



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>











LE  
JOURNAL  
DES  
SCAVANS  
POUR  
*L'ANNÉE M. DCC. LXXXI.*  
JANVIER.



*A PARIS,*  
Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenne  
S. Honoré, près celle du Pélican.

---

M. DCC. LXXXI.  
*AVEC PRIVILEGE DU ROI.*

# A V I S.

ON s'abonne pour le JOURNAL  
DES SÇAVANS au Bureau du Jour-  
nal de Paris, rue de Grenelle S.  
Honoré ; & c'est à l'adresse du Di-  
recteur de ce Journal qu'il faut en-  
voyer les objets relatifs à celui des  
Sçavans. Le prix de la Souscription  
de l'année est de 16 liv. pour Paris  
& de 20 liv. 4 s. pour la Provinc  
soit in-12 ou in-4°. Le JOURN  
DES SÇAVANS est composé de 4  
toize Cahiers ; il en paroît un  
que mois, & deux en Juin & en  
tembre.



LE  
JOURNAL

Lib. Com.  
Champion  
10-17-20

DES

SCAVANS.

JANVIER. M. DCC. LXXXI.

*HISTOIRE de la Guerre des Russes  
& des Impériaux contre les Turcs  
en 1736, 1737, 1738 & 1739,  
& de la Paix de Belgrade qui la  
termina; avec les Cartes & Plans  
nécessaires. Par M. de Kéralio,  
Chevalier de l'Ordre Royal &  
Militaire de S. Louis, Major  
d'Infanterie; de l'Acad. Royale  
des Inscriptions & Belles-Lettres,  
& de celle des Sciences de Suede.*

Janvier.

Aij

*Journal des Sçavans*,  
A Paris, chez Debure l'aîné, quai  
des Augustins. 1780. Avec Ap-  
probation & Privilège du Roi. 2  
vol. in-8°. l'un de 304 pag. &  
les Prélim. 6; l'autre de 24.

**L**E P. Daniel a rempli son *Histoire de France* de détails militaires, sur l'exactitude desquels son état n'étoit pas propre à inspirer beaucoup de confiance. Ce Religieux étoit cependant assez instruit de ce qui concerne la guerre, ou du moins la manière ancienne de la faire, comme le prouve son sçavant *Traité de la Milice François*; le meilleur de ses Ouvrages; M. de Kéralio, instruit par son état à rendre ses connoissances utiles aux Militaires, n'avoit déjà donné l'histoire de la dernière guerre entre les Russes & Turcs; il remonte aujourd'hui celle qui la précède immédiatement & qui a été terminée par la Paix de Belgrade. Cette guerre a commencé en 1736. Elle avoit pour vér



Janvier 1781.

objet, de la part de la Czarine Anne Ivannowna, (*fille* de Pierre I, dit l'Auteur, il faut lire sa *nièce*) de reprendre Asof, qui avoit été cédé à Pierre I son oncle par le Traité de Carlowitz en 1699, & recédé par lui aux Turcs par le Traité du Pruth. Cette place étoit pour les Russes la clef de la mer noire, la navigation sur cette mer étoit depuis long tems l'objet de leur ambition, & l'avoit été en particulier de celle du Czar Pierre. Le prétexte qu'on prit, car en politique on n'avoue jamais son vrai motif, fut de se plaindre de quelques incursions des Tartares qu'on savoit bien que la Porte n'étoit pas toujours la maîtresse de réprimer.

La guerre commença par le siège d'Asof, qui se rendit au Général Lascy le 4 Juillet 1736. Le Maréchal de Munich fit, dans l'Ukraine & dans la Crimée, une campagne, qui, sans être ni glorieuse ni utile, lui fit honneur dans les pays étran-

*Journal des Scavans,*  
gers. Il fut admiré de loin, dit l'Au-  
teur ; si on l'eût vu de près, on se-  
roit convenu « qu'il ne faut pas de  
» grands talens pour vaincre les Tar-  
» tares, & brûler des villes. » Les  
Tartares, à qui on ne fait jamais  
un grand tort en prenant ou en brû-  
lant leurs villes, les Tartares, tandis  
qu'on ravageoit leur pays, entroient  
eux-mêmes sur les terres de la Russie  
où ils rendoient ravages pour ra-  
vages.

L'année suivante, l'Empereur  
ennemi naturel des Turcs, se jo-  
ignit contre eux à la Czarine, & l'  
attaqua vers les bords du Danube  
côté de la Hongrie, tandis que  
Russes continuoient de les atacar  
en Ukraine & en Crimée. Le  
maréchal de Munick, Général  
Russes, prit Oczakow, & ce  
cette seule opération que se bo-  
campagne. Elle coûta tant  
» soldats, cinq mille Cosaq  
» peu-près autant de valets  
» d'ateurs de chariots, &c.

Janvier 1781.

7

quinze ou vingt millions. On  
dit aussi quantifié de bêtes de som-  
me; l'artillerie seule perdit quinze  
mille paires de bœufs.

Le Général Laschy prit dans la  
Crimée quelques places importantes,  
& fit une campagne dont le succès  
n'eut rien de décisif. La disette des  
vivres, suite infaillible de tant de  
ravages, étoit l'ennemi le plus re-  
doutable qu'on eût à combattre. Sur  
la fin de la campagne, les Turcs ten-  
tèrent de reprendre Oczakow; ils  
furent obligés de lever le siège.

L'armée des Impériaux comman-  
dée, sous le Grand Duc de Toscane,  
gendre de l'Empereur, par le Comte  
de Seckendorf, par les Maréchaux  
Kevenhuller & Philippi, par le  
Comte de Schmettau, &c. trouvoit  
déjà dans cette multitude de chefs  
une source de mésintelligence & de  
discorde qui devoit nuire & qui  
nuisit à ses opérations; elle prit dans  
les provinces turques, voisines de la  
Hongrie, quelques places qui su-

8 *Journal des Sçavans ;*

rent reprises par les Turcs dans la même campagne ; elle fit des fautes capables de causer sa ruine , si les Turcs eux-mêmes n'avoient pris soin de la sauver par des fautes encore plus considérables.

La campagne de 1738 ne fut , de la part du Maréchal de Munich , qu'une suite d'escarmouches plutôt que de combats , contre les Turcs & contre les Tartares. Cette campagne ne coûta pas moins aux Russes que la précédente.

Le Général Laszy prit Pérécop ou Précops , gagna un petit combat contre les Tartares ; & forcé à la retraite par la disette des vivres , ne put pas seulement tenter le siège de Caffa , qui étoit le grand objet de cette campagne en Crimée.

Du côté de la Servie , de la Transylvanie & de la Croatie , les Turcs ayant ouvert les premiers la campagne , réduisirent d'abord quelques places. Leurs progrès furent bien arrêtés par l'armée impériale.

Janvier 1781. 9

avoit pour Général, sous le Grand Duc de Toscane, le Comte de Koenigseg, au lieu de Seckendorff; elle remporta sur les Turcs deux victoires assez peu décisives, l'une à Cornia, le 4. Juillet, l'autre à Méadia le 15 du même mois.

La campagne de 1739 fut assez brillante & assez heureuse de la part du Maréchal de Munick sur les bords du Niester & du Prut. Il n'en fut pas de même de la part des Impériaux, commandés cette année par le Comte Olivier Vallis; ils firent une perte considérable à la bataille de Kroska, donnée le 23 Juillet, sans aucun succès décisif. Cette bataille ressembloit beaucoup à celle de Monlhéry entre Louis XI & Charles le Téméraire, où les deux armées furent battues, & aucune ne fut victorieuse; les Turcs ayant voulu le lendemain renouveler le combat, furent repoussés, mais les Impériaux se retirèrent & se tièrent pour vaincus. Les Turcs firent le siège de Belgrade, & ce

A 7.

siège duroit encore lorsque la paix fut conclue de 28 Septembre 1739. Il faut voir dans l'Ouvrage même les détails de ce siège, ceux des négociations de la Paix de Belgrade; surtout la peinture du caractère étroit & de l'esprit pédant du Comte de Vallis, l'exposition de la conduite noble & ferme du Comte de Schmettau, chargé trop tard & déchargé trop tôt du soin de défendre Belgrade; il faut voir la relation de l'assassinat du Major Sainclair, envoyé par la Suède à la Cour de Constantinople pour des négociations secrètes, enlevé sur la route & assassiné par des Officiers Russes; aventure qui rappelle celle des Ambassadeurs Rineon & Frégose, en voyés par François I, l'un à Venise l'autre aussi à Constantinople, & assassinés sur leur route par les ordres de Charles-Quint. L'Impératrice Russie protesta hautement contre soupçon qu'elle eût part à l'assassinat de Sainclair. Quoi qu'il en soit



.. *Jan vier 1781.* .. 111

récit de cette aventure est du plus grand intérêt ; celui des fautes qui se firent dans la défense de Belgrade , du mal-entendu qui influâ sur les négociations de la paix , & des intrigues qui influèrent sur le Traité , a aussi beaucoup d'agrément & d'intérêt , & annonce dans l'Auteur un véritable talent pour écrire l'Histoire. La partie qui contient les détails militaires supplée à cet intérêt par l'instruction. Les Militaires suivront avec plaisir les armées ennemies dans toutes leurs marches & leurs contre-marches , leurs divers campemens , enfin dans tous leurs mouvemens ; ils verront avec plaisir , & surtout avec fruit , les fautes des Généraux mises dans tout leur jour & rendues sensibles par des réflexions justes & simples ; on doit voir , avec beaucoup d'édification , un Militaire présenter sans cesse , pour tout résultat des hostilités , l'abus & l'inutilité de la guerre , faire sortir cette vérité de toutes les parties de son histoire ,

& défendre en toute occasion les droits de la raison & de l'humanité.

Alof, véritable objet de la guerre, fut démoli ; son territoire resta désert pour servir de barrière entre les deux Empires ( de Russie & de Turquie ). Il fut stipulé que la Russie ne pourroit avoir de vaisseaux ni sur la mer de Zabache, ni sur la mer Noire, & qu'elle ne pourroit commercer dans cette mer que sur des bâtimens turcs.

Quant à la paix entre l'Empire & la Porte, la démolition de Belgrade en fut une des principales conditions. L'Empereur Charles VI mécontent de cette paix, fit arrêter le Comte de Neuperg qui l'avoit conclue, & le Comte de Val' qui l'avoit préparée ; on leur fit procès ; la mort de l'Empereur sauva.

C'est à cette occasion que M Voltaire a dit, en parlant de l'Empereur Charles VI :

S'il eût été terrible  
Au Sultan invincible  
Et non pas à Vallis.

« Ainsi , dit l'Auteur , fut termi-  
« née cette guerre malheureuse. Eh !  
« quelle guerre ne l'est pas ? Dans  
« celle-ci , trois grandes Nations sup-  
« portèrent des impôts ruineux : cin-  
« quante mille hommes furent em-  
« menés en esclavage ; cent cinquante  
« mille perdirent la vie , sans y com-  
« prendre ceux qui périrent du scor-  
« but , de la peste , ou d'autres ma-  
« ladies. La Crimée fut dévastée , ses  
« villes incendiées , les bords du  
« Danube ravagés , plusieurs de leurs  
« habitans dépouillés de tous leurs  
« biens , obligés d'aller chercher sous  
« un autre ciel de moindres mal-  
« heurs ; & cela pour l'échange d'un  
« peu de terre , la démolition de  
« quelques murailles , & un vain  
« titre , » ( celui d'Impératrice que  
la Porte consentit de donner à la  
Czarine , à qui elle l'avoit refusé

14 *Journal des Sçavans*,  
jusqu'alors.) « Quelle barbe  
» poursuit l'Auteur, & quel  
» mençe ! Il n'y a sans doute  
» bien qui puisse compenfer les  
» de la guerre ; il n'y a point  
» la société de fléau plus ter  
» si ce n'est les Rois & les Mi  
» assez aveuglés sur leurs int  
» assez inhumains pour soulev  
» Nations les unes contre les a  
» lorsqu'ils n'y sont pas forcés,  
» me un homme l'est de gara  
» vie contre un brigand qui  
» que. » Excellentes maximes  
ne sauroit trop répéter & qui  
viendront jamais assez vul  
Quant au style de l'Auteur, o  
qu'il est pur & sage, & qu'il ne  
que assurément pas d'élégance

[ *Extrait de M. Gaillard.*



**ELOGE de Voltaire.** Par M. de la Harpe, de l'Académie Française.

*Cujus gloria neque profuit quisquam laudando, nec vituperando quisquam nocuit.* TIT. LIV.

A Genève; & se trouve à Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins, 1780. in 8°. 112 pag. & les Préliminaires 4.

**S**I M. de la Harpe, comme l'épigraphie l'annonce, n'ajoute rien par cet Eloge à la gloire de M. de Voltaire, il ajoute beaucoup à la sienne. Justice, sagesse, éloquence, voilà ce qu'on trouve partout dans son Discours; il a eu l'art de dire encore des choses neuves & piquantes sur un sujet qu'il sembloit avoir contribué lui-même à épuiser. On ne lui reprochera plus sans doute d'avoir été infidèle à l'amitié du grand Homme qu'il célèbre, & en-

pressé à le critiquer lorsqu'il ne pouvoit plus se défendre ; ce dernier monument (joint à tant d'autres) de sa constante admiration pour M. de Voltaire, doit imposer sur ce point un silence éternel à la malignité ou au faux zèle, & nous renvoyons au témoignage qu'il se rend dans la première phrase de cet Eloge & dans la dernière.

On sent bien qu'en parlant aujourd'hui de cette nouvelle production de M. de la Harpe, nous ne prétendons point la faire connoître à nos Lecteurs qui nous ont prévénus depuis long-tems ; nous ne voulons que recueillir & consigner dans nos Mémoires le jugement du Public sur cet Eloge, comme M. de la Harpe a consigné lui même dans son Ouvrage le jugement de la Postérité sur M. de Voltaire. Nous en demandons pardon à des hommes estimables qui ne connoissent point l'envie mais à qui la supériorité des talens brillans fait presque toujours qu



que peine secrète, & dont les préventions sont toujours contre cette supériorité ; parce que leur mérite est d'un autre genre , d'après le jugement du Public impartial , & d'après notre opinion particulière , nous n'avons que des éloges à donner à cet Ouvrage si digne & de l'Auteur & du sujet ; nous les donnons , ces éloges , avec plaisir , *sine ira & studio quorum causas procul habemus* ; il faut bien que nous risions du nouvel usage que nous avons de nous nommer , l'avantage d'oser rendre hautement justice aux grands talens , *à nos risques , périls & fortunes*. Nous réclamerons encore la même liberté pour dire des vérités d'un autre genre. M. de la Harpe fait des efforts ingénieux , mais renfermés avec goût dans de justes bornes pour excuser la foiblesse qu'eut M. de Voltaire de répondre aux critiques : on peut dire de cet usage ce que M. Bossuet disoit de la fréquentation des spectacles , *qu'il y a de*

18 *Journal des Sçavans,*  
*grandes raisons contre & de gr*  
*exemples pour.* Quant à nous, si  
détectons les guerres entre les Sa  
rains, parce qu'elles font le mal  
des Nations & parce qu'elles ne  
plissent jamais l'objet politi  
nous ne méprisons pas moins  
guerres littéraires, parce qu  
sont l'opprobre de la Littérai  
& qu'elles vont aussi directe  
contre leur objet. Quand un ho  
tel que M. de Voltaire daigne  
cendre du haut de sa gloire, &  
baisser jusqu'à souiller sa plum  
vine par des injures, peut-être  
tirées, mais souvent grossière  
quelquefois atroces, que fait-il  
chose que de combler les vœux  
ennemis des Lettres ?

*Hoc Ithacus velit, & magno men*  
*Atrida.*

Montrer cet excès de sensibilité  
critique, n'est-ce pas dire au  
vieux & aux méchans :

Voilà mon cœur, c'est-là que ta main doit frapper ?

N'est-ce pas d'ailleurs justifier en quelque sorte leurs attaques & les autoriser à des hostilités nouvelles ? C'est ainsi que dans les Lettres, comme dans la Politique, la guerre naît toujours de la guerre, & que le mal qu'on dir ou qu'on fait, ne produit que du mal. Si la critique joint quelque utilité à son amertume, profitez-en ; si elle n'est que l'aveugle ouvrage de l'envie, répondez à l'envie par de nouveaux succès, & ne lui donnez pas le plaisir de vous avoir affligé : qu'elle ne puisse pas dire :

Comme je le voulois, tu ressens ton malheur.

Un des plus beaux morceaux de ce bel Eloge est le parallèle de Racine & de Voltaire, dont le résultat est que M. Racine, lu par les connoisseurs, sera regardé comme le Poète le plus parfait qui ait écrit,

*Journal des Sçavans,*  
& que Voltaire, aux yeux des  
hommes rassemblés au théâtre,  
sera le génie le plus tragique qui  
ait régné sur la scène. »

On a dit de Racine qu'il a la mo-  
notonie de la perfection ; ce n'est  
qu'un mot plaisant. Un reproche  
plus sérieux est celui que lui fait son  
plus digne admirateur, M. de Vol-  
taire, dans ces vers du Temple du  
Goût :

Racine observe les portraits  
De Bajas de Xipharès,  
De Britannicus, d'Hippolyte,  
A peine il distingue leurs traits ;  
Ils ont tous le même mérite ;  
Tendres, galans, doux & discrets  
Et l'amour qui marche à leur suite  
Les croit des Courtisans François

On a reproché à Racine d'emp  
quelquefois des moyens trop f  
comme quand Néron se cach  
entendre Junie ; quand Mit  
promet Xipharès à Monim

apprendre le secret de son amour. Cette objection, juste ou non, est au moins très-affoiblie par les effets de ces moyens produisent; mais enfin-on n'a rien de semblable à objecter à M. de Voltaire; jamais les caractères, même odieux, ne s'avissent par de trop petits moyens.

Nous nous défions beaucoup de l'observation que nous allons *hasarder*, parce que nous ne nous rappelons de l'avoir lue nulle part, & que tout doit avoir été dit sur Racine. Ainsi, ce sera bien moins une critique qu'une question proposée aux gens de goût. Racine ne manque-t-il pas un peu de variété dans la forme de ses dénouemens? Ne répète-t-il pas trop souvent une même forme dont même il n'est pas inventeur, car elle paroît imitée de Corneille dans les *Horaces*, où elle n'est pas placée dans le dénouement.

Julie, qui n'a vu qu'une partie du combat des Horaces & des Cu-

24 *Journal des Sçavans ,*

Vous ignorez encor mes pertes & les vôtres  
Mais hélas ! apprenez les unes & les autres

On voit que Créon , comme Valère  
croit parler à une personne instruite  
qu'un mot qui lui échappe dans ce  
persuasion , comme à Valère , doit  
lieu à Antigone comme au vieil Héraclite  
race , de faire une question qui amène  
un éclaircissement. Toute la différence  
est dans l'effet de cet éclaircissement  
qui comble le vieil Héraclite  
de joie , & Antigone de douleur.

Le dénouement d'Alexandre  
à peu-près semblable. Porus parle  
devant son vainqueur , qui lui dit  
Vivez. Mais consentez au bonheur de Taxile.

P O R U S.

Taxile :

A L E X A N D R E.

Oui.

P O R U S.

— Tu fais bien , & j'approuve tes soins  
Ce qu'il a fait pour toi ne mérite pas moi  
C'est lui qui m'a des mains arraché la  
couronne.



Janvier 1781. 25.

Il t'a donné sa sœur. Il t'a vendu sa gloire.  
Il t'a livré Porus. Que feras-tu jamais  
Qui te puisse acquitter d'un seul de ses bien-  
faits ?

Mais j'ai su prévenir le soin qui te travaille ;  
Va le voir expirer sur le champ de bataille.

A L E X A N D R E.

Quoi Taxile ?

C L É O F I L E.

Qu'entens-je ?

E P H E S T I O N.

Oui, Seigneur, il est mort.

Et il fait le récit de cet événement.

Cette Catastrophe est distinguée  
par un coup de théâtre étranger au  
point que nous examinons ; ce coup  
de théâtre consiste en ce qu'Alexan-  
dre & Cléofile apprennent la mort  
le Taxile, par l'auteur même de  
ette mort, qui les brave en se van-  
ant du coup qu'il a porté ; mais en-  
il y a, dans *Alexandre*, comme  
dans *les Frères ennemis* & dans *les*  
*oraces*, une erreur qui s'annonce  
Janvier. B

26 *Journal des Savans,*

par un mot, & qui est dissipée par un récit.

Même forme dans le dénouement d'*Andromaque*. Pilade vient pour enlever Oreste.

Il faut partir, Seigneur. Sortons de ce palais....

O R E S T E

Non, non; c'est Hermione, amis, que je veux suivre....

H E R M I O N E

Hermione, Seigneur, il la faut oublier. Cherchez-vous chez les morts quelque tel outrage?

Beaucoup qu'elle m'a fait, faut-il que vous m'en fassiez?

O R E S T E

Elle meurt? Dites, qu'entendez-vous?

P I L A D E

Hé quoi? vous l'ign...

Même forme encore dans le trophée de *Bajazet*. Aralide apparaît. Zaire, la Confidente.

Janvier 1781. 27

Roxane vient d'être tuée; elle croit que Bajazet vit encore; Osmin, qui a tout vu, confirme la nouvelle de Zaïre en ce qui concerne Roxane, & commence un récit qu'il termine par dire qu'il a contribué à venger la mort de Bajazet.

A T A L I D E.

Bajazet!

A C O M A T.

Que dis-tu?

O S M I N.

Bajazet est sans vie,

L'ignorez-vous?

Il y a d'autres dénouemens de Racine, qui ne consistent pas comme ceux-ci à tirer d'erreur les personnages intéressés dans l'action, mais qui se font toujours en deux parties, soit que l'une de ces deux parties soit contraire à l'autre & la détruise, comme dans *Mithridate*, où Arbate, par un contr'ordre de ce

Bij

Prince, renverse le poison qu'Arcas étoit venu apporter à Monime de la part du même Prince, & dans *Iphigénis*, où un rayon d'espérance qu'Arcas étoit venu donner à Clytemnestre, est dissipé par l'arrivée soudaine d'Ulysse, qui dissipe lui-même à l'instant par un récit heureux la crainte mortelle que sa présence avoit fait naître; soit qu'une des deux parties ne soit que le complément de l'autre, comme dans *Phédre*, où l'aveu & la mort de cette Princesse consomment la justification d'Hippolyte, déjà commencée par Aricie, par Thérémène & par la mort d'Enone; & dans *Britannicus*, où le récit d'Albine ajoute au récit de Burrhus sans le combattre. Observons seulement que l'incidant de la mort de Phédre, & de l'aveu a moins d'intérêt que le récit de la mort d'Hippolyte, & qu'il est même dans *Britannicus*, l'incidant de la mort de Narcisse & de l'incendie de Junie parmi les vestales, a

d'intérêt que le récit fait par Burrhus, de la mort de Britannicus; ce qui paroît contraire à la loi très-raisonnable de la gradation continue de l'intérêt.

Si ces observations sont justes, il en résulte que Racine a un peu trop d'uniformité dans ses dénouemens; qu'il y employe trop souvent la même forme, & une forme empruntée de Corneille; qu'on peut faire encore à ses autres dénouemens quelques légers reproches, dont il nous semble que M. de Voltaire est exempt.

Au reste, à la mort de M. de Voltaire, le premier mouvement a dû être de louer un si grand homme, & ce sera toujours le mouvement le plus naturel & le premier devoir de la justice; il faudra toujours, & il falloit surtout dans ce moment fatal, obéir à son cœur & se soulager par des éloges; mais il resteroit peut-être un livre plus utile à faire, ce seroit un examen impartial & fait à charge & à décharge des Ouvra-

ges de M. de Voltaire, relativement  
& au goût & à la morale. Ouvrage  
dans lequel on apprécieroit & les  
bons & les mauvais effets de l'in-  
fluence qu'il a eue sur les opinions  
& sur les mœurs de son siècle ; on  
sent qu'un tel examen se résoudroit  
le plus souvent en témoignages d'ad-  
miration, en expressions de plaisir,  
de tendresse & de réconnoissance ;  
cependant si ce livre étoit fait com-  
me il doit l'être, avec impartialité,  
avec courage, il étonneroit peut-être  
également & certains admirateurs  
& certains censeurs de M. de Vol-  
taire. Tout homme de bon goût  
& de bonne foi est sans doute ad-  
mirateur né de cet homme unique ;  
il est pourtant vrai que sa mémoire  
a quelques zélateurs fanatiques & in-  
tolérans qui ne veulent pas que M.  
de Voltaire puisse être l'objet de la  
moindre critique ; ce sont de pareils  
zélateurs qui ont fait tort à Homère  
& à la belle Antiquité dans l'esprit  
des gens du monde & des ignorans ;

ce sont eux que Tacite semble avoir désignés par ce mot : *peffimum inimicorum genus laudantes*, & c'est à eux qu'on peut appliquer ces deux vers de la Fontaine :

Rien n'est si dangereux qu'un indiscret ami,  
Mieux vaudroit un sage ennemi.

**TANGU ET FÉLIME**, Poème en quatre Chans, par M. de la Harpe, de l'Académie Française. A Paris, chez Pissot, Libraire, quai des Augustins. in 8°. 64 pag. Jolie édition, très élégante & très-ornée, avec des gravures de très-bon goût à chaque Chant & au Frontispice.

Nous dirons la même chose de cet Ouvrage que du précédent du même Auteur ; il est depuis longtemps connu & jugé ; il a été généralement goûté comme un petit Poème plein d'esprit & de grace, comme un Conte moral, ingénieux & piquant, dont l'heureuse invention, due à M. l'Abbé Bignon, méritoit les ornemens de tout genre qu'elle

vient de recevoir. Cette jolie production a, par rapport à M. de la Harpe, l'avantage d'ajouter à tous les autres titres un titre nouveau dans un genre où il ne s'étoit pas encore exercé. Nous croyons y trouver dans le ton de l'Auteur, un mélange de la naïveté fine de la Fontaine & de la galité brillante & philosophique de M. de Voltaire. On doit sentir que nous parlons d'une ressemblance, & non pas d'une imitation.

[ *Extrait de M. Gaillard.* ]

**RÉFLEXIONS** *impartiales* sur le progrès réel ou apparent que les Sciences & les Arts ont fait dans le 18<sup>e</sup>. siècle en Europe, & qu'on examine principalement dans les Ecrits des François à l'usage de l'Italie, & dans ceux des Italiens à l'usage de la France : précédées d'un Discours de S. M. le Roi de Suède, en suédois, traduit en françois & en vers italiens ; &



Janvier 1781.

33

d'un Essai sur l'Explication historique que Platon a donnée de sa République & de son Atlantide, & qu'on n'a pas considérée jusqu'à présent ; pour servir d'Introduction aux mêmes Réflexions. Tome 1<sup>er</sup>. Par M. *Bartoli*, Antiquaire de S. M. le Roi de Sardaigne, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, &c. A Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, quai des Augustins, du côté du Pont Saint Michel 1780. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1 vol. in-8°. de 436 pages.

**L**E titre annonce toute l'étendue de cet Ouvrage qui doit être en plusieurs volumes. M. Bartoli se propose, dans ses Recherches, de ne point passer les bornes que doit lui fixer le cercle peu étendu, dit-il, des connoissances scientifiques ou littéraires dont il a pu faire l'acquisition jusqu'à présent ; en conséquence il ne lui arrivera que rarement d'y

B v

parler, suivant les circonstances, de productions nouvelles, différentes de celles qui appartiennent à la Poësie, à l'Eloquence, à la Mythologie, à l'Histoire, aux Antiquités, à la Critique, aux Langues, à la Jurisprudence, à la Politique, à la Morale, à la Physique & à quelques parties des Mathématiques, pour en relever l'avancement solide ou superficiel. En effet, on trouve dans cet Ouvrage de vastes connoissances en tout genre, & une grande érudition.

« Que les matières détachées les  
 » unes des autres, qui font le sujet de  
 » ces réflexions, ne rebutent point  
 » les Sçavans! dit l'Auteur. Je res-  
 » pecte trop un siècle si distingué  
 » principalement par l'exacte mé-  
 » thode que mes contemporains ai-  
 » ment à suivre, pour négliger la  
 » liaison qui est indispensable dans  
 » la variété même des recherches. La  
 » substance des morceaux séparés,  
 » dont je compose cet examen de

» l'accroissement réel ou apparent  
 » que les connaissances humaines ont  
 » fait en quatre-vingt ans, dans  
 » cette partie, la plus célèbre du  
 » monde, sera premièrement rap-  
 » prochés de tous en tous à la fin  
 » de quelques volumes. Par ces rap-  
 » prochemens, de tous les artistes  
 » précédens qui ont quelque rapport  
 » ensemble, j'y rangerai chaque es-  
 » pèce, sous chaque genre. Toutes  
 » les lignes y seront conduites de la  
 » circonférence au centre commun.  
 » Enfin, la conclusion générale de  
 » l'Ouvrage récapitulera ce qu'il y  
 » aura de plus essentiel, concernant  
 » chaque science & chaque art, &c.  
 » en présentera le progrès. Toutes  
 » les branches chargées de fruits, de  
 » fleurs, ou de feuillages, reparoi-  
 » ront jointes à chaque tronc d'où  
 » elles partirent; la main de la criti-  
 » que, en le scognant, pourra aisé-  
 » ment faire tomber ce qu'il y a d'in-  
 » utile. Mais l'industrie, laissant  
 » garder les parties de la fructifica-

çois, & y a joint une traduction en vers italiens, imitant à cet égard, dit-il, l'exemple de Guidi & de Scarfelli, qui ont mis en vers des Homéliez de Clément XI & la Thélemaque de Socrate, de Zonice, &c.

Dans les recherches sur l'Isle Atlantide, M. Bartoli s'écarte ordinairement de tous ceux qui ont travaillé sur le même sujet & qui ont placé cette isle, les uns dans le fond du Nord, les autres en Afrique & en d'autres endroits. On a tant parlé de cette isle depuis quelque temps que le Lecteur est à-peu-près au fait de la question dont il s'agit. M. Bartoli prétend que ce ne furent point les Prêtres égyptiens qui instruisirent Solon de la submersion de l'Isle Atlantide, que cette circonstance est une addition poétique de Platon; & d'après plusieurs observations il conclut qu'il faut chercher l'explication des évènements qui concernent l'Isle Atlantide dans les vingt-cinq ans du siècle de Solon, le pays

mier Auteur de ce Poëme , dans les séditions & dans les autres malheurs que la ville d'Athènes a éprouvés de son tems.

Les Athéniens, qui étoient devenus puissans sur mer, poussés par l'ambition & par l'avarice, voulurent, pendant la guerre du Peloponnèse, entreprendre une expédition en Sicile. & tâchèrent de s'emparer, par terre ou par mer, de Syracuse. La terre, le jour & la nuit, leur sont également funestes. Dans un combat de nuit ils sont mis en déroute, fuyent vers une montagne, se précipitent du haut des rochers & vont, pour ainsi dire, s'abîmer dans la mer : le reste de l'armée abandonne la flotte à l'ennemi & se retire par terre. Une pluie mêlée de tonnerres, comme si le ciel se fût armé pour leur ruine, augmente parmi eux l'épouvante; ils sont investis par les Syracusains. & se rendent à discrétion. Un autre corps poursuivi, se jette dans un fleuve où il est massacré par

l'ennemi. Dans cette guerre, les plus braves des Athéniens périrent, les autres moururent dans des carrières où on les avoit renfermés. Par cet évènement fut anéantie la puissance maritime d'Athènes. Ainsi toute cette histoire des Atlantides n'est qu'une allégorie que Platon a employée pour décrire cet évènement de l'histoire des Athéniens. On sent que pour appuyer une opinion si extraordinaire, M. Bartoli doit employer beaucoup de moyens, & qu'il seroit trop long dans un extrait de les exposer, d'autant plus qu'ils sont accompagnés d'une multitude de réflexions qui les étendent peut-être au-delà des bornes auxquelles nous sommes accoutumés en France, mais qui sont du goût des Sçavans d'Italie. Dans ce qui n'est que simple discussion, nous exigeons plus de précision. M. Bartoli a fait usage de toute son érudition qui lui occasionne quelquefois d'assez longues digressions, & des comparaisons qui semblent

étrangères à son sujet. Par exemple, lorsqu'il veut faire reparoître cette îlle Atlantide : « Que M. Sage est » heureux ! s'écrie-t-il : ce Professeur » Royal n'a qu'à laisser à l'air libre, » dans un vase de verre, le nitre cui- » vreau tombé en *deliquium*, l'acide » nitreux s'en inbibe en quelque sorte. » De sa décomposition résulte une » matière grasse, laquelle paroît être » le terme de toutes les décomposi- » tions qui arrivent aux dissolutions » salines. Cette matière grasse forme » une vraie malachite ; & cet Aca- » démicien infatigable, expliquant » cette doctrine dans son Cours pu- » blic de Minéralogie & de Méta- » lurgie, peut faire voir aisément à » tout le monde, que l'on trouve en » effet aux parois supérieurs du vase, » des dendrites vertes d'une précision » & d'une beauté surprenante. Puis-je » parvenir à faire résulter & presque » renaître d'une infinité d'Auteurs & » de monumens anciens que je vais » mêler & fondre ensemble, une îlle

» aussi belle ? Mais, sans porter mes  
 » desirs à la gloire d'égalor, par  
 » mon opération, l'élégance des  
 » dendrites, c'est assez de pouvoir à  
 » présent imiter les pierres des rui-  
 » nes. »

Nous croyons que dans une se-  
 conde édition l'Auteur pourroit,  
 sans diminuer la force de ses moyens,  
 retrancher ces sortes de comparai-  
 sons absolument étrangères à l'éru-  
 dition, & aux recherches de l'Au-  
 tiquité. D'après l'explication de M.  
 Bartoli, la submersion politique de  
 l'Isle Atlantide, c'est-à-dire, l'image  
 de la décadence de la République  
 d'Athènes, abandonnée de tous ses  
 voisins, & tombée sous la domina-  
 tion de ses ennemis, ne doit plus  
 fournir aux Philosophes un exemple  
 des grands changemens du globe,  
 & il est, dit M. Bartoli, démenti  
 par l'expérience, que l'inondation  
 de l'Atlantide ait rendu la mer, qui  
 est au delà du détroit de Gibraltar,  
 si bourbeuse, qu'il soit impossible d'y



naviguer. L'Auteur promet, dans la suite, de revenir sur ce sujet & de faire une comparaison plus développée entre les Athéniens & les Atlantides. « Ce siècle, dit-il, aime le » merveilleux, les pensées philoso- » phiques, l'élégance; il a raison. » La merveille dont le prix fut si » bien décrit par Descartes, arrête, » attache, & la raison précédée par » elle, se rend aisément la maîtresse » de l'entendement & du cœur hu- » main. Mais si le merveilleux n'est » pas en même-tems naturel, soli- » de, vrai ou vraisemblable, il est » monstrueux, & au lieu d'attirer, » il révolte. Dois-je, moi, chan- » ger la face de la terre, renverser » des continens, abîmer des isles, » peupler les mers & les montagnes » de gens inconnus, perdre une na- » tion tout exprès pour avoir l'hon- » neur de la découvrir? L'explica- » tion que je pourrai continuer de » donner, est très-simple, extrê- » mement monotone. Il ne s'agit

44 *Journal des Sçavans,*

» que d'un peuple, d'une ville &  
» d'un gouvernement que je ne sçais  
» pas encore si je dois les appeller  
» ou trop ou trop peu connus; des  
» Athéniens, des Athéniens tou-  
» jours, des Athéniens de tous  
» côtés. »

C'est après ce premier livre, qui contient 228 pages, que M. Bartoli commence ses réflexions impartiales. La première occupe tout le reste du volume, & elle n'a d'autre division que des chiffres qui forment autant de petits paragraphes au nombre de quatre vingt deux. Au milieu d'une foule prodigieuse d'observations accessoires, & de petites digressions qui sont autant de preuves de la vaste érudition de l'Auteur, M. Bartoli examine & compare les Ouvrages, 1°. de M. l'Abbé Milot, c'est-à-dire, son Discours préliminaire à l'histoire des Troubadours: 2°. du P. Papon ou son Histoire générale de Provence: 3°. l'Ouvrage italien de M. l'Abbé Beltrini

qui traite de la renaissance des études, des arts, des mœurs & des usages en Italie depuis le dixième siècle: 4°. enfin, celui du Doge Foscarini, qui a pour objet la Littérature vénitienne. Voici comment il caractérise ces quatre Ouvrages. Le premier, M. l'Abbé Millot, n'a traité ce qui regarde cette révolution de la Littérature que relativement aux Poètes provençaux, & il en a parlé en homme de goût. Le second, le P. Papon, en étendant ses vues sur l'histoire générale de Provence, en a parlé en homme de Lettres. Le troisième, M. l'Abbé Beltinelli, portant encore plus loin ses regards, s'occupe expressément de cette matière, & parle en homme d'esprit. Enfin, le quatrième ou le Doge Foscarini, semblant se concentrer dans le petit espace d'une seule portion de la Littérature d'une seule ville, n'a presque point de territoire. Il s'est ouvert un champ immense où il approfondit presque toutes les scien-

46 *Journal des Sçavans,*

ces ; il a touché en passant cette révolution , & il en a parlé en homme d'Etat : tout son Ouvrage est conçu en grand sans négliger les détails. M. Bartoli fait un long extrait de cet Ouvrage , & il paroît devoir résulter de ses recherches que les Sciences & les Lettres étoient cultivées en Italie avant l'époque des Troubadours , que plusieurs regardent comme les Restaurateurs des Lettres dans ces contrées. La forme de cet Ouvrage nè nous permet pas d'entrer dans un plus grand détail , parce que nous serions trop fréquemment obligés de copier les propres paroles de l'Auteur ; il faut l'entendre lui-même , & nous ne doutons point qu'on ne soit étonné de l'étendue & de la variété de ses connoissances.

[ *Extrait de M. de Guignes.* ]



**ŒUVRES** de M. *Bosc-d'Antic*,  
 Docteur en Médecine, Médecin  
 du Roi par quartier, ancien Cor-  
 respondant de l'Académie Royale  
 des Sciences; Membre de l'Acadé-  
 mie de Dijon, de la Société  
 Littéraire de Clermont-Ferrand,  
 & de la Société des Arts de Lon-  
 dres : contenant plusieurs *Mé-  
 moires sur l'art de la Verrerie,*  
*sur la Fayancerie, la Poterie,*  
*l'art des Forges, la Minéralogie,*  
*l'Électricité, & sur la Médecine.*  
 2 vol. in-12. avec fig. A Paris,  
 rue & hôtel Serpente. Prix, 6 liv.  
 relié.

**C**E Recueil, annoncé depuis  
 long-tems, & que la réputa-  
 tion de l'Auteur devoit faire desirer,  
 contient vingt-cinq Mémoires; il y  
 en a six dans le premier volume, ou-  
 tre le Discours préliminaire sur l'é-  
 tude des Arts utiles, où l'Auteur  
 parle de la description des Arts, par

l'Académie, de la manufacture des glaces de Saint Gobin, des dégoûts que les Bailleurs de fonds causent souvent à ceux qui dirigent les manufactures, & des moyens que l'on doit employer pour accélérer les progrès des Arts utiles. Le premier Mémoire traite *de la cause des bulles qui se trouvent dans le verre.* M d'Antic, prouve par un grand nombre d'expériences, que ces bulles sont produites par le sel de verre, le tartre vitriolé, le sel de glauber, & le sel marin. Il explique d'une manière satisfaisante le phénomène des larmes baraviques, & fait voir que les bulles qu'on y voit ordinairement n'ont aucune part au phénomène des larmes baraviques comme on l'avoit dit quelquefois.

Le Mémoire suivant roule *sur la cause des soufflures des métaux coulés ou jetés.* L'Auteur met hors de tout doute que ces soufflures sont dues à une vapeur qui s'échappe de la matière du moule & du bassin,



à l'instant de l'embrâsement causé par le métal en fusion. D'après cette découverte il propose différens moyens de perfection & d'économie sur la fonte des canons, & une méthode aussi sûre que simple & peu dispendieuse de faire des tables de cuivre allié, sans soufflures & de telle grandeur qu'on veut pour couler les glaces à miroir.

Le troisième a pour objet *la Perfection de l'art de la Verrerie*. Ce Mémoire fut couronné en 1760, par l'Académie Royale des Sciences de Paris. Il peut être divisé en cinq parties. Dans la première, l'Auteur donne une idée de l'état des verreries en Europe. Dans la seconde, il traite, en homme consommé, des fourneaux & des creusets. Dans la troisième, il donne la composition des terres. Dans la quatrième, il fait connoître les matières les plus propres à être converties en verre; & dans la cinquième, il jette un coup

50 *Journal des Savans,*

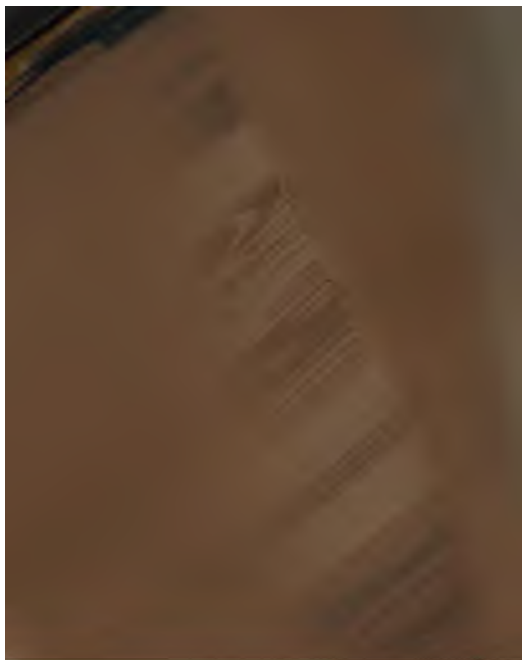
qui dépendent de celui de la verrerie.

L'art de la verrerie étoit livré à la routine. M. d'Antic en a déve- loppé les vrais principes; il paroît que depuis la publication de son Mé- moire, il s'est formé dans le Royau- me un grand nombre d'établisse- mens utiles dans ce genre, & le voin de toute espèce est beaucoup moins cher.

Des Notes curieuses & utiles sur le Mémoire précédent, forment la quatrième pièce du volume. Ces notes sont divisées en 10 chapitres. Le premier, roule sur l'ancienneté de l'art de la verrerie. Le second, sur le progrès de l'art de la verrerie en Angleterre. Le troisième, sur l'art de la verrerie en France depuis 1760. Le quatrième, sur la nature de l'argille employée à la construction des fourneaux de fusion & à la fabrication des creusets. Le cinquième, sur la composition des scories, & sur une nouvelle manière à employer dans la construction des fourneaux. Le six



me, sur les inconvéniens du gros ciment. Le septième, sur les mauvais effets des *larmes* des fourneaux anglois à charbon. Le neuvième, sur les creusets & sur la forme des creusets à l'angloise. Le dixième, sur la fusibilité des différentes espèces de sable, & sur la nature & l'origine du quartz. Le onzième, sur les fausses idées des Auteurs dans le choix des fondans. Le douzième, sur la potasse rouge, blanche, maigre, grasse, sur la sophistication de cet alkali, & les moyens de la découvrir. Le treizième, sur la calcination de la potasse rouge; sur la nature du bleu de la potasse blanche; sur la décomposition de la potasse par la dissolution & par la calcination, & sur une nouvelle théorie du bleu de Prusse. Le quatorzième, traite de la manganèse, de sa nature & de sa partie régnante. Le quinzième, du mauvais usage de calciner les cassons de verre. Le seizième, des compositions du verre, des effets de la terre



11. 38  
s du gros cis  
e les mauvais  
ourneaux an-  
cvième, sur  
rme des creus  
ème, sur la sus-  
espèces de sa-  
& l'origine du  
sur les sauffs  
le choix des  
e, sur la por-  
naigre, grasse,  
de cet alkali,  
découvert. Le  
ination de la  
nature du bleu  
sur la décom-  
par la dissolu-  
ion, & sur une  
deu de Prusse,  
ite de la man-  
& de la partie  
me, du may-  
les salfons de  
des composi-  
sers de la base

calcaire, de la conversion du verre en porcelaine, des phénomènes de cette conversion, des propriétés de la porcelaine de verre, de la liqueur des cailloux, des fausses explications qu'on en a données, du spath fusible substitué avantageusement à la chaux dans la composition. Dans le dix-septième, il s'agit du verre animal, quatrième espèce de verre. Dans le dix-huitième, de quelques observations importantes & relatives à la *recuison*. Le dix-neuvième, traite de la nature du verre & du principe vitrifiant. Le vingtième, est destiné à faire voir que l'art de la verrerie fournit les vrais principes des autres manufactures à feu.

Le cinquième Mémoire a pour titre, *Observation sur l'art de la Fayancerie*. On peut le diviser en trois parties. Dans la première, l'Auteur donne une idée de l'état de la fayancerie en France. Dans la seconde, il traite du choix, de la préparation & de la composition des

terres dont on fabrique *le biscuit* de la fayance ; & dans la troisieme , de la preparation , des proportions & du mélange des matieres dont on forme le blanc ou l'émail , de la fusion , de la pulvérisation & de l'emploi du blanc , &c. Il semble que d'après ce Mémoire , il seroit aisé d'établir une fayancerie , & tel est l'objet d'une bonne description dans toute espèce d'art.

Le sixième Mémoire , qui termine ce volume , est destiné à expliquer *la nature de la matiere électrique*. M. d'Antic rapporte un grand nombre d'expériences , pour établir que la matiere électrique n'est autre chose que le principe colorant , le phlogistique modifié par l'acide du phosphore. Il fait voir , ce semble , que le verre n'est pas électrique par lui-même , & qu'il doit son électricité au principe colorant qui lui est ordinairement uni. Il en tire un moyen de rendre à volonté le verre électrique ou non électrique. Ce Mé-

très-peu de progrès , & qu'il est encore fort imparfait; dans la seconde, il propose des moyens simples pour le rendre plus sûr. Ces Observations intéressantes supposent dans l'Auteur un grand fonds de connoissances chimiques, minéralogiques & métallurgiques.

La cinquième, est une *Lettre sur les asphixies*. L'Auteur les attribue à la stagnation de l'air méphitique dans le poumon. Il est un des premiers qui aient proposé contre l'asphixie, sans exclure les autres moyens connus, l'usage de l'esprit de sel volatil; mais il pense que l'alkali volatil n'agit ni en *neutralisant* ni en stimulant.

La sixième, est une *Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé, sur la vaisselle & la batterie de cuisine*. On avoit inspiré au Public des alarmes sur l'usage des ustensiles de cuivre, d'étain, de poterie vernissée.

M. d'Antic, connoissant bien cette matière, en appréciant les inconvé-

niens, & en indiquant les moyens d'y obvier, a cru pouvoir rétablir la tranquillité dans les esprits. Aussi les Auteurs de la Gazette de Santé ont donné les plus grands éloges à cette Lettre.

La septième, est encore une *Lettre aux Auteurs de la Gazette de Santé*, sur le canard-chat. Par une Observation fort simple, M. d'Antic fit disparaître tout le merveilleux qu'on croyoit voir dans le prétendu canard-chat; c'étoit un canard monstrueux; dont l'oeuf avoit été mal couvé par un chat.

La huitième Dissertation, est un *examen critique des expériences faites sur les spaths séléniteux & vitreux*. Le but de l'Auteur est d'établir les différences essentielles qu'il y a entre ces deux espèces de pierres, & de dissiper la confusion qui règne à cet égard dans la minéralogie. Il prouve aussi que la découverte d'un acide particulier dans le spath vitreux est due à M. Margraff.

*De Observations sur la fabrication & sur le commerce de la potasse,*  
forment la neuvième pièce. L'Auteur examine, 1°. quels sont les bois & les plantes qui, réduites en cendres, donnent le plus de sel alkali fixe, ou le plus pur : 2°. quel est le tems le plus convenable à l'incinération : 3°. de quelle manière on doit la faire : 4°. quels soins demandent les cendres avant la lixiviation : 5°. comment on doit y procéder : 6°. de quelle manière on doit faire l'évaporation ou la formation de la potasse rouge : 7°. quelle attention demande la conversion de la potasse rouge en potasse blanche. On y remarque une observation curieuse & utile, sçavoir, que la vermourure ou le tan naturel, pris avant que l'arbre soit complètement desséché ou mort sur pied, se convertit, par la combustion, presque entièrement en sel alkali fixe, & qu'il en est à-peu près de même des loupes ou excroissances surtout de celles des arbres résineux



La dixième pièce, a pour objet *la fabrication des verres en tables, façon de Bohême.* Notre Auteur distingue trois espèces de verres à vitres, appellées *à boudins, à queue de morue, & en tables, ou glaces façon de Bohême.* Il prouve que cette dernière est supérieure aux deux autres. Pour remplir son objet, 1°. il indique les qualités que doit avoir le verre le plus convenable pour faire les verres façon de Bohême: 2°. il traite de la manière d'employer ce verre, d'en souffler des *manchons, des cylindres creux* les plus avantageux: 3°. de la manière de les déployer, de les étendre dans un fourneau, sans leur faire perdre leur poli. M. d'Antic paroît n'avoir rien négligé sur cette importante fabrication.

Le onzième Mémoire traite d'un objet de la plus grande importance: il a pour titre, *Recherches sur la cause matérielle de la peste & des épidémies.* N'y a-t-il, dit notre Auteur,

qu'une seule cause matérielle de la peste & des épidémies? Sont-elle produites par un simple levain? Ce levain agit-il uniquement par contagion, de manière que si l'on pouvoit parvenir à l'anéantir, & qu'il ne fût plus dans la possibilité de se rétablir, on n'eût plus à craindre ces épidémies. Est-il contagieux par le seul contact du corps sain avec le corps malade ou infecté, ou par une atmosphère chargée de ses corpuscules, ou par la respiration, ou par son mélange avec la lymphe & le sang, ou par inoculation, ou par la déglutition, ou par tous ces moyens réunis? M. d'Antic examine toutes ces questions, & conclut que ces terribles maladies doivent être attribuées à l'alkalescence des sucs digestifs, & conséquemment, que quand même on parviendroit à anéantir tout le levain de ces affreuses épidémies, on n'en tariroit pas la source, puisque plusieurs autres causes peuvent les produire. L'Auteur termine son

Mémoire par l'histoire & le traitement d'une épizootie dont il a lui-même arrêté les progrès.

Le douzième, est un *Mémoire fait dès 1775 sur les manufactures à feu, verreries, poteries, soies, dans l'étendue de la France.* Il fait le tableau de leur état actuel, & il propose différens moyens de les perfectionner.

Le treizième a pour titre, *Moyens aussi simples que peu dispendieux de rendre le commerce de Bordeaux plus florissant.* M. d'Antic a bien voulu prêté sa plume à M. de Lhortez, Capitaine de Navire, & a rendu ce *Mémoire* intéressant.

Une *Observation sur l'évaporation de l'eau jettée sur le verre en fusion*, fait le sujet du 14<sup>e</sup>. article. M. Deslandes & plusieurs Physiciens avoient cru voir que l'eau ne s'évaporoit pas sur le verre en fusion: M. d'Antic démontre qu'elle s'y évapore comme à un moindre degré de chaleur.

62 *Journal des Sçavans,*

Le quinzième article, est un extrait de l'excellent *Mémoire sur l'air fixe* du célèbre *M. Bergman*.

*L'art de guérir les hernies* fait le sujet du seizième *Mémoire*. C'est une sçavante exposition de la méthode de *M. Majet*, que l'Auteur préfère à toutes les autres. Elle consiste à inciser les réguemens & à enflammer le bord intérieur de l'anneau pour produire une cicatrice & une réunion.

Le dix-septième, est un *Mémoire sur les différens états de l'acide dans l'économie animale*. *M. d'Antic* établit que l'acide se trouve dans les solides ou dans les fluides des animaux, 1°. dans l'état concret : 2°. dans l'état glutineux & de la plus grande fixité : 3°. dans l'état de liquidité & de plus grande fixité que n'est l'eau dans laquelle il est dissous : 4°. dans l'état fixe, quoique virtuellement élastique : 5°. dans l'état d'élasticité : 6°. dans l'état inflammable : 7°. que ce sont diffé-

rentes manières d'être d'un seul & même acide : 8°. enfin que cet acide n'est aucun des trois acides minéraux. Ce Mémoire paroît devoir répandre des lumières sur la théorie & la pratique de la Médecine.

Le dix-huitième Mémoire, est sur la nature & la cause des différentes graisses du verre. Notre Auteur distingue cinq espèces de graisse de verre ; il les attribue toutes à une seule cause différemment modifiée, au sel de verre.

Enfin, le dix-neuvième, a pour titre, *Moyen simple de classer tous les fers connus.* L'Auteur y donne un moyen de juger, même au tact & les yeux fermés, de la pureté & de la bonté des différentes espèces de fer & d'acier.

Ce Recueil se fera lire avec intérêt. On y trouvera réunies la clarté & la précision. M. d'Antic a porté l'esprit d'analyse dans toutes ses recherches ; & cette méthode n'a pas peu contribué à lui faire faire d'utiles

64 *Journal des Sçavans*,  
découvertes. Il se propose de donner  
un troisième volume qui traitera uni-  
quement du *lait répandu*, & des  
moyens d'en détruire les accidens ou  
de les prévenir. M. d'Antic a fait à  
cet égard des cures remarquables, de  
puis qu'il s'est déterminé à faire usage  
dans la pratique de la Médecine des  
connoissances qu'il avoit acquises  
par une longue étude de la Physique.  
[ *Extrait de M. de la Lande.* ]



**HISTOIRE** de la Société Royale de Médecine, années 1777 & 1778 ; avec les Mémoires de Médecine & de Physique Médicale pour les mêmes années, tirés des Registres de cette Société. A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi & de la Société Royale de Médecine ; & se trouve chez Didot le jeune, Libraire de la Société, quai des Augustins. 1780. 1 vol. in-4°. de 972 pag. avec fig.

**S**i l'étendue & l'utilité des travaux doivent annoncer l'éclat futur d'une Compagnie naissante, jamais aucune Académie n'a donné une plus grande espérance que la Société Royale de Médecine. On a sans doute déjà conçu cette idée en lisant dans les Journaux de Juin, Juillet & Décembre de 1779, l'Extrait du premier volume que cette Académie a publié. Le compte que nous allons

66 *Journal des Sçavans,*

rendre de son second volume ne pourra que confirmer cette idée & faire pressentir les avantages qui résulteront de cet établissement.

Ce volume est divisé, comme le premier, en deux parties, l'Histoire & les Mémoires. Chacune d'elles offre une quantité si considérable de faits qu'il seroit impossible d'en présenter les détails dans un extrait. Nous nous bornerons donc à quelques-uns des plus importants, & nous tâcherons néanmoins de tracer le tableau de l'ordre & de l'ensemble qui règnent dans cet Ouvrage.

L'histoire de la Société Royale de Médecine est destinée à renfermer un grand nombre d'Observations qui ne peuvent point trouver place dans les Mémoires. M. Vicq-d'Azir, Secrétaire Perpétuel de cette Compagnie & Auteur de cette partie, après avoir indiqué le sujet des Prix proposés par la Société, expose la nature des travaux auxquels ses différens Membres se sont livrés. Il



fait ensuite l'éloge de quatre Associés morts depuis le commencement de l'année 1778, jusqu'à la fin de 1779. Ce sont, MM. *Linnaeus*, *Arnaud de Nobleville*, *Macbride*, & *Barbeau du Bourg*. Ces Eloges ne démentent point la haute opinion que M. Vicq-d'Azir a donnée de ses talens en ce genre. On y retrouve ces réflexions heureuses qui caractérisent tantôt l'Historien Philosophe, & tantôt le Littérateur sensible. C'est ainsi qu'il dépeint le peu de fruits que l'on retire de l'étude de l'Histoire naturelle dans les cabinets lorsqu'il dit de M. *Linnaeus*, page 29 : « Il sçavoit que celui qui n'a jamais considéré que des objets d'Histoire naturelle réunis pour le luxe, & rangés suivant une méthode, est plutôt un Curieux qu'un Naturaliste, & il regardoit ces riches collections, pour lesquelles on a mis l'ancien & le nouveau monde à contribution, comme une sorte de chaos où les indivi-

» dus, que le plus grand éloigne-  
» ment sépare, se trouvent souvent  
» confondus, où la situation des  
» lieux, la position des corps envi-  
» ronnans, la forme même des sub-  
» stances n'étant point conservée,  
» tout est altéré & soumis à l'em-  
» pire de l'imagination.» Telle est  
aussi la manière dont il s'élève con-  
tre un préjugé répandu dans le Pu-  
blic, en disant, au sujet de M.  
Macbride, page 55 de son Eloge :  
« Le goût exquis qu'il avoit pour la  
» Peinture & en général pour tous  
» les arts agréables, ralentit même  
» beaucoup ses progrès dans la con-  
» fiance du Public, qui, à Dublin  
» comme partout ailleurs, ne souf-  
» fre pas que ceux qu'il charge de  
» soin de sa santé, s'occupent d'au-  
» tre chose; qui semble regarder  
» comme impossible le mélange de  
» leurs fonctions avec des plaisirs  
» quelconques, & qui, après les  
» avoir mis, par cette opinion, dans  
» la nécessité de paroître plus sérieux

» & plus composés, est quelquefois  
» assez injuste pour leur en faire un re-  
» proche. » Il seroit aisé de citer un  
grand nombre d'autres traits, aussi  
pensés & aussi bien écrits, s'il en  
étoit besoin, pour faire connoître le  
mérite littéraire de M. Vicq-d'Azir,  
mais nous devons nous empresser de  
passer aux observations contenues  
dans l'histoire.

Elles sont divisées par ordre de  
matières ; la Météorologie offre un  
Mémoire dans lequel le Père Cotte  
a réuni les résultats d'un grand nom-  
bre d'observations envoyées à la So-  
ciété. Les rapports que ce Physi-  
cien a trouvés entre les phénomènes  
météorologiques promettent des vé-  
rités très-importantes & bien pro-  
pres à encourager les Physiciens qui  
se livrent à ce travail.

L'article Topographie contient des  
détails très-intéressans sur les mon-  
tagnes des Vôges communiqués par  
M. Didlot, Chirurgien à Remiré-  
mont, leur situation, la nature de

leurs productions, les villes & villages qui y sont répandus, les eaux minérales qu'elles fournissent en abondance, l'air, les eaux, la santé, le tempéramment de leurs habitans; les maladies auxquels ils sont sujets, sont traités successivement, & avec soin dans ce bon Mémoire.

On lit dans l'article suivant la description de deux maladies épidémiques qui n'ont rien de particulier.

Le quatrième, destiné aux épizooties, renferme des conseils utiles sur les moyens de guérir & de préserver les animaux des maladies qui les attaquent; on y trouve des détails intéressans sur la *pommelée* ou enflure à la tête, qui n'est qu'une inflammation dans l'extérieur de cette région, & qu'on guérit par la saignée à la jugulaire, la décoction d'orge mûrie, par les frictions des naseaux avec du vin chaud dans lequel on a fait infuser de l'ail & fondre du sel; 2.<sup>o</sup> sur la maladie nommée le *terron*; c'est une paralysie des extrémités post-

érievres occasionnée par une humeur  
 qu'il faut détourner à l'aide du sé-  
 ton au fanon, ou au bas des cuisses,  
 & des purgatifs composés avec un  
 gros de jalap & d'agaric en poudre:  
 3°. sur les *tannes* qui attaquent au  
 printemps les jeunes animaux; ce sont  
 des tumeurs sur le dos qui s'enflam-  
 ment, mûrissent & laissent couler une  
 matière blanche & visqueuse. Les  
 Commissaires de la Société ont pensé  
 que ces tumeurs étoient produites  
 par la piquûre de quelque insecte.  
 Ces trois maladies sont communes  
 en Poitou: 4°. sur les avantages que  
 l'inoculation de la maladie épizoo-  
 tique pourroit procurer aux Provin-  
 ces méridionales; dans le tems où  
 cette cruelle maladie y exerce ses  
 ravages. Cet objet important y est  
 traité par M. Vicq-d'Azir, avec tout  
 le soin qu'il mérite. Après avoir  
 exposé les expériences faites en Hol-  
 lande, en Allemagne & en Angle-  
 terre, sur cet objet, il conclut en  
 appliquant leur résultat à la France,

que l'inoculation seroit plus nuisible qu'utile, puisqu'il est prouvé qu'elle ne réussit bien que dans les pays où l'épizootie est ancienne; puisqu'elle propage la contagion, puisqu'enfin le cas où elle est la plus avantageuse, c'est à dire, lorsqu'on la pratique sur de jeunes veaux nés de vaches guéries de l'épizootie, ne se rencontre jamais en France.

Comme les maladies épizootiques sont en général très-peu connues, & qu'il est important de les bien connoître, nous avons cru devoir insister sur cet objet; nous passerons un peu plus rapidement sur les observations générales de pratique qui font le sujet du cinquième article; nous n'en citerons que quelques-unes des plus frappantes par leur singularité & par leur rareté.

M. Lorry a vu un rétrécissement de l'estomac qui partageoit ce viscère en deux poches & qui avoit causé de la tristesse, une constipation opiniâtre, une évacuation de matières sèches

têches & dures au lieu d'excrémens, in écoulement blanc par la matrice, in appétit singulier & une gêne affeueuse après avoir mangé; le maisme, des coliques vives accompagnées de gonflement considérable dans le ventre & suivies de trois ou quatre selles d'une matière noire, soisseuse & luisante; il n'y eut ni fièvre ni vomissement pendant le cours de la maladie. M. Lorry a joint à cette observation deux remarques importantes; l'une, que les constrictions nerveuses n'ont pas été assez bien décrites par les Auteurs; l'autre, que les personnes sujettes aux maux de nerfs, ne sont que très peu soumises à la régularité de la fièvre.

M. Mahon, Médecin à Chartres, donne la description de deux maladies analogues à l'angine polypéuse des enfans appelée *croups* par les Anglois; le râlement, l'oppression, la toux convulsive, suivie de l'expectoration de lambeaux membraneux, en sont les symptômes caractéristi-

ques ; les béchiques incisifs , les laignées , les adoucissans , n'ont point eu de succès. La vapeur du vinaigre , recommandée par le Docteur Brookes , anglois , n'a pas mieux réussi. L'ouverture des cadavres a fait voir la trachée artère enduite d'une matière muqueuse qui , par son dessèchement avoit formé une membrane continue jusqu'aux dernières divisions de ce canal ; le poumon coupé laissoit suinter une humeur de même nature. Cette maladie , qui paroît être une sorte de purulence sans inflammation préliminaire , est d'autant plus dangereuse , qu'elle ne se manifeste point par des symptômes allarmans & qu'elle conduit les enfans au tombeau sans faire connoître tout le péril dont elle est accompagnée.

M. Carrère a décrit l'état du cadavre d'une femme morte après des coliques & des vomissemens de longue durée , l'œsophage étoit squirrheux ainsi que l'orifice supérieur de





l'estomac, & les intestins grêles. L'Auteur donne pour signe pathognomonique du squirrhe de l'œsophage le vomissement des matières, dans l'instant même où le malade les avale, parce qu'elles ne peuvent parvenir jusqu'à l'estomac. M. Helian, Médecin à Metz, confirme ce diagnostic par une observation d'un squirrhe placé entre les membranes de l'œsophage dont il rétrécissoit la cavité; le malade rejettoit les alimens avant qu'ils fussent arrivés dans l'estomac, les intestins grêles étoient rétrécis comme dans le premier cas; tous les viscères étoient singulièrement diminués.

M. Van-Vœnsel, Médecin des Cadets nobles à Petersbourg, a fait des expériences neuves sur l'inoculation de la petite vérole. Il s'est assuré sur soixante-dix malades, que le calomélas sublimé sept fois, pris à très petite dose jusqu'à l'éruption, rend cette maladie très-bénigne. Le pus destiné à l'inoculation, mêlé au

76 *Journal des Sçavans*,  
calomélas *sublimé sept fois*, ou trempé  
dans une dissolution de ce sel ou  
imprégné de la vapeur du mercure,  
ou enfin exposé à un froid de dix  
degrés du thermomètre de Réaumur,  
n'a point donné la petite vérole &  
n'a produit aucun effet, tandis que  
le même pus, sans mélange, a com-  
munié cette maladie; ce fait, s'il  
est confirmé par d'autres tentatives,  
assurera le soupçon de Boerhaave,  
qui espéroit qu'on pourroit trouver  
l'antidote du virus variolique dans  
les mercuriaux.

Nous n'offrirons, parmi les obser-  
vations contenues dans l'article Chi-  
rurgie, que la suivante, à cause de  
la plus grande utilité dont elle peut  
être. Deux hommes de l'art; l'un,  
M. de la Perche fils, Médecin à  
Tonneins en Guienne; l'autre, M.  
de S. Julien, Membre du Collège  
de Chirurgie, à Paris, ont imaginé  
à-peu-près, à la même époque, le  
même moyen pour évacuer le sang  
grumelé épanché dans la vessie. Plus

sieurs Auteurs avoient proposé, lorsque la sonde est inutile de faire la ponction au perinée & même la section de la vessie, comme pour l'opération de la taille. Messieurs de la Perche & de S. Julien se sont servis, avec beaucoup de succès, d'une seringue adaptée à une algalie avec laquelle ils ont aspiré le sang contenu dans la vessie. Ce moyen ingénieux a déjà sauvé la vie à trois malades. Il y a tout lieu d'espérer qu'étant connu il la sauvera à bien d'autres.

Tels sont les faits les plus frappans que nous avons cru devoir extraire de l'histoire de la Société Royale de Médecine; nous passerions de beaucoup les bornes d'un extrait, si nous voulions présenter une partie des observations utiles, consignées dans les autres articles de cette histoire; ce n'est qu'à regret que nous ne pouvons qu'indiquer ici, des recherches anatomiques de M. Vicq, sur les glandes de la vésicule du fiel, sur la membrane pupillaire

78 *Journal des Sçavans,*

du fœtus, & sur le nouveau procédé donné par feu M. Bucquet, pour la préparation de la pierre à cautère. les travaux de M. de Laffone le fils sur le sel essentiel de tamarins, qui a trouvé analogue à la crème de tartre; les observations sur la vertu antiseptique & fébrifuge de la racine de *colombo*, par M. Bertrand de la Gresse, Médecin à Caylus; sur celle du *muscus pyxioides* dans la coque luche, par M. Van - Voensel; de l'extrait de laitue sauvage, comme calmant, par M. Durande, Médecin à Dijon, &c.

Les Mémoires qui forment la plus grande partie du volume de la Société, sont disposés par ordre de matières comme les Observations contenues dans l'Histoire. Les maladies épidémiques qui sont un des objets principaux dont la Société s'occupe, tiennent le premier rang. On y lit un Mémoire de M. Lorry sur la constitution épidémique de Paris pour l'année 1777; il intéresse

autant par l'importance du sujet que par la manière précise & méthodique dont les faits y sont présentés. L'Auteur y fait mention de deux maladies qui n'ont point été décrites; l'une est une espèce de fièvre rouge très-dangereuse; l'autre est une éruption de très-petits boutons cristallins qui se complique avec celle de la petite vérole, qui a ses accidens marqués, & que les Praticiens n'ont pas remarquée jusqu'à présent, ou qu'ils ont vraisemblablement confondue avec la miliaire.

M. Geoffroi a aussi fourni des détails exacts & bien faits sur la constitution des années 1777 & 1778; sa manière est un peu différente de celle de M. Lorry. Ce dernier décrit la constitution de l'air pendant une saison entière avant d'en tracer les maladies. M. Geoffroi présente l'état de l'atmosphère & des maladies mois par mois. Chacune de ces méthodes a ses avantages. Celle de M. Lorry présente un ensemble, une masse de

faits qui offrent des résultats précieux. Celle de M. Geoffroy fait suivre exactement, & pour ainsi dire pas à pas la marche des épidémies. Sa description détaillée s'étend jusques sur les remèdes qui lui ont réussi, sur ceux qui n'ont produit que peu d'effet ou qui ont été nuisibles, & forme une suite de leçons pour les jeunes Médecins. M. Geoffroi a aussi observé une maladie particulière, une espèce de *zona* qui n'attaque qu'un côté du corps, & dont il a décrit les symptômes & la curation pages 27 & suivantes. Les Réflexions de M. Coquereau sur les maux de tête périodiques qui ont régné à Paris à la fin d'Avril & au commencement de Mai 1778, sont très-judicieuses. Il regarde ces douleurs comme de vraies fièvres intermittentes locales, en observant qu'elles en ont tous les caractères. Comme la périodicité en double tierce, le froid, la chaleur, la moiteur; la guérison de ces douleurs par le quinquina

confirme encore son opinion, il ajoute que ces espèces de fièvres locales ne s'observent qu'au printems, parce que leur *localité* est due, suivant lui, à l'effervescence & à la raréfaction des humeurs occasionnées par cette saison, & plus fortes à la tête que partout ailleurs; son Mémoire contient l'histoire de quatre malades attaqués de cette maladie & celle de leur cure.

M. l'Abbé Telsier a donné la description d'une maladie inflammatoire & putride qui a régné à Hardivilliers en Mai 1773. Il l'a caractérisée par le nom de *suette des Picards*, nom qui paroît très-bien lui convenir d'après la sueur qui en est un des principaux symptômes; cette fièvre n'est pas, à beaucoup près, aussi dangereuse que le *sudor anglicus*, qui est une maladie pestilentielle. Les malades qui en sont attaqués ont la poitrine douloureuse & gênée comme dans toutes les maladies éruptives. Ils suent dès les pre-

miers jours, surtout sur le sterr  
 Les antiphlogistiques & les ant  
 tiques ont si bien réussi à M. l'A  
 Tessier, que sur 24 malades il n  
 perdu qu'un, dont il croit n  
 devoir attribuer la mort à une  
 prudence qu'on a commise à  
 égard. Les bons Médecins savent  
 bien l'état de l'ame influe sur le  
 des malades; aussi est-ce avec gra  
 raison que M. l'Abbé Tessier  
 commande, comme une chose  
 sentielle de prendre soin des er  
 des peres & meres de famille n  
 des, & de les tranquilliser sur  
 objet qui les inquiette beaucoup.

Le Mémoire qui termine ce  
 mier article sur les épidémies  
 tient l'histoire d'une fièvre pu  
 maligne & pétéchiale qui ravage  
 puis plusieurs années la ville de  
 Josselin en Bretagne, & qui y a  
 apportée en 1758 par des prison  
 anglois transportés de Dinan  
 le château de Josselin. Cette fie  
 qui est la même que celle dont



*Janvier 1781.* 83

igle a fait un tableau si exact  
s son Ouvrage sur les maladies  
armées , a été bien observée &  
imment décrite par M. Robin de  
iavalle, Auteur du Mémoire dont  
is parlons. On y trouve d'excel-  
es remarques sur l'usage de la sai-  
e , des différens antiseptiques &  
vésicatoires dans cette maladie.  
Deux très-bons Mémoires, l'un  
la ville de Marseille & sur ses  
rons , par M. Raymond ; l'au-  
, sur les maladies qui règnent  
s le Champfano, vallée située  
is les montagnes du Dauphiné ,  
M. Villao , composent le second  
cle destiné à la Topographie.  
s Mémoires n'étant pas suscep-  
s d'extrait , nous nous contente-  
is d'inviter les Médecins à les lire ;  
peuvent les regarder comme de  
is modèles en ce genre , surtout  
ui de M. Raymond qui pourroit à  
seul faire un Ouvrage complet.  
L'article le plus étendu des Mé-  
ures dont nous offrons ici l'ana-

84 *Journal des Sçavan*

lyse, est, sans contredit, regarde la Médecine-Prat y trouve un travail de M. l'action de quelques méd & en particulier sur celle de suivi avec toute la sagacité la pénétration que l'on ce puis long-tems dans son A savant Médecin y examine divers que l'opium produit assoupissante, son action ce sa propriété émétique. Les ches multipliés qu'il a fait important médicament; les sances immenses qu'il a pu tout ce qui a été écrit sur rendent son Mémoire aussi qu'important. Son but étoit & de rendre en même-simple l'action des narcotiques les combiner avec les purgatives les apéritifs, afin de modérer ces médicamens, d'enlever sa qualité virulente. On l plus grand intérêt le détail cédés ingénieux dont il

pour parvenir à son but, soit en faisant subir une longue fermentation à ce médicament & en tirant ensuite de la distillation une eau qui calme promptement & qui ne produit point les spasmes dont l'usage des autres préparations d'opium est quelquefois suivi, soit en le combinant avec plusieurs autres substances dans lesquelles il a découvert la propriété d'en modérer l'énergie ou d'en modifier l'action. On ne suivra pas avec moins de satisfaction les vues neuves & profondes répandues dans ce Mémoire. Il est un de ceux que tout Médecin, qui aime sa profession, ne peut s'empêcher de lire & d'étudier.

M. Mauduit expose dans un Mémoire, ou plutôt dans un Traité très détaillé, les effets du traitement électrique administré à quatre-vingt-deux malades. Observateur sage & réservé, il ne fait qu'exposer ce qu'il a vu; il ne tire aucune conclusion; c'est, dit-il, aux Médecins à pro-

noncer. Il seroit bien à desirer que tous ceux qui suivent l'action de remèdes eussent la même bonne fo & le même désintéressement. Les maladies auxquelles l'électricité a été utile, sont la paralysie accompagnée de relâchement des fibres le rhumatisme goutteux, la surdité les épanchemens laiteux & la suppression des règles; celles dans lesquelles elle n'a eu que peu ou point de succès, sont l'engourdissement & les gouttes sereines. Il est cependant nécessaire d'ajouter que M. Mauduit a eu beaucoup plus de paralytiques à traiter que de personnes attaquées des autres maladies; que comme dans celles où l'électricité n'a point réussi les malades se sont retirés trop tôt, on ne peut encore rien conclure de son peu de succès dans ces affections.

Dans un second Mémoire sur l'électricité médicale, beaucoup moins long mais tout aussi important que le premier, M. Mauduit recherché

*Janvier 1781.* 87

re d'agir du fluide électri-  
économie animale , & la  
médicamens à laquelle on  
apporter. L'électricité ac-  
pulsations du pouls; elle  
transpiration , la sueur , la  
l'excrétion d'urines trou-  
le du ventre ; elle déplace  
rs , expose les malades aux  
i , rappelle les évacuations  
supprimées , augmente la  
de pus que fournissent les  
es & les cautères. M. Mau-  
d'après cela , qu'elle doit  
gée parmi les apéritifs ;  
nd & déplace les humeurs ;  
âge , en conséquence , n'est  
inconvenient & exige beau-  
précautions ; ses effets ex-  
ont de faire entrer les mus-  
onvulsion , de laisser sur la  
ns les endroits d'où on a  
incelles , des taches ou des  
semblables à celles que  
e les orries , de causer une  
vive & brûlante dans le

lieu d'où les étincelles parti  
désignent tous une action stim  
incisive , pénétrante , & bier  
ble d'atténuer les humeurs vi  
ses , surtout par les secousses  
font éprouver aux organes d  
vement. L'action du fluide éle  
une fois bien connue , son  
bien démontrée , il étoit né  
de fixer la manière de l'em  
aussi M. Mauduit donne-t'  
son Mémoire des préceptes  
objet , ainsi que sur les r  
auxiliaires destinés la plupart  
rifer les crises que l'électri  
termine , comme les diaphor  
les purgatifs & les cautères  
pour compléter ce travail ,  
duit le termine par indiqu  
où l'on peut assurer que r  
sera utile , & ceux dans le  
peut être certain qu'il n  
bien que les signes qui an  
que son administration  
duire.

Nous indiquerons , en

Extrait, 1°. la suite des recherches de L. Andry sur la Rage. On y trouve une quantité très-considérable de belles observations : 2°. un Mémoire sage-ment rédigé, & d'une très grande utilité sur le régime convenable aux troupeaux, dans lequel M. d'Armenton annonce le danger qui résulte des herbes succulentes prises en trop grande quantité par les moutons, détermine la quantité respective d'herbe fraîche ou de foin sec, & surtout de boisson nécessaire pour ces animaux : 3°. la description d'une méthode nouvelle de faire à taille latérale de chénevis, par M. Vicq. Elle consiste à employer un instrument allongé plus sûr, plus commode que celui de M. Moreau, & qui rend l'opération beaucoup plus facile & beaucoup plus sûre : 4°. Un Mémoire de M. l'Abbé Tessier, dans lequel sont consignés les expériences sur les effets du seigle ergoté. Leurs résultats indiquent que cette substance répugne aux oi-

seaux & aux quadrupè  
qu'on les oblige par  
force à en manger,  
& meurent attaqués  
de cele aux extrémités ;  
dents sont en tout poin  
ceux qu'on a observés  
dans de la Sologne &  
nois. L'on peut en co  
hommes ont péri par  
gor mêlé en assez g  
dans leur pain ; que  
& Parmentier n'ont  
d'animaux par l'usag  
c'est qu'ils ne l'ont po  
long-tems & en assez  
tité.

5°. Enfin le Même  
porté le Prix proposé  
sur l'Epizootie, par M  
teur animé du zèle de  
observé, pendant un  
d'années, tout ce q  
cette cruelle maladie  
est d'une longue c  
offre dans son travail



n l'épizootie, la regarde comme perte des bestiaux ; il en suit la marche depuis le milieu de ce siècle qu'à sa dernière époque ; prouve que c'est la contagion la plus rapide et la propage, que l'air suffit pour communiquer, & que l'art n'a été encore assez heureux pour lui porter un remède propre à la combattre.

Tels sont les différens objets connus dans les Mémoires de la Société Royale de Médecine. Nous aurons rempli le but que nous nous proposons, si, malgré le peu d'étendue et nous avons été forcés de donner cet extrait, nous pouvons nous flatter d'avoir fait connoître l'importance des travaux auxquels cette Compagnie se livre, & les avantages que la France peut s'en promettre pour la conservation des hommes & des animaux, qui font, comme partout ailleurs, la principale richesse.

[ *Extrait de M. Macquer.* ]

*SECOND Mémoire sur un nouveau  
Système d'Harmonie applicable  
l'état actuel de la Musique [1]  
Par M. Vandermonde, de l'Académie  
Royale des Sciences.*

**L**E Mémoire, dont celui ci doit être la suite, a été lu dans l'Assemblée publique du mois de No

[1] Ce Mémoire a été lu dans l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences du 15 Novembre 1780. L'Auteur qui fait avec combien de raison la Publicité des Ouvrages faits sur les Arts par Amateurs, ne voulant publier le sien sur un nouveau système que sous la garantie d'un Musicien célèbre qui consente à être nommé peut encore être arrêté dans cette publication par des contretiens pareils à ceux qu'il a parlé dans son Mémoire. En attendant pour suppléer aux détails de cet Ouvrage du moins auprès des personnes qui comprennent l'Harmonie & sont capables d'an

bre 1778, & imprimé dans le Journal des Sçavans du mois de Décembre suivant. Pour ne pas abuser l'attention d'un auditoire éclairé, & nombreux, j'y avois réduit les principes fondamentaux du système il s'agissoit d'exposer en aussi peu de mots qu'il m'avoit été possible.

En livrant à l'impression, mon objet étoit de me procurer des occasions de m'instruire par la discussion des difficultés qui pourroient m'être proposées, & d'annoncer un Ouvrage plus détaillé que j'avois dessein de faire.

Les principes de l'Harmonie sont perdus dans le chaos. La Physique & les mathématiques, & le calcul, ont sans doute contribué à l'établissement de la Musique moderne ; mais combien n'a-t-elle pas dû changer depuis le tems qu'il n'y avoit que sept touches au

clavier, il a choisi quelques exemples notés qui seront insérés avec leur explication dans les prochains volumes du Journal.

clavier, dans l'étendue d'une octave ? Le plan, adopté dans cette première époque, étoit si peu naturel & si incomplet, que bientôt l'Oreille & le Goût, forcèrent les Musiciens, à s'en écarter, & à établir sensiblement un nouvel ordre de choses. Le résultat de ce concours unanime, est bon sans doute, puisqu'il remplit l'objet de satisfaire l'oreille ; mais il n'a certainement aujourd'hui rien de commun avec le calcul des vibrations du corps sonore.

Cette vérité, qui a été sentie par tous les Musiciens, les a dégoûtés de la théorie. Cependant il faut des règles : sans elles, on ne fait jamais bien, qu'à-peu-près ; & ceux même qui croient le moins à celles qui se sont établies, en ont qu'ils se sont fait. Les Mathématiques peuvent encore être utiles en cette matière, pour apprendre à être conséquent, à connoître ce qui mérite le nom de lois, & à substituer des forces

aiment générales, à des préceptes particuliers & incohérens.

La refonte générale du système de musique est devenue impossible depuis long-tems, & l'obstacle qui est le plus opposé à la refonte du système des règles est qu'on a toujours voulu tenir à l'ancien plan. C'est de l'observation seule des Ouvrages des grands Maîtres que les règles doivent être déduites. Mais l'Observateur, à moins d'être lui-même un Musicien célèbre, aura besoin d'un grand-père parmi cette classe pour inspirer quelque confiance : aussi, me puis-je gardé de rien publier, si M. Philidor n'eut consenti dans le cas à m'en servir. Ses occupations multipliées me privèrent, dans la suite, des conseils que j'attendois de lui sur les détails de l'Ouvrage que je méditois. Je ne tardai pas moi-même à être entièrement détourné de cet objet par mes propres occupations, & j'avois été plus d'un an sans y penser en aucune manière, lorsque

96 *Journal des S*  
mon attention a été  
livre qui a paru de  
Paris, sur la Musiqu  
ou la bonté de s'oc  
En reprenant cette  
quelques pas de plus  
fait; & l'occasion e  
Piccini s'étant prés  
de ce célèbre Comp  
firma que ces recher  
être utiles. Je me dét  
séquence à profiter d  
res de son loisir à la  
voulut bien me fact  
cueilli avec soin, e  
rences, son avis sur  
jets que je dois expo

Le jugement d'un  
tre peut être d'une  
pour exciter l'attenti  
seurs, qu'il doit m'é  
citer dans les termes  
lui-même. Il a trouv

[1] *Essai sur la Mu*  
in-4°.

ègles, qui renferment le système dont il est ici question, étoient dérivées de principes très-vrais, & qu'elles seroient d'un usage plus général, & incomparablement plus facile que toutes celles qu'on a enseignées jusqu'à présent dans les Ecoles.

IL Y A deux écueils opposés à éviter en proposant un système d'harmonie; l'un, de désapprouver des choses qui se pratiquent constamment & avec succès, sous toutes sortes de formes; l'autre, d'étendre les règles jusqu'à des cas impraticables, ou qui ne peuvent se pratiquer qu'avec des précautions particulières.

Il faut convenir qu'il y a des fautes heureuses, parce qu'elles sont habilement déguisées. Les Maîtres qui les auront faites, peuvent n'avoir conscience de tous, ou l'esprit de s'en appercevoir, ou la bonne foi d'en convenir; mais on a un moyen de les découvrir de ce qui est bon en soi-même. C'est lorsqu'en réduisant le son à des notes tenues, en rallentis-

Janvier. E

font le mouvement , & faisant ex-  
cuter par des voix justes qui soutien-  
nent bien le son & lui donnent tou-  
tes un égal degré de force, le mau-  
vais effet devient sensible. Ce sont  
ces fautes habilement déguilées qu'  
faut appeller *licences* : elles peuvent  
servir à des effets particuliers , ma-  
elles doivent échapper aux règles.

Tel est le point de vue où il faut  
se placer pour juger celles qui sont  
admisses & celles qu'on peut pro-  
poser.

ENTRAITANT ici des prin-  
cipes de l'Harmonie ou des règles  
élémentaires du contrepoint simple  
je ne me dissimule pas que l'obliga-  
tion d'en dire assez pour ceux à qui  
la langue des Musiciens est fami-  
lière, m'impose la nécessité d'en  
dire trop pour ceux qui n'y sont pas  
versés. Mais la partie du Public qui  
assiste à nos assemblées est, ou in-  
trouée dans les élémens de toutes les  
sciences qui peuvent en être l'objet  
ou résolue à se contenter de résul-



tats généraux sur certaines matières : j'osera donc compter sur son indulgence.

Je n'avois parlé dans mon premier Mémoire que de la succession des accords ; je dois y ajouter dans celui-ci ce qui concerne l'arrangement des Parties , mais je reprendrai en peu de mots , ceux des principes du premier Mémoire qui me deviennent nécessaires.

IL N'Y A point d'endroits dans un morceau d'Harmonie , où l'Auteur ne doive répondre à ces deux questions : Dans quel Ton & quel Mode êtes-vous ? Quelle est la note du Ton que vous prenez pour la *Basè d'Harmonie* ?

Le fondement principal du système que je propose , est que la Basè d'Harmonie est toujours , ou la note même du Ton , ou la Quinte de ce Ton.

Pour accumuler les autorités dans une matière où elles sont nécessaires , je ne puis m'empêcher de dire , avant

d'aller plus loin, que M. Gluck, que j'aurois désiré consulter, & dont les occupations & les absences ne m'ont permis de jouir qu'une heure, il y aura bientôt deux ans, regarde ce principe comme certain. J'ajouterai que je n'ai jamais trouvé dans ses Ouvrages d'exception formelle à mes règles. [1] En prenant pour garans sur ce point, MM. Philidor, Gluck & Piccini, on conviendra que j'ai rassemblé les autorités du plus grand poids en France, en Allemagne & en Italie.

Pour qu'on entende ce principe, il faut que je répète ici la définition du mot Base d'Harmonie. Toute note qu'il faut nécessairement cesser de chanter pour arriver au repos, est une note dissonante, & la Base d'Harmonie est une note dont, ni l'unisson, ni la tierce majeure ou

[1] Je ne crois pas devoir parler de quelques licences très-rares qu'autorisoit la situation des personnages.

mineure, ni la quinte juste, ni leurs octaves, ne sont des notes dissonantes.

Il suit de-là que toute note qui est la quarte ou la sixte de la Base d'Harmonie, est une note dissonante quoique les intervalles de quarte juste & de sixte majeure ou mineure, soient des intervalles consonans.

Il suit encore que, si la note de basse est la Base même d'Harmonie, on peut toujours parvenir immédiatement au repos sur cette note, sans la quitter.

Un autre conséquence est que si, par exemple, on fait entendre à la basse la note du Ton, sous un accord dont la quinte de ce Ton seroit sans cela la Base d'Harmonie, c'est alors la note du Ton qui le devient; puisqu'on ne peut plus dans ce cas arriver au repos sur la quinte qu'après un repos sur un autre note.

Il faut observer, à ce sujet, qu'aucun Musicien ne dira qu'une note peut *tenir*, & être prise alternative-

ment pour dissonante & pour consonante ; ce seroit détruire toute l'Harmonie : & cependant, les règles, dans leur état actuel, permettent, sur une tenue de basse, de traiter, dans les parties supérieures, les octaves de cette note tenue, alternativement comme dissonantes & comme consonantes autant de fois que l'on veut. C'est ce qui a autorisé Rameau à introduire dans son système les notes qu'il appelle *de supposition*, & qui mériteroient bien ce nom en effet si elles pouvoient avoir l'usage qu'il leur donne. S'il étoit réellement permis d'user de cette liberté, il faudroit convenir qu'une tenue de basse n'est que du bruit ; & l'on devroit soutenir que les deux *bourdons* d'une vièle, forment un bon accompagnement pour tout air qui commence & finit dans le Ton du plus grave des deux. Il me paroît superflu de dire ici que M. Piccini assure n'avoir jamais usé de cette permission, & que son oreille a toujours refusé

de s'y prêter ; car je ne puis pas imaginer qu'aucun Musicien puisse être tenté aujourd'hui d'en faire usage. L'abus ne subsiste plus que dans la bouche de quelques Théoriciens : il n'a plus lieu dans les partitions ; ou du moins, on ne l'y trouvera qu'en apparence. Ceci mérite explication.

POUR AVOIR une idée juste de notre Musique, il ne faut pas perdre de vue un principe très-élémentaire, mais qui a été fort embrouillé par les Théoriciens ; c'est qu'il n'y a que sept notes dans chaque Mode, quoiqu'il y ait douze touches au clavier du clavecin dans l'étendue d'une octave, c'est-à-dire, qu'on ne considère jamais ces douze touches que sept à sept, suivant un nombre déterminé de combinaisons. Le Mode est une de ces combinaisons déterminées : c'est la manière dont doivent être affectés, ou non, de diezes ou de bémols les sept noms des degrés de l'échelle ou de la gamme d'un certain Ton.

Dans le Mode appelé mineur on est convenu de tems immémoriaux que la sixte du Ton peut être mineure ou majeure : comme elle ne peut pas être l'un & l'autre à-la-fois on a distingué ce dernier cas par le nom de Mode mineur en mode mineur. On convient maintenant que la quarte du Ton y peut être justement superflue; il faut donc nécessairement une nouvelle distinction. Je n'avois parlé dans mon premier ouvrage que du cas où, la quarte du Ton étant superflue, la sixte est mineure, parce que c'est celui de la pratique de l'accord appelé *de superflue* démontre la nécessité; j'ai toujours admis que la sixte du Ton peut y être majeure; & cette nouvelle subdivision, que je n'ai pas énoncé alors, fournit une cinquième espèce de Mode Mineur à ajouter aux quatre dont j'ai parlé.

Pour ne pas prendre une fautive de ces divisions, il faut se souvenir que c'est sans doute le A

Mineur *proprement dit*, qui est censé régner toutes les fois que l'on n'emploie pas les cordes particulières aux autres espèces; & quoique, par exemple, la manière dont on arme la clé suppose mineure la septième du Ton, l'oreille la suppose toujours majeure, partout où elle ne trouve pas d'indice suffisant du contraire.

En admettant ces cinq espèces de Mode Mineur & une seule espèce de Mode Majeur, M. Piccini est d'avis qu'on a de quoi fournir à l'explication de tout ce qui se pratique de bon dans la Musique la plus nouvelle. Cependant, il n'est pas rare de trouver, par exemple, des quintes, des neuvièmes & même des octaves superflues sur la vraie Base d'Harmonie; & les Modes dont je viens de parler, n'offrent rien de pareil.

Si cela ne se pratiquoit que pour ces petites notes passagères, qui ne servent qu'à *articuler* le chant, on pourroit n'en tenir aucun compte; mais cela s'écrit sur des notes qui

durent un tems entier de la mesure ou davantage, & qu'il est par conséquent ridicule de compter pour rien dans l'Harmonie.

Dira-t-on qu'il est permis d'employer dans un Mode, des notes qui ne font pas partie de ce Mode? Ce seroient des paroles dépourvues de sens. Il faut donc convenir que les notes en question ne sont que des notes régulières déguisées, & qui peuvent quelquefois l'être avec raison pour faciliter l'exécution. Ainsi, les neuvièmes ou secondes superflues dont je viens de parler, & que je prendrai pour exemple, ne sont que des tierces mineures déguisées. En les employant pour passer à la tierce majeure, on change momentanément de Mode pour rendre la vraie cadence plus sensible. Si on objecte que cette neuvième est quelquefois accompagnée de la tierce majeure, on peut répondre avec M. Piccini que c'est une licence dont il ne fait point usage, & que l'effet



de cet accompagnement exécuté par des voix, comme je l'ai dit plus haut, seroit très-mauvais.

Pour confirmer cette remarque, il faut observer que ces notes ainsi déguisées ne peuvent faire un bon effet que lorsque la marche des Parties employée par l'Auteur est également bonne à pratiquer, si l'on vient à restituer les noms véritables.

Il y a encore une autre source d'erreur : c'est la fausse application des règles relatives à la préparation des dissonances. La Préparation n'a point d'autre objet que de rendre l'intonation facile à ceux qui chantent en Partie, comme à trois ou à quatre. Ses règles sont donc appropriées à des circonstances particulières ; elles n'ont qu'un rapport indirect à l'objet de l'Harmonie, qui est le plaisir de l'oreille, & ne sont pas, à proprement parler, du ressort de cette science. En général, toutes les fois que le Ton & le lieu du Ton seront clairs pour le chanteur,

a note n'aura pas besoin de préparation. Il y a beaucoup de moyens de satisfaire à cette condition : les tenues de basse sont un de ces moyens, & elles permettent des choses qu'on ne pratiqueroit pas sans elles.

**TELLES SONT** les deux considérations nécessaires pour expliquer les irrégularités apparentes dont je parlois ci-dessus ; & on peut regarder comme certain que toute note qui a été entendue comme dissonante, doit cesser d'être chantée, elle & ses octaves, avant de pouvoir être employée comme consonante.

Il y a plus : je dis que routes les fois que l'Auteur a employé une note dissonante sur la Base d'Harmonie, il faut, en expliquant le passage, procéder comme s'il avoit employé routes celles qui la précèdent dans l'ordre suivant : septième, neuvième ou seconde, quarte, & sixte ; & que s'il a supprimé la Base d'Harmonie même, il faut aussi la restituer dans l'explication.

Voilà ce que suppose, comme je l'ai dit dans mon précédent Mémoire, la loi que j'y ai donnée sous le nom de Loi générale de l'Harmonie. Cette loi doit toujours se vérifier de proche en proche dans tout le cours d'un morceau de Musique ; & en voici l'énoncé en d'autres termes :

LOI GÉNÉRALE SUR LA SUCCESSION  
DES ACCORDS.

*Si la Base d'Harmonie des deux Accords est la même, tout est permis, si ce n'est d'altérer à-la-fois deux notes, dont l'une ne seroit pas ou tierce ou quinte juste de l'autre. Si la Base d'Harmonie est différente, toutes les notes du premier des deux Accords, supposé complet, doivent appartenir à la gamme où le second se trouve placé ; & aucune note dissonante de ce premier ne doit faire partie d'un Accord parfait sur la Base d'Harmonie du second.*

En disant, dans la première de cette Loi, que tout est je crois superflu d'ajouter que le goût s'oppose à ce qu'on accorde les dissonances, & qu'il ne faut avoir de talent qu'à les bien concevoir. Pour concevoir que la basse partie satisfait à tous les éléments de Base d'Harmonie que l'on pratique, il faut faire attention que, pendant la durée de ce qui est écrit sur la Partition d'un seul accord, la Base d'Harmonie peut changer conformément à ce qui est écrit, & devenir commune entre ceux qui se trouvent. Il s'agissoit d'expliquer la succession. Il faut remarquer de plus que les transitions *enharmoniques* sur un changement de nom dans plusieurs des notes au moment qu'on passe d'un accord à l'autre. **TOUT CELA POSÉ**, il est d'énoncer en peu de mots les principes qui regardent l'arrangement de chacune des Parties.

## LOI GÉNÉRALE SUR L'ARRANGEMENT DES PARTIES.

Il ne faut considérer pour cet arrangement que la Base d'Harmonie du *Second* des deux Accords consécutifs : il faut la supposer commune aux deux , parce qu'elle l'est en effet , ou qu'elle peut toujours l'être. *Alors toute note du premier Accord qui se trouvera dissonante sur cette Base d'Harmonie , doit , ou tenir , ou passer chromatiquement sur une note de même nom , ou aller diatoniquement sur une note consonante , en observant , lorsqu'il y a deux routes , que le repos absolu exige qu'on descende.*

Il faut ajouter qu'il est toujours permis de parcourir les différentes notes d'un même accord ; celles qui se suivroient par ce moyen , fussent-elles dissonantes l'une & l'autre sur la Base d'Harmonie commune : & qu'il n'est permis d'employer la mar-

112 *Journal des Sçavans* ,  
*che même des Bases d'Harmonie*  
*quand elles different en effet , qu*  
*lorsque celle du second accord ne peu*  
*pas être méconnue pour telle.*

C'est à ce peu de mots que se ré-  
duisent , selon moi , celles des rè-  
gles de l'Harmonie qui peuvent mé-  
riter le nom de Loix.

IL SEROIT difficile d'en déter-  
miner complètement l'étendue , sans  
entrer dans quelques généralités.

Je ne puis trouver d'autre raison  
du plaisir que nous procure l'Har-  
monie en elle-même , si ce n'est qu'en  
pratiquant des accords , on offre  
l'oreille du Musicien , à qui toutes  
les gammes sont familières , diffé-  
rens Ensembles , qui n'en sont que  
des parties , & qui lui doivent sul-  
fire pour reconnoître la gamme  
laquelle ils appartiennent. On peu  
quelquefois rendre cet exercice dil-  
ficile à l'Oreille pour réveiller son  
attention ; mais il faut bien se gar-  
der de l'égarer complètement. L

Il est faux que les dissonances soient déagréables : toutes celles qui ne laissent aucune équivoque sur le Ton & la Base d'Harmonie, sont agréables plus que le repos même. Les seules dissonances déagréables sont celles de l'issue desquelles on ne peut se former aucune idée.

Ceci nous conduira à définir ce que les Musiciens appellent du Chant. C'est, 1°. une suite de sons à l'unisson bien juste de ceux du clavecin ; c'est-à-dire, que les intervalles en doivent être *tempérés* : M. Piccini pense que si cet article n'est pas certain pour tous ceux qui parlent de Musique, il l'est du moins pour tous ceux qui s'y entendent : 2°. l'ordre de ces sons doit être tel, qu'ils inspirent à un homme dont l'oreille est formée, une basse unique, la seule qui leur convienne. Toute suite de notes dont la basse n'est pas claire, n'est pas du chant ; & on n'est Juge de notre Musique qu'à proportion de la facilité qu'on

de sentir cette basse plus ou moins distinctement.

On emploie dans l'Harmonie d'autres suites de notes qu'on peut appeler *de remplissage*, & dont la basse est ambiguë, c'est-à-dire, qui pourroient en suggérer de différentes en différentes circonstances. Mais toute suite de notes qui n'en suggéreroit naturellement aucune à l'oreille en aucun tems, n'est, en Musique, qu'un verbiage dépourvu de sens, & toujours déplacé, quoi qu'on puisse lui trouver plusieurs basses dans le loisir du cabinet.

Il n'est pas douteux que ce qui dirige l'oreille dans ce discernement, est le sentiment du Ton & de la basse d'Harmonie; sentiment qui ne peut, selon moi, lui indiquer une basse unique, que parce que toute note qui retarde un repos absolu, l'a qu'une route pour y arriver immédiatement.

Il suit de-là que pour que de la Musique soit bonne, il faut qu'on



rouve du chant d'un bout à l'autre, si ce n'est dans la Partie principale, du moins, dans quelque une des Parties.

Il s'en suit encore que la principale règle de la composition est que, dans les Parties détachées, aucun d'elles n'exige pas une basse différente de celle qu'exigeroit le d'elles correspondant d'une autre. Toutes les Parties doivent déterminer la basse écrite, ou du moins, l'admettre naturellement.

La défense de pratiquer deux quintes de suite, entre les mêmes Parties, a pour point d'autre objet que d'éviter les contradictions entr'elles; ce n'est point une loi de l'Harmonie; & l'on ne doit pas être surpris de ne rien trouver ci dessus à cet égard.

POUR achever d'éclaircir cette matière, & donner quelques aperçus sur cette basse naturelle & unique dont j'ai parlé, il faut montrer comment elle dérive toujours de la suite des Bases d'Harmonie

quoique ce soit rarement cette même.

On recommande avec raison **Compositeurs** de ne pas quitter **sujet** le Ton dans lequel ils **une fois** entrés. On est convenu **leur** accorder qu'ils n'ont pas quitte ce Ton quand ils n'en ont altéré **cordes** que par goût & en passant ce qui ne peut être qu'une façon **parler,** & n'empêche pas que le changement ne soit réel. Il y a plusieurs fois souvent il arrive qu'ils n'ont quitté les cordes du Ton, & qu'en ont changé en effet : c'est que l'altération qu'ils n'ont écrite, parce qu'ils n'ont pas usage de la note qui l'auroit reçue est suffisamment indiquée à l'oreille & que, si le chanteur vouloit faire usage de cette note, en br

Partie, il ne manqueroit pas rérer. Mais enfin, quand le cien n'a réellement pas cha

roit fournir qu'une basse mo-  
 : , puisqu'elle ne seroit jamais  
 note même de ce Ton , ou sa  
 ; & l'on n'y trouveroit rien  
 pre à déterminer le Mode em-  
 , ni à faire sentir les change-  
 de Mode qu'on peut avoir pra-  
 sans quitter ce même Ton.

au contraire, les changemens  
 ers de Ton ont été fréquens,  
 exige quelquefois l'expression  
 sions fortes, la suite des Bases  
 monie auroit trop de mouve-  
 , & détourneroit l'attention  
 érite le chant.

quelquefois on aura trouvé le  
 n de déguiser, d'une manière  
 use, la bizarrerie d'un change-  
 de modulation, & la suite des  
 d'Harmonie manifesterait cette  
 erie.

uvent enfin la note du chant  
 a Base d'Harmonie même, &  
 exigera qu'on en renforce l'ex-  
 on en la faisant doubler par la

**NOUVEAU** Commentaire sur  
*Statuts de Provence.* Par M. J.  
 Joseph Julien, Ecuyer, ar  
 Avocat au Parlement, Conse  
 en la Cour des Comptes, A  
 & Finances, & Premier Pro  
 feur Royal de Droit en l'Uni  
 versité d'Aix; 2 volumes in-4.<sup>o</sup>  
 plus de 600 pages chacun. A  
 chez Esprit David, Imprimeur  
 Roi & du Parlement. 1778.  
 Privilège du Roi.

**L**ES Statuts de Provence  
 l'Auteur de ce Commentaire  
 dans une sçavante Préface à la  
 de son Ouvrage, sont des loix  
 nos Comtes de Provence ont  
 ou de leur propre mouvement  
 sur le réquisitoire des Trois-  
 Quand la Provence fut unie  
 Couronne de France, elle fut  
 tenue dans ses loix, ses statuts,  
 coutumes, ses usages.

La Provence a toujours :

un grand attachement pour les loix Romaines. Charles III, le dernier des Comtes de Provence de la Maison d'Anjou, ayant assemblé les Etats le 8 Novembre 1430, les Trois-Etats lui représentèrent que, comme les cas obmis sont laissés à la disposition du Droit commun, il plût à Sa Majesté d'ordonner que dans tous les cas où il n'auroit point été dérogé au Droit commun par des Statuts arrêtés par les Princes ses prédécesseurs Comtes de Provence & de Forcalquier, & des terres adjacentes. *Item quia casus omissus relinquitur dispositioni Juris communis, supplicat vestræ Regiæ majestatis gentes dicti generalis Concilii trium statuum, quatenus placeat in in iis in quibus non reperitur conventum, aut alias ordinatum, sive capitulatum inter retro Principes & dictos comitatus ac terras adjacentes, seu per dictos vestros prædecessores, aliquibus Ecclesiis, Prælatiis, Ecclesiasticis ve personis, Baronibus,*

Janvier. F

122 *Journal des Savans*  
*Nobilibus, Universitatibus*  
*tibus, Villis, castris &*  
*per privilegium aut alias gra-*  
*quid non fuisse indultum,*  
*cessum, statutum vel ord-*  
*serveur dispositio Juris Con-*  
*tam in ultimis voluntatibus*  
*contractibus & Judiciis Eccle-*  
*& Sacularibus, signanter*  
*ævo indictis comitatibus & e-*  
*adjacentibus fuerit consueti-*  
*jure scripto, contrarios usus*  
*& revocando. Et le Roi p-*  
*ponse accorda la demande*  
*termes : Placet Regi & con-*  
*petitur.*

Les statuts confirmés &  
par Charles III dans cette  
blée des Trois-Etats du 1  
Novembre 1480, furent  
dans le testament de ce Pr  
10 Décembre 1481, par le  
institua les héritiers le Roi L  
& leurs successeurs, en la C  
de France. Il les pria, par  
fidei-commis, de maintenir

vence dans ses conventions, ses privilèges, ses libertés, les franchises, les usages, les coutumes, de les accepter, ratifier & confirmer, comme il avoit fait lui même avec serment, dans la dernière assemblée des Trois-Etats. *In suis pactionibus, conventionibus, privilegiis, libertatibus, franchisiis, statutis, capitulis, exemptionibus ac prerogativis; etiam & item in usibus, ritibus, moribus, stilibus, ac laudabilibus consuetudinibus, quas, quæ, & quos acceptare, ratificare, approbare & confirmare dignetur ac velit, quemadmodum idem Dominus noster Rex testator, post felices Dies æternæ recordationis Domini Regis Renati ejus immediati prædecessoris ac patris recolendi, in Concilio trium statuum dictæ patriæ Provinciæ ratificavit, approbavit, acceptavit, confirmavit, ac observare, tenere & adimplere tenerique, observari, mandari & cum effectu facere pollicitus est ac jure jurando promisit, &c.*

Et c'est ce qui fut formément à la détermination de la dernière Assemblée des Trois États d'Août 1486, par le Contrat du Roi Charles d'Octobre de la même année, dit le Contrat solennel, dit le Contrat mais mémorable, Pays & Comtés de Forcalquier, & les autres furent unies à la France *avec un préjudice à l'ancien Privilège, Libertés, Coutumes, Loix, Costumes, Statuts, avec promesse de les garder, observer & maintenir perpétuellement.*

M. Julien finit sa harangue en disant que les Statuts embrassent les matières les plus importantes ; puis que les anciens de ces Statuts ont été remplacés par de nouvelles décisions & réglemens, on desira un nouveau co



Assemblée générale des Communautés du pays de Provence lui fit l'honneur de le charger de ce soin.

Quoi que nous ne puissions pas donner un extrait de son travail, qui, sur ces matières, seroit trop superficiel, nous croyons pouvoir assurer nos Lecteurs que M. Julien s'en est acquité à la satisfaction de tous ceux qui étudieront son Ouvrage; il est profond, clair, raisonné, conforme aux Loix qu'il explique de la manière la plus simple & par conséquent la plus conforme à leur esprit; on voit qu'il est rempli de ses Auteurs, qu'il connoît & distingue les plus sçavans, qu'il possède les Loix romaines, les Ordonnances de nos Rois, & les Coutumes du Royaume. Il a soin d'indiquer tous les Auteurs qui ont traité *ex professo* avant lui chacune des matières desquelles il parle dans son Commentaire, & renvoyer à leurs traités. En un mot, son livre nous paroît essentiel à connoître & à étudier à tous les

Jurifconsultes de Paris & des autres Provinces du Royaume , parce que, quoi qu'il y ait en Provence un Parlement très-éclairé, il peut à chaque instant se trouver dans cette ville ou dans les provinces des personnes qui aient le soin de consulter avant d'entreprendre un procès , devant les Juges de Provence , des Jurifconsultes de Paris , qui , s'ils n'avoient pas, faute d'occasions fréquentes , une connoissance assez fidèle des Statuts de Provence , trouveroient , en consultant cet excellent Ouvrage , la solution des difficultés sur lesquelles on les consulteroit.

Il y a deux portions des Statuts de Provence commentées par M. Mogues ; la première, en 1642 ; la seconde, en 1658. C'est de cette dernière que M. Julien cite dans son Ouvrage, il cite aussi les Mémoires manuscrits d'un M. Antoine lien , son grand oncle , qui , après avoir été Avocat , mourut en 1679 , à l'exercice de la charge d'Asses-

Janvier 1781.

127

d'Aix, Procureur du pays, & dont il est parlé dans les Consultations de M. Cormis, très-connues en Provence; cet Ouvrage de M. Julien, grand oncle de l'Auteur, embrasse toutes les matières de Droit & est généralement estimé. A quoi l'Auteur ajoute qu'il y en a tant de copies dans les cabinets des Magistrats & des Avocats de Provence, que l'impression ne lui auroit guère rendu plus public.

Au surplus, nous finirons en exhortant nos Lecteurs à se procurer cet Ouvrage que nous affoiblirions en l'extrayant & dont nous donnerions une idée trop imparfaite, mais dont la seule inspection de la Table des Sommaires, fera trouver, à ceux qui en auront besoin, la solution raisonnée de presque toutes les questions sur lesquelles ils pourroient être consultés.

[Extrait de M. Coqueley de  
Lussépierre.]

**EXTRAIT** des *Observations Mé-  
rologiques faites à Montmoren  
par ordre du Roi, pendant le n  
de Septembre 1780, par le R.  
Cotte, Correspondant de l'Ac-  
mie Royale des Sciences.*

**L**A température, jusqu'au 15  
été douce, sèche & en-  
froide & humide. La vandang  
commencé le 25. par un beau t  
qui s'est assez bien soutenu. Le ri  
étoit bien mûr, il commençoit  
me à pourrir. Les cuves ont bo  
promptement. La récolte surp  
celle de l'année moyenne, & or  
père que le vin sera bon. La t  
étoit bien préparée pour les semai

*Températures correspondantes  
différens points lunaires. Le  
(4<sup>e</sup>. jour après la N. L.) nua  
pluie, tonnerre. Le 5, (P. 0  
beau, frais. Le 7, (luniflice au  
couvert, pluie tonnerre, électri  
Le 9, (4<sup>e</sup>. jour avant la P.*

nuages, pluie, frais. Le 2, (*apogée.*) *Idem.* Le 13, (*P. L.*) beau brouillard. Le 15, (*équinoxe ascendant.*) *Idem.* Le 17, (*4<sup>e</sup>. après la P. L.*) nuages, vent, pluie fine. Le 21, (*D. Q.*) nuages, pluie, tempête la veille. Le 22, (*luniflice boréal*) beau, doux. Le 24, (*4<sup>e</sup>. jour avant la N. L.*) nuages. Le 26, (*périgée.*) beau, chaud. Le 28, (*N. L. & équinoxe descendant*) couvert, vent froid, tempête, pluie, tonnerre le lendemain. *Changement marqué.*

*Température de ce mois dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1780, Quantité de pluie.* En 1693, 38 lignes. En 1704, 34 lignes. En 1723,  $8\frac{1}{2}$  lig. En 1742,  $15\frac{1}{6}$  lignes. En 1761, température variable. *Plus grande chaleur*,  $24\frac{1}{2}$  <sup>d</sup>. le 7. *Moindre chaleur*,  $6\frac{1}{7}$  <sup>d</sup> le 30. *Plus grande élévation du baromètre*, 27 po. 8, 6 lignes les 2 & 24. *Moindre élévation*. 27 po. 3, 6 lig. les 18 & 22.

137 *Journal des Sçav.*  
*Vent dominant, sud-ou-*  
*de pluie, 1 jour de ver-*  
*tonnerre. On a commu-*  
*dange le 22, dit M. De*  
*un tems de pluie. Le ri-*  
*pas assez mûr, & il y*  
*coup de pourri. Les vins*  
*jetté d'écume; ils ont a-*  
*leur, mais moins que c-*  
*née dernière, & la réc-*  
*que d'environ moitié.*

En 1780, *vents domi-*  
*ouest & est. Le premier*  
*les 22, 29 & 30. En*  
*vents ont beaucoup varié*

*Plus grande chaleur,*  
*1<sup>er</sup> à 1  $\frac{1}{2}$  h. du soir, le ve-*  
*& le ciel en partie serci*  
*chaleur, 8, 0<sup>d</sup>. le 30 à*  
*le vent sud-ouest, vïolen-*  
*sercin. Différence, 18*  
*moyenne du mois, 13, °*

*Plus grande élévation:*  
*28 po. », 4 lig. le 5, à*  
*le vent nord-est froid, 8*  
*rein; & le 25, à 1  $\frac{1}{2}$  h. f*

sud-ouest, & le ciel en partie couvert.

*Moindre élévation*, 27 po. 1, 10 lig. le 30 à 5 h. *soir*, le vent sud-ouest, violent & le ciel couvert avec grande pluie. *Difference*; 11, 6 lig. *Elévation moyenne*, au *mât*. 27 po. 10, 6 lig., à *midi*, 27 po. 10, 4 lig. au *soir*, 27 po. 10, 1 lig. Du jour 27 po. 10, 4 lig. *Marche du baromètre*. Le premier, à 5  $\frac{1}{2}$  h. *main*, 28 po. 0, 0 lig. Du premier au 3, *baissé* de 1, 0 lig. Du 3 au 5, *monté* de 2, 4 lig. Du 5 au 8, *baissé* de 5, 8 lig. Du 8 au 13, *monté* de 4, 8 lig. Du 13 au 18, *baissé* de 5, 0 lig. Du 18 au 19, *monté* de 2, 0 lig. Du 19 au 20, *baissé* de 4, 2 lig. Du 20 au 22, *monté* de 7, 11 lig. Du 22 au 24, *baissé* de 2, 5 lig. Du 24 au 25, *monté* de 2, 8 lig. Du 25 au 29, *baissé* de 5, 6 lig. Le 29, *monté* de 0, 8 lig. Le 30, de 4 h. *mat.* à 5 h. *soir*, *baissé* de 6, 4 lig. De 5 h. à 8  $\frac{1}{2}$  *soir*, *monté* de 1, 8 lig.; à 8  $\frac{1}{2}$  h. *soir*, *monté* de

132 *Journal des Sçavans,*

6 lig. Il a beaucoup varié en *montant*, les 9 & 21; & en *descendants*, les 7, 16, 20, 29 & 30; & surtout le 20, où il baissa très-promptement de 2, 8 lig. & remonta ensuite de 4, 6 lignes, & le 30, où il baissa de 5, 2 lignes, depuis 2 h. *soir* jusqu'à 5 h. *soir*. Il baissoit d'une ligne par heure. Nous eûmes tempête & grande pluie ces deux jours-là.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 27, 29 & 30. Elle a fourni 31, 9 lignes d'eau. L'*évaporation* a été de 40 lignes.

*Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée*, 20<sup>d</sup> 0'. *Moindre déclinaison*, 19<sup>d</sup> 50' le 30 au *soir*. *Différence*, 10'. *Déclinaison moy.* au *matin*, 19<sup>o</sup> 59' 14"; à *midi*, 19<sup>o</sup> 59' 56"; au *soir*, 19<sup>o</sup> 49' 21". Du *jour*, 19<sup>o</sup> 59' 23". Elle est un peu plus varié ce mois-ci que les précédens, surtout à la fin du mois. *Plus grande sécheresse*, mesurée sur



Janvier 1781.

133

l'hygromètre de M. Buiffart, 42,  
O d le 5 à 9  $\frac{1}{4}$  h. soir, le vent est & le  
ciel serein. Moindre sècheresse, 12,  
4 d le 25 à 6 h. matin, le vent ouest  
& le ciel couvert. Différence, 29,  
6. Etat moyen, 22, 8 degrés.

J'ai entendu le tonnerre quatre fois  
de près les 1, 2, 7 & 29, & une  
fois de loin le 11. Le conducteur  
électrique a été sensible; trois fois  
des pluies d'orage, & une fois seu-  
lement à l'action du tonnerre.

J'ai observé une petite aurore bo-  
réale tranquille & sans rayons le 22.  
On apperçut dans la partie du nord  
du ciel, le 27 à 2 h. du matin, une  
bande lumineuse assez étendue qui  
ressembloit à un Iris, & qui tenoit  
vraisemblablement au phénomène de  
l'aurore boréale. Du 20 au 30,  
l'aiguille aimantée a plus variée  
qu'elle n'avoit fait auparavant.

La rougeole a cessée; les dévoi-  
emens ont été assez communs.

Résultats des trois mois d'été:  
Vents dominans, nord & nord-est.

134 *Journal des Sçavans* ,  
*Plus grande chaleur* , 27, 0<sup>d</sup>. *Moindre chaleur* , 8 , 0<sup>d</sup>. *Chaleur moyenne* , 15 , 9<sup>c</sup>. *Plus grande élévation baromètre* , 28 po. 2 , 6 lig. *Moindre élévation* , 27 po. 1 , 10 lig. *Élévation moyenne* , au matin , 27 po. 1 4 lig. ; à midi , 27 po. 11 , 3 li au soir , 27 po. 11 , 3 lig. *Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée* 20<sup>d</sup> 15'. *Moindre déclinaison* , 15<sup>d</sup> 50'. *Déclinaison moyenne* , au matin , 19<sup>o</sup> 59' 42" ; à midi , 19<sup>o</sup> 59" ; au soir , 19<sup>o</sup> 59' 34". *Plus grande quantité de pluie* , 67 , 0<sup>d</sup>. *Moindre quantité de pluie* , 3 , 3<sup>d</sup>. *Etat moyen* , 33 , 8<sup>d</sup>. *Quantité de pluie* , 6 po. 10 , 2 lig. *Évaporation* , 15 po. 7 , 0 lig. *Différence* , 8 po. 8 , 20 lig. *Nom des jours*. *Beaux* , 41. *Couverts* , 21. *De nuages* , 30. *De vent* , 38. *De pluie* , 38. *De tonnerre* , 15. *De brouillard* , 6. *D'aurores boréales* , 1. *De lumière zodiacale* , 1. *Température* , chaude & sèche. *Produit de la terre*. Le tems favorable po

les différentes récoltes, mais nuisible aux fruits & aux jardins potagers. *Maladies.* Rougeole qui a été épidémique sur les enfans.

*Suite des Observations Météorologiques pendant le mois d'Octobre 1780.*

Ce mois a été humide & assez variable relativement à la chaleur & au froid. On voyoit encore des chauves souris le 15. On ne voyoit plus d'hirondelles dès les premiers jours du mois; on a eu de la peine à faire les semailles.

*Températures correspondantes aux différens points lunaires.* Le 25 (4<sup>e</sup>. jour après la N. L.) nuages, tempête la nuit. Le 4, (lunif. aust.) nuages, froid, pluie, tonnerre, électricité. Le 5, (P. Q.) nuages, pluie, électricité, le froid augmente. Le 9, (apogée & 4<sup>e</sup>. jour avant la P. L.) couvert, pluie, grand vent, doux. Le 12, (équin. ascend.) nuages,

ges , pluie , froid. Le 13 , ( *P. L.* )  
 beau , brouillard. Le 17 , ( 4<sup>e</sup>. jour  
*après la P. L.* ) beau , chaud. Le  
 19 , ( *luniflice bor.* ) couvert , brouil-  
 lard , grand vent. Le 21 , ( *D. Q.* )  
 nuages , froid , pluie , vent , grêle.  
 Le 23 , ( *périgée & 4<sup>e</sup>. jour avant*  
*la N. L.* ) couvert , brouillard , pluie.  
 Le 25 , ( *équin. descend.* ) couvert ,  
 froid. Le 27 , ( *N. L.* ) couvert ,  
 pluie , vent , froid. Le 31 , ( 4<sup>e</sup>.  
*jour après la N. L.* ) couvert.

*Température de ce mois dans les*  
*années où les lunes tomboient les mê-*  
*mes jours qu'en 1780. Quantité de*  
*pluie.* En 1693 , 17  $\frac{1}{2}$  lig. En 1704 ,  
 8  $\frac{1}{4}$  lig. En 1723 , 4  $\frac{1}{8}$  lig. En 1742 ,  
 13  $\frac{1}{2}$  lig. En 1761 , température va-  
 riable & humide. *Plus grande cha-*  
*leur* , 17<sup>d</sup> le 4. *Moindre chaleur* , 0 ,  
 5 , <sup>d</sup> le 23. *Plus grande élévation*  
*du baromètre* , 27 po. 10 lig. les 21  
 & 22. *Moindre élévation* , 26 po.  
 8 lig. le 16. *Chaleur moyenne* , 9 , 8.  
*Élévation moyenne du barom.*  
 27 po. 4 , 5 lig. *Vents domina*

sud-ouest & nord-est; 13 jours de pluie, 4 jours de vent.

En 1780, vents dominans, sud-ouest & sud; il a été violent les 2, 9, 10, 19 & 20.

Plus grande chaleur, 18, 2<sup>d</sup>. le 15 à 1 $\frac{1}{2}$  h. soir, le vent sud & le ciel en partie couvert. Moindre chaleur, 3, 7<sup>d</sup> les 26 & 27 à 7 h. matin, le vent nord & le ciel serein, avec gelée blanche le 26. Différence, 14, 5<sup>d</sup>. Chaleur moyenne de chaque jour, 10, 0<sup>d</sup>.

Plus grande élévation du mercure, 28<sup>o</sup> 2, 0 lig. le 5 à 9 h. soir, le vent nord froid & le ciel serein. Moindre élévation, 27 po. 0, 6 lig. le 9, à 6 $\frac{1}{2}$  h. mat., le vent sud ouest fort & doux & le ciel couvert. Différence, 13, 6 lignes. Elévation moyenne, au matin, 27 po. 9, 1 lig.; à midi, 27 po. 9, 2 lig. Marche du baromètre. Le premier, à 6 h. matin, 27 po. 5, 0 lig. Du matin au soir, baissé de 2, 10 lig. Du premier au 5, monté de 11, 10 lig.

138 *Journal des Sçavans.*

Du 5 au 9, *baissé* de 13, 4

9 au 13, *monté* de 12, 7

13 au 15, *baissé* de 4, 3

15 au 18, *monté* de 3, 5

18 au 21, *baissé* de 5, 9

21 au 23, *monté* de 4, 4

23 au 24, *baissé* de 2, 2

24 au 27, *monté* de 4, 6

27 au 30, *baissé* de 3, 10

30 au 31, *monté* de 0, 8

31, à 9 h. *soir*, 27 po. 10

Les variations ont été grand

quentes jusqu'au 15, & en

lier en *montant*, les 2, 3,

12, 16, 21 & 25, & en

*dant*, les 1, 6, 8, 19 &

Il est tombé de la *pluie* l

4, 5, 7, 8, 9, 10, 12, 15,

23, 24, 26, 27 & 30. L

*grêle*, les 15, 20 & 21. La

d'eau, mesurée à l'udomèr

de 25, 5 lig. *L'évaporati*

de 26, 0 lig.

*Plus grande déclinaison*

*guille aimantée*, 20<sup>d</sup> 0' les

31. *Moindre déclinaison*,

les 14 & 16. *Différence*, 20'. *Déclinaison moyenne*, au matin, 19° 45' 58"; à midi, 19° 55' 48"; au soir, 19° 46' 34". Du jour, 19° 49' 27". L'aiguille, après avoir été presque stationnaire à 20° pendant trois mois, a repris sa variation diurne périodique ordinaire le 30 du mois dernier. Elle s'est soutenue pendant tout le mois, dont je rends compte, à quelques petites perturbations près qu'elle a éprouvées les 15, 24, 28 & 31. Je n'ai point observé d'aurore boréale.

J'ai entendu le tonnerre de près le 4, & de loin le 15. Le conducteur électrique a été sensible à deux pluies d'orage tombées le 4 & le 5.

*Plus grande sécheresse* mesurée sur l'hygromètre de M. Baissart, 27, 1° le 2 à 1½ h. soir, le vent ouest & le ciel en partie serain. *Moindre sécheresse*, 7, 2° le 30 à 8½ h. soir, le vent ouest & le ciel couvert, avec pluie toute toute la soirée. *Différence*, 19, 9'. *Etat moyen*, 16,



140 *Journal des Sçavans*,  
6<sup>d</sup>. L'hygromètre de M. *Buiffari*  
trouve chez le sieur *Moffy*, Artifi-  
bréveté de l'Académie Royale de  
Sciences & de la Société Royale de  
Médecine, à Paris, quai Pelletie  
Nous n'avons eu aucune malad  
régnante pendant ce mois.

---

NOUVELLES LITTÉRAIRE

P R U S S E.

D E B E R L I N.

ON publie à Berlin le Prospe-  
tus d'un Ouvrage allemand  
intitulé : *Sammlung kurtzer*, &  
ou *Collection de courtes Relations*  
*voyages, & de Nouvelles* qui pe-  
vent servir à étendre la connoissan-  
des hommes & des pays. Par  
*Jean Bernoulli*, de l'Académie de  
Sciences de Berlin. On trouvera dans  
cet Ouvrage beaucoup d'observa-  
tions sur les Sciences, les Arts, &



Usages des peuples , l'Histoire naturelle, les Anecdotes & la Géographie d'après les voyages de l'Auteur, ou d'autres Journaux de voyages qui n'ont point encore paru ; des traductions d'Ouvrages étrangers ou des extraits d'Ouvrages d'un autre genre où on ne les chercheroit pas, & d'Ouvrages peu connus sur les mêmes objets. Il paroîtra chaque année 4 vol. *in-8<sup>o</sup>*. de 24 feuilles au moins, avec deux estampes dans chacun. Le prix de la souscription fera d'un ducat. On souscrit chez l'Auteur à Berlin, & chez M. Jacques Bernoulli à Basse.

La réputation de l'Auteur dans les Sciences, & l'intérêt qu'il a su répandre dans ses Lettres sur l'Allemagne & l'Italie, nous font considérer cet Ouvrage comme devant être très-intéressant.

On y trouvera toujours quelques articles de l'Astronomie, surtout des descriptions d'observations ou des objets qui peuvent tendre à la perfection de la Géographie.

142 *Journal des Sçavans*,

S U E D E.

D E S T O C K H O L M.

*Kongl. vetenskaps Academiens handlingar, ou Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Suède pour l'année 1779. A Stockholm 1779. in-8°.*

Nous avons donné plusieurs fois des Extraits des Mémoires de l'Académie de Stockholm, par le secours de M. de Vassier; ses affaires l'ayant empêché de continuer à s'en occuper, nous nous contenterons de représenter cette fois la table des Mémoires de l'Académie de Stockholm, par M. Bæverförs, Aumônier du Roi de Suède & Correspondant de l'Académie de Paris.

*Premier Trimestre.*

1. Observations suivies sur l'agriculture faites pendant un espace de 40 ans, par M. Wahlenberg.

2°. Description du canard chantant, *anas glocitans*, oiseau très-rare qui ne se trouve que dans la partie orientale de la Sibérie, défini & décrit par M. *Pallas*.

3°. Description de plusieurs vices trouvés à l'orifice & à la superficie extérieure d'un estomac qui empêchent l'entrée de la nourriture, par M. *Murray*.

4°. Expériences sur la quantité d'air pur qui se trouve journellement dans notre atmosphère. M. *Scheele*.

5°. Extrait des Registres *paroissiaux* & des Tables de population de *Fukasjervi*, depuis 1725 jusqu'à 1774, avec des Remarques, par M. *Turdejall*.

6°. Première Partie d'un Traité sur les Sections coniques en général, représentées dans un plan droit, dans lequel on propose en même-temps d'une manière très-détaillée les moyens les plus commodes de décrire de telles sections avec des lignes droites seulement, par des points

4 *Journal des Sçavans* ;  
tangentes données , par M. Mel-  
creutz.

7°. Description de l'animal nom-  
mé Egnu , espece de gazelle du Cap  
Bonne-Espérance , par M. Sparr-  
in.

8°. Description d'une cataracte  
embraneute produite par un acci-  
dent violent & guérie par M. Odhe-  
s.

*Second Trimestre.*

1°. Mémoire sur le tems le plus  
favorable pour les semilles d'au-  
tome dans la province d'Abo , par  
M. Haartman.

2°. Continuation du Traité sur  
Sections coniques , par M. Mel-  
creutz.

3°. Description d'une fièvre  
peuë à l'occasion d'une mala-  
die épidémique dans les paroisses  
Aby, Klackeberg & Kysby , dans  
la province de Calmas en 1778 ,  
par M. Saueheffon.

4°.

1°.  
Les sen  
chauff  
2°.  
Sectio  
strentz  
Jan

4°. Description d'un animal nommé Hartebeesten ou *Dorcas*, de la famille des Gazelles, qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance, par M. *Sparrman*.

5°. Eland ou Capske Elgen, autre espèce de Gazelle, dessiné & décrite par M. *Sparrman*.

6°. Essai pour décomposer les sels neutres par le moyen de la chaux vive & du fer, par M. *Scheele*.

7°. Recherches sur les vers qui attaquent les racines des plantes, par M. *Bicrkander*.

8°. Description des plantes que les bêtes à corne aiment ou rejettent, par M. *Holmberger*.

*Troisième Trimestre.*

1°. Continuation du Mémoire sur les semailles d'automne dans la Sénéchaussée d'Abo, par M. *Haartman*.

2°. Continuation du Traité sur les Sections coniques, par M. *Meldersentz*.

3°. Description d'un poisson appelé *Lophius Barbatus*, par M. *Monin*.

4°. Recherches sur les moyens d'améliorer les batteries de cuisine, par M. *Prinman*.

5°. Description d'une nouvelle espèce de *Gramen*, inconnue jusqu'ici & nommée *Ekharta*, par M. *Thunberg*.

6°. Recherches ultérieures sur les vertus du *Ledum Patuffro* contre la lèpre, par M. *Odhelius*.

7°. Les Tourmalines brunes examinées quant à leurs parties constitutives fondamentales, par M. *Bergman*.

8°. Essais faits avec la mine de plomb, plumbago, par M. *Schoell*.

9°. Continuation des observations & remarques sur la Foudre, par M. *Bierkander*.

*Quatrième Trimestre.*

1°. Mémoire sur l'étoile comète

te au cou de la baleine , par M.  
*Argentin.*

°. Mémoire sur la différence de  
population dans la paroisse de  
en Westgothie , depuis 1749  
qu'en 1773 , par M. *Afzelius Ar-*  
*son.*

°. Description d'un nouveau  
de plantes découvert & nom-  
*Ekebergia Capensis* , par M.  
*Bergman.*

°. Description d'un ver très-nui-  
sible qui attaque les racines des plan-  
tes , par M. *Bierkander.*

°. Fin du Traité des Sections  
anatomiques en général , par M. *Mel-*  
*lerentz.*

°. Remarques sur les Abeilles ,  
principalement à l'occasion de l'essai  
qu'on a fait en pesant les ruches ,  
par M. *Bergman.*

°. Mémoire sur plusieurs espèces  
de vers qui ont des intestins qui leur  
sont attachés dans une espèce de pa-  
ra-sitisme en forme de faisceau ; par M.  
*Miller.*

## I T A L I E.

## D E F L O R E N C E.

*Osservazioni sulla natura e sulla cura della Rabbia, accompagnate da un istorico e critico racconto di diversi rimedi stati fin qui praticati contro questa malattia. Dal Sig. di Portal, Medico Consultante di Monsieur, Lettore e Professore di Medicina nel Real Collegio di Francia Membre dell' Academia Reale delle Scienze, dell' Istituto di Bologna, delle ac. di Harlem, di Montpellier e di Edimburgo, Professore aggiunto con sé pravivenza di Anatomia e di Chirurgia nel Giardino del Re; ec. per prima volta tradotte in italiano da S. A. F. in Firenze nella stampa dello stecchi e Pagani. 1780. pages in-12.*

Nous avons annoncé dans *Journal de Septembre* la nouvelle édition des Observations de M



Janvier 1781. 149

tal sur la rage, d'après laquelle on a fait en Italie, la traduction que nous annonçons; mais depuis ce tems là l'Ouvrage ayant été demandé de tous les côtés, on en a fait une nouvelle édition, pour être distribuée dans diverses Provinces où les accidens de cette cruelle maladie ont reveillé l'attention des Administrateurs.

## H O L L A N D E.

### D E M A N H E I M.

*Christian Mayer uber die andernung des Ganges der anoldischen Schwinguh. Lettre de M. Mayer, Astronome de l'Electeur Palatin, sur la marche régulière d'une pendule astronomique faite par M. Arnold, en Angleterre. 28 pages in-8°.*

On avoit besoin, dans le bel observatoire de Manheim, d'une pendule astronomique; M. Maskelyne, Astronome Royal d'Angle-

152 *Journal des Sçavans* ;

conde par jour, entre le 22 Février & le 6 Mai ; mais le Roi d'Angleterre l'ayant donnée à l'Académie de Gottingue, & M. Kastner l'ayant observée depuis le mois d'Août jusqu'au mois de Janvier, il a trouvé 2 " ; il paroît qu'on ne peut espérer quant à présent une plus grande précision.

## F R A N C E.

### D E T O U L O U S E.

*Sujets proposés par l'Acad. Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse, pour les Prix des années 1781, 1782 & 1783.*

Le Sujet proposé pour le Prix triple de 1780, étoit « d'assigner les » loix du retardement qu'éprouvent » les fluides dans les tuyaux fermés, » surtout pour les cas où les tuyaux » font des contours & des angles. »  
Trois concours de suite n'ayant

rien produit de satisfaisant sur cette question, l'Académie y renonce, & propose pour 1783, deux nouveaux Sujets, à chacun desquels elle destine un Prix de cent pistoles.

Le premier est « l'influence de  
» Fermat sur son siècle, relative-  
» ment aux progrès de la haute géo-  
» métrie & du calcul, & l'avantage  
» que les Mathématiques ont retiré  
» depuis, & peuvent retirer encore  
» de ses Ouvrages. »

Le second est « de déterminer les  
» moyens les plus avantageux de  
» conduire dans la ville de Tou-  
» louse une quantité d'eau suffisante,  
» soit des sources éparées dans le ter-  
» ritoire de cette ville, soit du fleuve  
» qui baigne les murs, pour fournir,  
» en tout tems, dans les différens  
» quartiers, aux besoins domesti-  
» ques, aux incendies & à l'arrose-  
» ment des rues, des places, des  
» quais & des promenades. »

Les Auteurs joindront à leurs pro-  
jets le plan des Ouvrages à faire,

avec les élévations, les coupes, & les estimations nécessaires pour constater la solidité & la dépense de l'entreprise. Ils donneront aussi un aperçu des frais de construction des tuyaux de dérivation & de conduite, pour amener les eaux dans les maisons particulières. Ils seront libres de faire usage, à leur gré, des eaux de source & des eaux de la Garonne, relativement aux quartiers de la ville qui pourront être plus aisément & plus abondamment fournis de ces diverses eaux, même ne proposer que les unes ou les autres pour tous les objets de service.

L'Administration municipale de cette ville, pénétrée de l'importance de ce dernier sujet, & du peu de proportion qui se trouve entre les travaux qu'il exige & une somme de mille livres, a délibéré d'y consacrer cent louis, de manière que le total sera de trois mille quatre cents livres.

L'Académie communiquera

qui se proposeront de concourir pour ce Prix les renseignemens qu'elle a déjà, & ceux qu'elle espère de se procurer encore.

On fut informé en 1778, que l'Académie proposoit pour le Prix de 1781, qui sera de 500 liv., « d'af-  
» signer les effets de l'air & des flui-  
» des aëriiformes, introduits ou pro-  
» duits dans le corps humain, rela-  
» tivement à l'économie animale. »

Quant au Prix de 1782, qui sera de cent pistoles, l'Académie annonça l'année dernière qu'elle proposoit, « les avantages en général de l'éta-  
» blissement des Etats provinciaux,  
» & en particulier, ceux dont le  
» Languedoc est redevable aux Etats  
» de cette province. »

Les Sçavans sont invités à travailler sur les sujets proposés. Les Membres de l'Académie sont exclus de prétendre au Prix, à la réserve des Associés étrangers.

Ceux qui composeront, sont priés d'écrire en françois ou en latin, &c

156 *Journal des Sçavans*,  
de remettre une copie de leurs O  
vrages qui soit bien lisible, sur  
quand il y aura des calculs algè  
ques.

Les Auteurs écriront au bas  
leurs Ouvrages une sentence o  
vise; ils pourront aussi joindre  
billet, séparé & cacheté, qu  
tienne la même sentence ou  
avec leur nom, leurs qua  
leur adresse.

Ils s'adresseront à M. l'  
Rey, Conseiller au Par  
Secrétaire perpétuel de l'Ac  
ou le lui feront remettre  
que personne domiciliée à  
Dans ce dernier cas, il en  
récépissé, sur lequel se  
sentence de l'Ouvrage,  
mero, selon l'ordre da  
aura été reçu.

Les paquets adressés  
doivent être affranchis  
Les Ouvrages ne se  
jusqu'au dernier jour  
années pour les Pr  
auront été composés

Janvier 1781. 157

L'Académie proclamera dans son Assemblée publique, du 25 du mois d'Août de chaque année, la pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'Ouvrage qui aura remporté le Prix, a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Trésorier de l'Académie ne délivrera le prix qu'à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au porteur d'une procuration de sa part.

S'il y a un récépissé du Secrétaire; le Prix sera délivré à celui qui le présentera.

L'Académie qui ne prescrit aucun système, déclare aussi qu'elle n'entend pas adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

DE BESANÇON.

*Prix proposés par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Besançon.*

L'Académie des Sciences, Belles



158 *Journal des Sçavans*,  
Lettres & Arts de Besançon, di  
buera le 24 Août 1781, trois l  
différens.

Le premier, fondé par M. le I  
de Tallard, pour l'Eloquence, c  
siste en une médaille d'or de la va  
de 350 liv.

L'Académie ayant déjà propos  
montrer que *les vertus patriotiq*  
*peuvent s'exercer avec autant d'*  
*dans les Monarchies que dans*  
*Républiques*, a reçu quelques  
cours qui auroient pu obtenir la c  
ronne, s'ils eussent ajouté le mé  
de l'éloquence à celui de la disci  
sion; elle invite les Auteurs à s  
cuper encore d'une vérité dont  
trouve tant de preuves dans n  
histoire. Il y aura deux médaille  
350 liv. chacune pour le même  
jet: la bonté des ouvrages po  
déterminer à réunir ou à diviser  
Prix.

L'étendue des ouvrages doit  
d'environ une demi-heure de lect

Le second Prix, également fo



par M. le Duc de Tallard, est destiné à une Dissertation littéraire. Il consiste en une médaille d'or de la valeur de 250 liv.

On propose pour sujet de déterminer *les limites du Comté de Bourgogne depuis l'établissement des Comtes héréditaires jusqu'à l'extinction des Comtes Palatins.*

La Dissertation sera d'environ trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les preuves.

Le troisième Prix, fondé par la Ville de Besançon, consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 liv. destinée à un Mémoire sur les Arts.

Il sera donné à celui qui indiquera *les moyens de perfectionner les manufactures de poterie en Franche-Comté, de manière à remplacer les vaisseaux de cuivre dont les inconvéniens sont connus, & les creusets que l'on tire de l'étranger.*

Les Auteurs sont invités de désigner les lieux de la province où se trouvent certaines glaises ou argiles

qui, par elles-mêmes ou par leurs combinaisons avec des terres & des sables, pourroient servir à fabriquer des pots de grès ou des espèces de fayance qui résistent à l'action du feu.

L'Académie ayant réservé le Prix de la Minéralogie, aura deux médailles, de 200 liv. chacune, à distribuer; elle se déterminera, suivant le mérite des ouvrages, à réunir ou à diviser les Prix.

Les Auteurs ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise ou sentence, à leur choix; ils la répéteront dans un billet cacheté, qui contiendra leur nom & leur adresse. Ceux qui se feront connoître seront exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés, franc de port, à M. Droz, Conseiller au Parlement, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, avant le premier

1781.

Pour faciliter les recherches

les expériences des personnes qui se livrent à la partie historique & aux arts, l'Académie continuera d'annoncer les sujets d'avance.

On propose pour sujet du prix d'Histoire en 1782, de déterminer *quel a été l'état des sciences & des lettres au Comté de Bourgogne depuis le règne de Rodolphe le Fainéant jusqu'à la réunion de cette province à la Couronne sous Louis XIV.*

La manière intéressante avec laquelle M. l'Abbé Lebeuf a traité ce sujet pour la France entière depuis Charlemagne jusqu'au Roi Robert, montre l'avantage qu'il y a pour nous de continuer depuis cette époque. On peut consulter les bibliographies manuscrites qui se trouvent à l'Abbaye de Faverney & au dépôt de l'Académie.

Le prix des Arts de la même année 1782 sera donné à *celui qui indiquera les différentes espèces de Marne qui se trouvent en Franche-Comté, & la manière d'en tirer le*

162 *Journal des Sçavans,*  
*parti le plus avantageux pour l'a-*  
*mélioration des champs & des prés,*  
*ainfi que pour l'utilité des arts.*

Un Anonyme a remis à l'Académie 350 liv. pour une Médaille, qui sera donnée au meilleur discours sur l'un de ces trois sujets :

*La liaison intime de la Religion  
& de l'ordre social.*

*Le luxe détruit les mœurs & les  
Empires.*

*Les funestes effets de la fainéantise  
& les moyens de la détruire.*

Les Ouvrages seront adressés en la forme ordinaire avant le 11 Décembre 1781.

D E P A R I S.

*Prix littéraire fondé dans l'Académie  
Royale des Inscriptions &  
Belles-Lettres en l'année 1754.*

L'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres avoit proposé, pour le Prix qu'elle devoit distribuer

aminer, quels furent, chez les  
 érens peuples de la Grèce & de  
 alie, les noms & les attributs  
 Pluton & des Divinités inferna-  
 , Proserpine exceptée, comme  
 nt déjà fait partie d'un autre Su-  
 ; quelles furent l'origine & les  
 ons de ces attributs. Elle avoit  
 té les Auteurs à rechercher, quel-  
 ont été les statues ou les tableaux  
 bres de ces Divinités, & les Ar-  
 s qui se sont illustrés par ces ou-  
 ges.

es vues de la Compagnie n'ayant  
 été remplies, elle propose en-  
 e le même Sujet pour le Prix de  
 . Martin 1781.

Ce Prix sera double, consistant  
 deux Médailles, chacune de la  
 ur de cinq cens livres.

Toutes personnes, de quelque  
 s & condition qu'elles soient,  
 pté celles qui composent l'Acadé-  
 mie, seront admises à concourir  
 r ce Prix, & leurs Mémoires

164 *Journal des Sçavans*,  
pourront être écrits en latin  
françois, à leur choix.

Les Auteurs mettront simple  
une devise à leurs Ouvrages;  
pour se faire connoître, ils  
dront, dans un papier caché  
écrit de leur propre main, la  
devise avec leurs nom, dem  
qualités, & ce papier ne sera  
qu'après l'adjudication du Pr

Les Pièces, affranchies  
port, seront remises entre le  
du Secrétaire perpétuel de l'  
mie, avant le premier de  
1781, & ce terme est de rigueur

*Annales de la ville de To*  
dédiées au Roi. Proposées au

Cet Ouvrage imprimé en  
lumes in-4°. & un Supplément  
formant le tome cinquième  
vendu jusqu'à ce jour 48  
mais pour en faciliter l'acquiescement  
les Entrepreneurs l'offrent  
de 18 liv. en feuille. Ce rabat

1

fidérable n'aura lieu que jusqu'au premier Février 1781, passé lequel tems, s'il en reste des exemplaires, ils reprendront le premier prix de 48 liv. Comme les volumes se sont distribués à mesure qu'ils paroissent chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, à Paris, c'est à elle qu'il faudra s'adresser pour se procurer l'Ouvrage entier.

*Mémoire* contenant, 1°. la réfutation de la détermination du centre de gravité d'un secteur de cercle quelconque, que M. de Vausenville prétend avoir trouvée; 2°. la démonstration de l'impossibilité de quarrer le cercle. Par M. Haillet de Longpré. A Paris, chez le Suisse de l'hôtel de Sartine, rue de Grammont. 1780. 12 pages in-12.

Nous avons déjà annoncé cette brochure dont l'Auteur a bien voulu prendre la peine de faire une réponse à l'Essai physico géométrique de Vausenville, qui n'en méritoit pas; mais

nous n'avions point insisté sur le raisonnement par lequel l'Auteur essaye de prouver à la manière de l'impossibilité de la quadrature du cercle. Un Géomètre célèbre à qui l'on demanda son avis sur la légitimité de cette nouvelle démonstration, qui l'a examinée rigoureusement, ne la croit pas plus décisive que celles qu'on avoit essayé d'en donner jusqu'ici. L'Auteur suppose que l'aire d'un polygone circonscrit au cercle, & ayant une infinité de termes, depuis le pentagone (on pourroit dire le triangle), jusqu'au cercle, il en résulte que l'aire ne peut pas avoir l'expression du cercle. Ce raisonnement n'est pas concluant. Il y a dans l'analyse une infinité de séries dont tous les termes sont des quantités algébriques, dont la dernière est inassignable par les méthodes connues; mais il n'en résulte pas qu'on ne puisse trouver par des méthodes différentes de celles qu'on a employées une expri-



sion de ce terme; il y a des series commençant même par un terme fini, & où le nombre des termes est infini, dont cependant le dernier terme est assignable algébriquement; ainsi de ce qu'une quantité est le dernier terme d'une serie semblable, on ne peut conclure que cette quantité est inassignable.

*Traité contre l'amour des Parures, & le luxe des Habits.* Par l'Auteur du *Traité contre les Danses & les mauvaises Chançons*: seconde édition, augmentée de plusieurs Réflexions importantes; Ouvrage utile, principalement aux Pères & Mères, & aux Religieuses qui prennent des grandes ou des petites Pensionnaires. Vol. in-12, relié. Grand papier, 1 liv. 16 s. petit papier, 1 liv. 10. A Paris, chez Augustin-Martin Lotrin, l'aîné, Imprimeur-Libraire du Roi & de la Ville, rue S. Jacques, au Coq & au Livre d'or. 1780. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1 vol. in-12 de 245 pages.

168 *Journal des Sçavans* ;

*Réponse d'un Médecin de Paris  
à un Médecin de Province, sur  
prétendu Magnétisme animal de M  
Mesmer. A Paris, chez L. Alex. D  
lalaïn le jeune, Libraire, rue  
Jacques. 1780. Brochure in-8°. 16  
pages.*

Le but de cet écrit est de faire voir que les effets merveilleux & les guérisons extraordinaires que M Mesmer prétend opérer par son Magnétisme animal, peuvent n'être occasionnés que par la révolution qu'une imagination frappée occasionne dans l'économie animale, & même l'attraction de l'aimant & de l'électricité adroitement cachés aux spectateurs & dont les effets ne contribuent peu à exalter l'imagination des personnes vaporeuses & dont le genre nerveux est facile à ébranler.

Prospectus d'un Ouvrage intitulé  
*la Mécanique appliquée aux Arts  
aux Manufactures, à l'Agriculture  
& à la Guerre. Trois volumes in-8°*  
orné

*Janvier* 1781. 169

ornés chacun de quarante planches en taille-douce, proposés par souscription, par M. *Berthelot*, Ingénieur-Mécanicien, Pensionnaire du Roi.

L'Ouvrage qu'on propose au Public, est le résultat d'une longue suite de travaux & d'expériences; il contiendra la description de beaucoup de machines, dont plusieurs ont déjà été exécutées avec succès; comme des moulins à pedales, des moutons à battre des pieux, des grues propres à lever des fardeaux, &c. La plupart de ces machines ont été approuvées avec éloge par l'Académie Royale des Sciences, & elles ont procuré à l'Auteur la protection & les récompenses du Gouvernement. Le Prix de la souscription est de 72 livres, dont on payera la moitié d'avance, on peut se procurer le Prospectus chez l'Auteur, rue Saintonge, près le Boulevard, maison de M. Guettard.

*Janvier.*

H

170 *Journal des Sçavans*;

*Lettres édifiantes & curieuses* ;  
écrites des Missions étrangères; nou-  
velle édition. Tomes 1, 2 & 3. A  
Paris, chez Mérimot le jeune, Li-  
braire, quai des Augustins, au coin  
de la rue Pavée. 1780. Avec Ap-  
probation & Privilège du Roi. 3  
volumes in-12. Le premier, de 454  
le second, de 484; le troisième,  
de 480 pages. Prix, en feuilles,  
7 liv 10 s.; brochés, 7 liv. 16 s.; re-  
liés en bazanne, 9 liv. 6 s.; en  
veau doré sur tranche, 12 liv.

Ces trois premiers volumes con-  
tiennent les Mémoires du Levant;  
les trois suivans paroîtront incessam-  
ment.

*Nouvelle Instruction des Négoc-  
ians*, contenant toutes les règles de  
l'Arithmétique par les fractions : 1°.  
la Règle de Trois : 2. la Règle con-  
posée : 3°. la Règle de Compagnie :  
4°. la Règle d'Escompte : 5°. un  
Traité sur les trocs ou échanges des  
marchandises : 6°. le rapport & ré-

duction des Aunages étrangers, avec celui de Paris : 7<sup>o</sup>. un Traité sur les changes de France, d'Espagne, de Portugal, de Hollande, d'Angleterre, de Hambourg, de Gênes, &c.

*Diverses Questions ou Jeux d'Arithmétique sur différens Sujets.*

Ouvrage mis à la portée de tout le monde & aussi agréable qu'utile même pour les Dames. Par M. C\*\*\*. Prix, 1 liv. 4 s. broché, & 1 liv. 16 s. relié. A Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins. 1780. Avec Approbation & Privilège du Roi.

Le même Libraire vient d'acquérir le fonds du *Traité élémentaire d'Arithmétique*, à l'usage de la jeune Noblesse. Par le Moine. Paris, 1778. in-8<sup>o</sup>. broché, 1 liv. 12 s.

*Description particulière de la France. Département de la Seine. Gouvernement de l'Isle de France. Premier Cahier.*

C'est ici la quatrième livraison d'un Ouvrage considérable dont la première parut à la fin de Mai 1780. Celle-ci a paru le 6 de Novembre; elle contient 11 Estampes, avec la notice en 4 pages *in-folio*, en attendant les descriptions qui doivent suivre; il y a deux Vues du château de Versailles; une du château de Belle-Vue; une Vue des château, village & environ de Sceaux; une de Bicêtre; ce château situé sur le côté de Villejuif, au midi de Paris, a pris son nom, suivant Duchesne, de Jean, Evêque de Winchester en Angleterre, qui y fit bâtir un château en 1290.

Ensuite deux Vues représentant l'aqueduc & le village de Bucq, & les château, village & manufacture de Jouy. Louis XIV avoit fait commencer cet aqueduc, qui devoit être une des branches de celui de Maintenon en Beauce, d'où l'on vouloit faire arriver, par de prodigieux travaux, la rivière d'Eure à Versailles, sur un



Janvier 1781. 173

cours de plus de trente lieues. Mais la guerre ayant fait cesser cet ouvrage, l'aqueduc de Bucq ne fut achevé qu'en 1735. La longueur totale est de 1777 pieds ou 294 toises 3 pieds, & sa hauteur, de 68 pieds. Il a 19 arcades en plein centre.

On trouve enfin deux rues de Charrenon, & deux du château de Verneuil, situé sur la rivière d'Oise près Senlis; c'étoit un ancien château de nos Rois. Pepin y convoqua une Assemblée en 755, & l'on y tint un Concile sur la discipline de l'Eglise en 884. Henri IV l'érigea en Marquisat en faveur de Madame d'Entragues à laquelle il avoit fait une promesse de mariage. Ce château fut ensuite donné à Henri de Bourbon, l'un des fils naturels de ce Prince. Cette Duché-Pairie fut confirmée au Parlement en 1653; mais elle est demeurée éteinte par le décès du Duc de Verneuil, mort sans postérité en 1682. Ce qui reste de ce château, présentement en ruine,

176 *Journal des Sçavans* ;  
d'or. 1780. Avec Approbation &  
Permission du Sceau.

Ce deuxième volume complete la  
Collection qui est en six parties *in. 12* ;  
lesquelles se vendent chacune sépa-  
rément, 1 liv. 4 s. brochée.

Nous avons rendu compte de la  
première édition, à mesure que les  
Cahiers ont paru.

*Cours complet de Chimie écono-  
mique & pratique sur la manipula-  
tion & la fermentation des vins ;*  
divisé par leçons, avec le décret de  
la Faculté de Médecine de Paris ;  
& les approbations ou attestations  
précises de toutes les provinces de  
vignobles ; & notamment celle de  
*M. Bertin*, Ministre d'Etat : de *M.  
de la Galaisiere*, Intendant d'Alsace ;  
& de *M. Maret*, Secrétaire Perpé-  
tuel de l'Académie de Bourgogne,  
à l'usage & à la portée de tous les  
pays vignobles du Royaume. Par  
*M. Maupin*, Auteur de l'Art des  
vins & de la seule richesse du peu-



Janvier 1781. 177

ple. A Paris , chez Musier , Libraire , rue du Foin S. Jacques. 1779. in-8°. de 42 pages , y compris le Discours préliminaire qui en a 20.

*Procédé facile & complet*, avec la leçon sur la grappe & le problème sur le tems juste du décuva-ge des vins , pour faire & améliorer les vins & les rendre beaucoup plus propres à se conserver dans toutes les années ; à l'usage de tous les Propriétaires des vignes , sans exception de Province. Par M: *Maupin*. A Paris , chez Gobreau , Libraire , quai des Augustins , près la rue Gît-le-cœur. 1780. in-8°. de 30 pages. Prix du Procédé complet , 1 liv. 10 s. & de l'Art de la vigne , 2 liv. 8 s. ; le tout pris ensemble , 3 liv. 5 sols.

*Problème sur le tems juste du décuva-ge des vins* , avec la solution de ce problème & un avis à tous les

178 *Journal des Sçavans*,

Propriétaires des vignes & à tous les Cultivateurs en général, sur les vins, la vigne & la culture des terres. A Paris, chez Musier, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques, & chez Gobreau, Libraire, quai des Augustins, *in-8°*. de 8 pages. Prix, 2 liv. 8 s. avec *l'Art de la Vigne*.

*Mémoire sur l'Électricité médicale* & histoire du Traitement de vingt Maladies traités & la plupart guéris par l'Électricité. Par M. *Mafars de Cazelles*, Docteur en l'Université de Médecine de Montpellier, Agrégé à la Faculté de Toulouse, de l'Académie de Béziers, Correspondant de la Société Royale de Médecine de Paris, Médecin à Toulouse. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers; & à Toulouse, chez Dupleix; Sacarau & Moulas, Libraires, rue S. Rome; Laporte, Libraire, près les Chânges; avec approbation & sous le privilège de la Société Royale de

Janvier 1781. | 179

Médecine. in-12 de 122 pag. Prix,  
broché, 18 f.

*Consultation médico légale sur la question : l'approche de certaines personnes nuit-elle à la fermentation des liqueurs ?* Par M. Alphonse le Roi, Docteur & Professeur en Médecine, en Chimie médicinale, &c. &c. Se trouve à Paris, chez Leclerc, Libraire, quai des Augustins, à la Toison d'or. 1780. Brochure in-8°. de 32 pages. Prix, 12 f.

*Supplément à la Dissertation sur le Rappel des Juifs & sur le Chapitre XI de l'Apocalypse, ou Lettre à Eusèbe, pour servir de dernière Réponse aux Contradictors.* Par Laurent-Etienne Rondet, Editeur de la Bible d'Avignon.

*Sicut Elias secundum Domini adventum præveniet, ita Joannes præveniet primum; sicut ille præcursor venturus est judicis, ita iste præcursor est factus Redemptoris.*

(S. Greg. M. Hom. 7 in Evang.)

H vj

180 *Journal des Sçavans* ;

A Paris, chez Augustin-Martin Lot-  
tin, &c. 1780. Avec Approbation  
& Permissiou in-4°. pag. 196. sans  
l'Avertissement qui en a 32.

L'objet de ce Supplément, com-  
me celui de la Dissertation, est,  
1°. de justifier & de confirmer le  
sentiment commun des Saints Pères  
& de la plupart des Interprètes &  
Théologiens, qui renvoient le Rap-  
pel des Juifs au tems de l'Antechrist,  
à la dernière extrémité des siècles :  
2°. de répondre aux objections de  
quelques Modernes qui combattent  
ce sentiment, & qui nous ramènent  
aux illusions des Millenaires. C'est  
ainsi que l'Auteur s'explique sur ses  
vues. Il divise son Supplément en  
cinq parties. Dans la première, il  
soutient que son opinion est le sen-  
timent commun des Pères, des In-  
terprètes & des Théologiens, de-  
puis les Apôtres jusqu'à nous : dans  
la seconde, il examine les moyens  
employés par son adversaire, M.  
l'Abbé Malot, pour réfuter la prin-

cipale preuve de ce sentiment tirée du Chap. xi de l'Apocaypse ; il montre dans la troisième comment cette preuve se trouve confirmée par l'évidence du texte , par le suffrage de la plupart des Pères , des Théologiens & des Interprètes , & par les aveux mêmes des Contradicteurs. Les conséquences qui résultent de cette preuve contre tout système opposé , sont l'objet de la quatrième ; & dans la dernière l'Auteur prémunie ses Lecteurs contre les illusions où conduit le système dont M. l'Abbé Malot s'est rendu l'Apologiste dans sa *Dissertation sur l'époque du Rappel des Juifs* , publiée en 1776 , & réimprimée avec des additions pour répondre à M. Rondet. Celui-ci promet , comme on le voit par le titre , de ne plus revenir sur cette matière.

*L'Art du Fabriquant d'étoffes en laine rasés & sèches , unies & croisées.* Par M. Roland de la Platière , Inspecteur - Général des Manufac-

184 *Journal des Sçavans*,

la Marine, & qu'il trouvoit par-là occasion de rendre utiles. Il y a employé les observations nouvelles que les voyages de MM. de Fleurieu, de Verdun, de Borda & Pingré, nous ont procurées. Il y a marqué la direction des vents généraux; enfin, il n'y a rien oublié de ce qui pouvoit la rendre intéressante.

*Réflexions sur l'état actuel de l'Agriculture*, ou Exposition du véritable plan pour cultiver les terres avec le plus grand avantage & pour se passer des engrais. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinnet, quartier S. André des Arcs, près de l'Imprimeur du Parlement. 1780. in-12 de 294 pages, & la Préface 24. Prix; broché, 2 liv.

L'idée de l'Auteur, c'est que pour retirer tout le profit possible de nos terres, il faut y cultiver beaucoup de végétaux, y faire autant de récoltes qu'on peut, & associer les herbes aux arbres: que cela, bien loin de demander un plus grand

Janvier 1781. 185

nombre de labours & une plus grande  
quand quantité d'engrais, nous rend  
inutiles ceux-ci, & nous dispense  
presque tout-à-fait des autres : que  
le terrain se fertilise par ce moyen  
au lieu de s'épuiser ; ce qui aug-  
mente nos richesses, & tend à aug-  
menter aussi la population.

*Dictionnaire de Physique.* Par M.  
*Sigaud de Lafond*, Professeur de  
Physique Expérimentale, Membre  
de la Société Royale des Sciences de  
Montpellier, des Académies de Ba-  
vière, de Valladolid, de Florence,  
de Petersbourg, &c. A Paris, rue &  
hôtel Serpente. 1780. 4 vol. in-8°.  
d'environ 700 pages chacun, avec  
figures. Prix, 20 liv. broché.

Le grand Cours de Physique de  
M. de Lafond, en 4 volumes in-8°.  
sa traduction de Muffenbroeck, en  
3 vol. in-4°. & ses autres Ouvrages,  
dont la réputation est établie, suffi-  
sent pour prévenir le Public en fa-  
veur de ce nouveau Dictionnaire, &

nous en rendrons compte avec tout le détail qu'exige une matière aussi curieuse, traitée par un Professeur aussi exercé & aussi considéré dans cette science. La Géométrie, l'Anatomie, la Chimie que le Physicien est sans cesse obligé d'employer dans ses explications, se trouvent dans ce Dictionnaire au degré qui est nécessaire pour bien entendre les expériences & les causes des phénomènes qu'elles présentent, en sorte que ce Dictionnaire est une espèce d'Encyclopédie pour la partie la plus curieuse des Sciences dont tout le monde a besoin ; c'est par-là que ce Dictionnaire se distingue d'un Traité de Physique où l'on est obligé nécessairement de supposer des choses qu'on n'a pas occasion d'expliquer ; au lieu que dans un Dictionnaire aussi bien fait, l'on peut apprendre la Physique en même-tems que les Sciences qu'elle suppose.

*Parc de Meudon, dédié au Roi,*



JANVIER 1771.

par M. de Kourou. Imprimé par le  
Roi. A Paris, chez l'Auteur, au Salon  
des grands Argentin.

Ce Plan, qui a tout près de  
demi de long, & qui est en  
gravé, a été dressé par M. de Kourou  
Contrôleur de Navigation, & qui  
est de près d'un pouce de haut sur  
ses. Il s'étend depuis le Cap de Bonne  
Espérance jusqu'à l'Inde, & depuis l'Inde  
jusqu'à l'Yapou, & de là jusqu'à  
petits détails de ce grand Plan.  
Plan de pour marquer d'une manière  
agréable pour ceux qui s'occupent  
Mendon, & qui font voir de l'exacte  
rois, & de la manière de faire  
la manière de faire de ce grand  
que ce grand Plan est de  
longueur de plus de

Septante et six pages, pour donner  
les adresses d'un grand nombre de  
journaux, & de l'États de

De la part de l'États de l'États de  
l'États de l'États de l'États de  
L. de l'États de l'États de

188 *Journal des Sçavans,*

Par feu Messire *Joseph Brunet*, Docteur de Sorbonne, Abbé de Saint Crépin-le-Grand de Soissons. Dernière édition. A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire ; & chez C. J. B. Hérissant, rue Notre Dame, à la Croix d'Or & aux trois Vertus. 1780. Avec Approbation & Privilège du Roi. Un volume in-16 de 215 pages. Prix, relié, 15 s.

Le progrès du Commerce & des Arts ont fait concevoir à une société de Négocians le vaste projet d'un établissement sous le titre de *Correspondance universelle*. Cette société offre pour une faible rétribution :

1°. Répondre à toutes les demandes, telles que Recherches d'individus, Indications de Correspondance ou de Fabrique, Comptes simulés, Usages, Loix, Coutumes, &c. ce qui fournira non-seulement aux

Commerçans les moyens de faire des opérations sûres, mais même aux Sçavans la facilité de se procurer des renseignemens qui pourront contribuer à la perfection de leurs Ouvrages.

2<sup>o</sup>. De tenir régulièrement leur Correspondance sur les Avis de produits & accidens des Récoltes, Entreprises, Etablissmens, Inventions, Découvertes, Equipemens, Arrivemens, Départs, Naufrages des bâtimens, Ventes de cargaison, Importations & Exportations de marchandises, dont ils indiquent le cours dans un tableau de comparaison.

Ce qui aura lieu pour toute place à volonté; & comme il ne s'agit pas d'une gazette, il n'en coûtera qu'à proportion de ce que l'on demandera.

Pour cette exécution elle établit des Directeurs dans les 256 principales places de commerce du monde, où l'on pourra s'adresser franc de

190 *Journal des Sçavans* ;  
port. Quelques-unes des ville  
rope , Amsterdam , Bour  
Constantinople , Francfort ,  
Hambourg , Lisbonne , Le  
Lyon , Madrid , Paris , Peters  
Riga , Stokolm , Warsovie  
nise &c. Elle entretiendra au  
tre Inspecteurs en voyages po  
furer de l'exactitude du servi  
remédier aux abus.

---



---

# T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS  
 dans le Journal du mois de  
 Janvict 1781.

<b>H</b> ISTOIRE de la Guerre des <i>Russes &amp; des Impériaux contre    les Turcs. Par M. de Kéralio.</i>	3
<i>Eloge de M. de Voltaire. Par M.    de la Harpe.</i>	15
<i>Réflexions impartiales sur le pro-    grès réel ou apparent que les Sciences    &amp; les Arts ont fait dans le 18<sup>e</sup>. siè-    cle en Europe, &amp;c. Par M. Bartoli.</i>	32
<i>Œuvres de M. d'Antic.</i>	47
<i>Histoir: de la Société Royale de Mé-    decine.</i>	65
<i>Second Mémoire sur un nouveau    Système d'Harmonie applicable à l'é-</i>	

*État actuel de la Musique. Par M. Vandermonde.* 92

*Nouveau Commentaire sur les Statuts de Provence. Par M. Jean-Joseph Julien.* 120

*Extrait des Observations Météorologiques.* 128

*Suite des Observations Météorologiques.* 135

*Nouvelles Littéraires.* 140

Fin de la Table.

LE  
JOURNAL  
DES  
SÇAVANS,  
POUR  
*L'ANNÉE M. DCC. LXXXI.*  
FÉVRIER.



*A PARIS,*  
Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle  
S. Honoré, près celle du Pélican.

---

M. DCC. LXXXI.  
*AVEC PRIVILEGE DU ROI.*

---

## A V I S.

*O N s'abonne pour le JOURNAL  
DES SÇAVANS au Bureau de  
Paris, rue de Gren  
Honoré ; & c'est à l'adresse  
recteur de ce Journal qu'il faut  
voyer les objets relatifs à ce  
Sçavans. Le prix de la Souscription  
de l'année est de 16 liv. pour  
& de 20 liv. 4s. pour la Prose  
soit in-12 ou in-4°. Le JOURNAL  
DES SÇAVANS est composé  
de seize Cahiers ; il en paroît  
deux fois par an, & deux en Juin &  
Septembre.*





LE  
JOURNAL  
DES  
SÇAVANS.



FÉVRIER. M. DCC. LXXXI.

*HOMERI Hymnus in Cererem  
nunc primum editus a Davide  
Ruhnkenio. Lugd. Batav. Apud  
Samuel & Joan. Luchtmans. 1780.  
in 8°. i. e. Hymne d'Homère, à  
Cérès, publié pour la première  
fois par M. Ruhnkenius, pag. 63.  
sans la Préface qui en a 12.*

**S**E seroit-on attendu qu'un Ou-  
vrage d'Homère, jusqu'ici in-  
connu, nous fût venu de la Moscovie  
*Février.* Iij

176 *Journal des Savans* ;

vu : M. Cincius-Frédéric Marthæi ;  
avant passé dans cette contrée pour  
bien les progrès des Belles-Lettres  
qui naissent dans l'Académie de  
Moscou, apprit que la Bibliothèque  
Synodale de cette Ville conservoit  
une bonne quantité de Manuscrits  
grecs [1]. Il y en découvrit en effet  
plusieurs, dont la notice paroitra en  
son temps, & surtout un Manuscrit  
d'Homère, copié vers la fin du 14<sup>e</sup>.  
siècle, sur un Manuscrit beaucoup  
plus ancien & excellent, qui con-  
tient, outre l'Iliade & l'Odyssée,  
les seize Hymnes attribués à Homère,  
& imprimés, & à la suite douze vers  
de l'Hymne perdue sur Bacchus ;  
enfin un Hymne à Cérès, où il y a

[1] M. Kappius publia, en 1724, in-8<sup>o</sup>.  
à Leipzick, un Ouvrage intitulé *Anton.  
Schiadae Arcana Bibliothecae Synodalis &  
Typographicae Moscuensis Sacra... retecta.*  
La religion des Russes a dû entretenir des  
liaisons entr'eux & les Grecs. Ce sont des  
Manuscrits grecs qu'indique cet Ouvrage ;



quelques lacunes, le papier ayant souffert en quelques endroits. Il s'empresse de faire part au sçavant M. Rubnkénius de cette découverte, l'engageant à publier cet Hymne; il lui a envoyé aussi une multitude de variantes tirées du même Manuscrit, qui serviront à corriger plusieurs fautes dans les Hymnes connus sur lesquels M. Rubnkénius a beaucoup travaillé. Il a comparé soigneusement la Pièce nouvelle qu'il publie avec les autres déjà imprimées, sans l'accompagner d'une traduction latine, parce qu'à son avis il vaut mieux ignorer les Poètes grecs que de les connoître seulement par une version. C'est aux traductions, ajoute-t-il, qu'il faut attribuer le sentiment de la plupart de ceux qui méprisent Homère & les Lettres grecques. *Neque, si verum fateri velimus, aliunde nisi ex versionibus, apud plerosque nata est ista cum Homeri, tum ipsarum Græcarum Litterarum contemptio.* Disons aussi que souvent les tra-

ditions ont fait naître le desir de connoître les originaux dont elles ont facilité l'intelligence ; & que souvent encore on n'affecte du mépris pour la littérature grecque que parce qu'on se voit réduit à ne pouvoir la connoître que par des versions. Au reste, si M. Ruhnkénius n'a pas traduit l'Hymne à Cérés, il l'a éclairci par de bonnes & sçavantes notes qui peuvent dédommager d'une traduction.

Mais cette production est-elle d'Homère ? C'est ce que M. Ruhnkénius n'ose pas assurer ; & quoique le style soit dans le goût d'Homère, il y remarque des endroits où ne se font sentir ni la vigueur ni le génie du Poète grec ; ce qui est commun à cet Hymne & aux autres qui portent son nom. Mais au jugement du sçavant Editeur, la supposition est ancienne, & remonte au tems des Rois d'Alexandrie & de Pergame, où les faussaires imaginoient de faux titres, pour vendre plus cher leurs

**Livres.** Mais sans rechercher avec inquiétude quel peut être l'Auteur de l'Hymne à Cérès, il vaut mieux profiter de ce qu'il peut renfermer d'utile. On y reconnoît facilement ce vernis, cette rouille, pour ainsi dire, d'antiquité qu'il est infiniment plus aisé de sentir que d'expliquer. Si d'ailleurs on le compare avec les écrits d'anciens Auteurs, il fournira le moyen de mieux entendre ceux-ci. C'est ce que l'Editeur montre par trois exemples; deux tirés de Catulle, & un de Virgile.

Pausanias ne faisoit aucune difficulté d'attribuer à Homère les Hymnes connus sous son nom, parmi lesquels il place un Hymne à Cérès, d'où il cite quelques vers qu'on voit aussi, avec quelques différences, dans le Manuscrit de Moscou; il en rapporte pareillement des traits particuliers qui n'existent point dans ce Manuscrit, où il y a des lacunes très sensibles qu'il faut attribuer à l'inadvertance du copiste, outre cel-

les qui font l'ouvrage du tems Scholiaſte de Nicandre, vers *Alexipharm.* donne à *Iambé* près les Hymnes d'Homère qu'i un caractère tout différent de que cette fille, qui ſervoit d maison où Cérés fut reçu trouve avoir dans l'Hymne du nuſcrit ruſſe. Ce qui fait croire Ruhnkénius que ce Scholiaſt trompé, en citant Homère a d'Orphée, ou qu'il a eu en main un Hymne à Cérés, dit du nouveau qui paroît aujourd'hui

Quoi qu'il en ſoit, le Poëte Cérés & Proſerpine ſa fille Pluton, favoriſé par Jupiter, leva dans le tems, qu'accomplirent les filles de l'Océan, elle cueillit des fleurs. La terre s'entrouvrit à Nyſa, ville de Carie, ſelon le bon, car il y en a pluſieurs de ce nom. Pluton s'élança, monta ſon char d'or, & enleva Proſerpine. Les cris perçans qu'elle pouſſa dans les airs ne ſont entendus ni des

ni des hommes , pas même de ses compagnes [1]. Ils frappèrent seulement les oreilles d'Hécate dans son antre qui devoit être voisin , & non dans la Samothrace , comme chez Lycophon , 77. Le Soleil eut aussi connoissance de cet enlèvement , mais il étoit occupé dans une isle séparée à recevoir les hommages des mortels. Tant que la fille de Cérés , emportée par des coursiers rapides , put voir les terres , les mers , & la lumière du jour , elle ne perdit pas toute espérance. Il n'en fut pas de même [2] , lorsqu'elle se vit ensevelir dans l'empire des Ombres. Des profondeurs de l'abîme ses cris

[1] Le Texte , v. 23 , porte *ἐλαῖαι* , *olea* ; ce qui ne signifie rien en cet endroit que le sçavant Éditeur avoue ne pas entendre. Nous croyons qu'il faut lire *ἑταῖραι* , *amica* , *sodales*.

[2] Nous croyons qu'ici le copiste a oublié quelques vers , après le trente-septième.

retentissent jusqu'aux sommets des montagnes. Sa mère qui les entend déchire son voile, se couvre d'un habit de deuil, & le flambeau à la main, le transport dans le cœur, parcourt l'étendue des terres & des mers, sans rien découvrir : plus de nectar, plus d'ambrosie, plus de bain ; son ame est absorbée par la douleur. Au lever de la dixième aurore, Hécate, aussi le flambeau à la main, vient à elle & lui demande qui est l'Auteur de son infortune, car si elle a entendu la voix de sa fille, elle n'a rien vu. Cérès, sans répondre, part aussi-tot avec elle ; & se présentant au devant du char du Soleil, elle conjure l'astre du jour de ne lui rien cacher. Le Soleil déclare sans hésiter que Jupiter est le seul des immortels dont elle ait à se plaindre. C'est lui qui a donné Proserpine à Pluton. Il tâche néanmoins de la consoler en lui représentant qu'un Dieu qui a en partage la troisième partie du monde,



n'est pas un gendre indigne d'elle. Cères n'en est pas moins indignée & irritée contre le Maître du tonnerre : renonçant donc au séjour de l'Olympe & à la compagnie des Dieux, elle préfère celle des humains & va de ville en ville, après avoir pris la figure d'une vieille femme qui la rendoit méconnoissable. Elle s'arrête à Eleusis près d'une fontaine où les filles de Célée, Roi de cette contrée, viennent puiser de l'eau. On lui demande son nom & la raison qui l'oblige à s'éloigner des lieux habités, où elle trouveroit des compagnes assorties à son âge & à ses talens. Je m'appelle Doris, dit-elle, j'ai été enlevée de Crète par des brigands, avec une troupe de femmes dont ils ont chargé leur navire. Dans la crainte d'être vendue par eux, je me suis échappée au moment qu'ils se préparoient à prendre leur repas. Depuis cet instant j'erre au hasard, sans connoître le lieu où je suis ni quels en sont les habitans. Calli-

dice, une des filles de Célée, répond qu'il y a dans la Cité plusieurs maisons honnêtes où elle sera bien accueillie, & pourra exercer des fonctions conformes à ses desirs; que Métanire, leur mère, allaite un enfant dont elle ne manquera pas de lui confier l'éducation, soin dont elle sera bien récompensée. En effet, frappée de l'air de dignité qui éclate dans la personne de Cérés, Métanire la prie de se charger du soin d'élever Démophon son fils. Dans le dessein de donner l'immortalité à l'enfant, la Déesse le couvre de braise chaque nuit pour lui enlever tout ce qu'il avoit de mortel. La mère s'en apperçoit, plaintes amères & reproches de sa part. De son côté Doris est indignée de se voir arrêtée dans l'exécution de son projet : elle déclare qu'elle est Cérés, se montre dans toute sa splendeur, & ordonne qu'on lui élève un temple; Métanire reste immobile & sans voix. Aux cris de l'enfant étendu sur

le carreau, les sœurs accourent; les unes s'empresent autour de lui, tandis que les autres donnent des soins à la mère. Célée, instruit dès le matin de tout ce qui s'est passé, assemble le peuple, & par ses ordres un temple est construit dans l'endroit indiqué. Là, séparée du reste des Dieux, Cérès dévore le chagrin que lui cause la perte de sa fille, & s'avise de se venger en rendant la terre stérile. C'en est fait de la race humaine; les Dieux ne doivent plus s'attendre à des hommages de sa part. Envain Jupiter députa Iris, & après elle d'autres Divinités. Cérès n'écoute aucune proposition. Il faut qu'elle voie sa fille, ou la terre restera pour jamais stérile. Le Maître de l'Olympe envoie donc Mercure pour obtenir de Pluton la permission de ramener Proserpine. Pluton consent, mais donne à Proserpine une grenade, sachant que si elle en goûte, elle ne pourra habiter pour toujours le séjour des vi-

**NOTES** sur une Lettre de M. l'Abbé Grandidier , concernant Sébastien Brandt , inférée dans le Journal des Sçavans , mois de Décembre 1780 , pag. 813 , édition in-4°.

« **L**E livre intitulé , *les Regnards*  
 » *traversans* , &c. n'est pas dans  
 » son original , écrit en françois.  
 » L'Auteur est . . . Sébastien-Brandt ,  
 » qui n'a écrit qu'en allemand & en  
 » latin. L'Ouvrage donc **N'EST**  
 » **QU'UNE TRADUCTION** françoise  
 » tirée ou imitée d'un de ses Ecrits  
 » (*Navis stultifera.*) » M. l'Abbé  
 Grandidier est dans l'erreur ; les  
*Regnards traversans* , &c. ont été  
 écrits originairement en françois ,  
 par Jean *Bouchet* surnommé *le Tra-*  
*verseur* , quoique la première édition  
 porte réellement le nom de Sébas-  
 tien Brandt , par une supercherie de  
 l'Imprimeur Vérard. C'est ce qui est  
 bien prouvé par le témoignage de  
 Bouchet lui-même , dans une Let-

tre adressée aux Auteurs du Journal de Paris, dans le courant du mois dernier, & imprimée dans le n°. 255 du lundi 11 Septembre; Lettre dans laquelle on renvoye aux Bibliothèques françoises de la Croix du Maine, de du Verdier & de Goujet, ainsi qu'aux Mémoires de Nicéron, tome 27 [1]. M. l'Abbé G. peut

[1] Il s'est glissé deux fautes d'impression dans cette Lettre. On y lit que Brandt alla à Bâle où il fut élu Doyen de la Faculté de Droit *en 1494*; corrigez: «*en 1492*; d'où » il retourna dans sa patrie *en 1494.* » Au lieu de ces mots: Brandt mourut *en 1520*; lisez: *en 1521.* L'impression du *Journal de Paris* se faisant nécessairement à la hâte, il n'est pas étonnant qu'il s'y trouve bien des fautes pour les dates, les noms propres, &c.

• Dans une seule Lettre au Libraire Molini, publiée N°. 241 de cette année, j'en ai compté quatorze, dont plusieurs rendent le sens inintelligible, & seroient fort injustement attribuées à l'Auteur de la Lettre.

connaître des Livres, & il n'aura plus aucun doute sur ce fait que la nature du Journal de Paris n'a pas permis de recueillir de toutes les preuves qui l'établissent.

M. l'Abbé G. se méprend encore sur la *Nef des Fols*, Ouvrage réellement écrit en allemand par Sébastien Brandt, & imprimé d'abord en cette langue, puis traduit en latin, non par l'Auteur lui-même, mais par Jacques Locher, surnommé *Philomusus*, dont la traduction, revue par Brandt, parut à Strasbourg, chez Jean Gruninger en 1497, in-4°. & plusieurs fois depuis. J'invite M. l'Abbé G. à ouvrir la Bibliothèque curieuse de Dav. Clément, tom. V, pag. 189 & suivantes; il y trouvera les notions qu'il peut désirer sur les éditions allemandes & latines de cette *Nef des Fols* [2].

[2] Pour suppléer aux omissions de Dav. Clément, voici la note des premières Editions latines de la *Navis Stultifera*. Stras-

A l'égard des traductions françoises de cet Ouvrage, M. l'Abbé G.

bourg. Jean Gruninger, 1497. *Kalend. Junii*, in-4°; Augsbourg, Jean Schoenlperger, 1497, *Kalend. Aprilis* in-4°.; Bâle, Jean Bergmann de Olpe, 1497, *Kalendis Martiis*, in-4°.; & chez le même, même année 1497, *Kalend. Augusti* in-4°.; & en 1498, *Kal. Martii*, in-4°.; Paris, Geoffroi de Marnef, 1498, *VIII Martii*, in-4°. Ainsi voilà quatre Editions de l'année 1497, & deux de l'année 1498; Debure, dans sa Bibliographie, N°. 2921, en cite une, sans nom de ville, *per Jacobum Zachoni de Romano*, 1488, *die 28â. Junii*, in-4°. qu'il assure être la première de toutes; ce qui seroit vrai si la date M. cccc. lxxxviii n'étoit pas évidemment fautive; or la faute est démontrée par la seule Lettre de Locher à Brandt, datée *Cal. Feb. anno Domini xcviij*, laquelle se trouve dans cette prétendue Edition de 1488. Cette Edition n'est donc que de 1498, & elle ne doit l'existence qu'à l'omission d'un x dans les

ne les a pas suffisamment connues. Celle en vers imprimée à Paris dès 1497, sans nom d'Auteur, est de Pierre Riviere, Poitevin, mort jeune en 1499. C'est ce que nous apprennent Pierre Gervaise & Jean Bouchet dans l'épithaphe de cet Ecrivain, rapportée pages 299 & 333 de la Bibliothèque françoise de Goujet. Il y en a eu ensuite une autre traduction en prose, par Jean Droyn ou Drouyn, Bachelier en Droit, imprimée à Lyon, chez Balsarin, en 1498, *in-folio*, & dans la même ville, chez François Juste, en 1529, *in-4°*. éditions que j'ai vues & qui ont été suivies de plusieurs autres. Ces deux traductions françoises de la *Navis stultifera* de Brandt, n'ont rien de commun avec la *Nef des Folles selon les cinq sens*. Ce dernier Ouvrage est la traduction d'un Livre composé en

chiffres indicatifs de la date. Loin d'être la première, c'est tout au plus la sixième ou la septième.



latin par le fameux Joffe Bade, sous ce titre : *Stultifera Navicula seu scapha fatuarum mulierum circa sensus quinque exteriores navigantium*, dont je connois l'édition de Strasbourg, Jean Prusz, 1502 *in-4°*. enrichie d'une courte Préface de Jacques Wimpeling. Comme Joffe Bade avoit fait cet Ouvrage latin à l'imitation de la Net des fols de Sébastien Brandt, le Traducteur François de Brandt fut aussi celui de Badius, & sa traduction intitulée *la Nef des Fols*, selon les cinq sens, &c. a été souvent imprimée. Debure, n<sup>o</sup>. 152 de sa Bibliographie, en indique une édition de Paris, Marnef, sans date, *in-4°*. sans nommer ni l'Auteur ni le Traducteur qu'il ne connoissoit pas; il y en a une autre chez le Roi (Y. n<sup>o</sup>. 1979. A) sans date ni nom de ville & d'Imprimeur; sans parler de celles de Paris, pour Jean Trepperel, 1501 & de Lyon, 1583, *in-4°*. La ressemblance des titres des deux Ouvrages de Brandt & de Badius à

214 *Journal des Sçavans* ;

trompé bien d'autres Ecrivains avant  
M. l'Abbé Grandidier.

[ *Ces Notes nous ont été communi-  
quées.* ]

**LETTRES Edifiantes & curieuses,**  
*écrites des Missions Etrangères ;*  
nouvelle édition. *Mémoires du*  
*Levant*, tomes I, II & III. A  
Paris, chez J. G. Mérigot le jeune,  
Libraire, quai des Augustins, au  
coin de la rue Pavée. 1780. Avec  
Approbation & Privilège du Roi.  
Trois volumes *in-12* ; le I<sup>er</sup>. de  
454 ; le II<sup>e</sup>. de 484 ; le III<sup>e</sup>. de  
480 pages.

**C**ET Ouvrage déjà connu, &  
dont la réputation est établie  
depuis longtems malgré les efforts  
de quelques Ecrivains modernes  
pour le décréditer, est & sera  
toujours un recueil précieux qui con-  
tient des détails nouveaux & utiles  
sur la Géographie, sur l'Astrono-  
mie, sur les Mœurs, les Utages, le

Gouvernement & l'Histoire de plusieurs Nations qui nous étoient auparavant inconnues. Il est à cet égard une espèce de recueil de voyages faits par des personnes plus éclairées que ne le font ordinairement les Voyageurs. On sçait qu'il renferme le commerce épistolaire de quelques Missionnaires, & le compte qu'ils rendent de leur mission & de leurs travaux à des amis, à des supérieurs, à des parens ou à des protecteurs. Outre ce qui concerne la religion ils ont ajouté une infinité de détails propres à piquer la curiosité & utiles aux recherches des Sçavans. Le premier volume fut favorablement accueilli, & on en demanda la suite avec empressement, ce qui fut cause qu'on imprima dans la première édition ces Lettres successivement & sans ordre. On a tâché, dans celle-ci, de remédier à cet inconvénient, en divisant ce Recueil en quatre Parties. La première, renfermera les Mémoires du Levant, ce qui

comprend l'Archipel, Constantinople, la Syrie, l'Arménie, la Crimée, l'Ethiopie, la Perse & l'Egypte. La seconde Partie sera composée des Lettres de l'Amérique tant septentrionale que méridionale; la troisième, de celles des Indes, & la quatrième de celles de la Chine, du Tonquin, de la Cochinchine, &c. Chaque Partie sera précédée d'une Préface dans laquelle on refondra les différentes Epîtres dédicatoires qui se trouvent répandues dans l'Ouvrage & qui contiennent des détails qu'il étoit nécessaire de conserver. Ces différentes Parties seront terminées chacune par une table des matières; addition importante qui manque à la première édition & qui étoit désirée par tous ceux qui connoissent ce Recueil, & qui le rendra plus utile & plus commode. Afin qu'on puisse aisément comparer cette édition avec l'ancienne, s'assurer qu'on n'y a rien changé, rien retranché d'essentiel & vérifier les citations  
qu'on

qu'on en a fait dans différens Ouvrages, on a indiqué le tome & la page où se trouvent ces Lettres dans l'ancienne édition.

Comme ce Recueil est connu, nous croyons pouvoir nous dispenser d'entrer dans un grand détail sur les différentes Lettres qu'il renferme & de les faire connoître par des extraits suivis, il suffit de les remettre sous les yeux.

La première Lettre donne l'état des Missions de la Grèce, c'est-à-dire, de Constantinople, de Smyrne, de Thessalonique, de Scio, de Naxie & de Santorin, en 1714. L'Auteur y fait connoître en même-tems l'état du pays & les mœurs des habitans. Cette pièce est suivie d'une relation en forme de Journal de la nouvelle isle sortie de la mer dans le Golphe de Santorin en 1707. Il a été témoin de cet évènement terrible qui duroit encore en 1710. Dans une circonstance où tout paroissoit appaisé, où le feu & la fumée étoient

diminués, où les tonnerres souterrains étoient devenus tolérables; l'Auteur de cette Relation tenta de s'approcher de la nouvelle îste, & même d'y mettre pied à terre s'il étoit possible. Il alla par un côté où la mer ne bouilloit pas, mais où elle fuyoit beaucoup. A peine fut-il entré dans cette fumée qu'il sentit une chaleur étouffante, il mit sa main dans l'eau & la trouva brûlante, Il n'étoit alors qu'à 500 pas du terme. Il n'osa, avec ceux qui l'accompagnoient, aller plus loin, & chercher un autre côté où l'on n'avoit jamais apperçu ni feu ni fumée, mais la mer y étoit également brûlante, & pendant qu'il déliberoit sur le parti qu'il prendroit, la bouche de l'îste recommença à jeter avec son fracas & son impétuosité ordinaires, de sorte qu'il eut beaucoup de peine à échapper au danger. D'un autre côté l'eau avoit fait fondre toute le poids de la Carque qui commençoit à s'ouvrir de toute part. Cette Re-

tion curieuse est suivie de l'extrait  
 d'une Lettre écrite de Santorin, le  
 4 Septembre 1712, sur le même  
 sujet. L'Auteur remarque qu'après  
 ces grandes explosions pendant les-  
 quelles on voyoit sortir des ruisseaux  
 de matières fondues & étincelantes,  
 au-dessous des quartiers de roches d'une  
 grosseur prodigieuse, on entendoit  
 ensuite dans le fond du fourneau  
 comme des échos qui imitoient le  
 son des tambours, & des trom-  
 pettes, des hurlemens de chiens,  
 des mugissemens de taureaux, des  
 hennissemens de chevaux, &c.

La Lettre suivante concerne les  
 Missions de la Syrie & de l'Egypte ;  
 telles sont celles d'Alap, de Damas,  
 de Tripoli, de Seïde, d'Antoura,  
 dans l'antri-Liban. Dans le récit que  
 ces Missionnaires font de leurs tra-  
 vaux apostoliques, on rencontre plu-  
 sieurs petits détails sur le pays & sur  
 les mœurs. A la suite de quelques Let-  
 tres qui concernent les Missions de  
 Damas, on a placé la Relation d'un

& de leur Religion, du Pellerin  
de la Mecque, des Sectaires qu'on  
appelle Assassins qui avoient  
Chef le vieux de la Montagne.

La Religion des Druses est  
composée monstrueuse de Christisme  
& de Mahométisme. Ils reconnoissent  
pour leur Législateur le Prophète  
Moussa Hakembamrillah, qui vivoit  
996 de J. C. & gardent très précieusement  
le Livre que ce Prophète leur a laissé.  
Les femmes passent pour être les mieux  
instruites de leur Religion; en effet ce  
sont elles qui en expliquent les Livres.  
Le premier volume est terminé |  
Relation d'un Voyage de Séide



de la Syrie, comme Alep', Damas; des détails sur un soulèvement arrivé dans cette dernière ville, sur le Ramadhan des Turcs & sur la Pâque des Chrétiens, la Relation d'un Concile national tenu chez les Maronites, le 30 Septembre 1736. les différentes persécutions exercées contre les Catholiques d'Alep & de Damas; une description de la ville de Salonique, autrement Thessalonique; & d'autres détails sur Bassora, située sur un grand fleuve formé de la réunion de l'Euphrate & du Tigre, ce qui rend cette ville très-commerçante. Ce Voyage est curieux ainsi que toutes les autres Lettres dans lesquels on rencontre des détails géographiques qui sont intéressans & utiles.

Le troisième volume contient un morceau très-détaillé & divisé en huit chapitres tous relatifs à l'Arménie, sçavoir l'état ancien & présent de ce Royaume, son Gouvernement ecclésiastique & les moyens dont la

Providence s'est servie pour y ét  
& y conserver le Christianisme. C  
me les Rois & les Patriarche  
l'Arménie ont eu la principauté  
dans l'établissement & dans l'é  
blissement du Christianisme che  
Arméniens, on y expose l'ordre  
Rois & des Patriarches qui ont  
verné le pays. Suivant l'Auteur  
Arméniens peuvent, avec plu  
raison que les Chaldéens & qu  
Egyptiens, vanter leur Antiqu  
elle est fondée sur ce que l'Ecri  
dit que l'arche s'arrêta sur les m  
ragnes d'Arménie.

Les Arméniens ont leurs Ant  
rès fabuleuses que l'on trouve  
Moïse de Chorene, Ecrivain  
5<sup>e</sup>. siècle, qui fait Haïk descen  
de Japhet, Premier Roi d'Arm  
Cinquante-deux Rois ont régné  
après lui jusqu'à Alexandre;  
leur histoire est inconnue, &  
longue suite de Rois souffert  
grandes difficultés. L'Auteur d  
une Histoire abrégée de ceux qu

régné depuis Alexandre ; il assure qu'il est difficile de découvrir en Arménie des monumens de l'Antiquité. On en voit cependant quelques restes dans le village d'Ardachar , qui paroît être l'ancienne Artaxarta , bâtie par les Arsacides.

L'Arménie est presque toute environnée de montagnes qui sont en tout tems couvertes de neiges & de glaces , ce qui y entretient un froid continuel , de sorte qu'il n'est pas extraordinaire d'y voir néger & geler au mois de Juin , & par malheur pour les habitans , le bois y est si rare , qu'ils sont obligés d'alumer du chaume mêlé avec de la bouze de vache séché au soleil. Malgré ces incommodités , le pays est assez peuplé.

On attribue communément aux Arméniens un sens droit , de la prudence , de l'habileté dans le commerce , une application continuelle & infatigable dans le travail , un fond de bonté naturelle qui les lie aisément avec les Etrangers & qui

exclut d'entre eux toute querelle, pourvu que l'intérêt ne s'en mêle pas. L'établissement & l'histoire du Christianisme dans ce pays font le sujet d'un long chapitre après lequel l'Auteur entre dans le détail de ce qui concerne le rit des Arméniens schismatiques, & de leurs erreurs.

Un autre morceau curieux est une Lettre qui concerne la Crimée. On y donne une idée de ce pays & de mœurs de ses habitans. On comprend sous la domination du Kha de Crimée les Tartares Nogais & Circasses, qui vivent encore selon l'ancienne manière des Scythes c'est-à-dire, qu'ils sont errans. L'Auteur renvoie pour de plus grands détails & pour une plus ample connoissance du pays à la Relation d'un Voyage de Circassie, faite par Monsieur Ferrand, Médecin françois qui y étoit en 1702. Cette Relation est imprimée dans ce Recueil à la suite de la Lettre dont nous parlons & l'on y a joint encore d'autres détails sur les Circasses.

La Relation abrégée du Voyage que M. Charles Poncet, Médecin François, fit en Ethiopie en 1698, 1699 & 1700, est fort importante. Ce Médecin partit du Caire pour se rendre à Manselour, qui est le rendez-vous des caravannes de Sennar & d'Ethiopie. Il passa à travers des déserts où l'on ne trouve point d'eau, & où la chaleur est si grande & les sables si brûlans qu'on ne peut y marcher nuds pieds, sans les avoir bientôt extrêmement enflés; on n'y trouve ni oiseaux, ni bêtes sauvages, ni herbes, ni même aucun moucheron. On n'y apperçoit que des montagnes de sable, des carcasses & des ossemens de chameaux. Il se rendit à Sennar, situé à l'occident du Nil. Le Roi de Sennar va deux fois la semaine diner à une de ses maisons de campagne, qui est à une lieue de la ville; outre un grand cortége de cavaliers, de soldats & de valets de pied, il est suivi par sept à huit cens filles ou femmes qui marchent

pêle-mêle avec ces soldats & portent sur leurs têtes de grands paniers ronds, de paille de diverses couleurs & très-bien travaillés. Ces paniers qui représentent toutes sortes de fleurs, & dont le couvercle est en pyramide, couvrent des plats de cuivre éramés & remplis de fruits & de viandes toutes préparées. Les chaleurs à Sennar sont si insupportables qu'on a peine à respirer pendant le jour. Elles commencent au mois de Janvier & finissent à la fin d'Avril. Elles sont suivies de pluies abondantes qui durent trois mois, qui infectent l'air & causent une grande mortalité parmi les hommes & les animaux.

De-là l'Auteur alla à Gondar, capitale & la résidence de l'Empereur d'Ethiopie. Toute cette première partie du Voyage de M. Poncet est curieuse, surtout par rapport à la Géographie ; mais on observe dans une note que le reste l'est beaucoup moins, & que ce Voyageur est

Février 1781. . . 227

mort avec la réputation d'un aventurier & d'un imposteur. On lui avoit proposé de faire un second Voyage. & la Cour lui avoit confié des présens pour l'Empereur d'Ethiopie. Arrivé à Gedda, il se jeta dans l'Yemen, alla ensuite à Surate, & vint mourir à Ispahan.

Ce volume est terminé par des Mémoires concernant les Missions d'Erivan & d'Erzeroum en Arménie:

[ *Extrait de M. de Guignes.* ]

**HISTOIRE** du Cardinal de Polignac, Archevêque d'Auch, Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, Ambassadeur de France en Pologne, en Hollande & à Rome, des Académies des Sciences, Française, & des Inscriptions & Belles-Lettres; contenant des détails très-intéressans sur les différentes négociations, tirés du dépôt des Affaires Etrangères, pour servir d'éclaircissement à une partie des règnes de Louis XIV &

. Kvj

228 *Journal des Sçavans* ;

de Louis XV. A Paris, chez Nyon  
Painé, Libraire, rue du Jardinot,  
quartier Saint-André-des-Arcs ; &  
Laporte, Lib. rue des Noyers.  
1780. Avec Approbation & Pri-  
vilège du Roi. 2 vol. in-12. Le  
premier, de 443 pages, & les  
Préliminaires 24. Le second, de  
528.

Le Cardinal, oracle de la France,

. . . . .  
. . . Ce Nestor, qui du Pinde est l'appui,  
Qui des Sçavans a passé l'espérance,  
Qui les soutient, qui les anime tous,  
Qui les éclaire & qui règne sur nous  
Par les attraits de sa douce éloquence ;  
Ce Cardinal, qui, sur un nouveau ton,  
En vers latins fait parler la sagesse,  
Réunissant Virgile avec Platon,  
Vengeur du ciel & vainqueur de Lucrèce.

**C**'EST ainsi que M. de Voltaire  
parloit du Cardinal de Poli-  
gnac, en ne l'envisageant même que  
du côté du goût & des talens litté-  
raires. Ce Cardinal non moins célè-



bre par ses talens politiques & par les négociations importantes dont il fut chargé, avoit trouvé de dignes Panégyristes dans les Secrétaires de diverses Académies dont il étoit un des principaux ornemens; l'élégant Traducteur de l'Anti-Lucrece lui avoit rendu de justes hommages; mais le Cardinal de Polignac étoit du petit nombre de ces hommes que l'Histoire loue mieux que tous les éloges, & dont la mémoire semble attendre des Ecrivains en qui le témoignage historique ne soit point affoibli par le titre de Panégyristes. Le Frère Chrysofôme Faucher, Religieux de S. François, nous donne aujourd'hui la vie de ce Cardinal; il expose d'après les titres & les actes, les détails des opérations politiques; mais l'ignorance des affaires du siècle & du manège de la Politique, ignorance qui est un mérite essentiel dans un Religieux, étoit une disposition peu favorable pour écrire l'histoire

d'un Politique & d'un Négociateur; il faut être homme du monde & homme d'Etat pour écrire la vie d'un homme d'Etat; le P. Fauchet laisse percer à tout moment dans ses idées & dans ses expressions la simplicité vertueuse d'un Religieux & la familiarité de style d'un homme qui n'a pas dû faire son étude principale de la science du monde & de l'art délicat des convenances. *Notre Abbé, notre Ministre, notre Cardinal,* &c. d'autres termes semblables qui ne conviendroient pas même à la conversation la plus négligée; reviennent presque à chaque page. A cette négligence excessive l'Auteur joint quelquefois la recherche du néologisme, comme dans cette expression: la *PRÉMATURITÉ* de sa raison; quelquefois soit que la faute vienne de l'Auteur ou de l'Imprimeur, la langue se trouve essentiellement blessée; comme dans cette phrase; *on la verra faire ET SAUVE.* Quelquefois aussi, ( soit

encore un coup que la faute appartienne à l'Auteur ou à l'Imprimeur) l'exactitude même des faits est manifestement violée; comme dans cette phrase : « c'étoit vers la fin de 1685, » deux ans avant la révocation de » l'Édit de Nantes. » Il faut vraisemblablement lire 1689 au lieu de 1685. Qui ne sçait que l'Édit de Révocation de l'Édit de Nantes est du 22 Octobre 1685 : Mais c'est moins par ces fautes peut-être purement typographiques, assez rares d'ailleurs, que par le principe général dont nous avons parlé, que cet Ouvrage n'est par tout ce qu'il pourroit être, & ne doit pas empêcher un sçavant, plus répandu dans le monde & plus versé dans la Politique, de traiter le même sujet; mais il seroit bien injuste de ne pas sçavoir beaucoup de gré à l'Auteur de ses recherches & d'un travail qu'on doit regarder au moins comme un recueil d'excellens Mémoires

232 *Journal des Sçavans* ;  
pour écrire la vie du Cardinal de  
Polignac.

[ *Extrait de M. Gaillard.* ]

*H Y M N E au Soleil*, suivi de plu-  
sieurs morceaux du même genre.  
Par M. l'Abbé de Reyrac, Cen-  
seur Royal, Correspondant de  
l'Académie Royale des Inscryp-  
tions & Belles-Lettres de Paris,  
&c. Cinquième Edition. A Or-  
léans, chez la Veuve Rouzeau-  
Montaut, Imprimeur du Roi, de  
l'Evêché, &c. 1780. Avec Ap-  
probation & Privilège du Roi.  
Petit in-8°. 124 pages, & les Pré-  
liminaires 50.

**Q**UEL que fût le mérite des  
quatre Editions précédentes,  
celle-ci l'emporte de beaucoup. Non-  
seulement elle est d'une élégance ty-  
pographique encore supérieure, mais  
elle est enrichie de six nouveaux  
morceaux de prose poétique & phi-

Iosophique, qui sont à *l'Hymne au Soleil* ce que les *Avantures d'Aristonnois* sont à *Télémaque*. Ces morceaux (car nous ne nous arrêtons pas à quelques légers changemens que l'Auteur a faits à *l'Hymne au Soleil*, & qui prouvent seulement que le meilleur Ouvrage peut toujours être perfectionné) ont pour titres : 1°. *la Nuit* : 2°. *Regrets sur la mort d'un Frère* : 3°. *le Verger* : 4°. *la fin de l'Automne* : 5°. *le Tombeau* : 6°. *Promenade champêtre*.

Le premier morceau est un très-beau Cantique en l'honneur de la *Nuit*; c'est le pendant naturel de *l'Hymne au Soleil*. Les charmes d'une belle nuit ornée d'un beau clair de lune y sont représentés avec cette vérité qui distingue le Peintre & l'Amant de la Nature.

*Les Regrets sur la mort d'un Frère* sont une paraphrase touchante & un riche développement de ce beau mot de Montagne : « Depuis le jour que

» je le perdis, je ne fais que traîner  
 » languissant, & les plaisirs même  
 » qui s'offrent à moi, au lieu de me  
 » consoler, me redoublent le regret  
 » de sa perte. Nous étions à moitié  
 » de tout; il me semble que je lui  
 » dérobe sa part.»

Dans la Pièce intitulée, *le Voyer*,  
 l'Auteur déploye sa tendre admiration  
 pour *le Cigne de Cambrai*, & donne à ce modèle des Prêtres & des  
 Poètes de justes éloges qui rejail-  
 lent naturellement sur son Imitateur.

La quatrième rappelle par son titre : (*la fin de l'Automne*) & par les idées qu'elle présente, le plus beau morceau du *Poème des Saisons*, les vers les plus touchans, les vers de la plus tendre mélancolie & de la plus profonde philosophie qui soient peut-être dans la langue. Le mérite de la Prose poétique de M. l'Abbé de Reyrac, comme de celle de M. de Fénelon, est de soutenir la comparaison avec de beaux vers.

*Le Tombeau.* Cet objet des Français

bres méditations des Young & des Hervey, présente ici, grace à l'imagination douce de l'Auteur, des idées & des images plus attendrissantes que lugubres.

Le sixième & dernier morceau, intitulé : *Promenade champêtre*, laisse à l'imagination de l'Auteur la liberté d'errer & de s'égarer, pour ainsi dire, sur une multitude d'objets différens; il a usé de cette liberté avec toute la modération d'un goût pur, qui fait choisir & se borner.

Ces petits Poèmes, dont le beau défaut est la brièveté, l'*Hymne au Soleil*, qui, avec plus d'étendue, a eu tant de succès, font juger que l'Auteur ajouteroit beaucoup à sa réputation, s'il appliquoit les richesses de sa Prose poétique à un grand Ouvrage moral & philosophique tel que *Télémaque*, à un Ouvrage, qui, comme ce même *Télémaque*, fût tout à-la-fois un bien-être solide envers l'humanité & un

236 *Journal des Sçavans* ;  
plaisir sensible pour les Amateurs de  
la Poésie.

[ *Extrait de M. Gaillard.* ]

*LETTRE de M. Brunck au sujet  
de son Edition des quatre Tragédies  
d'Euripide , pour servir de  
Réponse aux Objections de M.  
Dupuy.*

Sirasbourg , 23 Novembre 1780.

**M**ONSIEUR,

J'ai lu avec quelque surprise dans  
le *Journal des Sçavans* de ce mois,  
le jugement que vous avez porté de  
mon édition de quatre Tragédies  
d'Euripide. Je m'attendois bien que  
vous n'en feriez pas un éloge outré :  
mais je pensois que pour donner plus  
de poids à votre critique, vous com-  
menceriez par faire remarquer dans  
ce livre ce qui peut mériter quelque  
louange, & qu'après l'avoir présenté



sous son aspect le plus favorable, vous en feriez connoître ensuite les défauts.

Puisque je me suis déterminé à quitter mes occupations pour avoir l'honneur de vous répondre, je tâcherai de le faire de manière, que ceux entre les mains de qui tombera cette Lettre, ne croient pas, après l'avoir lue, avoir tout-à-fait perdu leur tems.

Il semble, Monsieur, dès la première phrase de votre jugement, que vous vous soyez proposé de suivre le plan que je viens de vous tracer. Mais vous passez très-légalement sur le progrès des connoissances, & sur le service réel rendu aux Lettres par la production d'un grand nombre d'excellentes leçons tirées de manuscrits, où elles auroient pu demeurer ensevelies encore pendant des siècles, sans le zèle & le travail pénible de celui qui les en a tirées. Ce seul fait, d'avoir restitué à Euripide, dans un grand nombre de passages, sa véritable leçon

sur la foi incontestable de bons & anciens manuscrits, méritoit plus de louange, que tout ce que vous critiquez ne mérite de blâme, car ce que j'ai retranché du texte sur de simples conjectures n'est pas anéanti : les anciennes leçons supprimées se trouvent dans les éditions précédentes, qui sont entre les mains de tout le monde, & elles sont fidèlement rapportées dans mes notes. En les changeant, je crois avoir rendu un notable service à Euripide, & je n'ai pas fait grand tort à ceux qui y sont attachés par la force invincible de l'habitude. Mais les bonnes leçons que j'ai découvertes & que j'ai indiquées le premier, il me semble que c'est à moi seul qu'on a l'obligation de les connoître. Dans votre extrait, on croiroit que j'ai tant *farci* le texte d'Euripide de mes corrections, que je l'ai tellement défiguré, qu'à moins d'avoir toujours à côté de soi une autre édition de ce Poète, à laquelle on compare la

mienne, on ne peut s'assurer que ce  
 soit son Ouvrage qu'on lise, & qu'on  
 ait à chaque instant dans la crainte  
 de rencontrer *quelque fourure de  
 ma façon.* Je ne vous apprendrai  
 pas, Monsieur, ce que vous savez  
 aussi-bien que moi : car je vois que  
 vous avez lu avec attention les cour-  
 tes notes que j'ai jointes aux quatre  
 Tragédies. Mais ceux qui liront cette  
 Lettre ne seront pas fâchés que je  
 leur fasse observer, que j'ai rétabli  
 & justifié à peu-près autant d'an-  
 ciennes leçons qui avoient été prof-  
 crites, que j'en ai introduit de nou-  
 velles sur de simples conjectures.

Il est assez indifférent qu'au vers  
 695 de l'Hippolyte, on lise  $\tau\acute{\upsilon}\nu\ \tau\epsilon\theta\eta\gamma\mu\acute{\epsilon}\nu\omicron\varsigma$ , ou  $\sigma\upsilon\nu\ \tau\epsilon\theta\eta\gamma\mu\acute{\epsilon}\nu\omicron\varsigma$ . Euripide  
 a pu également bien écrire l'un ou  
 l'autre. M. Valckenaer a approuvé  
 l'adverbe avec le participe, & il l'a  
 fait à sa manière, c'est-à-dire excel-  
 lement, en confirmant, par un  
 grand nombre d'exemples, cette le-  
 çon qu'il n'avoit point admise dans

le texte. Je n'y ai inférée sur son autorité, fortifiée de celle de M. Mufgrave. J'ai eu tort :

*Ai d'eu' pas plus qu'on'ne se peut pas.*

Je l'ai reconnu dans la note ; & j'ai apporté des raisons suffisantes pour justifier la leçon des manuscrits. Que résulte-t-il de-là ? que la véritable leçon d'Euripide a été mise hors de contestation, sans que toutefois celle qui se trouve dans le texte puisse *indisposer* personne ni lui faire *mépriser le ton de l'Editeur*, puisqu'indubitablement elle est tout aussi bonne. Il n'y a qu'à traiter cette correction comme une faute d'impression, & la corriger d'un trait de plume à la marge. Vous louez à cette occasion la discrétion de M. Valckenaer. C'est me faire grand plaisir. Car je ne connois personne parmi tous les hommes vivans aujourd'hui, qui, par des travaux de ce genre, ait plus mérité que lui d'être

d'être loué. J'ai d'ailleurs toutes sortes de motifs de l'aimer autant que je l'admire. Mais M. Valckenaer s'est souvent rendu coupable de la même faute que vous me reprochez; & puisque vous l'avez loué à l'occasion de ce vers de l'Hippolyte, il y auroit eu quelque justice à dire aussi un petit mot des endroits où son autorité ne m'en a pas imposé, & où j'ai sauvé de la proscription d'anciennes leçons, dont je crois avoir démontré la bonté. Je regarde M. Valckenaer comme mon maître, & je baisse humblement pavillon devant lui. Mais je ne me paye pas de ΠΑΥΤΟΣ ΕΦΑ des Pythagoriciens; il me faut des raisons & des preuves, que je n'adopte qu'après les avoir pesées & discutées. Au vers 228 de la même Tragédie, j'ai rétabli l'ancienne leçon κλιῖνός ὄθεν σοί-. M. Valckenaer avoit inséré dans le texte la correction de M. Heath, ὄθι σοί, parce qu'il croyoit la seconde syllabe de κλιῖνός nécessairement lon-

242 *Journal des Sçavan*  
*gue.* Donnez - vous la pe  
lire, Monsieur, ce que  
là dessus : cette note ne  
vous paroître du nombre  
que vous invitez vos lecte  
jetter. Je présume bien qu  
fond respect que l'on port  
ciens textes, dispensera sou  
défenseurs de les justifier  
autrités, & qu'on aura  
gnée en disant : *Euripide a*  
*parce qu'Alde Manuce l'a*  
*ainsi.* Pour moi, Monsie  
suis pas si facile à contente  
des raisons & des preuve  
conde syllabe du mot κλι  
différente. Vous trouverez  
Epigramme de Nicias ce pe

Ἐνθάδε, Μαιναλίαν κλιτὴν  
λιπών.

Dans un fragment de  
conservé par Porphyre,  
iambe :

Ὅταν παύσῃ ἰχθυὶ ἐκείνοι διὰ τῆνα.

Voilà de nouvelles preuves à ajouter à celles que j'ai déjà produites.

Que direz-vous, Monsieur, de la facilité avec laquelle M. Valckenast s'en est laissé imposer par de grands noms, & de la témérité qu'il a eue de changer l'ancienne leçon du vers 78 de l'Hippolyte. Ses formules ne sont pas les mêmes que les miennes: coup sûr elles sont meilleures, Mais je n'ai jamais pris un ton plus confiant que celui dont il affirme qu'Euripide a écrit :

Ἐκ δὲ ἀλαπίας κινεῖται ἄπορος.

Je ne suis pas de son avis: probablement vous vous rangerez de mon parti; car je combats pour l'ancienne leçon. Vous auriez au moins pu m'apprendre si je l'ai bien ou mal défendue, & l'appuyer de preuves plus fortes, si les miennes vous ont paru trop foibles.

Que direz-vous encore du changement que M. Valckenaer a fait de la seule autorité au vers 31 de la même Tragédie ? Les gens qui ont étudié en critiques les Auteurs grecs, & qui ont lu beaucoup de manuscrits, savent combien les copistes, par ignorance, par étourderie, par l'habitude de certains mots, ont altéré les textes ; en ajoutant ou en supprimant des prépositions, en changeant des verbes simples en composés, ou des composés en simples. Je pourrois citer des centaines d'exemples de cette source d'altérations : j'aurai occasion d'en parler sur Aristophane, dont je vous offrirai dans quelque mois un volume. Voyez par quel moyen simple j'ai fait évanouir toutes les difficultés de ce passage, dont j'ai retranché deux lettres seulement. Le vers n'en souffre point ; le sens y gagne infiniment. Mais quiconque est attaché aux anciennes erreurs, peut rétablir ces deux lettres, & je n'empêche pas



qu'elles ne servent de base à tous les systèmes imaginables.

Vous dites que vous ne concevez pas bien comment des gloses ont pu influer sur l'altération du texte. Mais il n'y a pas un critique qui n'ait observé cent fois qu'une glose s'étoit glissée dans le texte au lieu de la véritable leçon ; il n'y a qu'à examiner des manuscrits chargés de gloses entre les lignes, pour comprendre combien cela a dû souvent arriver. Le copiste voyant en même-tems le mot du texte & celui de la glose, mettoit sans s'en appercevoir dans sa copie celui qui lui étoit le plus familier. Vous me dispenserez de vous rapporter des exemples cités par d'autres : tous les livres en sont pleins. Je me contenterai de vous inviter à lire la note que j'ai faite sur le vers 966 du Prométhée d'Eschyle. Dans le vers 703 de cette Tragédie que j'ai cité pour prouver que *is r av* doit être mis en quelques endroits à la place de *is av*, il y a

dans les manuscrits, avec gloses  
 au-dessus d'*εἰς τ' αὐ* cette explication  
*εἰς αὐ*. Un copiste a mis dans le texte  
*εἰς* que la nécessité du mètre a en-  
 suite fait changer en *αὐ*. Il n'y a que  
 dans une langue qui seroit demeurée  
 telle qu'elle est sortie de la Tour de  
 Babel, où le même mot pût signi-  
 fier *ut*, *afin que*, & *donec*, *jusqu'à*  
*ce que*. S'il est quelque chose de  
 prouvé, autant qu'il est possible de  
 prouver dans ce genre-là, c'est ce  
 que j'ai dit sur la différence existante  
 entre les particules *εἰς αὐ*, *εἰς τ' αὐ*, &  
 la particule *αὐ αὐ* : mais la manière  
 dont vous présentez mon assertion  
 est tout-à-fait capable d'induire  
 en erreur vos Lecteurs : ils pour-  
 roient croire que les passages où je  
 prétends que *αὐ αὐ* a été mis mal à  
 propos par les copistes pour *εἰς αὐ*  
 ou, *εἰς τ' αὐ*, sont en fort grand nom-  
 bre. J'en ai cité trois de Sophocle,  
 parce que je n'en connoissois pas da-  
 vantage : si vous en connoissez un  
 quatrième, vous me ferez plaisir de

me l'indiquer. J'ai rapporté avec sobriété des passages des Tragiques, qui constatent l'usage de ces trois particules ; j'en aurois pu remplir cinquante pages si j'avois voulu.

Je vois, Monsieur, que vous avez été choqué de certaines formules que j'ai adoptées sans trop savoir comment, & dont je me déferai certainement. Je dis assez franchement ma pensée sur des objets aussi indifférens que ceux dont j'amuse mon loisir ; & quand une chose me paroît évidente, je ne vois pas trop pourquoi je ne me permettrois pas de le dire. Au sujet d'une correction que j'ai faite au vers 565 de l'Hippolyte, j'ai employé cette phrase : *Certissimâ conjecturâ veram Poëta manum restitui : nec aliter scribere potuit.* Au lieu de blâmer ces formules, il suffisoit de me prouver que ma correction ne valloit rien. Vous n'approuvez pas sans doute la note sur ce vers. Mais il y a un principe incontestable : c'est que chaque vers de la

strophe doit être de même mesurée que le vers correspondant de l'autre strophe : toutes les fois qu'il y a une parfaite égalité, c'est une preuve évidente de l'altération du texte. Il faut de ces deux choses l'une, ou laisser le vers de l'autre tel qu'il est, ou il s'agit de le corriger, ou d'admettre une conjecture, ou en proposer une autre meilleure. S'il dépendoit de moi de vous engager à prendre un de ces trois partis, je n'hésiterois pas à vous proposer le dernier, qui tendroit à mon instruction & à l'amélioration d'Euripide, que j'ai beaucoup.

Une autre formule que j'ai employée, c'est *Nasum non habuit*. Personne n'a fait un crime à Marc d'avoir dit :

*Non cuicumque datum est habere nasum*

il y a assez longtems que j'ai écrit ces notes sur Euripide, pour que cela ne me rappelle pas si cette formule y revient souvent, & où elle se trouve placée. Je n'ai mémoire c

d'un seul endroit, c'est dans la note  
 sur le vers 1016 de l'Hippolyte, où  
 j'ai proposé une correction de la pre-  
 mière phrase du Roman de Longus.  
 Il falloit en dire un mot, montrant  
 que la leçon reçue est excellente,  
 ma conjecture inutile & mauvaise :  
 mais je crois la correction de Longus  
 certaine ; je l'ai appuyée de preuves.  
 Si vous en voulez de nouvelles, en  
 voici. Vous trouverez dans un frag-  
 ment de l'Hypsipyle d'Euripide :

Γραμμοὺς ἐν αἰετοῖσι προσβλέπων τύπους.

Dans les Grenouilles d'Aristophane :

— Ἡ γεγραμμένη εἰκὼν ἐστ' ἀναί.

Toutes les règles de critique que  
 vous établissez, Monsieur, sont an-  
 ciennement connues, & généralement  
 vraies ; il ne reste qu'à décider si  
 l'application en est juste. Si le ha-  
 zard me faisoit découvrir dans une  
 Bibliothèque le Cresphonte ou la

Danaë d'Euripide, ou, ce que j'aurois bien autant, une Comédie entière de Ménandre, je la publierois, sans m'écarter d'aucun de vos principes, sans me permettre de faire le moindre changement au texte, que je représenterois fidèlement tel que je l'aurois trouvé dans le manuscrit, sans toutefois les fautes d'orthographe, qu'il est toujours permis de corriger. Je suivrois l'exemple que vient de donner M. Ruhnken en publiant l'Hymne d'Homère à Cérés trouvé à Moscou, que l'on comptoit au nombre des choses perdues. Mais l'Hippolyte d'Euripide! il en existe douze ou quinze éditions. Quand même je n'en aurois pas averti, tous ceux qui ont étudié en critique les Auteurs grecs, qui par conséquent ont au moins une édition d'Euripide, qui probablement ont lu l'Hippolyte plus d'une fois, se seroient bien rappelé qu'au vers 552 ils avoient toujours lu une leçon différente de

Février 1781. 251

la mienne. Ce qu'ils étoient accoutumés de lire n'avoit pas le sens commun, & ce n'étoit pas plus des vers que ce que j'ai l'honneur de vous écrire. Quel grand tort ai-je fait en leur présentant une leçon dont la pensée est raisonnable, & se trouve enchâssée dans des vers d'une strophe, dont la mesure répond parfaitement à ceux de l'antistrophe? Il n'y a dans tout cela *de ma façon*, qu'un seul mot, *τρημερὰν*. J'ai dit, avec la modestie qui convient, que je n'osois pas affirmer que ce fût-là précisément le mot qu'Euripide avoit employé; mais que cette conjecture étoit assez probable; & vous trouvez mauvais que j'aie été modeste. Hé bien, Monsieur, si je fais une seconde édition de l'Hippolyte, je me garderai bien d'ôter *τρημερὰν*, & je dirai dans la note, que cette conjecture est d'une vérité incontestable.

Ne m'accusez pas, Monsieur, d'être en contradiction avec moi.

Lvj

même, & de reprocher aux autres toutes les libertés que je me permets. J'ai blâmé Jean Burton d'avoir changé la leçon reçue du vers 1169 de l'Œdipe à Colone, *temere, & absque ulla auctoritate*. Pour *temere*, j'ai eu raison de le dire : car il a donné dans une erreur, en croyant, sur la parole de quelques critiques, qu'il n'étoit pas permis aux Poètes Tragiques de placer un anapeste au second & au quatrième pied du vers iambique ; assertion ridicule & dénuée de preuves. Quant à l'autre partie de ma phrase, *absque ulla auctoritate*, elle n'est pas aussi exacte. J'ai eu tort de contester à cet honnête Anglois la vérité de ce qu'il avoit avancé, qui est que ἵσυχες pour ἐπισυχες se trouve dans l'édition de Florence. Lui, de son côté, s'est mal expliqué aussi. Sa faute & la mienne proviennent de ce que les anciennes éditions de Sophocle ne sont pas assez connues. La Notice que Fabricius en a donnée dans le



premier volume de la Bibliothèque Grecque, est on ne peut pas plus fautive. Il y a deux éditions de Sophocle & de son Scholiaste, imprimées à Florence par les Juntas, toutes deux *in-4°*. La première est de 1522, & non pas de 1518, *in-8°*. comme le dit Fabricius. J'en possède deux exemplaires, & il y en a un troisième ici à la Bibliothèque de l'Université. C'est de ces trois exemplaires que j'ai parlé dans ma note sur le vers 832 de l'Hécube. Il paroît que Burton n'a pas connu cette première édition des Juntas. La seconde est de l'année 1547. C'est celle dont Burton a fait usage : on y lit en effet, fol<sup>o</sup>. 138, verso, ὃ φιλάται, ἰσχυρῶς οὐ πρὸς εἶ. Fabricius n'a pas connu cette édition de 1547. Je ne m'en rappelle pas de l'avoir jamais vu citée; j'ignorerois encore son existence, si, depuis la publication de mon Euripide, un Sçavant anglois, M. le Docteur Dampier, n'avoit eu la complaisance de m'en prêter un

exemplaire, qu'il m'a envoyé de Londres, & je viens tout récemment d'en acquérir un, que j'ai fait acheter à Bruxelles à la vente des livres provenans des Bibliothèques des Jésuites du Brabant. Le Sçavant qui a dirigé cette seconde édition des Juntes, a eu tort d'adopter *ισχες*; je doute qu'il y ait été autorisé par un manuscrit. Le vers de Sophocle en question est excellent, & je me garderai bien de jamais rien changer de semblable. Mais quand je trouverai dans un vers tragique un mot barbare qui ne signifie rien, une absurdité; quand je verrai les règles certaines de la versification ou du langage violées, je ne balancerai pas à imputer ces défauts à l'ignorance des copistes; & en m'aidant de l'analogie, je rétablirai le texte par des conjectures tantôt évidentes & tantôt probables.

Souvent l'ancienne leçon que je supprime n'est pas plus autorisée que celle que je lui substitue: car si une

édition est une autorité, je ne vois pas pourquoi je ne pourrois pas me permettre ce que d'autres Editeurs se sont permis. Dans le vers de l'Œdipe à Colonne, j'affirme qu'*ἰπλοχες* est la leçon de deux bons & anciens manuscrits, de l'édition d'Alde, & de la première des Juntas. Elle est donc incontestablement autorisée; de plus elle est d'une bonté évidente. Mais au vers 72 des Bacchantes, ai-je grand tort de lire,

Ἡδὴ Διόνυσον ὑμνήσω,

& de dire dans la note : *sic ego ex conjecturâ?*

Si l'*ἰπλοχες* d'Alde Manuce étoit aussi une conjecture, aurois-je si mal fait de mettre une conjecture à la place d'une autre? Or je suis assez fondé à le croire, puisque dans les deux manuscrits uniques de cette Tragédie qu'il y ait en France, je ne trouve ni *ἰπλοχες*, ni *Ἡδὴ*; mais *ἄρα*. La note que j'ai faite sur ce passage ne me paroît pas méprisable.

si tard. Je m'attendois que l'Euripide d'Oxford seroit exécuté de cette manière : lorsque je l'ai reçu d'Angleterre , j'ai été fort étonné de voir que M. le Docteur Musgrave avoit suivi la vieille routine ; que son texte avoit été imprimé sur un exemplaire de l'édition de Commelin ; qu'il n'avoit pas même pris la peine de corriger avec le soin nécessaire , & aux fautes duquel les Imprimeurs d'Oxford en ont ajouté par milliers. J'en ai témoigné ma surprise au Docteur , & je lui ai mandé que si Baskerville s'avisoit d'imprimer un Racine , comme on lui avoit imprimé son Euripide , il auroit beau y employer les plus beaux caractères & le plus beau papier du monde , personne n'en voudroit , quand même il le donneroit pour un schelling. Voyez dans les Phéniciennes le dialogue des deux Frères , depuis le vers 612 jusqu'à la fin de la scène , & comparez-en la forme avec l'édition d'Oxford. Celle de la scène

d'Iphigénie en Tauride chez Thoas, depuis le vers 1211, est encore bien plus confuse & bien plus désagréable. En vérité, ce n'est pas dans le siècle où nous sommes qu'il faut imprimer de cette manière les chefs d'œuvre de l'esprit humain. La distinction des vers de différentes mesures est aussi une chose qui méritoit de n'être pas négligée. Beaucoup de gens savent assez de grec pour entendre passablement une Tragédie d'Euripide, mais n'ont aucune connoissance des règles de la versification, & ne se doutent de rien de ce qui a rapport à la fabrique des vers. Voyez, Monsieur, je vous prie, dans l'Hippolyte, le dialogue de Thésée avec le chœur, depuis le vers 818 jusqu'à la fin. La disposition des vers indique leur différence au lecteur, qui ne fera pas tenté de prendre les antispastiques pour des iambes. Je crois avoir dit dans les notes sur ce passage des choses assez raisonnables : mais je ne serai pas étonné que l'exemple que j'ai donné

260 *Journal des Sçavans* ;

ne soit pas suivi ; le chemin battu est si commode ! Quant aux titres dont on avoit imaginé d'entrecouper le texte , c'est tout ce qu'a de plus absurde & de plus ridicule. De mettre en titre des scènes *Ιαμβοί*, *Τροχαίοι*, *Αναπαιστικοί*, c'est comme si un Peintre d'animaux mettoit le nom de chaque animal sous la figure dans un tableau, *bœuf*, *âne*, *cheval*. Quand on ne sait pas distinguer un iambe d'un trochée ou d'un anapeste, il faut commencer par l'apprendre, avant de lire les Tragédies grecques.

Mais ce qu'il y a de plus important, sans contredit pour l'intelligence d'une Pièce de théâtre, c'est que les noms des personnages soient placés suivant l'intention du Poète, & de la manière qui convient à l'économie du Drame. On en a un exemple dans les Bacchantes. Les Comédies d'Aristophane sont à cet égard dans un état pitoyable. Dans peu j'aurai l'honneur de vous en donner la preuve.

Vous avouerez, Monsieur, que voilà des choses qui pouvoient recevoir de vous quelque éloge, & qu'il convenoit assez d'annoncer aux amateurs de la Littérature grecque, à qui vos jugemens ont dû faire passer toute envie de voir seulement les éditions que j'ai publiées.

J'aurois cependant tort de prétendre que vous m'avez refusé toute espèce de louange : car vous avez trouvé très-louable & très-digne d'être mise plus souvent en pratique la réserve qui m'a empêché d'insérer une fourure de ma façon dans le vers 246 de l'Hécube. Cet éloge que vous me donnez tient à vos principes, à votre opinion. J'ai respecté l'ancienne leçon ; c'est tout ce que vous voulez ; j'ai bien fait. *Mais permettez-moi de vous demander, si c'est là de la critique.* Il falloit, Monsieur, examiner ce passage de l'Hécube, montrer que c'est à tort que la leçon reçue m'est suspecte, la confirmer par des exemples pareils

pris dans de bons Auteurs  
cette *main morte* d'Ul-  
choque mal-à-propos,  
l'inutilité de ma corre-  
par-là que des critiques  
tives & utiles.

Il ne faut pas croire,  
qu'une leçon a paru be-  
les Editeurs d'un Text  
en effet; j'ai remarqué  
1399 de la Médée, que  
cette étoit d'une barbarie  
j'ai témoigné mon regret  
pas rétabli dans le texte  
évident qu'Euripide a é-  
dant tous les Commentat  
laissé passer ce vers sans  
moindre difficulté. Je v  
rai dans Aristophane de  
inconnus dans la langu  
que dans la langue turqu  
ducteurs, gens accoutum  
tre à leur aise, en ont de  
ils ont pu le sens: & l'ig  
Commentateurs a gardé  
difficultés le plus profo



Qu'est-ce que cela prouve ? que la leçon reçue est bonne ? Point du tout.

Un de mes plus grands étonnemens, Monsieur, c'est que nous ayons un seul Poëte grec que l'on puisse lire : remarquez s'il vous plaît, que nos manuscrits les plus anciens remontent à peine à 700 ans : ceux de cet âge sont même en très-petit nombre. Or, il y a sept cens ans qu'on étoit plongé dans l'ignorance & la barbarie. L'homme de Constantinople qui sçavoit le mieux le grec alors, ne le sçavoit certainement pas aussi bien que M. Ruhnken & M. Valckenaer le savent aujourd'hui. La plupart des Copistes étoient des gens médiocrement instruits. Leur ignorance & l'empressement de gagner leur salaire, leur faisoient faire, en copiant presque autant de fautes qu'ils écrivoient de mots : toutes les fautes d'un manuscrit se transmettoient dans la copie qu'on en tiroit, & leur nombre s'augmen-

toit à mesure que les copies se multiplioient. La plupart des premières éditions imprimées ont été faites sur un manuscrit unique, souvent peu correct. D'après cela jugez si un manuscrit & une première édition sont des choses qui méritent un respect aussi superstitieux que celui que leur portent certains gens. Il est vrai cependant, & je l'ai fort éprouvé, qu'on peut, à l'aide des manuscrits, corriger un grand nombre de fautes; mais il faut en conférer plusieurs; heureux, si l'on en rencontre un très-ancien & passablement correct, comme est celui du Roi, coté 2712. Encore seront-ils d'un médiocre secours à qui n'aura pas assez de sagacité pour découvrir les véritables leçons cachées sous les monstruosités qu'ils présentent à tout instant. Mais les altérations antérieures à l'âge des manuscrits que nous avons, quel remède y apportera-t-on? Respectera-t-on des absurdités manifestes, parce qu'elles sont consignées dans des copies.

pies infidèles ? L'autorité de ces copies prévaudra-t-elle contre les règles incontestables du langage, de la versification, & l'usage constant de tous les bons Ecrivains ? Pour moi, je pense que dans ces cas il faut s'éclairer au flambeau de la critique ; porté par une main sûre, il conduit presque toujours au vrai. C'est ce que d'habiles gens ont fait souvent avec succès, & avec l'approbation de toute la République des Lettres. M. Hemsterhuys, dont le nom n'est prononcé qu'avec respect de tous ceux qui sont initiés aux mystères de la critique, a dit dans une note sur le Plutus d'Aristophane, pag. 57, ces paroles : *Ego duumvirum magnorum, Casauboni Bentleique, consensum non minoris astimavi, quam veteris alicujus membranae auctoritatem.* Il n'est donc point ridicule, ni si téméraire à moi de préférer à d'anciennes leçons évidemment vicieuses, des conjectures certaines ou très probables de quelques

hommes très-sçavans de ce tems. dit ailleurs, & vous en avez fait l'observation, qu'on n'avoit con- qu'un petit nombre. de manuscrit que si on en conféroit davants on y trouveroit la confirmation grand nombre de conjectures quelques Sçavans. Feu M. le D teur Reiske, qui avoit à se plain de M. Toup, & qui ne l'aimoit, a trouvé, dans un manuscrit Vienne, les mêmes leçons que sçavant Anglois avoit rétablies d l'Orateur Lyfias par simple con- rure, & il lui a rendu justice. Je certifier qu'une grande partie corrections de l'Anglois, Rich Dawes, sur Aristophane, se tro confirmée par les manuscrits que déjà vus. Je vous rapporterois je ne craignois de trop allonger la Lettre, une infinité de faits de c espèce, dont il est difficile de pas conclure, que tout homme a du jugement & du goût, préfe toujours une conjecture ingénieu

élégante, qui restitue à un Auteur, une leçon digne de lui, à une absurdité autorisée par l'erreur d'un copiste ignorant du tems de la barbarie.

Il me reste à vous parler, Monsieur, des vers que j'ai retranchés de la Tragédie des Phéniciennes. Si bien m'en souvient, il sont au nombre de 14, car il ne faut pas compter parmi ceux que j'ai supprimés, celui qui suivoit auparavant le vers 1291, de mon édition, ou 1315 de celle d'Oxford. M. le Docteur Musgrave l'avoit déjà banni du texte sur de bonnes autorités. Consultez la note. On pourroit même réduire ce nombre à 13, car le vers 1386, qui se trouvoit mal-à-propos répété après le vers 767, n'est point retranché de la pièce parce qu'on ne l'y rencontre plus qu'une fois. M. Valckenauer a été plus décidé que moi; il en a condamné neuf ou dix de plus. Il est vrai qu'il les a laissés dans le texte, & s'est contenté de

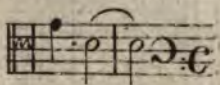
les enfermer dans des crochets, qui avertissent le lecteur qu'il doit les passer & ne pas y avoir égard. J'ai trouvé plus commode de les éliminer & de les renvoyer dans les notes : je m'applaudis fort de l'avoir fait : & je doute que les gens de goût m'en sachent mauvais gré. De quelle utilité peut-il être de se trouver arrêté dans la lecture d'une belle Tragédie par des vers dont la pensée est absurde & l'expression plate, ou qui sont hors de propos, qu'on reconnoît évidemment n'être pas de la main du Poëte, & qui, pour me servir de votre expression, sont visiblement des *fourures de la façon* d'imbécilles copistes ? Estime-t-on le mérite des Poëmes par le nombre des vers ? Celui que M. le Docteur Musgrave a retranché sur l'autorité d'un manuscrit du Roi, ne fait-il pas le procès à tous les autres ? La même main qui a inséré celui-là dans le texte, ne peut-elle pas être coupable de la supposition des au-

tres? Celui que j'ai retranché après le vers 567, est une sentence fort bonne, tirée d'un autre Poëte, peut-être d'Euripide lui-même; mais déplacée. Un lecteur l'avoit écrite autrefois en marge de son exemplaire, suivant l'usage adopté par les personnes studieuses, de rapprocher des sentences morales qu'elles trouvoient dans les Poëtes des vers tirés d'autres Ouvrages & contenant des pensées semblables. Plusieurs de ces vers, mis en note, ont été ensuite insérés dans les textes à côté desquels ils avoient été écrits; & souvent il est arrivé que différens copistes leur ont assigné des places différentes. On voit un exemple de cela dans le *Plutus* d'Aristophane, où le vers 806 s'est introduit par cette espèce de subreption. Mais son caractère étranger n'a pas échappé à la sagacité du Docteur *Bentley*, qui pense avec raison qu'il faut le renvoyer d'où il est venu. Je suis étonné que le vers retranché des Phéniciennes par le

honte, & la rejeter sur les copistes. Il y a dans les Grenouilles d'Aristophane, un vers ridicule, c'est le 1479<sup>e</sup>. qui n'est qu'une variante du vers précédent. M. Kuster ne s'en est pas même douté. S'il y avoit fait plus d'attention, il auroit vu qu'il falloit le retrancher du texte, quoiqu'il l'eût trouvé dans les manuscrits. Il n'y en a pas vestige dans l'excellent manuscrit du Roi : je suis persuadé que vous approuverez la suppression que j'en ai faite.

Quoique je ne sois pas de votre avis, Monsieur, & que je pense que vous auriez pu rendre plus de justice à mes travaux, je ne donnerai pas à cette petite querelle-ci plus d'importance, qu'elle n'en mérite. Son objet n'intéresse en rien le bonheur de la société; je n'en ferai pas même dépendre le mien, vous n'avez sûrement pas eu l'intention de m'offenser ni de me nuire. La liberté doit être inséparable du ministère que vous exercez : on la permet aussi





A system of musical notation consisting of two systems of staves. The left system has four staves, and the right system has four staves. The notation includes treble clefs, common time signatures, and various musical notes and accidentals.

Fr.

13.

*Ex. 29.*

Example 29 consists of two staves. The upper staff contains two notes: a half note G4 and a half note A4. The lower staff contains two notes: a half note F4 and a half note G4.

*Ex. 30.*

Example 30 consists of two staves. The upper staff is in 2/4 time and contains two notes: a half note G4 and a half note A4. The lower staff is in 2/4 time and contains two notes: a half note F4 and a half note G4.

*32.*

Example 32 consists of two staves. The upper staff contains four notes: a quarter note G4, a quarter note A4, a quarter note B4, and a quarter note C5. The lower staff contains four notes: a quarter note F4, a quarter note G4, a quarter note A4, and a quarter note B4.

*Ex 33.*

Example 33 consists of two staves. The upper staff contains four notes: a quarter note G4, a quarter note A4, a quarter note B4, and a quarter note C5. The lower staff contains four notes: a quarter note F4, a quarter note G4, a quarter note A4, and a quarter note B4.

A fragment of musical notation showing a sequence of notes on a staff. The notes are G4, A4, B4, and C5, each with a stem pointing downwards.

Février 1784.

qui est dans le cas d'être  
de détente. Les hérésies ne sont  
langereuses en littérature. Il y  
ait apparence que vous garderez  
e opinion, & moi la mienne  
en suis pas moins sincèrement,  
e les sentimens les plus respec-  
ux,

Monieur,

Votre très-humble & très-  
obéissant Serviteur,

BRUNCK.

EXPLICATION des Exemples no-  
tés relatifs au Mémoire sur un  
nouveau Système d'Harmonie, in-  
séré dans le Journal du mois der-  
nier.

Exemple 1<sup>o</sup>.

DANS ce premier exemple, au  
troisième Temps de la première  
Mesure, la Base d'Harmonie est Sol  
comme quinte du Ton; & elle de-

274 *Journal des Sc*  
vient *Sol* comme note  
au commencement de  
Mesure. Comme il est  
fer de tout accord de  
quinte du Ton à un a  
ième sur cette même  
donc par cet exemple  
note de basse est la 1  
l'Harmonie, si c'est  
Ton, on peut parven  
ment au repos sans la

Quand même la no  
feroit pas *Sol*, la Ba  
ne pourroit pas être  
conde Mesure, parce q  
disonante dans la pren  
droit consonante dans  
en recevant son altera  
tion qui, dans les pri  
moire, ne seroit pas a

*Exemple :*

Il offre, pour le N  
un procédé analogue  
seulement la Base d'

Février 1781. 275

tinue d'être *Sol* comme quinte du  
Ton depuis le troisième Tems de la  
première Mesure.

*Exemple 3<sup>me</sup>.*

Dans celui-ci le *Si* & le *Re*, con-  
sonans au troisième Tems de la  
première Mesure, tiennent jusqu'au  
repos. Quoique ces tenues soient  
moins propres à marquer ce repos,  
que les mouvemens du second exem-  
ple, cependant l'Oreille s'en ac-  
commode : ce qui confirme que la  
quinte du Ton jouit des propriétés  
énoncées dans la définition du mot  
*Basse d'Harmonie*.

*Exemple 4<sup>me</sup>.*

Au troisième tems de cette Me-  
sure, la Basse d'Harmonie est *Ut*, &  
non pas *Sol*; parce qu'on ne peut plus  
parvenir immédiatement au repos sur  
*Sol*, comme dans les exemples pré-  
cédens. *S'il étoit besoin de monter*  
*que, quand la note de Basse est la*

276 *Journal des Sçavans* ,  
note du Ton , on peut parvenir au  
repos sans la quitter , cet exemple  
en offrirait le moyen.

*Exemple 5<sup>me</sup>.*

On voit ici , qu'après l'accord  
dissonant de l'exemple précédent ,  
on peut cependant éviter le repos  
sur *Ut* , pour le faire en *La*. La basse  
ajoutée au-dessous de l'exemple est  
la suite des Bases d'Harmonie : on  
observera qu'au quatrième Temps de  
la première Mesure , la Base d'Har-  
monie est *La* & non pas *Mi* , parce  
que le *Si* qui fait partie de l'accord  
complet du troisième Temps , quoi-  
que supprimé , y étant dissonant ,  
ne peut pas devenir consonant au  
quatrième Temps. Pour exprimer que  
pendant la durée de l'accord du troi-  
sième Temps , la Base d'Harmonie  
a changé pour devenir commune à  
celui du quatrième , on a mis à la  
Base d'Harmonie une de ces petites  
notes dont la durée est indéterminée ,

& est toujours censée courte. On ne pourroit pas employer en effet ici cette marche, parce que la Base d'Harmonie pourroit être méconnue pour telle : surtout si l'accord écrit au quatrième Tems demeueroit composé de cinq notes différentes ; ce qui ne peut se pratiquer que très-rarement, & dans les cas où la Base d'Harmonie est parfaitement claire.

On peut en général considérer la marche de la Base d'Harmonie comme procédant par tierces en descendant : après un accord de sixte dissonante, elle doit rester en place ; après un accord de quarte dissonante, elle peut descendre d'une tierce, comme dans l'exemple ; après un accord de neuvième, elle peut descendre d'une tierce ou de deux ; & après un accord de septième, elle peut descendre d'une, de deux ou de trois.

*Exemples 6<sup>me</sup> & 7<sup>me</sup>.*

On a exprimé encore dans ces

278 *Journal des Sçavans,*  
deux exemples que la Base d'Harmonie devient commune entre les deux accords.

Il faut observer en général que toutes les fois que l'une des Parties a un mouvement chromatique, la Base d'Harmonie ne peut changer durant ce mouvement, que lorsque le passage est enharmonique. (*Voy. Exemples 25<sup>e</sup> & 26<sup>e</sup>*).

*Exemples 8<sup>me</sup> & 9<sup>me</sup>.*

Le trait de l'exemple 8<sup>e</sup> n'est pas un modèle à proposer : cependant il cesse d'être absurde si on l'écrit comme dans l'exemple 9<sup>e</sup>. L'octave superflue devient une sixte mineure qui passe momentanément dans le Ton de *Fa* mode mineur, pour rentrer aussi-tôt dans le Ton d'*E*, d'abord sur le Mode majeur, puis sur le mineur, pour rendre plus sensible la tierce majeure qui succède aussi-tôt. (*Voyez Exemple 18<sup>e</sup>.*) Dans cette tenue de basse, il n'y a donc, & la



Février 1781. 279

signeur, rien de contraire aux principes du Mémoire. On trouvera et après d'autres exemples de notes dirigées.

*Exemple 10<sup>me</sup>.*

La Base d'Harmonie de ce passage est toujours *Us* comme quinte du Ton de *Fa* Mode mineur; quoique, par exemple, le *Re bémol* paroisse sans préparation au troisième Temps de la première Mesure, tandis que l'*Us* de la haute-contre en reçoit une. Cette marche pourroit, sans la tenue de basse, conduire au repos sur *Si bémol*, mais la tenue de basse éloigne cette idée. Le *La* naturel de la haute-contre n'est ici qu'une des notes passagères qui ne servent qu'à arrêter le chant.

*Exemple 11<sup>me</sup>.*

Dans cette autre tenue, la Base d'Harmonie est toujours *Re* comme

note du Ton en Mode mineur, excepté au second Temps de la seconde Mesure, où c'est *Re* comme quinte. Ce changement momentané de Ton jette de l'équivoque sur la Base d'Harmonie au premier Temps de la troisième Mesure, qui paroît être *Sol*, quoiqu'elle ne puisse être que *Re*; puisque si le *Fa* devoit dissonner dans ce premier Temps, *Re* ne pourroit plus être consonant dans le second, ni par conséquent dans le reste de la tenue. On y trouve une irrégularité selon les principes du Méthode sur l'arrangement des Parties; c'est au second Dessus dans le passage d'*Ut* naturel à *Si* naturel, c'est-à-dire d'une septième à une sixte, toutes deux sur la Base d'Harmonie, sans que ce passage puisse être autorisé par la supposition que ces deux notes appartiennent l'une & l'autre au second accord. (Voyez Exemples 12 & 14.) Ceux qui préféreront les anciennes explications de cet exemple ne peuvent pas rejeter nos principes.

ils feront seulement abstraction de la basse écrite, & ne la regarderont que comme du bruit.

Nous remarquerons en général, au sujet des tenues de basse, qu'il n'y a point d'intervalle qu'on ne puisse pratiquer aujourd'hui sur une même Base d'Harmonie; & que le Triton en seroit exclus, si l'altération de la quarte du Ton en Mode mineur n'avoit pas lieu.

*Exemple 12<sup>me</sup>.*

La première basse ajoutée sous cet exemple nous paroît présenter la véritable suite des Bases d'Harmonie; l'autre est plus conforme aux idées de l'Auteur de ce trait. Il n'y a de difficulté que relativement à la troisième mesure. Premièrement, il est certain que le chant des deux Parties supérieures en elles-mêmes y détermine naturellement la Base d'Harmonie *Ut*; secondement, il paroît clair que la marche de la taille &

de la basse ne produit en ce moment qu'une suspension, & que c'étoit l'intention de l'Auteur, puisque le sens des paroles en exigeoit une : cependant il pense que la Base d'Harmonie est *La bémol*, non pas comme quarte du Ton, mais comme note même du Ton. Le *Re* naturel chanté par la haute contre, paroît s'opposer à cette idée ; mais il est d'avis qu'on peut altérer la quarte du Ton en Mode majeur. Les principes du Mémoire demeureront en leur entier pour ceux qui seront du même avis sur ce dernier point : il leur faudra seulement admettre un second Mode majeur dont nous n'avons pas senti la nécessité.

On observera en passant, que dans notre explication, la marche du chant de la taille, de la septième à la sixte sur la Base d'Harmonie *Ut*, n'est point irrégulière ; par ce que le *Si bémol* & le *La bémol* font partie l'un & l'autre de l'accord complet sur cet *Ut*, qui n'est en ce

Février 1781. 283

moment que la note du Ton dans le Mode mineur en descendant. Mais dans la quatrième Mesure, le retour du *La bémol* sur le *Si bémol* pendant la tenue de cette Base d'Harmonie *Ut*, n'est pas conforme à nos règles. (Voyez Exemple 14<sup>me</sup>.)

Exemple 13<sup>me</sup>.

Ceux qui pensent que la quarte du Ton peut être Base d'Harmonie, le concluront ici sans difficulté : cependant la Haute-contre ne marquerait pas, généralement parlant, d'altérer par un *bémol* le *Si* qu'elle pourroit introduire en brochant sa partie sur le *Sol* ; & ce trait peut, sous ce point de vue, servir d'exemple d'un changement momentanée de Ton sans qu'aucune corde du Ton ait été altérée sur la partition. Si l'on suppose, au contraire, que l'altération cachée de la note *Si* n'ait pas lieu en ce moment, alors la suite des Bases d'Harmonie, selon les princi-

pes du Mémoire, ne sera plus la basse écrite, ce sera la basse ajoutée au-dessous de l'exemple.

Les altérations cachées dont nous venons de parler, sont senties par ceux même qui ne sont pas Musiciens, pour peu qu'ils ayent l'oreille habituée à notre musique. C'est ce qui fait qu'il y a des multitudes de personnes capables de broder ou de varier une phrase de chant. Toutes celles qui ont cette facilité peuvent assigner les sept notes du Ton dans chaque membre de la phrase, puisque, s'il en reste de douteuses, elles peuvent les déterminer en les introduisant dans leurs broderies. Il n'y a presque personne qui ne sache reconnoître si une phrase de chant est finie ou si elle ne l'est pas, & qui par conséquent ne sache reconnoître aussi la Base d'Harmonie du repos, si on la lui exécute. Tout cela supposé, & la connoissance des principes du Mémoire, il n'y a rien au monde de plus aisé que de trouver

*Février 1781. 285*

ses d'Harmonie, & par conséquent les accords les plus simples puissent accompagner le chant ; là, avec un peu de tâtonnement, de composer une basse & des pagnemens. Les progrès sans doute & plus prompts & sûrs, si on est dirigé par un maître qui connoisse lui-même incipies.

*Exemple 14<sup>me</sup>.*

que nous avons dit ci-dessus l'irrégularité que nous trouvons la marche d'une septième de la d'Harmonie, à la sixte sur cette d'Harmonie, lorsque les deux ne font pas, l'une & l'autre, de l'accord complet, peut paraître extraordinaire, & semble être écarté par cet exemple. Nous ne dépendant les Musiciens de ne se décider contre notre opinion par l'examen, & d'observer combien, dans ce cas particulier, il seroit na-

286 *Journal des Sçavans ;*

turel au Premier dessus d'introduire un *Sol* entre le *Si bémol* & le *La bémol*. Au surplus, il y a beaucoup d'irrégularités de cette espèce, dont nous ne parlons point, & qu'il faut interdire aux écoliers, quoiqu'on les pardonne quelquefois aux maîtres, qui savent les racheter par des beautés.

*Exemple 15<sup>me</sup>.*

L'accord du second tems de la mesure, est un renversement d'accord parfait, & cependant toutes les notes en sont dissonantes ; c'est-à-dire qu'il faut nécessairement cesser de les chanter pour arriver au repos. On les appelle *notes de passage* : ce nom est devenu fort commode aux Théoriciens pour les tirer d'embarras en beaucoup d'occasions.

*Exemple 16<sup>me</sup>.*

Quoique la distinction entre les tems forts & les tems foibles de l



Février 1781. 287

Mesure soit essentielle à beaucoup d'égards, comme on rencontre ici sur le tems fort ce qui n'avoit lieu que sur le tems foible dans l'exemple précédent, on voit que cette distinction ne peut pas dispenser de rendre raison de l'accord en question

*Exemple 17<sup>me</sup>.*

Cette observation devient encore plus frappante ici où le second accord occupe une mesure entière.

Les basses ajoutées au-dessous de ces trois exemples en offrent donc bien certainement les Bases d'Harmonic.

*Exemple 18<sup>me</sup>.*

On trouve dans le Mémoire ce qu'il faut penser de cette seconde superflue sur la Base d'Harmonic; c'est une tierce mineure déguisée. Ces sortes de notes sont appellées *notes de goût*. On ne finiroit pas si

288 *Journal des Sçavans ;*

on vouloit parler de toutes les cophonies que produiroient les cords complets qu'on exécute sous ces notes de goût & sous les res de passage , si l'on suivoit idées de quelques Théoriciens & indications de leurs basses chiffré

En général, l'affectation de compléter l'Harmonie est ridicule ; il ne faut pas s'autoriser de l'exemple de quelques Musiciens célèbres qui composent en France. Ces Musiciens savent que la Musique simple est la plus belle ; mais ils savent aussi ce qu'elle exige de talent de ceux qui l'exécutent.

*Exemple 19<sup>me</sup>.*

Le *Re dièze* du Dessus est encore une note de goût : c'est une quinte superflue sur la basse , mais ce n'est qu'une septième majeure sur la Basse d'Harmonie.

*Exem*

Exemple 20<sup>me</sup>.

Ici le *Fa dièze* de la seconde Mesure qui paroît faire une quinte superflue sur la Base d'Harmonie, n'est qu'un *Sol bémol* déguisé, & ne fait en effet qu'une sixte mineure. La Base d'Harmonie est *Si bémol* comme quinte en mode mineur pendant la durée du *Fa dièze*. Dans le quatrième Tems la sixte dissonante est sauvée d'une manière irrégulière; & au commencement de la Mesure suivante, la Base d'Harmonie devient *Mi bémol* comme note du Ton en Mode majeur. Ce trait n'est pas un modèle à proposer.

Exemple 21<sup>me</sup>.

Il faut bien remarquer que toute explication de ce passage, dans laquelle le *Fa* du Second dessus seroit une note dissonante sur la Base d'Harmonie dans la seconde Mesure, &c.

Février. N

deviendroit consonante dans la troisième, seroit absurde. On n'a à choisir pour les Bases d'Harmonie qu'entre les deux basses ajoutées au-dessous de l'exemple, dont la première nous paroît préférable. Les idées de quelques Théoriciens sur les manières de sortir d'un accord de septième diminuée, & sur le double emploi en général, nous paroissent fort étranges.

*Exemple 22<sup>me</sup>.*

La comparaison du trait de l'exemple précédent avec celui-ci qui est connu depuis long-tems, prouve que le *Sol dièze* n'étoit ici qu'un *La bémol* déguisé.

*Exemple 23<sup>me</sup>.*

Cet exemple porte à admettre que la quatre du Ton peut être superflue, & la sixte, être majeure en même-tems dans le Mode mineur. On y

Février 1781. 291

voit l'accord de septième diminuée sous la forme de quarte & sixte dissonante sur la Base d'Harmonie, comme le suppose la seconde basse ajoutée à l'exemple 21<sup>e</sup>.

*Exemple 24<sup>me</sup>.*

Ce passage enharmonique suppose aussi, dans les principes du Mémoire, la fixité du Ton, majeure & la quarte, superflue : car au moment du passage de la première Mesure à la seconde, le *La* étant naturel, la Base d'Harmonie ne peut pas être *Fa* comme note du Ton, & ne peut l'être que comme quinte. Cette Base d'Harmonie seroit méconnue pour telle, & la marche de la basse ajoutée ne peut pas s'exécuter. Les cas de cette espèce seront toujours faciles à distinguer pour ceux qui ont un peu d'Oreille, & les principes du Mémoire suffisent pour en donner la raison.

*Exemple 25<sup>me</sup>.*

Il y a ici transition enharmonique, & le *Si bémol* devient un *La dièze* au moment de la transition. La Base d'Harmonie de la seconde mesure est la quinte du Ton de *Mi* Mode mineur avec altération de la quarte.

*Exemple 26<sup>me</sup>.*

Selon les principes du Mémoire — cette autre transition est encore enharmonique. Le *Mi* naturel de la Taille devient un *Fa bémol* dans le passage de la première Mesure à la seconde, & la Base d'Harmonie de celle-ci est la quinte du Ton de *Re bémol* Mode mineur, avec altération de la quarte comme dans l'exemple précédent.

On observera qu'il ne faut pas croire qu'il y ait transition enharmonique toutes les fois qu'il y a changement de nom dans l'une des notes :

L faut de plus que le changement  
 soit inévitable.

Exemples 27<sup>e</sup> 28<sup>e</sup> & 29<sup>e</sup>.

On a dit dans le Mémoire que toute note qui a le choix de faire un pas en montant ou de le faire en descendant pour arriver sur une note consonante, doit, pour le repos absolu, faire ce pas en descendant. Il n'y a que deux notes dans ce cas, savoir, la seconde & la quarte de la Base d'Harmonie.

Quant à la quarte juste, cela ne fait point de question. La quarte superflue n'est pas propre à conduire au repos absolu; elle ne peut, dans nos principes, descendre que sur la tierce mineure, & cet intervalle de seconde superflue à parcourir, est peu naturel; cependant cette marche, en descendant, éloigneroit moins l'idée du repos absolu que la marche par semi-ton sur la quarte de la Base d'Harmonie.

Il n'y a pas non plus de question par rapport à la seconde mineure ; mais l'ancienne musique d'Eglise a familiarisé l'oreille avec la marche de la seconde majeure sur la tierce, & il faut quelque réflexion pour sentir le changement qui résulte à cet égard de l'état actuel de la musique. En supposant que la Base d'Harmonie du second des deux accords consécutifs, soit *Ut*, on voit (*Ex.* 27<sup>e</sup>.) que la marche la plus naturelle du *Re*, pour parvenir au repos absolu sur cet *Ut*, est de descendre : cette marche seroit même nécessaire, si on avoit battu la cadence sur le *Re*. Si l'Auteur a voulu qu'on montât au *Mi*, le chanteur introduit presque malgré lui les deux petites notes de l'exemple 28<sup>e</sup>, afin de parvenir sur ce *Mi* en descendant ; ou bien il affoiblira le son du *Mi*, &c. S'il étoit question de monter sur le *Mi bémol*, cette marche ne détermineroit pas le repos sur *Ut*, & la basse naturelle seroit le *Mi bémol*.



Février 1781. 395

même, comme dans l'exemple 29<sup>e</sup>.  
Ces remarques bien pesées feront  
sentir la vérité de notre opinion.  
Elle est fondée sur la nature de la  
voix, car il lui est moins facile de  
monter que de descendre.

*Exemple 30<sup>me</sup>.*

On y voit que la marche de la  
quarte sur la quinte, a la propriété  
de retarder le repos.

*Exemple 31<sup>me</sup>.*

On y voit aussi que la marche de  
la septième mineure sur l'octave, a  
cette même propriété.

*Exemples 32<sup>e</sup> & 33<sup>e</sup>.*

Ces deux passages se rendent par  
les mêmes touches du clavier : le pre-  
mier est très-doux, & le second est  
insupportable. Cela prouve que les  
dissonanances ne sont agréables ou dés-

sagréables que par leurs rapports avec le Ton & la Base d'Harmonie. Dans le premier passage, la Base d'Harmonie est d'abord *Fa dièze* comme quinte, ensuite *Si* comme note du Ton, & elle devient aussi-tôt *Si* comme quinte du Ton en Mode mineur. Dans le second, elle continue d'être *Ut*, d'abord comme quinte du Ton de *Fa*, & ensuite comme note du Ton en Mode mineur; mais on altère à-la-fois deux notes entre lesquelles il y a dissonance; ce qui trouble toutes les idées de l'auditeur.

Il faut ajouter ici un mot en faveur de ceux qui doutent que pour chanter juste il faille chanter à l'unisson du clavecin. Ce mot importe plus qu'on ne pense; & on ne chante peut-être si communément faux, que parce qu'on n'a pas des idées nettes à cet égard. L'avis de M. Piccinni, rapporté dans le Mémoire, est certainement celui de tous les compositeurs de l'Europe. M. Gluck, par

exemple, qui ne nous a pas dit le sien, l'a écrit dans son Opéra d'*Orphée*, où il fait chanter le *non des Divinités infernales* sur un *Si naturel*, tandis que l'orchestre exécute un *Ut bémol*. Si tous ceux qui composent sont d'accord, tous ceux qui exécutent doivent l'être. Ne veut-on pas céder à l'Autorité, & faut-il consulter la Théorie? Elle prouvera que, si l'on prétendoit conserver la pureté des intervalles donnés par la Nature, on tomberoit à tout instant dans la nécessité d'employer les *quarts de Tons* de différente espèce. L'exécution de ce genre de Musique est impossible: mais supposons-la facile; qu'en résulteroit-il? qu'à tout instant la liaison des idées seroit rompue. Elle ne peut pas subsister lorsque, par exemple, on emploie *Mi & Fa bémol*, à moins qu'on ne suppose que ce soit la même chose: comment subsisteroit-elle lorsque, par exemple, on emploieroit *Mi* comme quatrième quinte d'*Ut*, &

Mi comme tierce d'*Ut* ? puisqu'alors on n'auroit plus le droit de les confondre. On a fait depuis peu en France de singulières découvertes à ce sujet. On a observé que, lorsqu'il se rencontre, par exemple, un *Sol dièze* & un *La bémol* à quelque distance l'un de l'autre sans sortir d'une même octave, quelques Virtuoses font, sur leur violon, le *Sol dièze* plus aigu que le *La bémol* ; & on n'a pas vu que c'est parce qu'ils n'ont pas l'intonation sûre. Ils craignent que leur *Sol dièze* ne soit pris pour un *Sol* naturel, & leur *La bémol*, pour un *La* naturel ; & ils pêchent dans les deux cas, en les écartant l'un & l'autre en sens contraire plus qu'il ne faut. C'est ainsi que quelques chanteurs emploient dans leurs cadences une Seconde trop forte, pour mieux éviter le *grelottement* que d'autres chanteurs encore plus maladroits substituent à cette cadence. Concluons que c'est au son du clavecin qu'il faut apprendre à chanter.

Exemple 34<sup>me</sup>.

Dans cet exemple, le Dessus pris à part module en *Mi* Mode mineur. La haute-contre admet d'abord cette modulation, mais elle finit en *Sol*. La basse-raille détermine, en commençant, le Ton d'*Ut* & éloigne d'idée du Ton de *Mi*; mais elle laisse, en finissant, subsister l'équivoque entre le Ton de *Mi* & le Ton de *Sol*, comme on le voit par les deux basses ajoutées au-dessous de l'exemple, qui peuvent représenter l'une & l'autre la suite des Bases d'Harmonie de ce trait. On l'a choisi comme un des exemples les moins blâmables de cette espèce de contradiction entre les Parties. Si l'on en veut de plus choquans, ils ne sont pas rares: & c'est ce qui fait qu'il y a si peu de morceaux de contrepoint figuré qui satisfassent l'oreille.

Nous terminerons ici nos remarques en observant, 1<sup>o</sup> qu'on a eu tort

300 *Journal des Sçavans*,  
de distinguer l'art de l'accompagne-  
ment de celui de la composition, &  
qu'on n'accompagne jamais bien que  
lorsqu'on fait *écrire en Parties* lé-  
parées : 2<sup>o</sup>. qu'on trouve partout des  
méthodes faciles pour l'accompa-  
gnement, ou pour enchaîner des ac-  
cords, mais que la difficulté consiste  
en cette matière, à donner des pré-  
ceptes simples, qui fussent à tout,  
& ne renferment que ce qu'il faut.



**RÉFLEXIONS** sur divers Ouvrages de M. Mittié, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. touchant les Maladies Vénéériennes. Par M. Fabre, Professeur Royal au Collège de Chirurgie, &c. Nouveau Supplément à son Traité des mêmes maladies. A Paris, chez P. F. Didot le jeune, Libraire-Imprimeur, quai des Augustins. in-8°. de 64 pages.

**M.** MITTIÉ, dans une Dissertation intitulée, *Etiologie nouvelle de la salivation, ou Explication de la manière dont le mercure fait saliver*, avoit pris, pour base de son explication, l'existence du sel phosphorique ou fusible de l'urine dans l'économie animale, & la propriété du mercure de décomposer ce sel neutre amoniacal par son union avec l'acide phosphorique, laquelle occasionnoit le dégagement de l'alkali volatil. Suivant M. Mittié c'est

cet alkali volatil devenu libre qui irrite les glandes salivaires & occasionne la salivation, lorsqu'on administre aux malades le mercure dans son état métallique, comme dans le traitement par les frictions ou la fumigation.

La conséquence que M. Mirtié tire de cette théorie, c'est que, comme ce n'est point la salivation qui guérit les maladies vénériennes, & qu'au contraire elle ne fait qu'occasionner des accidens souvent très-fâcheux, & fatiguer inutilement les malades, ce en quoi il est d'accord avec les gens de l'art les plus éclairés & les plus expérimentés, on doit éviter la salivation avec le plus grand soin & par conséquent proscrire les méthodes les plus sujettes à l'occasionner, telles que celles des frictions & des fumigations. M. Mirtié leur préfère beaucoup les sels mercuriels, par la raison que l'acide de ces sels se combine, suivant lui, avec l'alkali volatil du sel phosphorique



animal, en même tems que par une double décomposition & une double combinaison nouvelle, l'acide animal phosphorique s'unit au mercure du sel mercuriel & forme avec lui un sel neutre qui agit avec efficacité sur le *virus* vénérien, sans que l'alkali volatil du sel phosphorique soit dans le cas d'exciter la salivation, parce qu'alors il est lié en nature de sel neutre, comme on vient de le dire, avec l'acide de la préparation saline mercurielle.

Cette théorie ingénieuse & assez bien d'accord avec les principes de la Chimie & avec les faits observés dans l'économie animale & dans le traitement des maladies vénériennes par les différentes méthodes, ne s'accordant point du tout avec celle que M. Fabre avoit établie dans ses Ouvrages sur ces maladies; ce dernier a entrepris de la réfuter dans la brochure dont nous rendons compte. Mais il avoue qu'il n'étoit point assez versé dans la Chimie,

pour traiter cette matière comme il falloit, il a donc pris le parti très-sage de s'adresser pour la partie chimique de cette réfutation à M. Croharé, Apothicaire de M. le Comte d'Artois, Chimiste qui devient célèbre par quantité de découvertes merveilleuses de sa façon, qui se succèdent avec rapidité,

M. Fabre ne pouvoit faire un meilleur choix; il nous apprend lui-même que M. Croharé *ne s'est point refusé à discuter une opinion dont la futilité l'a frappé au premier coup-d'œil.* Avec une si heureuse disposition, toutes les expériences de M. Croharé ne pouvoient pas manquer de ruiner entièrement le système de M. Mittié, & c'est ce qui est arrivé; M. Fabre l'avoit bien prévu; car après la lettre qu'il s'est fait écrire par M. Croharé, & qui tient une très-grande place dans sa brochure, il reprend en disant: *je l'avois bien pensé que l'hypothèse de M. Mittié, sur la salivation, s'éva-*

*nouiroit à l'examen d'un homme versé dans la Chimie, &c.* Tout cela est si bien ajusté que si l'on en vouloit croire M. Croharé sur sa parole, toute la théorie de M. Mitlié se trouveroit ruinée de fond en comble, & probablement les choses en resteroient-là s'il ne s'agissoit ici que de sentimens particuliers & de sçavoir lequel des systêmes de M. Mitlié ou de M. Fabre, est le plus probable. Mais M. Croharé a pris les choses beaucoup plus en grand & de manière à intéresser tous les Chimistes.

Après une tirade très-ferme contre quelques Chimistes modernes qui font jouer un rôle trop étendu en effet à l'acide phosphorique, sans donner aucune preuve de ce qu'ils avancent à ce sujet, M. Croharé commence par nier l'existence de l'acide phosphorique dans les animaux vivans ; il assure que celui qu'on retire des matières animales, n'est jamais que le produit du feu, ou de

la putréfaction, ou enfin des autres moyens quelconques dont on se sert pour extraire cet acide. C'est-là ce qui s'appelle couper l'arbre par le pied. Si M. Croharé avoit donné de bonnes preuves de ces assertions, il n'en auroit pas fallu d'avantage pour renverser entièrement le sentiment qu'il vouloit combattre; parce que l'acide phosphorique n'existant point dans l'économie animale, il est bien clair que les effets qu'on lui attribuerait sur le mercure, ne seroient que des chimères: mais, soit que M. Croharé n'ait pas eu lui même une assez grande confiance à la démonstration qu'il donne de cette proposition fondamentale, soit qu'il ait voulu donner un exemple de la fécondité de ses ressources pour combattre les opinions qui ne lui plaisent pas, il a jugé à propos de rapporter des expériences qui prouvent, selon lui, que l'acide phosphorique n'a pas plus d'affinité avec le mercure que les acides minéraux: que

le sel qui résulte de l'union de cet acide avec le mercure, ne résiste pas plus, soit à l'action du feu, soit aux autres moyens connus de décomposition que tout autre sel mercuriel, &c.

Nous n'entreprénon point ici d'entrer dans le détail & la discussion des expériences apportées par M. Croharé en preuves de toutes ces découvertes admirables ; nous ferons seulement observer, pour le présent, que quelque confiance qu'on doive avoir dans les prétentions d'un Chimiste, qui, comme M. Croharé, se donne lui-même les qualités d'*ami & d'enthousiaste de la vérité*, quand il s'agit de découvertes aussi merveilleuses que celles de M. Croharé, la prudence exige qu'on y regarde d'un peu près, parce que des vérités cachées, très difficiles à développer & à démontrer, ne peuvent être mises ainsi en évidence par un seul homme, & entraîner la conviction générale d'une manière subite & irrévocable.

Ces motifs raisonnables ne nous permettent point de douter que plusieurs Chimistes, qui, sans le dire, aiment sincèrement la vérité, ne fassent un examen convenable des assertions de M. Croharé ; il s'agira, pour cela, de voir d'abord si les expériences qu'il rapporte sont exactes & vraies ; & en second lieu, si en les supposant telles, elles prouvent réellement ce que M. Croharé croit avoir démontré. Ce ne sera qu'après un pareil examen qu'on pourra se décider sur des découvertes de cette importance, & par suite sur celui des deux systêmes de M. Mittié ou de M. Fabre qui aura le plus de probabilité en sa faveur.

[ *Extrait de M. Macquer.* ]



**LETTRES** physiques & morales sur l'histoire de la Terre & de l'Homme, adressées à la Reine de la Grande Bretagne, par J. A. de Luc, Citoyen de Genève, Lecteur de Sa Majesté, Membre de la Société Royale de Londres & de la Société Barave, & Correspondant des Académies Royales des Sciences de Paris & de Montpellier. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques. Avec Approbation & Privilège du Roi; & à la Haye, chez Détune, Libraire. 1779. 6 vol. in-8<sup>o</sup>.

**N**OUS avons vu dans notre premier Extrait (Journal d'Octobre 1780) M. de Luc analyser tous les systèmes qui ont été donnés jusqu'à présent pour l'explication de l'état actuel de la terre, & commencer le détail d'une multitude d'observations faites dans le cours de ses

voyages , & dont le rapprochement doit former de lui-même le nouveau systême de l'Auteur. Les volumes IV & V contiennent la suite de ses voyages & de ses observations au travers des Pays-Bas & de l'Allemagne , & aux Alpes de Savoye. Le VI<sup>e</sup>. contient l'exposition du nouveau systême; l'examen de celui de M. de Buffon , & des remarques sur le systême théologique de la révélation , sur les caractères des livres saints , & sur le récit de Moÿse relativement à la Religion & à la Physique.

Ceux même qui ne prendroient pas beaucoup d'intérêt à la structure des montagnes & à la nature du terrain qui caractérise chaque partie du globe , liroient encore avec autant d'agrément que d'utilité les descriptions des villes & des campagnes , dans le IV<sup>e</sup>. volume , de même que les réflexions sur les mœurs des habitans & sur la politique. Lorsqu'en quittant la Hollande il commence à



éprouver l'effet de la simplicité des  
 Colons dans l'honnêteté des ma-  
 nières & le peu d'ardeur pour le  
 gain. « J'ai toujours eu du penchant,  
 » dit il , à compter sur cette disposi-  
 » tion naturelle de l'homme ; & ja-  
 » mais je ne me suis repenti de lui  
 » avoir cédé. Je ne parle pas ici des  
 » villes , l'objet y est trop compliqué  
 » quoiqu'on l'y retrace : je ne parle  
 » que des gens de la campagne & de  
 » ceux qu'on nomme des sauvages ,  
 » des hommes féroces. Comme j'ai  
 » beaucoup couru hors des grandes  
 » routes , je me suis trouvé dans des  
 » positions bien différentes en appa-  
 » rence , & je n'ai point éprouvé de  
 » différence quant à ce penchant de  
 » l'homme. Conduit par cette ob-  
 » servation générale , je suis souvent  
 » parti des villes d'Italie pour aller  
 » seul m'enfoncer dans des pays re-  
 » nommés pour les assassinats , &  
 » en général pour la cruauté & la  
 » fourberie de leurs habitans , sans  
 » me laisser détourner par les remon-

» trances amicales de ceux qui étoient  
 » frappés des faits, mais qui n'en  
 » avoient pas cherché les causes. Je ne  
 » les avois pas non plus approfondies ;  
 » mais je comptois sur cette  
 » règle générale d'expérience : celui  
 » qui ne donne aucun sujet de le  
 » craindre est le plus en sûreté. »

En lisant les relations des cruautés exercées par des peuples sauvages sur les Européens qui abordoient à leurs côtes, on y voit communément les causes des dangers qu'ils ont couru & des maux réels qu'ils ont soufferts. M. de Luc se plaît à raconter un grand nombre de faits d'après sa propre expérience, qui prouvent la bonté naturelle de l'homme ; mais ceux qui le connoissent personnellement, jugeront qu'une aussi belle ame que la sienne devoit être la moins exposée à trouver des hommes méchans. C'est par une suite de ce caractère rare & précieux que M. de Luc se plaît à justifier l'établissement des couvens de Religieux.

Je

Je confesse , dit-il , que je vois de tels établissemens avec d'autant plus de plaisir , que ce n'est pas la jouissance d'un seul homme , mais celle d'un nombre d'hommes , & sous ce point de vue je ne saurois leur souhaiter trop de bonheur. Des Religieux sont des hommes qui ont choisi ou à qui l'on a fait choisir , comme à tant d'autres , un certain état ; & l'on doit souhaiter que tout homme soit heureux dans son état , dès qu'il ne détruit pas le bonheur des autres , & ne leur fait éprouver que cette concurrence de penchans & de besoins , si générale dans la nature. Tout être sensible a une sphère d'activité qu'il cherche à étendre ; & c'est par là que les sphères se contiennent les unes les autres. Si les individus n'étendent pas la leur contre les loix de l'état ou de la morale , plus ils savent se procurer de bonheur chacun en particulier , plus la masse en contient : or , on ne voit pas que

les Religieux empiètent sur le bonheur des autres hommes contre ces règles ; & M. de Luc voit en même-tems que dans leur sphère ils renferment beaucoup de ce bonheur tranquille qui est prisé par un grand nombre d'hommes. La subsistance est simple , mais abondante ; elle y est assurée pour les pères , les frères , les domestiques , les laboureurs. C'est une thèse qu'on n'auroit pas cru devoir être soutenue par un Protestant ; mais la Religion même contribue à lui rendre ces établissemens respectables.

L'examen de la ville de Tongres lui a donné occasion de rechercher si les anneaux trouvés à ses murs indiquoient que la mer fût venue jusques - là , comme on l'a prétendu ; mais il fait voir que ces murs , qui datent du tems des Romains , se trouvent sur un terrain élevé , que la mer avoit abandonné bien long-tems avant cette époque. Il examine aussi les coquillages marins qui ont

favorisé cette tradition fabuleuse : il y en a des collines immenses, mais tous les caractères de ces collines s'opposent à l'idée qu'elles soient sorties de nos mers par une progression lente. Il y a vu le sable vitrescible à la partie supérieure de la colline, & le sable calcaire au-dessous. Comment le sable d'en-haut auroit-il pu être dépouillé de ses parties calcaires, tandis que celui de dessous seroit resté intact ? M. de Luc décrit une petite ville charmante fondée & croissant chaque jour par les soins de son Souverain, M. le Comte de Neuwied, qui y attire des habitans par une sage conduite & une tolérance religieuse ; il parle des Moraves ou des Hernhutes : ce sont des hommes aimans, qui, pour remédier à la froideur qui règne dans le commerce des hommes réunis en grande société, se sont liés plus intimement les uns aux autres par une confraternité religieuse ; prenant ainsi pour point commun ce centre

d'où partent les vrais principes de la bienveillance entre les hommes ; je veux dire le Christianisme. Il retrouve le même esprit dans la formation de la plupart des sectes.

C'est le même Souverain qui vient de concéder un château en toute justice , à une Société bienfaisante de Francs-Maçons.

La description d'une colline de pierre à chaux ; dont la base est volcanique , située le long du Mein , & de plusieurs autres semblables jusqu'à Cassel & à Gottingue , sert à M. de Luc à confirmer son système sur la pétrification. Toute la masse de cette colline a été originairement sable calcaire , & l'on y reconnoit les véritables coquillages marins de la manière la plus évidente. Cette colline n'a pas plus de deux cens pieds au-dessus du Rhin. Il y trouve aussi une confirmation de son idée sur les pierres à feu qu'il regarde comme des espèces de grès formés par le retardement de l'humidité au travers de

quelque partie qui s'est trouvée plus compacte que le reste. Il décrit aussi des montagnes situées du côté de Elbingerode , où l'on voit une partie extérieure de la chaîne primordiale de granit , de schist & de roche grise , surmontée par des couches de pierres à chaux. Il y voit les filons , qu'il regarde comme des fentes dans la montagne naturelle , comblées de matières étrangères , dont quelques-unes sont remplies de corps marins ; & il lui semble que ces fentes ont été d'abord & principalement remplies de matières qui ont été poussées du fond par la force qui secouoit les montagnes & produisoit les fentes. Il décrit ici les galeries de ces mines & les applications heureuses de la géométrie souterraine.

Le cinquième volume contient le quatrième voyage de M. de Luc en Allemagne & en Hollande fait en 1778. En décrivant les gradations de produits du sable des Bruyères , il s'en sert pour faire voir ce que

dépense, ou quelque sacrifice de son revenu pour que la maison du fermier, son jardin, tous ses enclos soient solidement établis; & ensuite la rente est sensiblement plus grande. Dans une petite ferme on a l'œil à tout; rien ne se perd, & l'on tire du terrain le plus grand parti possible. D'un autre côté le petit fermier ne se fait pas marchand de denrées, il a peu de tentations de luxe; il élève ses enfans dans l'état de laboureurs; il n'est pas sujet à faire de folles entreprises ni des banqueroutes. Le terrain produit beaucoup plus; le fermier dépense beaucoup moins, & par conséquent le propriétaire peut, sans injustice, tirer sensiblement plus de rente de chacun de ces petits établissemens, qu'il n'en tiroit des portions de terre à bled ou de prairies dont il les a formés: c'est ce que disoit Virgile: *Exiguam colito.*

Ce cinquième volume finit par une ample relation d'un voyage aux



Alpes de Savoye , fait en 1778 par le frère , le fils & des amis de l'Auteur , tous Naturalistes , & qui ont examiné spécialement les objets qui intéressent M. de Luc. On y trouve des hauteurs mesurées par le moyen du baromètre , entre autres le glacier de Buet qui a 1960 toises ; c'est la plus haute sommité des Alpes où des Observateurs ayent monté. L'on y trouve deux articles remarquables ; le premier sur les Cretins , cette espèce d'hommes dégénérés qui se trouvent dans quelques endroits du Valais. La première cause de cette étrange maladie sont les eaux dont le goût même est terreux ; ce qui leur vient , comme dans celles du moyen Valais , d'une poussière presque impalpable de schiste décomposé. Il y a grande apparence qu'on ramèneroit ces montagnards à l'heureux état des autres , si on leur enseignoit à filtrer leurs eaux. La seconde , remarque importante , est celle que M. de Luc fait sur la fra-

cheur de l'air sur les hautes montagnes : elle est certainement dûe , dit-il , à la différence de densité de l'atmosphère , & non à la plus grande distance du centre. Ce n'est pas non plus à un refroidissement plus grand du sol comme isolé , ni à une moindre réflexion des rayons du soleil ; quiconque aura été dans ces montagnes , ne fera pas de tels systêmes. M. de Luc connoit si bien cette matière , que nous ne pensons pas que personne puisse le contredire.

Le sixième volume , ou plutôt la seconde partie du cinquième volume , commence par l'exposition détaillée du systême particulier de M. de Luc ; conséquence immédiate de toutes les observations répandues dans les premiers volumes. Nous allons tâcher d'en donner une idée complète en réunissant chaque fait observé , avec la conséquence qui en résulte pour le systême de l'Auteur.

En parcourant nos continens nous trouvons des dépouilles de la mer ,

jusques fort haut dans les montagnes ; — donc ces dépouilles de la mer y ont été placées par quelque cause , & sont un premier indice de quelque changement arrivé sur notre globe. Ces corps marins sont renfermés très-avant dans certaines matières connues & distinctes ; — donc l'arrangement actuel de ces matières n'est pas tel qu'il étoit avant qu'elles renfermassent ces corps étrangers.

Elles embrassent parfaitement les corps marins , elles remplissent quelquefois leurs plus petits fluides ; — donc elles étoient molles quand elles ont envelopé les corps marins. L'arrangement naturel de ces matières est par lits réguliers , parallèles , souvent horizontaux , comme les eaux en forment quand elles enlèvent des matières & les déposent ailleurs ; — donc ce sont les eaux qui ont arrangé ces matières par des dépôts successifs. On trouve dans ces lits des fragmens de matières primordiales ; — donc ces matières primor-

diales existoient telles qu'elles sont, avant que ces lits fussent formés.

Ces fragmens, quoique l'on voye qu'ils ont appartenu à de plus grandes masses, ont leurs angles abbatu par le frottement; — donc ils ont été roulés par les eaux qui ont formé ces lits, opération qui demande du tems; & par conséquent ce n'est pas par des mouvemens subits qu'elles ont formé les lits qui renferment ces fragmens. Ces dépôts se sont élevés les uns sur les autres jusqu'à former de hautes montagnes dont la composition est la même depuis le pied jusqu'au sommet; — donc les eaux qui les ont formées étoient très-profondes, & elles ont travaillé long-tems à les élever. Ces montagnes renferment des corps marins depuis le haut jusqu'en bas; il y a des couches qui en renferment plus ou moins; quelquefois de plusieurs espèces ou d'une seule, mêlés avec des plantes marines & des poissons couchés à plat comme au fond des eaux; — donc

nos continens ont été un fond de mer, sur lequel se passoit tout ce qui se passe sur le fond actuel de la mer. Parmi ces corps marins, nous en trouvons beaucoup d'espèces qui ne vivent que dans des mers éloignées; — donc la mer ne s'est pas retirée lentement de notre continent, car les animaux marins qui y vivoient auroient continué d'y vivre.

Nous voyons aussi des corps marins fossiles dont les espèces ne se sont trouvées dans aucune mer, quoiqu'il paroisse que si elles existoient, elles n'auroient pu échapper à la vue des hommes; — donc il y a dans la cause qui a fait retirer la mer quelque circonstance qui a pu détruire ces espèces, ou du moins les cacher entièrement à notre vue, ou changer leur apparence.

On ne trouve dans nos continens aucun sujet de croire que la mer s'en soit retirée d'une manière violente. On y voit des collines, des plaines composées de couches de sable, &c.

n'y a point de vaste coupure qui s'étende vers la mer actuelle; — donc quoi qu'il soit évident que la mer n'a pas quitté nos continens par une retraite successive très lente; il paroît cependant que cette retraite ne s'est pas faite par un transport subit de toute la masse de l'océan dans un lit nouveau.

Nous voyons une quantité prodigieuse d'accumulations d'une autre espèce qui ont visiblement subi l'action du feu: nous connoissons une opération naturelle toute semblable dans les volcans où le feu se manifeste encore; mais les montagnes dont il s'agit ne donnent pour la plupart aucun indice de feu actuel, & l'histoire ni les traditions les plus anciennes n'ont conservé aucune trace du tems où ces montagnes se sont élevées; — donc il est une classe de montagnes volcaniques dont l'origine a été probablement ignorée de tout tems par les hommes.

Nous remarquons dans ces montagnes des caractères qui ne se trouvent pas dans les volcans qui brûlent encore ; elles sont souvent couvertes par des accumulations de matière distincte qu'on reconnoit pour être l'ouvrage de la mer ; — donc la mer a aussi couvert cette classe particulière de montagnes volcaniques.

Les dépôts de la mer n'ont pas été faits en une seule fois sur les montagnes volcaniques de cette classe ; nous sçavons qu'il peut s'élever de pareilles montagnes sur le fond de la mer, puisqu'il s'en est élevé depuis quelques siècles. La plus grande partie des volcans actuels est située sur le bord des continens ou dans des îles ; — donc la classe des montagnes volcaniques dont l'origine est absolument ignorée des hommes, s'est formée tandis que nos continens étoient encore le lit de la mer. Si nous examinons les montagnes, les collines & les plaines tant secondaires que primordiales qui n'ont rien

de volcanique dans leur substance nous y remarquons des traces branlemens, des fentes compar des matières étrangères; nulle marque de ces effroyables leversemens qui caractériseroient continens soulevés, & formés de décombres qui ne seroient au dehors que par le seul défaut de leur entassement. Au contraire dans nos continens elles montrent une base continue & sans la moindre crevasse; — donc ces continents aujourd'hui à sec, ont encore une base primordiale au niveau où étoit quand elle seroit de fond l'ancienne mer; & c'est sur cette base stable que ce sont élevées toutes les éminences secondaires dont les sommets sont évidemment le produit de l'élévation de la terre & les autres de l'eau.

En considérant ces dernières choses où elles diffèrent en les uns nous en trouvons qui doivent être postérieures aux autres, & les successions des matières, il



a qui se trouvent toujours au-dessous des autres, & qui, par-là, doivent avoir été déposées les premières. C'est ainsi que nous pouvons juger que les matières calcaires ont précédé partout les sables; que les couches de ceux ci doivent être les derniers ouvrages de l'ancienne mer. Or, ces couches de sables, sans être dans la classe des grandes éminences secondaires, s'élèvent cependant à une grande hauteur au-dessus de toutes les plaines. — Donc quand la mer faisoit ses dernières accumulations sur nos continens, elle les occupoit encore en entier.

Les terrains à sec qui restent abandonnés aux influences de l'air, se couvrent de plantes. Ces plantes, en se succédant, laissent leurs débris sur le sol; & de-là se forme la terre végétale, matière très-distincte de toute autre. Les plantes continuent à croître & s'élèvent à mesure que la couche s'épaissit. Cette couche a

des progrès sensibles puisque nous la voyons se reformer dans les lieux où elle a été enlevée. — Donc quand elle est intacte, elle peut nous aider à connoître depuis quel tems un terrain est exposé aux influences de l'air.

Dès que les couches de sable que la mer avoit étendues sur notre continent furent découvertes, la végétation s'y établit; plusieurs de ces sols de sable sont restés incultes, & la couche de terre végétale y est intacte. Or, l'épaisseur de cette couche est peu considérable, puisque des accroissemens observables en font une partie sensible; — donc il n'y a pas un tems extrêmement long, que ces sables sont exposés aux influences de l'air.

L'épaisseur de cette couche est sensiblement égale partout sur des sols semblables, à toute hauteur & à toute distance de la mer; — donc tous ces terrains (& par conséquent

toute l'étendue de la base de nos continents ) ont été livrés en même-tems aux influences de l'air.

Cette même couche de terre végétale qui couvre aussi les terrains très-bas de la côte , & les dépôts des fleuves , peuvent nous apprendre si la mer a haussé ou baissé depuis qu'elle a abandonné ces terrains. Or nous trouvons que la couche de terre végétale des lieux les plus bas du vrai continent , ne diffère en rien de ce qu'on voit en d'autres lieux ; & quant au dépôt des fleuves , tous les attérissemens qu'ils forment sont horizontaux & sans cesse exposés à être couverts par la mer ; — donc le niveau de la mer ne change plus.

Nous voyons que la mer attaque quelques endroits des côtes , tandis qu'en d'autres elle y ajoute du terrain qu'elle tire de son fond. Mais nous trouvons ces changemens différens sur différentes côtes, quelle que soit la situation relativement aux divers points de l'horizon , & ils sont tou-

jours dépendans de causes locales — donc depuis que la mer est dans cette situation qui date du tems elle abandonna nos continens , ne tend point à déplacer son lit.

Entre les phénomènes qui peuvent nous donner des indices du tems qui s'est écoulé depuis que la mer est dans cet état , il n'en est aucun où l'observation tiennne à des principes si simples que la quantité des matières que les fleuves ont déposées à leurs embouchures ; car ces matières sont distinctes de tout autre terrain , & ont été accumulées depuis le départ de la mer. La future délimitation des extensions avec le continent , est indiquée ; leurs accroissemens le sont aussi par l'usage qu'en font les hommes ; on peut comparer les contes des générations avec l'action totale qu'a faite ainsi le continent , & le rapport est très-sensible — donc il est évident que ce n'est pas depuis un tems extrêmement long que la mer a quitté nos conti-

ici donc , dit M. de Luc , les  
s importans que nous ont en-  
é tous ces phénomènes : 1°. la  
a couvert nos continens : 2°.  
e s'en est pas retirée par une ré-  
ion prompte : 3°. l'époque de  
:traite n'est pas extrêmement  
née.

ais nous n'avons rien encore qui  
térise cette révolution ; c'est-à-  
qui indique comment elle s'est

Examinons donc les phéno-  
s qui peuvent nous aider à le  
uvrir.

tre les corps étrangers qu'ont  
assé ces substances terrestres ac-  
ilées par la mer , tandis qu'elle  
roit nos continens , se trouvent  
estes de végétaux & d'animaux  
tres en très-grande abondance  
vec une très - grande variété ;  
onc il existoit d'autres terrains  
es & peuplés , tandis que la  
ouvroit ceux que nous habitons  
rd'hui.

oique nous reconnoissons quel-

ques-unes de  
& d'animat  
débris sont  
tinens, celle  
noissons pas  
grande parti  
été retrouvée  
posé au nôtre  
grès - différen  
nombre ne l'  
— Donc ces  
tant de végéta  
restres, existi  
tances qui ne  
surface de la  
changé quan  
gérales & an  
la destructio  
duisoient ces  
de la cause qu  
plique ce ch  
mer, indiqu  
mènes; cela  
babilité au f  
Ainsi il a pu  
fait enfin, c

se sont enfoncés, & que la mer a laissé à sec ceux qui sont actuellement habités.

Telle est la conclusion de cet habile Physicien, sur laquelle nous ne nous permettrons point d'observations; il faudroit, pour qu'elles eussent quelque valeur, qu'elles fussent le résultat de recherches aussi vastes & aussi savantes que les siennes, & il n'y a maintenant que M. de Buffon qui pût l'entreprendre: que servent dans pareil cas quelques objections isolées sur quelques détails d'un système dont le vaste ensemble comprend les siècles & l'univers.

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]



*DISSERTATION sur une Lacune considérable qui se trouve dans un Discours d'Isocrate. Par M. l'Abbé Auger , Traducteur de Démonsthène & d'Eschine , actuellement occupé à nous donner une Edition grecque d'Isocrate , dont il vient de nous donner une traduction.*

**D**ANS cette courte Dissertation adressée aux Sçavans de l'Europe, M. l'Abbé Auger se propose deux choses; d'établir l'existence d'une lacune considérable dans le Panathenâïque d'Isocrate, & d'examiner par quels moyens on pourroit trouver le manuscrit précieux qui rempliroit ce vuide, supposé que ce manuscrit ait existé & qu'il existe encore.

Dans l'Edition d'Henri Etienne [1],

[1] Edition de Volsius, Basle, 1570. p. 395. l. 27. ἔχων δὲ jusqu'à l. 42. περιτέτυται.



1593, p. 269, depuis la lettre D  
 ἔχων δὲ, jusqu'au bas de la page  
 ἐπὶ τούτων, Isocrate annonce qu'il  
 parlera des exploits & des combats  
 de Lacédémone avant de parler de  
 ceux d'Athènes, τοὺς κινδύλους ἢ τὰς  
 μάχας τὰς τῶν Σπαρτιατῶν. Il entre  
 en matière & prélude à son sujet par  
 l'exposé des troubles qui agitèrent  
 Lacédémone lorsque les Doriens se  
 furent établis dans le Péloponèse,  
 & de la cruauté avec laquelle les  
 principaux, qui eurent l'avantage,  
 opprimèrent le peuple : depuis [1]  
 p. 270. A 1 ἐπειδὴ γὰρ, jusqu'à pag.  
 271. B 8 μισαιφονεῖν.

Après ce préliminaire, l'Orateur  
 devoit traiter son sujet, c'est-à-dire,  
 parler des exploits & des combats  
 de Lacédémone dont il avoit an-  
 noncé qu'il parleroit. Mais il n'en  
 dit pas un mot ; dans ce qui suit on  
 remarque une interruption visible de

[1] Volfius, depuis pag. 395. l. 42.  
 ἐπειδὴ γὰρ jusqu'à 397. l. 40. μισαιφονεῖν.  
 Février. P

gens, & l'Orateur fait entendre clairement qu'il a parlé de combats dont il n'est rien dit dans ce qui précède. *J'ai parlé fort au long, dit-il, de la parenté, ἐπὶ τῆς οὐκισότητος δ' ἐκ πλείωνων διήλθον. De la parenté ! De la parenté, de qui ? Et des fautes commises envers eux, ἐν τῶν ἡμαρτημάτων ἐν αὐτοῖς. Envers eux ! Envers qui ? Afit de demander à ceux qui approuvent tous les exploits de Lacédémone, s'ils approuvent aussi ceux dont je parle, & s'ils regardent comme des combats honorables ceux qu'elle a livrés aux peuples dont nous parlons, ἰθ' ἔρωμαι τοὺς ἀποδεχομένους ἀπάντας τὰς Σπάρτιακῶν πράξεις, εἰ ἐν ταύταις ἀποδέχονται, καὶ τὰς μάχας εἶναι ἡμιζήσουσι καλὰς τὰς πρὸς τούτους γεγενημένας. S'ils approuvent aussi ceux dont je parle ἐν ταύταις ; & où s'en est-il parlé de des exploits ? & s'ils regardent comme des combats honorables ceux qu'elle a livrés aux peuples dont nous parlons, μάχας, πρὸς πάντους. Que veut-il dire par ces com-*

bats & par ces peuples ? Où en est-il parlé dans ce qui précède ? Qu'on suppose un long article qui manque, où l'Orateur raconte les guerres des Lacédémoniens avec les Argiens, & surtout avec les Messéniens, qui les uns & les autres leur étoient unis par les liens du sang, puisqu'ils étoient comme eux originaires de la Doride, & qu'ils étoient partis ensemble sous la conduite des descendants d'Hercule pour s'emparer d'une partie considérable du Péloponèse ; alors tout se lie & s'explique sans peine. En un mot, Isocrate annonce qu'il parlera de combats & d'exploits, dont il ne parle pas ; il déclare ensuite qu'il a parlé, & fort au long, *διὰ πλείων*, de ces combats & de ces exploits, dont il n'a point parlé du tout : n'est-il pas évident qu'il y a entre deux un vuide considérable ?

Si une preuve aussi démonstrative avoit besoin d'être confirmée, j'ajouterois qu'un partisan de Lacédé-

mone qu'introduiroit Isocrate, suppose que cet Orateur a dit, dans ce qui précède, des choses qu'il n'a pu dire que dans le long article qui manque, & qu'on chercheroit inutilement ailleurs. Voyez [1] 285 E 4, ταῦτ' ἐνθυμουμένους, & toute la page 286.

Je crois que l'existence de la lacune, & d'une lacune considérable, est constatée, & ne peut être révoquée en doute. Il seroit d'autant plus important de recouvrer le manuscrit précieux qui rempliroit ce vuide, que la partie du discours qui manque est une partie essentielle; c'étoit l'endroit où l'Orateur avoit parlé contre les Lacédémoniens avec une force qui lui avoit causé des remords, & qui l'avoit engagé à corriger ce qu'il avoit dit de trop dur, par ce qu'il fait dire ensuite au partisan de Lacédémone.

[1] Volfius, pag. 240. l. 32. ταῦτ' ἐνθυμουμένους jusqu'à 421. l. 16.

Il paroît certain , par le témoignage de Joseph Scaliger , de Pietro Vettori ( en latin , *Petrus Victorius* ) & de Volfius , que dans le seizième siècle il existoit entre les mains d'un nommé Sophian [ 1 ] , un manuscrit d'Isocrate fort ancien & plus complet que ceux que nous avons actuellement. Le même Sophian , dit Joseph Scaliger dans sa 431<sup>e</sup>. Lettre ,

[ 1 ] Scaliger & Volfius donnent à ce Sophian le surnom de Nicolas , & Pietro Vettori celui de Michel. M. l'Abbé Rive , dont l'érudition est connue , & qui a aidé M. l'Abbé Auger dans ses recherches avec un zèle qui égale son érudition , a fait sur ce même Sophian une Dissertation profonde & fort curieuse , d'après laquelle il résulte qu'il portoit les deux surnoms. La Dissertation fait connoître plusieurs Sçavans qui ont porté le nom de Sophian , & qu'il ne faut pas confondre ; elle relève avec sagacité toutes les erreurs des Bibliographes à leur sujet.

écrite à Gruter, avoit un manuscrit d'Isocrate, dans lequel le Panathénaique avoit trois feuillets de plus que dans les autres. Il ajoute que se trouvant avec Henri Etienne, il ouvrit un Isocrate imprimé dans l'endroit où manquent ces trois feuillets, qu'il demanda à Henri Etienne de lui expliquer cet endroit; que celui-ci se trouva fort embarrassé, & avoua que jusqu'alors il n'avoit pas fait attention à cette difficulté. Alors Sophian lui montra son manuscrit sans lui permettre de prendre copie des trois feuillets. Henri Etienne donna son édition d'Isocrate quelques années après, & garda un profond silence sur ce qui s'étoit passé entre lui & Sophian: il ne dit rien de l'endroit du Panathénaique où il y a une interruption de sens qui annonce une lacune considérable. Il y a toute apparence qu'il craignoit de décréditer son édition s'il en eût parlé.

Pietro Vettori dans son commen-

taire [1] sur la Rhétorique d'Aristote, parle d'un Michel Sophian, ami d'Angelo Giustiniani, de Jovan Vincenzo Pinelli, & le sien, lequel avoit un ancien manuscrit d'Isocrate, qui, outre les discours connus de cet Orateur, renfermoit un fragment de discours dont on n'avoit aucune connoissance; il parle de ce manuscrit, non comme l'ayant vu lui-même, mais comme sachant de Giustiniani & de Pinelli qu'il existoit réellement, & qu'ils l'avoient vu & touché.

Volfius, dans son édition de Basse, 1570, pages 425 & 806, fait mention d'un Nicolas Sophian, possesseur d'un très ancien manuscrit d'Isocrate, plus complet que les autres; mais il craint que ce manuscrit précieux, long-tems attendu, ne soit disparu avec son maître.

Il s'agiroit donc de découvrir ce ma-

[1] *Florentiæ, ex officinâ junctarum,*  
1579. p. 718.

manuscrit s'il existe quelque part. Voici ce que dit Scaliger : *an ille codex nunc in bibliothecâ extet, magnificerim scire*. De quelle bibliothèque veut parler ce Sçavant ? Il a cité dans ce qui précède un manuscrit de la bibliothèque palatine, *antiquo codice palatino*, c'est donc probablement de la bibliothèque palatine qu'il veut parler. [1]. On sait que cette bibliothèque étoit une des plus riches en manuscrits précieux, mais que dans les guerres d'Allemagne, elle a été brûlée en grande partie, & que des débris en ont été transportés à la bibliothèque du Vatican.

Pietro Vittori dit que son Michel Sophian est mort, que ses effets sont passés entre les mains d'un de ses parens qui n'a pas de domi-

[1] On trouvera dans la Dissertation de M. l'Abbé Rive, dont on a parlé plus haut, des éclaircissémens sur ce passage de Scaliger, & sur la Bibliothèque Palatine.



tile en Italie, & qui fait de fréquens voyages sur mer.

M. l'Abbé Auger fait imprimer actuellement un Socrate grec, avec une nouvelle version latine, & des notes courtes & substantielles pour éclaircir le texte. Il ne néglige rien pour que cette édition réunisse la beauté & l'exactitude, secondé par les soins de M. Didot l'aîné, Imprimeur, dont le zèle & l'intelligence dans cette partie sont connus. Il invite les Sçavans de l'Europe à faire des recherches dans les bibliothèques de leur pays, & à lui communiquer leurs découvertes s'ils en font quelques-unes. Il a déjà compulsé les manuscrits de la bibliothèque du Roi, où il n'a rien trouvé relativement à la lacune du Panathénaïque. M. l'Abbé Rive lui a fait part d'une première édition [1] d'Isocrate faite à Milan

[1] Cette Edition est in-8°. & a été jusqu'à présent inconnue à tous les Bibliographes. M. l'Abbé Rive, dans sa Dissertation,

346 *Journal des Scavans*,  
en 1493, sur un manuscrit de  
bibliothèque de Laurent de M  
cis; il n'y a rien trouvé non  
Ce seroit un grand service ren  
la littérature grecque, que de  
couvrir un manuscrit qui, peut  
nous donneroit ce que nous n'a  
pas, & compléteroit ce que  
avons.

en donne une description bien détaille  
y relève plusieurs omissions & erreurs  
bibliographiques.



**T**R A I T É de la disposition forcée  
des Bénéfices. Par M. l'Abbé Ra-  
thier, Avocat au Parlement.

*Oppressum sublevare & reducere ad  
viam Justitiæ & termines legitimos.*

Van Espen tract. de recursu ad princi-  
pium. Cap. 3. §. 7.

A Paris, chez L. Cellot, Imprim-  
meur-Libraire, rue Dauphine. 3  
vol. in-12 de plus de 500 pages  
chacun. Avec Approbation & Pri-  
vilège du Roi.

**D**ES différens Ouvrages que nous  
avons sur les matières ecclé-  
siastiques, celui-ci nous a paru un  
des mieux faits relativement aux ma-  
tières dont il traite, & des plus im-  
portans à bien étudier pour les pré-  
tendans aux Bénéfices ecclésiasti-  
ques, afin qu'ils n'entreprennent pas  
légerement des procès injustes & sou-  
vent scandaleux; qu'ils n'interjettent  
pas des appels comme d'abus, &

qu'ils ne compromettent pas, comme il arrive, le pouvoir ecclésiastique avec l'autorité royale.

« De tous les actes de juridiction  
 « épiscopale, le plus susceptible de  
 « difficulté est, sans contredit, ce-  
 « lui qui a pour objet la disposition  
 « forcée des Bénéfices, c'est-à-dire,  
 « l'obligation d'accorder des lettres  
 « d'institution & de *visa*, conciliée  
 « avec le droit de la liberté de les  
 « refuser. »

L'objet de l'Auteur est de prévenir ces difficultés, d'en garantir les prétendans aux Bénéfices, en leur mettant sous les yeux les loix du Royaume, les décisions des Parlemens, les droits de l'autorité Royale, les véritables bornes du pouvoir Ecclésiastique, & les autorités des Auteurs les plus accrédités qui ont écrit sur ces matières. Il expose son plan de la manière la plus intéressante & en même-tems la plus modeste, dans une Préface aussi simple que bien écrite, & voici comme il commence

après ce que nous venons de rapporter.

« Si en effet les saints décrets autorisent les Prélats à ne point ouvrir la porte du Sanctuaire, par la concession de ces lettres, à tout sujet inhabile suspect dans sa croyance, ou déréglé dans ses mœurs; les Ordonnances resserrent dans des bornes si étroites le pouvoir qu'ils ont de la fermer, & ce pouvoir est tellement restreint par la Jurisprudence des Cours, que tout refus qu'il font de conférer est déclaré irrégulier, lorsqu'ils n'en détaillent pas les motifs dans le procès-verbal de réquisition; vexatoire, si les faits par eux spécifiés sont de nature à blesser l'honneur & la réputation du requérant, & qu'ils ne soient pas appuyés sur des preuves légales; attentatoires à l'autorité du Souverain, toutes les fois qu'en statuant sur les qualités personnelles qui sont de leur compétence, ils prennent indirectement connoissance des qualités

réelles du Bénéfice qui concernent le possesseur.

« Du défaut d'attention, de la part des Prélats ou des Vicaires-Generaux, à éviter l'un ou l'autre de ces écueils, naît cette multitude d'appels comme d'abus, dont retentissent les Tribunaux, au décriement de la Jurisdiction Ecclesiastique. »

Après avoir exposé en général les inconvéniens à éviter, M. Rathier convient que souvent ceux qui attaquent la Jurisdiction Ecclesiastique par la voie de l'appel comme d'abus, échouent au Parlement, soit faute d'avoir constaté l'abus, soit parce que le refus étoit canonique, soit enfin parce qu'il ne donnoit matière qu'à un appel simple au lieu de l'appel comme d'abus; inconvéniens que plusieurs inconsiderés éviteroient s'ils ne se pourvoyoit aux Parlemens que pour raison de griefs que l'autorité civile est chargée de réparer, s'ils sçavoient discerner ce qui

est abusif d'avec ce qui est injuste & réparable par la puissance spirituelle ; en un mot s'ils connoissoient ce que les loix prescrivent & quels motifs de refus méritent ou ne méritent pas l'animadversion des Cours. C'est la discussion de tous ces points importants que l'Auteur se propose dans cet Ouvrage , & qu'il trace par ce moyen aux Impétrans de Bénédice la route épineuse qu'ils doivent suivre s'ils ne veulent pas s'égarer dans la poursuite de leurs droits.

Il n'a pris pour guide dans cette discussion que les Canons adoptés en France, le Texte des Libertés de l'Eglise Gallicane, les Ordonnances en vigueur dans le Royaume, les Arrêts qui par leur uniformité ont acquis force de loi, & l'opinion des Jurisconsultes les plus accrédités.

Il a aussi, d'après ces sources, établi les règles auxquelles sont tenus de se conformer les premiers Pasteurs, & ceux qu'ils commettent

pour exercer leur juridiction volontaire.

« De l'examen de ces règles, dit M. Rathier, sont nées plusieurs questions relatives à la hiérarchie Ecclésiastique & au pouvoir du Pape, dont quelques-unes n'avoient été jusqu'ici qu'effleurées; quelques-autres n'avoient point encore été agitées par les Canonistes, & je me suis tenté: puisse le système que m'a inspiré l'amour du bien public, & qui me semble aussi utile à la Religion qu'à l'Etat, être, un jour, développé par une main plus habile, qui lui donne la perfection dont il peut être susceptible, & qui a échappé à mes foibles lumières! »

Nous avons cru devoir transcrire ce passage de la Préface de l'Auteur, parce qu'il donne une idée juste des motifs louables qui lui ont fait entreprendre son Ouvrage, & de la modestie avec laquelle il en fait part à ses lecteurs. L'objet de ce Traité



étoit d'ailleurs très-délicat à cause des prétentions que la Cour de Rome, dans des tems un peu éloignés, a quelquefois tenté de pousser trop loin, & qui pouvoient porter atteinte à l'autorité Royale. M. Rathier ne se l'est pas dissimulé ; mais les sages précautions qu'il a prises ; la vérité qui règne dans son œuvre, les autorités dont il appuye son sentiment & ses décisions, & l'impartialité qui y règne, non-seulement le mettront à l'abri de toute critique fondée, mais doivent naturellement lui mériter l'approbation de tous ses lecteurs. Nous finirons ce premier Extrait en transcrivant encore un passage de la Préface, qui donne une idée plus juste de la manière honnête & juste de penser de l'Auteur.

« Des limites souvent imperceptibles, séparent la compétence & les droits des deux Puissances en matières bénéficiales. Plusieurs fois, néanmoins, j'ai été obligé de fixer avec précision ce que peut l'autorité

spirituelle, privativement à la temporelle, & ce qui dépend tellement de la Jurisdiction Royale, que le Sacerdoce ne peut, sans abus, y porter la main. Mais les maximes invariables de notre Droit national ont toujours été la base de mon opinion sur cette partie délicate de notre Législation. — Comme Jurisconsulte, un attachement immodéré à la Magistrature, n'a pas fait panacher ma balance de son côté, lorsqu'il m'a paru que les Loix la faisoient incliner vers l'Episcopat; & comme Ecclesiastique, un aveugle dévouement aux Prélats ne m'a jamais porté à étendre leur empire sur les Bénéfices, quand j'ai pensé que c'est à la Magistrature à en tenir les rênes : *suum cuique tribuere*. Cette maxime dictée par l'équité du plus sage des Législateurs, a toujours été ma boussole. »

D'après de pareils principes on ne peut douter que l'Ouvrage de M. l'Abbé Rathier ne soit très-exact &

Février 1781. 355

très-moderé. Nous donnerons dans un second Extrait des détails qui prouveront qu'il a rempli ses promesses ; & nous croyons pouvoir avancer qu'il n'y a aucun Jurisconsulte & aucun Ecclésiastique prétendant à des Bénéfices , qui ne doive l'avoir dans sa bibliothèque & en étudier à fonds les principes.

[ *Extrait de M. Coqueley de  
Chaussépierre.* ]



*EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Novembre 1780, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.*

**N**OUS avons éprouvé pendant ce mois une température froide, humide, pluvieuse & très-désagréable; la neige tomboit le 7 avec autant d'abondance qu'en hiver; il en est encore tombé les 15 & 17; les bleds étoient beaux.

*Températures correspondantes aux différens points lunaires.* Le premier, (*lunist. aust.*) couvert, brouillard. Le 4, (*P. Q.*) beau. Le 6, (*apogée*) nuages, pluie, grêle, grand vent froid. Le 8, (*équinoxe ascendant & 4<sup>e</sup>. jour avant la P. L.*) beau, froid. Le 12, (*P. L. & éclipse de lune que le tems n'a pas permis d'observer*) couvert, doux. Le 16, (*lunist. bor. & 4<sup>e</sup>. jour*

Février 1781. 357

ès la P. L.) beau, le froid prend,  
ge. Le 19, (D. Q.) couvert,  
ic. Le 20, (périgée) couvert,  
ie, grand vent doux, tonnerre au  
n. Le 22, (équin. descend. &  
jour avant la N. L.) couvert,  
ie, vent. Le 26, (N. L.) cou-  
t, brouillard. Le 28, (lunif.  
stral.) couvert, froid. Le 30,  
1<sup>e</sup>. jour après la N. L.) couvert,  
ine, froid.

*Température de ce mois dans les  
nées où les lunes tomboient les  
mes jours qu'en 1780. Quantité  
pluie. En 1693, 20  $\frac{1}{2}$  lignes. En  
1704, 19  $\frac{1}{4}$  lignes. En 1723, 6  
lignes. En 1742, 26  $\frac{7}{8}$  lignes. En  
1761, température humide. Plus  
grande chaleur, 10<sup>d</sup> les 2 & 3. Plus  
grand froid, 4<sup>d</sup> de condensation le  
3. Chaleur moyenne, 4, 6<sup>d</sup>. Plus  
grande élévation du baromètre, 27  
p. 10, 6 lig. le 19. Moindre élé-  
vation, 26 po. 6, 6 lig. le 14. Élé-  
vation moyenne, 27 po. 4, 4 lig.*

558 *Journal des Sçavans*,  
*Vent dominant*, sud-est, 10 jours  
de pluie.

En 1780, *vents dominans*, nord  
& nord-est. Celui de sud-ouest fut  
violent les 19, 20 & 21.

. *Plus grande chaleur*, 10, 8<sup>d</sup> le  
20 à 1 $\frac{1}{2}$  h. *soir*, le vent sud-ouest  
fort & le ciel en partie couvert.  
*Plus grand froid*, 1, 8<sup>d</sup> de con-  
densation, le 8 à 7 - h. *matin*, le  
vent nord & le ciel serein. *Diffé-*  
*rence*, 12; 6<sup>d</sup>. *Chaleur moyenne du*  
*mois*, 4, 6 deg.

*Plus grande élévation du baro-*  
*mètre*, 28 po. 3, 10 lig. le 28 à  
*midi*, le vent nord-est & le ciel cou-  
vert. *Moindre élévation*, 27 po. 1,  
8 lig. le 21 à 6 h. *matin*; le vent  
sud ouest très-fort & le ciel couvert  
avec pluie. *Différence*, 14, 2 lig.  
*Élévation moyenne*, au *matin*, 27  
po. 10, 0 lig; à *midi*, 27 po. 10,  
2 lig.; au *soir*, 27 po. 10, 4 lig.  
Du *jour*, 27 po. 10, 2 lignes.  
*Marche du baromètre*. Le premier, 2

Février 1781. 359

7 h. *matin*, 27 po. 10, 0 lignes.  
Du 1<sup>er</sup> au 4, *monté* de 2, 4 lignes.  
Du 4 au 7, *baissé* de 5, 0 lig. Du  
7 au 12, *monté* de 6, 10 lig. Du  
12 au 20, *baissé* de 12, 6 lig. Du  
20 au 28, *monté* de 14, 2 lig. Du  
28 au 30, *baissé* de 2, 0 lig. Le 30,  
à 8  $\frac{1}{2}$  h. *soir*, 28 po. 1, 10 lig. Le  
mercure a peu varié jusqu'au 19;  
mais il a éprouvé ensuite de très-  
grandes variations. Les plus grandes  
ont eu lieu, en *montant*, les 4, 8,  
11, 21, 23 & 25; & en *descen-*  
*dant*, les 5, 13, 19 & 20.

Il est tombé de la *pluie* les 2, 5,  
6, 10, 13, 15, 18, 19, 20, 21,  
22, 24, 25 & 27. De la *neige*, les  
7, 15 & 17; & de la *grêle*, le 6.  
La quantité d'eau de *pluie* a été de  
7, 8 lignes; & l'*évaporation*, de  
16, 0 lignes. Le *tonnerre* a grondé  
de loin le 20.

*Plus grande déclinaison de l'ai-*  
*guille aimantée*, 20° 0'. *Moindre dé-*  
*clinaison*, 19° 45'. *Différence*, 15'.  
*Déclinaison moyenne*, au 1<sup>er</sup>

360 *Journal des Sçavans*,

19° 51' 46" ; à midi, 19° 57' 52" ; au soir, 19° 52' 0". Du jour, 19° 53' 53". Je n'ai point observé d'aurores boréales.

*Plus grande sécheresse*, 26, 0<sup>d</sup> le 4 à 1  $\frac{1}{2}$  h. soir, le vent nord & le ciel serein. *Plus grande humidité*, 3, 0<sup>d</sup> le 11 à 7  $\frac{1}{4}$  h. matin, le vent nord & le ciel en partie couvert. *Différence*, 23, 0 deg. *Etat moyen*, 15 deg.

Nous n'avons eu aucune maladie régnante; mais plusieurs malades atteints de maladies chroniques ont succombé.



NOUVELLES



---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**
**A L L E M A G N E.****D E V I E N N E.**

**J**OSEPH I Quarin, *Sacra Casa-  
rea Regia, Apostol. Majest. De-  
putati Aulici & inf. Aust. Regim.  
Consil. Sanitatis; ac Nosocomio.  
Fratr. Miseric Physici Methodus me-  
dendarum inflammationum Vindobæ  
næ apud Rudolphum Græffer. 1780.  
in-12 de 248 pages; & se trouve à  
Paris, chez Méquignon l'aîné, Li-  
braire, rue des Cordeliers. Prix,  
broché 2 liv.*

**F R A N C E.****D' A I X.**

*Mémoire sur les Enfans Trouvés,  
Février.* Q

*Dissertatio Theologica de Custodi-  
bus Christi Sepulchrum cingentibus  
ad Matth. XXVII. 65. Quam sub  
auspiciis divinis, Præside Sigism.  
Frider. Lorenz... in Alma Argen-  
toratenfium Universitate ad diem  
IX. Aug. 1780. Solemni eruditorum  
examine submittit M. Joh. Georgius  
Gros Argentinensis H. L. Q. C. Ar-  
gentor. Typis Joh. Henr. Heitzii, &c.  
18 pages in-4°.*

Etoient-ce des Juifs ou des Ro-  
mains à qui la garde du Sépulcre de  
Jesus-Christ fut confiée ? C'est une  
question qui partage les interprètes,  
& sur laquelle on produit ici les  
raisons des uns & des autres. Quoï  
qu'on paroisse incliner pour les  
Juifs, on trouveroit assez plausible  
l'opinion de S. Chrysostome qui pré-  
tend que cette garde étoit compo-  
sée à-la-fois de Juifs & de Romains,  
si cette idée s'accordoit mieux avec  
l'aversion des Juifs pour les Payens,  
& si on avoit d'ailleurs des exemples

Février 1781.

365

d'une pareille union des Ministres du  
Sanhedrin aux Soldats romains.

DE PARIS.

*Mémoire sur l'usage des Narcotiques dans les fièvres intermittentes ; ou nouvelle méthode de traiter les fièvres d'accès. Par M. Duchanoy, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers. 1780. Brochure in-12 de 35 pages.*

M. Duchanoy n'a pas la prétention d'être le premier Auteur de la méthode qu'il propose pour la guérison des fièvres intermittentes ; il cite *Berreyat*, Médecin qui s'est servi, ci-devant avec succès, des narcotiques pour la guérison des mêmes maladies, & il est étonné qu'on ait négligé ce genre de remède précieux & efficace. Sans vouloir rien

diminuer de l'idée avantageuse qu'on a de l'utilité du kinkina regardé comme spécifique dans ces maladies , M. Duchandoy rappelle les inconvéniens & même le danger de ce médicament lorsqu'il est mal administré, & en vient à la vertu des narcotiques. Suivant l'Auteur, d'accord en cela avec les Médecins les plus éclairés, les fièvres intermittentes dépendent de l'irritation du genre nerveux ; il explique comment les narcotiques ou calmans peuvent remédier à cette disposition morbifique. Celui auquel il donne la préférence est le *laudanum* liquide de Sydhenam, dont il fait prendre de vingt à trente gouttes dans une demi-tasse d'infusion chaude de camomille romaine, deux heures avant le frisson, au malade, qui doit être à jeun, couché, bien couvert dans un lit qui aura été chauffé.

Le tems & la manière de prendre ce remède sont essentiels pour la réussite dans les fièvres dont le frisson vient régulièrement à une heure mar-

quée ; il n'y a aucune difficulté dans les autres ; il est toujours précédé environ deux heures avant de se manifester par plusieurs signes, tels que des baillemens, des pendiculations du mal-être qui l'annonce, & c'est ce tems qu'il faut saisir pour administrer le *laudanum*.

Lorsqu'il est administré convenablement, il agit, dit M. Duchanoy, comme par enchantement. Le frisson est infiniment moindre & moins fâcheux, ainsi que la chaleur qui lui succède ; la sueur au contraire, qui termine l'accès, est plus abondante ; il faut la favoriser. L'Auteur rapporte dix observations, qui prouvent que quelques doses de ce remède ont guéri parfaitement des fièvres tierces & quartes qui avoient résisté aux meilleurs traitemens usités.

*Expériences sur les végétaux, spécialement sur la propriété qu'ils possèdent à un haut degré, soit d'améliorer l'air quand ils sont au so-*

368 *Journal des Sçavans,*

leil, soit de le corrompre la nuit ou lorsqu'ils sont à l'ombre; auxquelles on a joint une méthode nouvelle de juger du degré de salubrité de l'atmosphère. Par *Jean Ingen-Houfz*, Conseiller Aulique & Médecin de Leurs Majestés Impériales & Royales, Membre de la Société Royale de Londres, &c. Traduit de l'anglois par l'Auteur. A Paris, chez Didot le jeune, quai des Augustins. 1780. 333 pages in-8°.

Cet Ouvrage, qui a fait déjà beaucoup d'honneur à M. Ingen-Houfz, lorsqu'il a paru en anglois, méritoit d'enrichir notre langue.

*Réflexions sur divers Ouvrages de M. Mittié*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. touchant les maladies vénériennes; par M. *Fabre*, Professeur Royal du Collège de Chirurgie, &c. Nouveau Supplément à son Traité des mêmes maladies. A Paris, chez P. F. Didot le jeune, Libraire-Imprimeur,

Février 1781. 369

quai des Augustins. 1780. in-8°. de  
64 pages.

Nous pourrions nous occuper de  
cette brochure, quoiqu'entièrement  
polémique, parce qu'elle roule sur  
des objets fort intéressans.

*L'art de composer & faire les fu-  
sées volantes & non volantes, par  
l'Auteur de la Manière d'enluminer  
l'Estampe posée sur toile, avec figu-  
res. A Paris, chez Nyon l'aîné,  
Libraire, rue du Jardinier, quartier  
S. André-des-Arcs; Barrois le jeune  
& Lamy, Libraires, quai des Au-  
gustins. 1780. Brochure in 8°. de  
42 pages. Prix, 15 s.*

*Cours de Pathologie & de Théra-  
peutique chirurgicales. Ouvrage pos-  
thume de M. Simon, ci-devant Pro-  
fesseur Royal au Collège de Chirur-  
gie de Paris, Chirurgien-Major des  
Chevaux-Légers de la Garde du  
Roi, & Premier Chirurgien de l'E-  
lecteur de Bavière. Reçu, mis en  
ordre & considérablement augmenté.*

Q.

370 *Journal des Sçavans*,

Par M. Hévin, Professeur Royal de Chirurgie, Conseiller, Premier Chirurgien de feu M. le Dauphin & de Mesdames les Dauphines, Premier Chirurgien de Madame, Inspecteur des Hôpitaux Militaires. A Paris, chez Méquignon l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, près S. Côme. 1780. in-8°. de 690 pages & les Préliminaires. 16. Prix, relié, 7 l.

*Motifs & Pratiques des principales Vertus chrétiennes, avec des Considérations affectueuses sur la Mort & la Passion de Notre-Seigneur Jesus-Christ.* A Paris, chez Claude Jean-Baptiste Hérisant, rue Neuve Notre-Dame, aux trois Vertus. 1723. Avec Approbaton & Privilège du Roi. Un volume in-16 de 189 pages. Prix, relié, 12 s. chez Nyon jeune.

*Baromètregraphe de M. Changeux,*

Lorsque nous avons annoncé le nouvel instrument de Météorologie,



Février 1781.

371

imaginé par M. *Changeux*, nous n'avons pu parler de sa construction, actuellement que nous l'avons vu, & que l'Académie des Sciences l'a approuvé, nous sommes en état d'en donner une idée.

Cet *Barographe* est composé d'un tube de baromètre renversé, dont la bouteille est en haut & le tube indicateur en bas; sur celui-ci porte un flotteur comme dans les baromètres à roue, c'est un tube de verre surmonté d'une tige de cuivre qui porte transversalement un étui dans lequel est un crayon blanc qui frappe sur une lame d'ébène. Une bascule à ressort appuye sur le crayon, mais elle est tenue en l'air par une autre bascule, jusqu'à ce qu'une roue qui fait son tour en une heure & qui à trente chevilles fasse lever la bascule, & rende la liberté au crayon de donner un petit coup sur le noir; cela arrive toutes les deux minutes. La zone circulaire, sur laquelle marque le crayon, a deux pieds de diamètre,

Qvj

& deux  $\frac{1}{2}$  pouces de largeur, ce qui satisfait à la plus grande variation qui ait lieu dans les hauteurs du mercure; car elles sont renfermées à Paris entre vingt-six pouces trois lignes & vingt-six pouces dix lignes, encore ces extrêmes sont très rares. Cette zone fait son tour sept jours, pour que le barographe serve une semaine entière sans qu'il soit obligé d'y toucher.

La première idée de ce genre d'instrument peut remonter jusqu'à l'astromètre de M. d'Ons en Bray, qui tenoit registre des vents, sans l'intervention de l'observateur. M. Cuning fit, il y a plus de quinze ans, un barographe qui est encore au Palais de la Reine, à Londres; M. Courgeolle, Ingénieur à S. Domingue, en fit un, il y a cinq à six ans, qui est chez le Roi, à Versailles; mais dans ceux-là, le crayon traîne sur le cadran, ce qui gêne le mouvement du mercure; la mécanique de M. Changetz évite cet inconvénient.

*Lettre de M. Bourgeois, Etudiant en Médecine, à M\*\*\*, pour servir de réplique à un Libelle intitulé: Lettre très-honnête à M. Bosquillon.*  
1780. Brochure de 24 pages in-12.

La nouvelle Edition des Aphorismes d'Hippocrate, grec & latin, publiée à Paris, chez Cloufier & Sigand, in-12. 1779, par M. de Fevre de Villebrune, a donné lieu à une querelle littéraire qui a déjà enfanté quelques brochures. M. Bosquillon, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, Professeur de Langue grecque au Collège Royal, publia la même année une Lettre où il se plaignit des changemens que l'Éditeur avoit faits dans le texte; Edition, d'ailleurs, où l'on ne reconnoît, dit-il, ni les maximes d'Hippocrate, ni son esprit, ni la langue dans laquelle il a écrit. L'Éditeur fit paroître, pour la défense, une Lettre adressée à M. Bosquillon, & c'est à celle-ci que répliqua M. Bourgeois, pour justifier les voyes.

ches que s'étoit attirés le nouvel Editeur des Aphorismes. Sans entrer dans le détail des différens points de cette controverse, il nous paroît que l'Editeur ne peut se défendre d'avoir usé d'un peu trop de liberté à l'égard du texte du Médecin grec. C'est une méthode dangereuse que ne suivra sans doute pas M. Bosquillon dans la nouvelle Edition qu'il prépare des Œuvres du Vieillard de Cos.

*Etat de la Noblesse, année 1781 :*  
 contenant, 1°. l'état actuel de la maison royale de France : 2°. celui des maisons souveraines de l'Europe dans leur ordre alphabétique : 3°. les noms & surnoms de toutes les personnes du royaume & des pays étrangers, leur généalogie & le renvoi aux Ouvrages où il en est parlé : 4°. la demeure de toutes les personnes nobles tant à Paris qu'en Province ; les changemens arrivés dans la noblesse pendant le cours de l'année.

née, &c. pour servir de continuation au neuf premiers volumes des *Etrennés à la Noblesse* & de supplément à tous les Ouvrages historiques, chronologiques, héraldiques, & généalogiques, par M. de la Chesnaie des bois. Prix, 3 liv. broché, & 3 liv. 4 s. relié. A Paris, chez Onfroy & Lamy, Libraires, quai des Augustins. 1780. Avec Approbation & privilège du Roi. 1 vol. in-12 de 238 pages.

L'Autheur, qui a envie de perfectionner de plus en plus cet Ouvrage, invite ceux qui y prennent part d'envoyer l'état actuel de leur maison, leur généalogie, le nom des terres & seigneuries qui dépendent de leurs domaines, leur demeure à Paris ou dans les villes de province & enfin toutes les instructions & observations qu'ils jugeront à propos, & cela avant la fin du mois de Septembre, franc de port aux sieurs Onfroy & Lamy.

*Journal des Sçavans ,  
Principes de morale , de politique  
de droit public , puisés dans l'his-  
toire de notre monarchie , ou Dis-  
cours sur l'histoire de France , dédiés  
au Roi. Par M. Moreau , Historio-  
graphe de France. Tome onzième.  
A Paris , de l'Imprimerie royale.  
1780. Un vol. in-8°. de 382 pages.*

*Prospectus d'une Collection com-  
plète des Œuvres spirituelles du P.  
Judde, proposée par souscription.  
Avec Approbation & privilège du  
Roi.*

Plusieurs personnes ont demandé  
des éclaircissemens sur ce qui regarde  
le P. Judde & les éditions de ses  
Ouvrages : il est aisé de les satisfaire.  
Le P. Judde, après avoir prêché  
long-tems avec succès en Province  
& dans la Capitale, fut chargé de  
former des Ouvriers Evangéliques  
par ses instructions. Comme il étoit  
très-versé dans la Théologie, dans  
la vie Ascétique, dans la condu

des ames , dans la lecture de l'Écriture Sainte, ses écrits, qu'il communiquoit volontiers, furent recherchés avec empressement & lus avec fruit. Des Communautés Religieuses profitèrent de son zèle & copièrent une partie de ses manuscrits, qui ont été altérés dans la suite par les Copistes. L'avantage qu'en ont retiré ceux qui les ont lus, leur a fait souhaiter de les voir réunis ensemble & imprimés.

On en a déjà donné quelques-uns. Dès l'année 1746, onze ans après sa mort, on fit imprimer la petite Retraite de huit jours pour les personnes Religieuses. C'est un abrégé propre pour des personnes accoutumées à méditer. On y a joint de très-bonnes Considérations. L'Éditeur de ce premier Ouvrage & les Journalistes de ce temps le firent l'éloge de l'Auteur.

Un nouvel Editeur fit imprimer, en 1748 & 1757, la même Retraite pour le fonds, mais beaucoup

Les Souscripteurs ne seront point obligés de payer en souscrivant, il suffira qu'ils s'engagent par écrit à payer 3 liv. 10 s. en recevant chaque livraison de deux volumes.

Tout l'Ouvrage contiendra une grande Retraite de plus de 85 Méditations, partagée en quatre parties, une Retraite de dix jours pour les Religieuses, sept petites Méditations sur les Fêtes de la Sainte Vierge, appliquées à la Sainte Communion, huit Traités & un grand nombre d'Exhortations dont plusieurs n'ont point encore paru. On ne donnera point deux fragmens : l'un, sur la Science-pratique du Confessionnal, l'autre sur l'Humilité, parce que ce sont deux morceaux imparfaits.

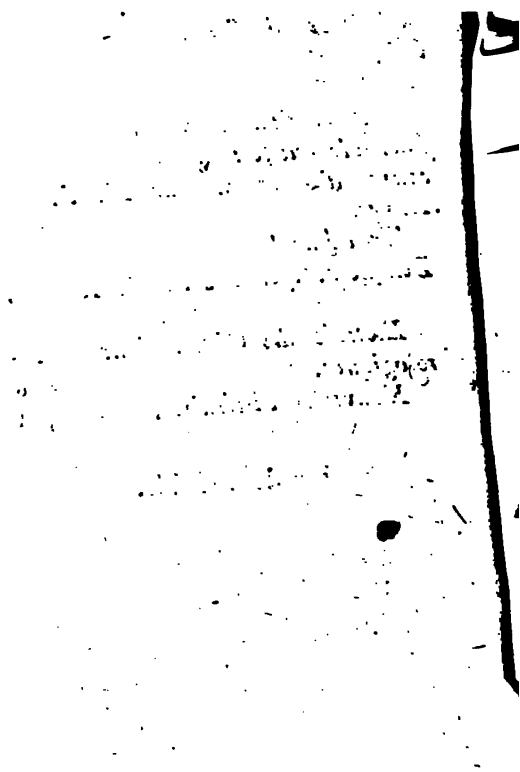
Les Souscripteurs pourront adresser leurs lettres (port franc) à M. l'Abbé le Noir-Duparc, Prêtre, Editeur de l'Ouvrage, rue S. Louis, au Marais, Hôtel de Ménardeau, ou à M. l'Abbé Simon de Doncourt, Prêtre de la Communauté de S. Sulpice.



Février 1781. 381

On pourra aussi souscrire chez  
l'Esclapart, Libraire, Pont Notre-  
Dame, à la Sainte-Famille.

Comme on a pris des mesures  
pour accélérer la livraison de l'Ou-  
vrage, on promet avec certitude de  
livrer les deux premiers volumes au  
premier Mars prochain.



LE  
JOURNAL  
DES  
SÇAVANS,  
POUR  
L'ANNÉE M. DCC. LXXXI.

MARS.



A PARIS;

Au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle  
S. Honoré, près celle du Pélican.

---

M. DCC. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

---

## A V I S.

**O**N s'abonne pour le **JOURNAL DES SÇAVANS** au Bureau du Journal de Paris, rue de Grenelle S. Honoré ; & c'est à l'adresse du Directeur de ce Journal qu'il faut envoyer les objets relatifs à celui des Sçavans. Le prix de la Souscription de l'année est de 16 liv. pour Paris, & de 20 liv. 4 s. pour la Province, soit in-12 ou in-4<sup>o</sup>. Le **JOURNAL DES SÇAVANS** est composé de quatorze Cahiers ; il en paroît un chaque mois, & deux en Juin & en Décembre.



LE  
JOURNAL  
DES  
SÇAVANS.



MARS. M. DCC. LXXXI.

*ΔΑΝΙΗΛ ΚΑΪΑ, &c. Daniel secundum Septuaginta in Tetraplis Originis nunc primum editus e singulari Chifiano Codice annorum supra 15000. Cetera ante Præfationem indicantur. Romæ typis Propagandæ Fidei 1772. Permissu Præsidum. fol. pag. 667 sans la Mars. R ij*

Préface. Ouvrage dédié au Pape  
Clément XIV.

P R E M I E R E X T R A I T .

**D**E P U I S que cet important  
Ouvrage paroît, nous n'avions  
pas eu encore occasion de le voir ;  
& quoique ce soit en parler un peu  
tard, nous ne croyons pas déplaire  
à nos Lecteurs, si nous essayons de  
leur en donner ici au moins une lé-  
gère idée.

Le manuscrit de la Bibliothèque  
*Chigi*, d'où est tirée cette Edition  
Grecque de Daniel, étoit connu  
dans la République littéraire depuis  
plusieurs années, par ce qu'en avoient  
dit Leo Allatius, le Cardinal Bona,  
le P. Mabillon, & d'autres Sçavans.  
Il contient, 1°. *Jérémie*, avec plus  
d'*astériques* & d'*obèles* qu'on n'en re-  
marque dans les fragmens qui restent  
des Héxaples : 2°. *Baruch*, & un  
note finale avertit que tout le liv  
est chargé d'*obèles* selon les LX.

ὄλοι ἀβέλιται καὶ τὰς ὀ, totus obelorum notatione distinctus secundum LXX : 3°. les Lamentations de Jérémie ; & une note avertit que Jérémie entier est tiré des Héxaples , & collationné ; suit l'Épître de ce Prophète : 4°. *Daniel*, selon les LXX , avec les astériques & les obeles d'Origène dans les *Tétraples*. C'est ce qu'indique une note du Copiste à la fin du 12°. Chapitre , *Descriptus est ab exemplari ejusmodi notationem habente. Depromptus ex Tétraplis , cum quibus est recognitus : 4°.* l'histoire de *Susanne* & de *Bélus* , avec les obeles , & cette note finale *Daniel secundum LXX : 5°.* un petit Commentaire de S. Hippolyte sur *Daniel* : 6°. une Version du même Prophète , celle de Théodotion , à la fin de laquelle une note avertit qu'elle a été copiée sur les exemplaires d'Origène , auxquels elle a été collationnée : 7°. enfin *Isaie*. Allatius donnoit plus de 1200 ans à ce manuscrit , Mabillon au moins

800, & l'échantillon qu'on voit ici à la fin du 12<sup>e</sup>. Chapitre peut servir à en juger.

Le sçavant Editeur, qui n'a pas jugé à propos de se nommer, mais qu'on sçait être le R. P. Simon de *Magistris*, noble Romain & de l'Ordre de l'Oratoire de S. Philippe de Néri à Rome, observe qu'Origène n'avoit point placé dans ses Héxaples la Version de Daniel faite par les LXX, parce qu'il remarquoit trop de différence, non-seulement entr'elle & les autres Versions, mais encore entr'elle & le Texte qu'il avoit mis à-la-fois sur deux colonnes, en caractères hébreux & en caractères grecs. On s'en tint à cette édition des Héxaples, comme à la plus correcte; de sorte qu'on ne se servit plus que de la Version de Daniel, faite par Théodotion, laquelle occupoit une place dans les Héxaples, & qu'on négligea celle des LXX, qui faisoit partie des Tétraples.

C'est donc cette dernière, qu'a-



près un oubli d'environ quinze siècles, l'Éditeur public d'après le manuscrit dont nous venons de parler. Il faut croire que ni Allatius qui se proposoit de mettre au jour les quatre grands Prophètes contenus dans ce manuscrit, ni le Cardinal Bona, ni le P. Mabillon, ni le Cardinal Quirini, ni d'autres Sçavans, n'ont fait attention à la note finale du chapitre XII, qui porte que cette copie de la Version de Daniel a été faite sur les Tétraples d'Origène; puisque tous s'accordent à dire indistinctement que la Version des quatre Prophètes a été tirée des Héxaples, & c'est même ce qui se trouve marqué dans différens endroits du manuscrit. On a vu précédemment que celle de Jérémie a été prise sur les Héxaples, & sans doute on aura étendu à toutes les copies, ce qui étoit particulier à quelques-unes. Quoi qu'il en soit, on aura de la peine à pardonner ce défaut d'attention à Holstenius qui

avoit copié ce manuscrit presque entier, comme l'assure le P. Mabilon, & au Cardinal Quirini qui l'a eu long-tems entre ses mains, comme il l'avoue dans une lettre au Chanoine Mazocchi. Mais on ne pourra qu'applaudir avec reconnoissance au travail de l'Editeur à qui on est redevable d'une Version de Daniel qui étoit restée inconnue depuis plusieurs siècles. On remarquera dans les notes placées à la fin de chaque chapitre une grande connoissance des langues orientales, & partout une vaste érudition sacrée & profane.

Eusèbe, & d'autres anciens ont fait mention du Commentaire du S. Martyr Hippolyte sur le Prophète Daniel, & le lieu qu'occupe; dans le manuscrit, le fragment que le R. P. de *Magistris* publie, montre assez le cas que l'Antiquité en a fait, puisqu'il y est placé parmi les écrits des Prophètes. Hippolyte porte ordinairement le titre d'*Evêque de*

Rome, non qu'il ait occupé le siège de cette ville, mais parce qu'il fut un de ceux que les Souverains Pontifes, dans un tems où le nombre des Chrétiens se multiplioit dans cette Capitale, choisirent pour les aider dans l'exercice de leurs fonctions, en les élevant à l'Episcopat. Il fut ensuite chargé spécialement de l'Eglise du *Port Romain*, où son corps fut conservé jusqu'au commencement du neuvième siècle, & sur la fin du même siècle transféré par Formose, depuis Pape, dans l'*isle Tibérine*. Cete Isle, selon l'Editeur, & même la partie de la ville au de-là du Tibre, étoient comprises dans le Diocèse d'Hippolyte, à qui on a donné, par honneur, le titre de *Nonnus*. Le Cycle Pascal, dont il est Auteur, & la statue qui en conséquence lui fut érigée, montrent assez l'erreur de ceux qui sont allé chercher en Arabie le lieu de son siège.

Ce Commentaire de S. Hippo-  
R. v

lyte est suivi dans le manuscrit, comme dans cette édition, de la Version de Daniel faite par Théodotion, & l'Editeur pense que cette Version est aussi celle qu'Origène avoit insérée dans ses Tétraples publiés avant les Héxaples. Elle paroît ici avec des variantes tirées du manuscrit du Vatican, & dont plusieurs sont plus exactes qu'on ne les voit dans d'autres éditions.

A la tête de cette Version on lit en titre Τὸ Εἰς ἀγρυπνίας Δαυὶδ, *Eis Vigil Daniel* ; expressions qui ont donné beaucoup d'embarras aux Interprètes. L'Auteur montre, dans une longue & sçavante Remarque, que le second mot, grec & latin, est l'explication précise du premier qui est hébreu, & qui, joint avec l'article, ayant été prononcé différemment, a donné naissance à différens mots ; que le grec ἀγγελος en vient, comme d'autres l'ont déjà remarqué, de même que l'Angar (nuncijs) chez les Perses ; qu

Daniel lui-même est désigné sous ce dernier nom dans un passage de Dinon, non de Denys, comme l'a écrit Vossius, cité par Athenée; que ce nom se donnoit aux Anges & répondoit à celui de *Malac*; d'où le Prophète *Malachie* (*Angelus meus*) qui n'est autre qu'Esdras, désigné encore par le nom de *Malchus*, au fond le même; que de là est encore venus l'*Agrios* d'Hésiodé, & de même les *Grégores* ou *Egrégores*, selon ce qu'on faisoit entrer, ou non, l'article dans la prononciation: que telle est aussi l'origine de l'*Iris* des Grecs, la messagère des Dieux, & du surnom d'Arnée qui, comme dit Homère, s'appelloit *Irus*, parce qu'il faisoit les fonctions de Messager parmi les hommes. Nous observerons seulement ici qu'il semble que, par ce titre *Tò εἶπ'*, on a voulu rendre le mot hébreu, avec son article, *ahhir*, que d'autres prononcent *aghir*, ou *anghir*, à cause de l'aspiration forte diversement et

riculée. Pourquoi donc, au lieu de l'article neutre *τὸ*, n'a-t-on pas employé le masculin *ὁ*, puisqu'on le faisoit suivre de l'adjectif masculin ἀγρυπνός (*Vigil*) ?

Le R. P. D. M. en comparant la Version de Daniel par les LXX avant celle de Théodotion, avoit d'abord mis à part les passages différens, & même ceux qui étoient conçus presque dans les mêmes termes. Ce travail lui a fait remarquer que la plupart avoient la même source, *ex eodem fonte ebraeo chaldaeve manasse*; que la différence devoit être attribuée au goût & au sçavoir des Interprètes; qu'il y avoit néanmoins quelques endroits qu'on chercheroit inutilement dans l'original; par exemple une partie des choses contenues dans le chap. IV, que les LXX ont plutôt trouvées dans les Mémoires des Rois Caldéens que dans la Prophétie de Daniel, sans parler des erreurs & des additions faites en différens tems par les co-

piſtes. Pour épargner aux critiques un travail ſemblable, & pour les mettre à portée de faire aiſément la même comparaifon, il a mis les deux Verſions parallèlement ſur deux pages, chapitre par chapitre & verſet par verſet, de ſorte qu'un coup-d'œil ſuffit pour reconnoître ſi les Verſions s'accordent ou ne s'accordent pas ſur tel ou tel paſſage.

Un travail non moins conſidérable eſt l'Apologie qui ſuit du ſentiment des Saints Pères ſur la Verſion des LXX, *Apologia ſententiæ Patrum de Septuagintavirali Verſione*. Elle eſt compoſée de cinq Diſſertations remplies de recherches. L'Auteur montre dans la première que les Autographes de cette Verſion étoient conſervés dans la Bibliothèque d'Alexandrie, c'eſt à ces volumes qu'en appelle Juſtin : Tertulien ſemble dire qu'ils ſe trouvoient dans le *Serapéum* avec l'original hébreu, conſulté par les Juifs. S. Chryſoſtôme atteste que les Livres ſacrés tra-

Alexandre-le-Grand, & dont une colonne érigée dans la place publique, conservoit la mémoire. Ce fut long-tems après l'institution de cette fête, que les Juifs, voyant les Chrétiens puiser dans la Version des LXX des armes contr'eux, imaginèrent un jeûne pour expier la faute qu'ils avoient faite en traduisant l'Écriture Sainte. Ce jeûne, dont l'existence a été niée par Hody, est consigné dans les Calendriers hébreux, anciens & modernes. Il composèrent aussi leur *Mishna*, ou Recueil de traditions, qui n'existoit pas encore du tems de S. Augustin. C'est cette *Deutérose*, ou *seconde Loi* que dans la suite Justinien leur défendit de lire dans les assemblées publiques, permettant l'usage de la Version des LXX à ceux qui entendoient le grec. Abulpharage dit que cette Version étoit regardée comme authentique par nos Docteurs, à la réserve des Syriens, surtout orientaux, parce que leur Version syria-



qué, qu'ils appellent *simple*, est conforme au Texte hébreu. Le même Auteur écrivit ensuite pour montrer que cette Version, dont les Syriens faisoient remonter l'origine jusqu'au tems de Salomon, étoit bien moins exacte que celle des LXX. L'épithete de *simple* qu'on lui donnoit, désignoit, selon le sçavant Editeur de Daniel, son intégrité & son exactitude.

Souvent les Hérétiques ont abusé de l'Écriture Sainte, & essayé de la corrompre, c'est-à-dire, l'édition grecque, comme le leur a reproché, entr'autres le Prêtre Caius, qui a porté le titre d'Evêque *des nations*, τῶν ἐθνῶν, comme le rapporte Photius, ce qu'il ne falloit pas corriger, comme l'a osé Fabricius, pour faire de Caius un Evêque d'*Athènes*. Mais jamais les Hérétiques, même Alexandrins, n'ont nié l'existence de la Version faite sous Philadelphie; & ceux qui ont fait dire à S. Justin qu'il avoit vu les cellules où les traduc-

teurs avoient travaillé ont exagéré, pour se ménager le plaisir de tourner Justin en ridicule. Car ce Saint dit qu'il avoit vu, au Phare, non les cellules mêmes, mais les vestiges, les ruines de ces cellules, ainsi que l'attestoient les habitans. En quoi il n'y a rien de fort merveilleux.

Quant à S. Jérôme qui ignoroit, comme il le dit, le premier Auteur de ces cellules, il n'a jamais contesté l'existence de la Version faite sous Philadelphie, il en faisoit même beaucoup de cas, il vouloit seulement qu'on ne regardât pas les traducteurs comme des Phrophètes inspirés, mais comme des Interprètes moins distinguées que les Apôtres par les dons nécessaires à l'interprétation de l'Écriture Sainte. Que si quelques Pères ne leur ont pas refusé le titre de *Prophètes*, c'est que souvent ce mot a été pris dans le même sens que celui d'*Interprète*. Mais les LXX ont-ils traduit tous

; livres de l'Ancien Testament, & seulement le Pentateuque, comme semble le dire Josephus? L'Auteur opposé d'abord à cet Historien s'il essaye ailleurs d'expliquer une vérité plus ancienne, celle de l'auteur de l'Ecclésiastique qui semble parler de traduction, non seulement de la Loi, mais encore des prophéties & des autres livres; il montre même que souvent, par le mot *Loi* on a entendu tous les livres de l'Ancien Testament, de sorte qu'on a eu tort d'insister sur ce terme. Enfin il termine cette première Dissertation par relever quelques méprises échappées à ses adversaires, & par repousser quelques objections qui pouvoient tout au plus jeter de légers nuages sur cette matière, à laquelle nous espérons venir bientôt.

[ *Extrait de M. Dupuy.* ]



**LETTRÉS Edifiantes & curieuses**, écrites des Missions Etrangères, nouvelle édition. Toms IV, V & VI. A Paris, chez J. G. Mérigot le jeune, Libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1780. Avec Approbation & Privilège du Roi. Trois volumes in-12 avec figures. Le premier, de 496 ; le second, de 534, le troisième, de 424 pages. Prix, en feuilles ; 7 liv. 10 s. brochés, 7 liv. 16 s. reliés en basane, 9 liv. 6 s. en veau, 9 liv. 15 s. & en veau tranche dorée, 12 liv.

**D**ANS les Toms IV & V on achève de donner tout ce qui formoit le Recueil intitulé, *Mémoires du Levant*, & quelques Pièces qui étoient dispersées dans les Lettres Edifiantes. On a mis à la fin du cinquième une table générale des matières, & l'on se propose d'en

mettre une semblable à la fin de chaque partie, ce qui manquoit & aux Mémoires du Levant & aux Lettres Edifiantes : par-là cette nouvelle édition deviendra plus utile & plus commode que l'ancienne où il étoit difficile de trouver une foule de détails intéressans qui ont rapport au même objet ; mais il nous paroît qu'on auroit pu faire cette table beaucoup plus ample, & qu'elle ne présente pas tous les objets importants dont il est parlé dans l'Ouvrage, c'est ce que nous avons éprouvé. Dans le VI<sup>e</sup>. tome on commence les Mémoires qui concernent l'Amérique.

Dans l'extrait que nous avons fait des trois premiers volumes, nous avons dit que, comme ce Recueil est très-connu, nous ne nous étendrons point autant qu'il le mérite ; nous nous bornerons donc dans celui-ci à indiquer sommairement ce que chaque volume renferme, mais nous nous arrêterons un peu davan-

tage sur le V<sup>e</sup>. où l'on trouve différens Mémoires du P. Sicard, sur l'Égypte.

Le Tome IV renferme des Mémoires sur l'Arménie & sur la Perse; tel est un voyage d'Erzeroum à Trébizonde, un Mémoire sur la province de Sirvan ou l'ancienne Albanie. Cette province a environ trente lieues de longueur nord & sud, & autant de largeur est & ouest. On n'y trouve que trois villes, Schamakie, Derbend & Bakou, environ soixante villages remplissent le reste. Ce petit morceau est intéressant en ce que l'Auteur a comparé l'état actuel de ce pays, avec ce que les Anciens en ont dit; ainsi, il doit fixer l'attention de ceux qui s'appliquent à l'ancienne Géographie; le meilleur Commentaire que l'on puisse faire des anciens Géographes sera toujours celui que présentera un homme éclairé qui parcourt les mêmes lieux.

Ce Mémoire est suivi du Journal d'un voyage de Schamakie à Is-

pahan par la province de Ghilan. Comme ces contrées sont en général peu fréquentées par les Européens, ces sortes de détails ne peuvent être que très-utiles. Les pièces suivantes en contiennent d'autres qui sont relatifs à la Perse, tels qu'une description d'Ispahan, les Mœurs & les Usages des Persans, la Relation historique des révolutions de Perse, sous Thamas-Kouli-Khan, jusqu'à son expédition dans les Indes; une autre sur les dernières années de son règne & sur sa mort tragique; une troisième sur les révolutions qui suivirent sa mort & plusieurs autres Lettres de différens Missionnaires qui concernent la Perse.

Le Tome cinquième est tout entier destiné à l'Égypte & contient les Lettres du P. Sicard sur cette contrée, qui, de tout tems, a fait l'objet des recherches des Sçavans, & c'est pour concourir à leurs travaux que ce Missionnaire, en parcourant l'Égypte, s'est attaché à exa-

miner avec la plus sérieuse attention tout ce qui pouvoit tendre à ce but. Il a fait plus , il a entrepris un Ouvrage dont on trouve le plan dans ce Recueil. Ce plan a été fait par lui-même & envoyé en France pour être communiqué à M. le C. de Maurepas & à quelques autres personnes ; il offroit de l'exécuter si on vouloit lui donner quelques Sçavans & surtout un Dessinateur habile. Il se proposoit d'examiner l'Égypte ancienne & moderne en treize chapitres, & d'y joindre des cartes géographiques & les dessins de plusieurs monumens antiques. Le premier chapitre devoit contenir les anciennes Dynasties & les noms de diverses nations qui ont dominé en Égypte ; la division sous les Pharaons en trente nomes : la division sous les Romains en provinces & ainsi de suite jusqu'à présent ; plusieurs détails sur les Mœurs , les Sciences & les Coutumes des anciens Égyptiens & ce que les Modernes en ont retenu ; la religion



ligion des uns & des autres, la fertilité & l'étendue de l'Égypte. Les chapitres suivans étoient destinés à chaque province en particulier. On indique toutes les cartes, les plans & les dessins qui devoient accompagner cet important Ouvrage.

Le P. Sicard a reçu du Gouvernement tous les secours nécessaires pour exécuter cet Ouvrage qui avoit été ordonné par M. le Duc d'Orléans, Régent du Royaume ; mais on assure que depuis très-long tems il a été envoyé en France, où il s'est perdu, ayant été communiqué à différentes personnes qui étoient curieuses de le voir. Il seroit important que ceux entre les mains de qui il a pu rester le recherchassent & le fissent connoître. Il est fâcheux que l'Ouvrage d'un homme aussi éclairé que l'étoit le P. Sicard, & qui avoit fait tant de recherches sur les lieux mêmes, reste ainsi dans l'oubli peut-être par la négligence de ceux qui le possèdent sans en connoître le

prix. Nous insistons sur ce sujet afin que ceux qui l'ont eu en communication ou qui en ont eu quelque connoissance puissent faire des recherches pour le découvrir. Le P. Sicard mourut de la peste au Caire; ses Ecrits, dit-on dans une des Lettres de ce Recueil, sont restés entre les mains des Missionnaires sans avoir leur perfection, & l'on ajoute que le P. Seguran s'étoit rendu au Caire pour continuer ces recherches.

Toutes les différentes Lettres du P. Sicard contiennent le détail de ses voyages en Egypte, & les observations qu'il a faites sur les Mœurs, les Usages, les Coutumes, la Religion des habitans & sur l'ancienne Géographie du pays ainsi que sur son état actuel. En parcourant les Monastères du Désert de S. Macaire, situés à l'occident du Caire, il vit le lieu appelé *Bahr-bela-ma*, c'est-à-dire, *Mer sans eau*; c'est une plaine fort longue, dans laquelle on ne trouve point d'eau; le fond se creuse pro-

fondément & se perd en certains endroits comme dans des abîmes, puis se relève & s'étend en espèce de canaux larges qui aboutissent à d'autres creux & à d'autres abîmes. Rien ne ressemble tant à un lac desséché. Sur le dos de la plaine & aux bords de ces vastes fossés, on voit de distance en distance des mâts couchés par terre avec des pièces de bois flotté qui paroissent venir du débris de quelque bâtiment ; mais tous ces morceaux de bois sont pétrifiés. Le P. Sicard en a compté plus de cinquante, & on lui assura que s'il alloit plus loin il en verroit des centaines. Le sable même se change dans cette plaine en pierre d'aigle que l'on trouve en une infinité d'endroits à deux ou trois doigts au-dessous de la surface de la terre & dans de petites carrières ou mines de quelques pas de long & de large, éloignées le unes des autres d'un demi-mille ou environ.

Dans un autre voyage dans le

Delta, il vit les ruines d'un temple superbe à Bha-beit, qu'il croit être celui dont parle Hérodote, qui étoit consacré à Isis, dans la ville de Busiris; il parcourut aussi les grottes de la Thebaïde & remonta le Nil jusqu'aux Cataractes, remarquant tout ce qui se rencontre de curieux dans sa route & principalement les anciens monumens. Mais un morceau intéressant est celui qui concerne le passage des Israélites à travers la Mer rouge. Le P. Sicard s'est transporté sur les lieux, & le texte de l'Écriture à la main, a fait la même route que les Israélites avoient suivie, a reconnu les endroits où ils ont campé & les gorges par lesquelles ils ont passé pour arriver au bord de cette mer. Il examine toutes les circonstances du voyage pour fixer le lieu du passage qu'il place près de Thavuaec vis-à-vis la plaine de Bedé. Ceux qui sont curieux d'approfondir ce sujet doivent joindre à la discussion du P. Sicard celle que

les Voyageurs Danois ont faite dans leur description de l'Arabie : ceux-ci ont parcouru & examiné les mêmes lieux dans le même dessein , & ils placent le passage de la Mer rouge un peu plus au nord vers Suès. Le P. Sicard a accompagné sa Lettre des textes de l'Écriture Sainte qui viennent à l'appui de son sentiment , & qui prouvent la vérité du passage ; ils forment dans ce Recueil un article à part dans lequel ils sont tous rassemblés.

Ce Missionnaire , dans ses Lettres , ne s'arrête pas autant qu'on le desireroit sur tous les monumens qu'il a vus , parce qu'il destinoit les descriptions plus étendues à son Ouvrage. Dans une de ses Lettres on trouve des remarques particulières sur les pierres & les marbres d'Égypte , sur les fours à poulets & à la fin du volume on a placé un Discours sur l'Égypte fait par le même Missionnaire ; ce Discours est divisé par chapitres. L'Auteur y traite

en abrégé des noms & de la situation de l'Égypte, de son Gouvernement, de ses Productions, du Nil, du Caire, d'Alexandrie, de Thebes dont il reste encore des monumens dignes de notre admiration ; tels sont un grand salon soutenu par cent douze colonnes, le château & le tombeau d'Osmandyas, plusieurs temples, & d'autres tombeaux. Dans un autre chapitre, qui est le huitième, il parle des restes de l'ancienne Égypte. Outre les monumens qu'on voit dans les environs du Caire, de Memphis, d'Alexandrie & de Thebes, il y en a d'autres qui sont répandus dans ce pays, & que tout voyageurs curieux doit aller voir ; tels sont vingt quatre temples entiers ou peu endommagés, les ruines de cinquante-six autres, un labyrinthe entier, plus de cinquante grottes sépulchrales, des catacombes, des bains, dix-huit obélisques, vingt grandes pyramides & un plus grand  
bre de petites, &c. Dans le

chapitre suivant, qui est le dernier, il indique les restes de l'ancienne Egypte chrétienne. Ce Discours est un précis de son Ouvrage comme on le dit ailleurs.

On trouve dans ce Recueil quelques Lettres d'autres Missionnaires qui ont également rapport à l'Egypte, une surtout du P. Treffond, Supérieur des Missions en Syrie & en Egypte. Celui-ci, en parlant des Ouvrages du P. Sicard, dit : « il ne nous reste plus entre les mains que le Recueil général de toutes ses observations & de ses découvertes, & c'est ce Recueil que nous préparons pour vous l'envoyer. » Ainsi ce ne doit pas être le P. Sicard qui a envoyé en France son Ouvrage puisqu'il ne l'avoit pas entièrement fini, & qu'après sa mort ses confrères, & surtout le P. Seguran, furent chargés de le continuer.

Dans le sixième volume de ce Recueil on donne le commencement des Mémoires de l'Amérique. Ils con-

cernent tous le Canada & la Nouvelle France; on en trouve deux qui n'ont pas encore été publiés, qui ont pour objet les Missions du Mississipi: ils sont du P. Poisson, qui y donne, en peu de mots, une idée des mœurs des habitans du pays. Nous désirons que dans les volumes suivans on puisse faire de semblables additions qui contribueront à étendre nos connoissances.

[ *Extrait de M. de Guignes.* ]

**HISTOIRE universelle depuis le commencement du monde jusqu'à présent; composée en anglois par une Société de Gens de Lettres; nouvellement traduite en françois par une Société de Gens de Lettres; enrichie de Figures & de Cartes. Tomes XVII, XVIII & XIX. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1780. Avec Ap-**



Mars 1781. 417

probation & Privilège du Roi. 3  
vol. in-8°. Le premier de 606, le  
second de 572, le troisième de 560  
pages.

**L** premier de ces trois volumes  
contient la suite de l'histoire  
des Juifs, depuis le tems où Jesus-  
Christ, âgé de trente ans, prêcha  
l'Evangile aux nations, jusqu'à leur  
entière dispersion, l'histoire des Par-  
thes & celle des Perses jusqu'au tems  
où ceux-ci furent subjugués par les  
Arabes. Le second volume renferme  
l'ancien état & la description de  
l'Italie, & l'histoire Romaine, de-  
puis la fondation de Rome jusqu'à  
l'an 430. On continue dans le troi-  
sième volume la suite de cette his-  
toire jusqu'à la fin de la sédition  
des Gracques.

Les Auteurs anglois se sont atta-  
chés à donner, dans le plus grand  
détail, la Vie de Jesus-Christ & les  
Miracles qu'il opéra, tout ce qui  
concerne sa Résurrection & rentrent

418 *Journal des Sçavans ,*

ensuite dans l'histoire générale des Juifs, jusqu'à la prise & la ruine de Jérusalem, qui fut celle de la nation. Titus, en entrant dans cette ville, auroit voulu faire cesser le massacre, mais ses soldats trop animés n'épargnèrent que ceux qui étoient capables de servir. Les plus jeunes & les plus beaux d'entre eux furent réservés pour le triomphe de ce Prince, & ceux qui avoient plus de dix-sept ans furent envoyés en Égypte pour travailler aux Ouvrages publics, le reste fut dispersé dans les provinces pour des spectacles de gladiateurs. On compte 97000 de ces prisonniers, non compris 11000 autres qui moururent de faim. Suetone & Cornelius Nepos font monter le nombre de ceux des Juifs qui périrent dans ce siège à 600000; Joseph, témoin oculaire le porte plus haut. On a calculé combien il périt de Juifs tant dedans que dehors le Royaume de Judée durant tout le cours de cette guerre & on en fait mon-

ter le nombre à 1354490. Il faut ajouter encore ceux qui moururent dans des cavernes, des déserts & ailleurs. Jofephe en compte 40000. On ne comprend point dans ces calculs les 97000 prisonniers & les 11000 qui moururent de faim. Ce qui rend cette destruction plus terrible, c'est que la plupart de ces Juifs étoient des étrangers venus de différens pays au secours de leurs frères de Jérusalem pour défendre leur religion, leur liberté, leur pays, leur ville & leur temple. Jofephe lui-même attribue ces désastres à une puissance supérieure, c'est à-dire, à la Divinité irritée contre les crimes du peuple. « Telle fut, disent les Auteurs anglois, la fin de la famille » d'Hérode & du Gouvernement des » Juifs, dont la destruction aussi bien » que celle de la ville & du temple » s'accordent parfaitement avec tout » ce que Jesus-Christ avoit prédit » long-tems auparavant. »

L'histoire des Parthes & des Per-

ses occupe le reste du dix-septième volume. Les Parthes étoient originaires de la Scythie ; ils étoient vaillans & courageux & passioient pour les meilleurs Archers & Cavaliers de la terre. Leur religion étoit à-peu-près la même que celle des Perses, c'est-à-dire, qu'ils adoroient le Soleil sous le nom de Mithra & leur Gouvernement étoit monarchique & absolu au souverain degré. Arsace est le Fondateur de cet Empire ; on est incertain sur son origine ; les uns le font Perse, d'autres Scythe ; il se rendit maître de la Médie pendant qu'Antiochus le Grand faisoit la guerre à Ptolémée Evergete, Roi d'Égypte. Ses successeurs portèrent fort loin leurs conquêtes vers l'Orient. Bientôt après ils eurent des démêlés avec les Romains, & c'est la partie de leur histoire qui est la plus connue & la plus détaillée. Lorsqu'Artaban voulut envahir la Syrie sous Caracalla & qu'il perdit dans une bataille la fleur de son armée,

un Perse, nommé Artaxercès, homme d'une naissance ordinaire, mais qui avoit de grands talens pour la guerre, se révolta & tenta de recouvrer la Souveraineté dont sa nation avoit été dépouillée d'abord par les Macédoniens & ensuite par ces Parthes. Dans un combat Artaban fut pris & mis à mort, & par là l'Empire des Parthes revint aux Perses. Les Auteurs anglois ont rassemblé avec soin tout ce que les Ecrivains grecs & latins nous ont laissé sur cette histoire de Perse, & ils ont rangé tous ces passages dans leur ordre naturel. Cette histoire est donc très-imparfaite, faute de monumens. Pour remédier à cet inconvénient, les Sçavans anglois, ont d'abord donné l'histoire de ces Perses d'après les Grecs & les Latins; & dans la section suivante, la même histoire d'après les Historiens orientaux. La prodigieuse différence qui se trouve entre ces Historiens & les Grecs ou Latins les a encore déterminés

nés à cette répétition faite de pouvoir concilier tous ces Ecrivains. Dans cette histoire de Perse, faite par les Orientaux, on retrouve un abrégé de celle des Parthes ou Arsacides; il est difficile d'avoir sur cette partie de nouvelles lumières, & nous devons nous contenter de celles que les Sçavans anglois ont rassemblées avec le plus grand soin. Ces Rois de Perse qui succédèrent aux Arsacides sont ceux que nous appelons les Sassanides, parce que Ardschir Babegan, leur Fondateur, que nous nommons Artaxercès, étoit petit-fils de Sassan. Cette seconde histoire de Perse, plus détaillée que la première, mais aussi plus suspecte est très-curieuse; cette Dynastie persane fut détruite l'an 652 par les Arabes qui s'emparèrent de la Perse.

Les notes qui terminent ce volume & qui, la plupart, ont rapport à l'histoire de Jesus-Christ, méritent d'être consultées; on doit se rappel-

Ici que dans l'édition angloise elles font partie du Texte, mais que, comme on les a trouvées trop longues, on les en a détachées en les rejettant à la fin de chaque volume.

Dans le XVIII<sup>e</sup>. volume les Sçavans anglois entreprennent de donner la partie de l'histoire Ancienne qui est la plus longue & la mieux connue de tout ce qui nous reste de l'Antiquité, c'est-à-dire, l'histoire Romaine qui occupera plusieurs volumes; ils commencent par donner une description de l'état ancien de l'Italie & une idée de ses premiers habitans.

On est fort peu instruit sur ceux qui, les premiers, vinrent peupler l'Italie. On nomme les Aborigenes, les Pelasgiens, les Arcadiens, les Sicules, les Aurunces, les Rutules, dans l'ancien Latium; les Volques, les Osciens, les Aussoniens, les Coriolans, les Fidenates & les Sicanien, dans le nouveau.

#### 424 *Journal des Sçavans,*

Quelques-uns pensent que les Aborigènes étoient les mêmes que les Énothriens, qui, après avoir quitté l'Arcadie, traversèrent la mer & vinrent s'établir dans le Latium environ 400 ans avant la guerre de Troie. Les Pélasgiens originaires du Péloponèse, chassés de leurs pays par les Curetes, passèrent en Italie & se joignirent aux Aborigènes. Ils furent dans la suite obligés de retourner en Grèce, mais ils laissèrent plusieurs usages grecs en Italie. C'est pourquoi les Latins se servirent, au commencement, des caractères grecs.

Les Arcadiens sont une autre colonie sortie du Péloponèse; ils passèrent dans le Latium, environ 60 ans avant la guerre de Troie. Quant aux Sicules quelques-uns prétendent qu'ils sont les premiers habitans du Latium, & qu'en ayant été chassés ils se retirèrent en Sicile. En général, on n'a pas une connoissance bien exacte de l'origine de ces premières colonies. Il en vint plu-



sieurs de la Grèce. Ce fut vers l'an 1177 avant J. C., qu'Enée vint s'y établir. Après ces détails obscurs sur l'état de l'ancienne Italie, & après avoir fait connoître les successeurs d'Enée, les Sçavans anglois viennent à l'histoire de Rome qui occupe plusieurs volumes. Nous ne les suivrons pas dans ces détails qui sont connus. Plusieurs faits importans exigent de sçavantes discussions qui sont renvoyés dans les notes à la fin de chaque volume. Les Sçavans anglois ont suivi le sentiment ordinaire tant à l'égard des sept Rois de Rome que des quatorze Rois d'Albe; mais ils avouent que le calcul du Chevalier Newton leur paroît mieux fondé.

Troye, suivant Newton, a été prise 74 ans après la mort de Salomon, qu'il fait répondre à l'an 979 avant J. C. : ainsi la prise de cette ville & la fuite d'Enée feroient de l'an 905. Carthage, suivant le même, a été fondée en 883, & il ne doit y

avoir eu qu'un intervalle d'environ vingt ans entre ces deux derniers évènements. Ce calcul, disent-ils, justifie Virgile de l'anachronisme monstrueux de près de trois siècles qu'on lui a tant reproché.

Suivant Polybe les Romains n'avoient aucune idée de l'art de construire les vaisseaux avant la première guerre punique. Mais cet Historien, comme le remarquent les Sçavans anglois, se trompe & ne s'accorde pas avec lui-même, puisque dans un autre endroit il rapporte les articles d'un traité fait avec les Carthaginois sous le Consulat de Brutus & d'Horatius, immédiatement après l'expulsion des Tarquins. Par ce Traité il n'étoit permis aux Romains ni à leurs Alliés de naviger au-delà du Beau Promontoire. On sçait de plus que les Romains avoient une flotte de dix galères lorsqu'ils attaquèrent Tarente. Ils en avoient même auparavant.

Les combats des Gladiateurs pas-

ſèrent de la Grèce, ou, ſuivant d'autres, des Provinces aſiatiques, en Etrurie, & de-là à Rome. Cette cruelle coutume, diſent les Auteurs, fut introduite primitivement pour ſuppléer aux victimes humaines qu'on offroit près des buchers ou ſur les tombeaux des ancêtres, dans l'idée que les mânes des morts ſe plaiſoient à l'effuſion du ſang humain. Ces combats, dans leur première inſtitution, étoient bornés aux funérailles des Grands; mais peu de tems après ils ſervirent auſſi à honorer les obſèques des particuliers. Ceux qui jouiſſoient d'une certaine fortune, aſſignoient toujours dans leur teſtament une ſomme pour un combat de Gladiateurs, comme le moyen le plus propre à attirer une nombreuſe foule à leurs funérailles. Le premier ſpectacle de cette eſpece fut donné chez les Romains l'an 490 de Rome. L'an 537, les trois fils de Marcus-Æmilius-Lépidus procurèrent au peuple le cruel plaiſir de

voir quarante Gladiateurs combattre dans la place publique. Dans la suite les Romains , épris de ces féroces divertissemens , en donnèrent fréquemment , non plus aux funérailles seulement comme auparavant , mais en différentes occasions & comme un spectacle agréable au peuple. On vit dans ces jeux barbares jusqu'à deux mille combattans. Ces Gladiateurs étoient pour la plupart des prisonniers de guerre ou des esclaves réfractaires , mais dans la suite on vit souvent des hommes libres combattre comme Gladiateurs. Quelques jeunes gens de famille , après avoir dépensé leurs biens en débauche , ne rougissoient pas de se louer pour Gladiateurs. Une infinité de nations que nous regardons comme barbares , ont égorgé aux funérailles plusieurs esclaves du défunt ou les principaux des prisonniers faits en guerre : les Romains , que nous regardons comme plus civilisés , ont changé cette pratique religieuse en

Mars 1781. 429.

acle pour amuser le peuple ; ce  
i fait dire à Pétrone que la super-  
n introduisit les combats de  
liateurs, & que la politique en  
erva l'usage.

*Extrait de M. de Guignes. ]*

**HISTOIRE** de l'Académie Royale  
des Sciences, année 1777 ; avec  
ses Mémoires de Mathématique &  
de Physique pour la même année ,  
tirés des Registres de cette Acadé-  
mie. A Paris, de l'Imp. Royale ,  
1770 ; & se trouve chez Panc-  
oucke, rue des Poitevins ; &  
chez Moutard, rue des Mathu-  
ins. 664 pages in-4<sup>o</sup>. & 150 pag.  
l'Histoire avec figures.

#### P R E M I E R E X T R A I T.

**D** A R M I les objets de Physique  
générale qui sont traités dans ce  
volume, on remarque d'abord des  
séances faites par ordre de l'Acadé-  
mie sur le froid de l'année 1776,

par MM. Bezout, Lavoisier & Van-dermonde. Nous avons déjà parlé d'un grand travail sur cet objet fait par M. Van-Swinden, d'un Mémoire fort étendu de M. Méffier: enfin M. Baumé se propose aussi de donner des expériences multipliées qu'il a faites à cette occasion. Les Commissaires de l'Académie, qui ont rédigé le Mémoire dont il s'agit ici, s'en sont occupés fort long-temps: ils ont fait beaucoup d'expériences sur d'anciens thermomètres de M. de Réaumur; ils font voir que la température des caves de l'Observatoire qui étoit marquée à  $10^{\circ} \frac{1}{4}$ , doit être à  $9^{\circ} \frac{1}{4}$ ; que le froid du 29 Janvier 1776 a été de  $13^{\circ} \frac{1}{2}$  à l'Observatoire Royal, & qu'il avoit été à 15 en 1709, toujours en degrés de l'échelle du thermomètre étalon de M. de Réaumur; mais ces 15<sup>es</sup> en feroient 18 sur les thermomètres de mercure; en supposant 80 à l'eau bouillante.

Ce Mémoire est accompagné d'une

Table de comparaison qui renferme 38 thermomètres sur lesquels le froid de 1776 a été observé à Paris, & qui ont tous été mis dans des bains de sel & de glace, & dans les caves de l'Observatoire. Ce Mémoire est une espèce de Traité sur les thermomètres, dans lequel on a tâché d'éclaircir une partie des difficultés que présente la construction des thermomètres à l'esprit-de-vin.

On trouve aussi dans ce volume une suite d'Observations météorologiques faites au château de M. Duhamel, dans le Gâtinois, & dont la suite n'a souffert aucune interruption, depuis un grand nombre d'années. La hauteur du baromètre y est marquée pour tous les jours, & nous observerons seulement que ces hauteurs sont toutes plus petites de  $3 \text{ l. } \frac{1}{2}$  que celles qu'observe M. Messier tous les jours à l'hôtel de Cluny, environ 70 pieds 0 po. au-dessus du niveau des moyennes eaux de la Seine, & d'environ  $\frac{1}{2}$  de lig. plus petites que

celles qu'observe tous les jours M. Coite, Curé de Montmorenci.

M. Messier rapporte dans ce volume les observations de trois aurores boréales, & spécialement de celle du 26 Février 1777, qui formoit un grand arc blanchâtre depuis l'occident jusqu'à l'orient, passant à  $35^{\circ}$  du zénith. Depuis 8 h. jusqu'à 9 h. cette bande lumineuse eut un mouvement d'environ  $67^{\circ}$ . M. Messier a fait graver sur un planisphère la figure, la situation & le mouvement de ce phénomène. On est tenté de regretter le tems qu'un Astronome célèbre & un Artiste habile ont employé pour ce travail. Il est très-vraisemblable que les aurores boréales sont des phénomènes électriques, des espèces de météores dont l'inconstance ne sauroit mériter tant de peines & de soin. M. Messier rapporte aussi l'observation d'une prodigieuse quantité de petits globules qu'il voyoit passer sur le disque du soleil le 17 Juin; ce qui provenoit,

selon



selon lui, d'une pluie ou d'une grêle. Il est vrai que ces globules paroissent monter quoique obliquement; mais le P. Boscowich & M. Wallor ont donné à l'Académie l'explication de cette singularité, en faisant voir comment la grêle qui tombe peut paroître monter suivant la direction qu'elle a & la distance à laquelle elle est vue : au reste il est facile de voir que ce pourroit être toute autre chose que la grêle.

M. le Monnier ayant trouvé dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm pour 1775, des observations de l'aiman, faites par le Capitaine Ekeberg, qui, depuis vingt ans, a fait plusieurs voyages à la Chine, en conclut que l'équateur magnétique, ou le cercle sur lequel l'aiguille n'a point d'inclinaison, passe fort près de l'île de l'Ascension, & de Poulo-condor à 9<sup>o</sup> de latitude boréale. Il trouve aussi que dans la mer du Sud vers l'île de Taiti, ce cercle coupe la ligne équinoxiale; enforte

que l'on connoît actuellement la position de l'équateur magnétique de manière à pouvoir déterminer dans suite les variations qu'il éprouve. M. le Monnier, qui a fait beaucoup de recherches sur cet objet important, qui s'est procuré beaucoup d'observations, & qui les a discutées avec sagacité, avoit inséré dans le second volume de 1772. une carte de M. Wilke, dans laquelle l'équateur magnétique passoit 6° plus loin de la ligne équinoxiale dans notre océan atlantique; mais la nouvelle détermination est plus exacte.

M. le Gentil rapporte dans le même volume beaucoup d'observations qu'il a faites sur l'inclinaison de l'aiguille, & il en donne une Table dans laquelle il y a des Inégalités; mais il pense que dans toute la mer du Sud l'aiguille est horizontale à 9° environ de latitude boréale; ce qui excleroit l'idée d'un équateur magnétique. Cependant, comme dans notre océan l'inclinaison est

nulle à  $10^{\circ} \frac{1}{2}$  de latitude australe ,  
 & à  $8^{\circ}$  de latitude boréale dans la  
 mer des Indes , il en conclut que les  
 deux grands continens de l'Afrique  
 & de l'Amérique changent la direc-  
 tion de la matière magnétique ; en-  
 sorte que l'inclinaison doit être nulle  
 quelque part sous l'équateur dans  
 l'Afrique & dans l'Amérique.

M. le Comte de Cassini qui étoit  
 allé en Italie en 1775 , avoit eu soin  
 de demander les différentes questions  
 que les Académiciens pouvoient avoir  
 à proposer dans un pareil voyage ;  
 & il a rassemblé dans un Mémoire  
 les observations que cela lui avoit  
 donné occasion de faire ou qu'il s'est  
 procurées par le moyen des Sçavans  
 d'Italie. Il parle d'abord de la forme  
 que l'on construisoit alors à Toulon ,  
 que M. Groignard avoit fait faire en  
 bâtissant une caisse sur l'eau même  
 des bassins pour l'enfoncer ensuite &  
 bâtir à sec dans cette caisse la forme  
 ou l'espèce de bassin dans lequel se  
 radoubent les vaisseaux.

M. de Cassini donne ensuite un détail sur les différentes especes de muriers qui se cultivent en Toscane, en distinguant celles qui sont les plus propres à la soie; des cinq especes qu'il distingue, la plus convenable est celle du murier blanc femelle, ou qui porte les fruits; car, quoique cet arbre ait été mis par Linnæus dans la classe des monœcies, M. Targioni s'est assuré qu'elle doit être dans celle de la diœcie, aucune des especes de muriers de la Toscane ne portant des fleurs & des fruits sur la même tige.

M. de Cassini parle ensuite d'un Russe qui a eu, pendant différentes années de sa vie une vertu électrique semblable à celle de la torpille; d'une femme qui allaitoit un enfant quoique grosse de six mois, & qui avoit fait de même plusieurs fois. Il décrit, d'après M. l'Abbé Fortis, les mines d'alun qui sont vers le lac Bolsena à vingt-cinq lieues de Rome dans le territoire de la Terra. Il y a



des souterrains qui ne sont point accessibles à cause des moffetes qui s'en exhalent : toutes les mines de soufre du territoire de la Terra sont occupées par ces exhalaisons suffocantes qui en défendent l'entrée. Les animaux morts s'y conservent. M. Fortis descendit lui-même dans un de ces trous moffétiques : il y resta six à sept minutes ; les yeux commençoient à lui cuire ; & quand il en fut sorti , il resta plus d'un quart d'heure très-incommodé par la difficulté de respirer , & par une sueur abondante qu'il n'avoit pas éprouvée dans la grande chaleur de la moffette. Il la regarde comme une émanation d'acide sulphureux. On y trouve plusieurs autres sources dont M. Callini a rapporté des échantillons , & qui ont été analysées par M. Lavoisier ; mais cet objet n'est pas du ressort de ce premier extrait , où nous ne parlons que des objets de Physique générale ou de Mathématique.

On peut rapporter à l'une de ces

deux branches le Mémoire sur le pouvoir réfringent des liqueurs par MM. Cadet & Briffon; ce Mémoire a été fait à l'occasion de la grande lentille de quatre pieds de diamètre que M. Trudaine fit faire il y a quelques années, & avec laquelle nos Académiciens ont fait diverses expériences au jardin du Louvre. Ils ont trouvé, par le moyen d'une petite lentille de six pouces, que la grande lentille auroit 11 pi. 11 po. de foyer si elle étoit remplie d'eau distillée; 10 pi. 10 po. avec de l'esprit-de-vin, & 7 pi. avec de la thérebentine liquide. Ces expériences leur ont donné lieu de reconnoître qu'il y a dans l'esprit de sel une force réfringente qui est encore augmentée par la combinaison avec l'alkali volatil, quoique l'esprit de sel n'ait pas une très-grande densité & que l'alkali volatil ne produise pas tout seul un effet considérable. La grande force réfractive des huiles donneroit lieu de croire que

c'est à la matière inflammable qu'elle est due ; mais d'un autre côté l'éther en a beaucoup moins , quoiqu'il soit beaucoup plus inflammable : au reste les causes de ces phénomènes internes tiennent sans doute à la figure des parties sur laquelle on ne sauroit encore hasarder des explications. Le principal résultat de ce Mémoire est qu'on pourroit rendre les lentilles à liqueurs beaucoup meilleures qu'elles ne le sont , en les remplissant d'une dissolution de sel ammoniac dans l'eau distillée , presque jusqu'à saturation ; ou mieux encore , d'huile essentielle de thérébentine , avec laquelle le foyer , dans la grande lentille , sera de 27 po. plus court que celui de l'esprit-de-vin ; on pourroit rendre ainsi le foyer de cette lentille , autant & peut-être même plus actif qu'il ne le seroit si elle étoit de verre massif.

La partie astronomique de ce volume contient beaucoup d'éclipses des satelites de Jupiter observées de-

puis 1774 jusqu'en 1778 à Perinaldo dans le Comté de Nice, avec des occultations d'étoiles. Nous avons eu occasion de remarquer plusieurs fois combien les observations & les théories de M. Maraldi avoient ajouté de perfection aux tables de satellites. Depuis près de cinquante ans qu'il s'en occupe, son zèle ne s'est point ralenti; sa retraite dans le pays qui lui avoit donné naissance, n'a fait que multiplier ses observations, en lui procurant plus de loisir & un plus beau ciel.

M. Messier détaille dans deux Mémoires toutes les observations qu'il a faites sur les comètes de 1771 & de 1772. Il y donne des cartes de leurs cours, des tables des étoiles qui ont servi à les déterminer, les élémens calculés par M. Pingré & par M. de la Lande; enfin toutes les observations de ses Correspondans, qui peuvent contribuer à la détermination exacte du cours de ces deux comètes. La première fut dé-



couverte par M. Messier ; la seconde, par M. Montagne à Limoges. M. Messier continue ainsi de publier, dans le plus grand détail, le travail immense qu'il a fait sur un grand nombre de comètes. On en sentira surtout l'importance, lorsque ces comètes viendront à reparoitre, & que l'on s'en occupera spécialement comme l'on fait actuellement de celle de 1532 & de 1661, que l'on attend pour 1789 ; l'Académie des Sciences en a fait le sujet du Prix qu'elle propose pour 1782, & les observations de 1661 sont devenues un objet important de discussions & de calculs.

M. de la Lande rapporte une observation curieuse de Mercure qui étoit, le 4 Juin 1776, à côté de l'étoile  $\epsilon$  des Gémeaux, & qui, comparée à une pareille observation qu'il avoit faite en 1764, lui a fait reconnoître l'exactitude de ses nouvelles tables de Mercure. Cette observation est une des premières qu'il

ait faites dans son nouvel observatoire du Collège Royal , où il a établi des instrumens au mois d'Octobre 1775 après la construction du bel édifice que le feu Roi a consacré à l'instruction publique dans ce Collège. ( Voyez notre Journal , Septembre 1777. )

M. de la Lande donne ensuite la longitude de Padoue , qu'il trouve de 38' 0" par rapport à Paris. Comme il n'avoit trouvé que 38' , ou tout au plus 39' pour Venise , & que M. Toaldo compte 2' de différence entre Venise & Padoue , il s'ensuit qu'il y a au moins une minute de tems d'incertitude sur la longitude de Venise. Mais elle sera bientôt levée par les soins d'un habile Astronome tel que M. Toaldo , secondé par la protection du Gouvernement de Venise : le bel Observatoire qu'on vient d'établir à Padoue , & pour lequel on a fait faire en Angleterre un grand quart-de-cercle mural de 8 pieds anglois de rayon , nous pro-

curera une suite d'excellentes observations. Il étoit bien juste que dans une Université aussi ancienne & aussi célèbre, l'Astronomie fût enfin cultivée aussi bien que les autres sciences.

M. de la Lande donne aussi dans ce volume l'examen de quelques observations faites à Madrid, par Don George Juan. Il trouve la latitude de  $40^{\circ} 25' 18''$ , sur la grande place & la longitude  $0^{\text{h}} 23' 50''$ ; mais sur celle-ci il pourroit y avoir plus de  $30''$  d'erreur. Il s'y trouve aussi des Observations Météorologiques par lesquelles on voit que dans l'été 1748 la hauteur de thermomètre ne passoit pas  $24$  ou  $26^{\circ}$  dans une petite cour à l'abri du soleil, mais il marquoit  $6^{\circ}$  de plus quand il étoit placé sur une muraille exposée au midi quoi qu'à l'abri du soleil. A l'égard de la hauteur du baromètre elle est environ d'un pouce 10 lig. plus petite qu'à Paris, ce qui indique pour Madrid une élé-

vation de 294 toises au-dessus du niveau de la mer.

M. Jaurat donne dans ce volume une Observation de la lune comparée avec les Tables de Mayer qui n'étoient en erreur que de 18".

Quand à la théorie de l'Astronomie, on trouve dans ce volume un grand Mémoire de M. du Séjour, où il donne d'abord l'équation des courbes d'extinction, ou l'expression de l'affoiblissement de la lumière du soleil dans l'atmosphère, relativement aux rayons émanés des différens points du disque solaire. Il détermine aussi la quantité de lumière que reçoit le centre de l'ombre de la terre, ou un point quelconque de la lune quand elle est éclipsée, & il explique par-là pourquoi la lune dispaeroit quelquefois totalement vers le périgée de la lune. Il fait voir qu'il est contraire à la théorie que l'ombre de la terre soit plus dense vers la circonférence que vers le cen-

tre; que par conséquent il est fort douteux que le phénomène ait été observé, comme l'a dit M. Vallot, & qu'en tout cas, il seroit dû à des circonstances particulières qu'il est impossible de soumettre au calcul. Enfin, il examine l'intensité de la lumière cendrée de la lune, c'est-à-dire, de la lumière que la terre envoie sur la partie de la lune qui n'est point éclairée par le soleil, à différentes élongations. Il détermine ensuite les tems où l'anneau de Saturne déborde le globe de la planète, comme depuis le mois de Juin 1769, jusqu'au mois de Juillet 1784; & il en fait l'application détaillée aux différens mois des années dans lesquels cette quantité varie à cause de la situation de la terre.

M. du Séjour revient ensuite aux éclipses de soleil pour déterminer la plus grande durée possible. Il trouve, par exemple, qu'elle est de 12' 24" pour les éclipses annulaires,

& de 7' 58" pour les éclipses totales dans les cas extrêmes.

M. de la Place, dans un Mémoire sur la précession des équinoxes, examine quel changement elle doit subir lorsqu'on fait entrer dans la théorie la couche fluide dont la terre est recouverte ; & il démontre par une méthode nouvelle que, quelque soit la figure du sphéroïde terrestre, la fluidité des eaux ne change rien aux attractions du soleil & de la lune sur la précession & la nutation, & n'altère pas l'uniformité du mouvement de rotation.

Ce volume renferme aussi trois Mémoires de Géométrie pure. Le premier, de M. l'Abbé Bossut, a pour objet le retour des suites. L'Auteur avoit donné en 1762 une méthode élégante & d'une approximation très-commode pour le cas où, dans une ellipse peu excentrique, on cherche l'anomalie vraie, par le moyen de l'anomalie moyenne ;

il étend ici à d'autres équations sa méthode, qui consiste à employer des différenciations répétées, & à comparer, pour une valeur où l'on connoit les deux quantités, deux expressions des différences successives de celle qu'on cherche; l'une donnée par l'équation proposée; l'autre, d'après une valeur hypothétique qu'on suppose à la quantité cherchée, & dont il faut déterminer les coefficients. Les expressions que donne cette méthode se trouvent très - simplement & d'une manière commode; ce qui est important, parce que tous les problèmes de l'Astronomie physique se réduisent précisément à des équations de cette forme.

M de la Place, dans un Mémoire sur l'usage des différences partielles dans la théorie des suites, démontre des formules en séries que M. de la Grange avoit données sans démonstration; il y ajoute des remarques nouvelles dignes de l'at-

tention des Géomètres, & il propose une méthode générale dont les démonstrations ne sont que des exemples, & qui paroît très-propre à perfectionner la théorie des suites.

Dans un autre Mémoire M. de la Place traite de l'intégration par approximation, par une méthode fondée sur la variation des constantes arbitraires, & il regarde sa solution comme la plus importante & la plus difficile que puisse offrir la théorie des méthodes d'approximation.

La partie mécanique de ce volume ne contient qu'un Mémoire. C'est celui de M. Perronet, dans lequel il détermine l'épaisseur à laquelle on peut réduire les piles des ponts, & la diminution dont peut être susceptible le massif des voûtes par leur courbure, afin de parvenir à faire, avec moins de dépense, des ponts qui soient plus légers, & qui laissent un passage plus libre à l'eau, sans que ces changemens puissent



nuire à leur solidité. Li cite d'abord les dimensions d'un grand nombre de ponts anciens & modernes , pour prouver que l'on doit renoncer à donner aux piles toute l'épaisseur qui seroit nécessaire pour qu'elles pussent tenir lieu de culée & qu'on pourroit leur donner beaucoup moins que la cinquième partie de l'ouverture des arches. C'est ce qu'il a fait dans le beau pont de Neuilly , construit sous les ordres de M. Perronet ; il a réduit l'épaisseur des piles à treize pieds pour soutenir des arcs de cent vingt pieds ; mais il leur a donné de grands emparemens par retraite de deux pieds sur chacune de trois assises de la fondation.

M. Perronet fait voir que la plupart des courbures des voûtes de ponts ont l'inconvénient de diminuer le passage de l'eau , & il fait voir l'avantage que l'on peut se procurer en faisant les voûtes en portions d'arc de cercle , dont les naissances soient établies à la hauteur

des plus grandes eaux ; on en peut ajouter un autre qui est essentiel, c'est de faciliter le passage des chevaux de hallage sous le pont, ce que M. Perronet a eu principalement en vue dans les projets du pont de la ville de Pont-Sainte-Maxence, que l'en construit, & dans celui qu'on se propose de faire vis-à-vis de la place de Louis XV. Il doit résulter de tout cela le double avantage de diminuer la masse de la maçonnerie, ainsi que la dépense des ponts, & de donner plus de passage au cours de l'eau.

L'Historien de l'Académie rend un compte détaillé d'un Ouvrage de M. l'Abbé Bossut, contenant de nouvelles expériences sur la résistance des fluides dont nous avons eu déjà occasion de parler, & d'un instrument présenté à l'Académie par M. l'Abbé Rochon, pour mesurer avec une exactitude singulière de très-petits angles en faisant mouvoir un prisme de crystal de roche

: long de l'axe d'une lunette jusqu'à ce que les deux images qu'il donne du même objet soient à une distance égale au diamètre de l'objet même. Cette idée ingénieuse pourra être très-utile pour déterminer les diamètres de Mercure, de Mars, de Jupiter & de Saturne, avec une précision plus grande qu'on ne l'a pu obtenir jusqu'ici. Déjà même M. de la Lande a fait usage d'une observation de M. l'Abbé Rochon sur le diamètre de Mars, sur lequel il y avoit le plus d'incertitude, & il l'a trouvé de 10", 15 au lieu de 11", 18 qu'il avoit adopté dans son *Astronomie*.

Parmi les éloges intéressans qui terminent l'histoire de l'Académie; il y en a un qui appartient naturellement à ce premier extrait, c'est celui de M. Trudaine le fils, qui avoit exercé dès 1757, à l'âge de 24 ans, la place importante d'Intendant des Finances, dans laquelle son père s'étoit long-tems distingué. Cet éloge

452 *Journal des Sçavans*,  
contient des réflexions très-philoso-  
phiques sur les impôts, dont M.  
Trudaine avoit l'administration, des-  
même que sur le commerce & sur  
les arts. Le tems où M. Turgot fut  
Contrôleur Général, fut celui où  
M. Trudaine eut le plus de facilité  
pour mettre en usage les principes  
qu'il s'étoit faits sur cette matière.  
Dans un voyage entrepris pour ré-  
tablir sa santé, il avoit vu le pays  
de Gex, alors honoré par le séjour  
de M. de Voltaire, & devenu l'ob-  
jet de la curiosité des voyageurs  
éclairés, qui s'empressoient d'aller  
rendre hommage au génie. Ce pe-  
tit pays, séparé de la France par une  
branche des Alpes, mais ayant une  
communication libre avec la Suisse,  
ne pouvoit être assujetti à des droits  
de consommation sans employer une  
foule de préposés, sans une sévérité  
rigoureuse, sans une dépense exces-  
sive; ces maux étoient la suite trop  
nécessaire de cette position, & il  
falloit peut-être les attribuer à la

ation du pays & à la forme des im-  
 , plutôt qu'aux hommes qui en  
 ssoient les Auteurs; ces maux  
 ient souvent fait couler les lar-  
 du Vieillard de Ferney; souvent  
 a avoit combattu par son élo-  
 nce, & soulagés par ses bien-  
 ; il n'eut pas de peine à se faire  
 ndre au cœur de M. Trudaine,  
 cet Administrateur humain &  
 ité, profita d'un moment où  
 principes du Gouvernement pa-  
 loient se rapprocher des siens:  
 e contribution unique imposée  
 le pays même, remplaça cette  
 le d'impôts sous lesquels il gé-  
 loit, & le peuple, malheureuse-  
 nt trop peu nombreux, que ren-  
 nent ces montagnes, vit naître,  
 ce a MM. de Voltaire & Tru-  
 ne, des jours heureux qu'il n'es-  
 pit plus.

Nous finirons par une Lettre de  
 Trudaine relativement à un su-  
 dont nous avons parlé plusieurs  
 ; celui de la liberté du Com-

454 *Journal des Sçavans* ,  
merce des grains. « L'origine de  
grandes peines , dit-il , a été le  
partement des grains , dont j  
suis trouvé chargé dans un moi  
où plusieurs années consécutiv  
récoltes médiocres avoient ai  
une cherté désolante ; cette cir  
stance étoit d'autant plus aff  
pour moi , qu'elle suivoit imm  
tément une loi que j'avois fort  
citée pour la liberté du comm  
des grains , loi que je croyois &  
je crois encore le salut du Roy  
& de l'Humanité ; mais la plu  
des hommes remplis , les uns de  
jugés , les autres de mauvaises i  
tions , ont cherché à en arrêter l  
cution ; j'ai cherché à la soutenir  
mon travail & mon courage , j  
que je prévoyois que l'inexéc  
de cette loi entraîneroit des ma  
finement plus grands ; j'ai eu la  
leur de voir mes intentions p  
tuellement traversées par les pré  
les plus absurdes & les plus p  
laircs , souvent desservi par les

Mars 1781. 455

sous ; j'aurai traîné la vie la plus malheureuse , si je ne survis pas long-tems . au moment où j'écris ; & je crois devoir le dire , afin de servir de leçon à mes fils ; qu'ils fassent tous leurs efforts pour être utiles à leur Patrie ; ils doivent s'attendre à éprouver des contradictions & des obstacles ; mais qu'ils , employent tout leur courage pour les surmonter , comme j'ai tâché de leur en donner l'exemple. Puissent-ils , pour leur bonheur , avoir un peu plus de calme que moi ! »

[ *Extrait de M. de la Lande.* ]



*LES Amans françois à Londres ;  
ou les Délices de l'Angleterre.*

*Ultrà sauromatas fugere hinc libet.*

JUVEN.

A Londres ; & se trouve à Paris ,  
chez la Veuve Duchesne, rue S.  
Jacques ; Quillau l'aîné, rue  
Christine ; Esprit, au Palais Royal.  
1780. Brochure in-12. de 100  
pages, & les Préliminaires 8.

**C**ET Ouvrage dont nous ne par-  
lerions point, s'il ne nous pa-  
roissoit annoncer du talent, est pro-  
prement un Pamphlet contre l'An-  
gleterre, sous la forme d'un petit  
Roman ironique & comique. Deux  
jeunes Amans, pour échapper à la  
tirannie de leurs parens, se réfugient  
en Angleterre, comme dans un pays  
libre. Ils y éprouvent mille inconvé-  
niens qui sont autant d'atteintes  
portées à cette liberté dont les An-  
glois sont si jaloux & si glorieux.  
Parmi



Parmi les usages ou les abus dont les deux François sont choqués, l'Auteur n'oublie pas une Pièce intitulée : *L'Anglois à Paris*, qu'ils virent représenter à Londres, & dans laquelle la France étoit insultée. « C'étoit en pleine paix, dit l'Auteur, qu'on traitoit ainsi notre Nation. »

Oserions nous le dire ? Nous aimerions mieux que le Roman dont nous parlons & qu'on peut regarder comme une réprésaille de cette Pièce, eût été publié en pleine paix qu'en tems de guerre, il eût paru plus innocent & le motif eût été moins suspect. Au fond ce n'est qu'une plaisanterie, à laquelle le ton de gaieté ôte l'air de la satire; tous les Anglois sensés conviendroient de la justice de quelques légers reproches qu'on fait à leur Nation, sans en estimer moins leur Gouvernement; car il n'est point de Gouvernement qui n'entraîne des inconvéniens ou sem-

blables ou équivalens ; mais quand ces reproches sont faits en tems de guerre , ils ont trop l'air de ces hostilités de plume qu'un zèle indiscret joint quelquefois aux hostilités véritablement militaires & qui ne valent pas mieux , parce qu'elles ont le mauvais effet d'entretenir l'esprit de guerre & d'animosité entre les Nations rivales. Les peuples qui ont le malheur d'être en guerre , n'ont rien de mieux à faire que de se respecter eux-mêmes dans leurs ennemis. Si les peuples rapprochoient ce qu'ils disent & ce qu'ils écrivent les uns contre les autres en tems de guerre , du langage différent qu'ils tiennent à la paix , on verroit d'étonnantes contradictions & d'étranges défaux. Un Sage a donné l'avis de vivre avec son meilleur ami comme avec un homme qui peut un jour devenir ennemi ; ce principe destructif de toute confiance , est affreux en Morale & douloureux en

**A**mitié ; mais ne pourroit-on pas dire à tous les peuples : *vivez avec vos ennemis comme avec des hommes que la paix rendra bientôt vos Amis & vos Alliés ?*

[ *Extrait de M. Gaillard.* ]

**C**ONFÉRENCE de l'Edit des Présidiaux du mois d'Août 1777, enregistré en Parlement le 12 Août, & de la Déclaration du 29 Août 1778, enregistrée le premier Septembre suivant, avec les Ordonnances, Edits & Réglemens sur cette matière. Par M. D. D. R. A. L. P. du B. de Ch. en Th.

*Constitutiones principum nec ignorare quemquam, nec dissimulare permittimus.*  
L. 12. Cod. de Jure & facto ignoto.

Se trouve à Paris, chez Lamy, Lib. quai des Augustins. 1780. petit in. 12. de 188 p, Prix, 36 s.

**C'**EST en 1551 que les Présidiaux ont été établis ; avant cette époque, les Baillis & Séné-

V ij

chaux Royaux étoient appellés Présidiaux ; plusieurs articles de l'Ordonnance de Crémieu leur donnent cette dénomination. Depuis l'établissement des Présidiaux , ils ont essuyé bien des changemens & des vicissitudes , tantôt en augmentation , tantôt en diminution de leur pouvoir. Deux Auteurs , tous deux Sçavans & fort estimés , ont écrit sur les Présidiaux ; le premier est Grimaudet , le second est M. Jousse ; mais l'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons , prétend que le premier a écrit trop tôt , & M. Jousse trop tard sur cette matière , & que leurs Ouvrages , par cette raison , ne peuvent pas servir de règle aujourd'hui & dans la pratique actuelle. *L'un , dit-il , écrivoit presque à la naissance des Présidiaux & dans un tems où les Parlemens sembloient , avec quelque raison , indisposés contre cet établissement ; l'autre écrivoit dans un tems où ils avoient un excès de faveur & où les circonstances sembloient en*

*avoir changé la nature.* C'est d'après cette réflexion que l'Auteur se flatte que son Ouvrage, en rappelant les principes de la création des Présidiaux & les Loix intermédiaires qui l'ont suivie, & les comparant avec le dernier Edit, sera très-utile & même nécessaire.

Nous adoptons, avec grand plaisir, son idée, & nous croyons que cet Ouvrage, quoique peu étendu, sera d'un grand secours à tous ceux que leur état met dans le cas de donner des conseils aux citoyens & de conduire & défendre des affaires dans les Tribunaux, & surtout aux Magistrats devant lesquelles elles sont portées.

Le but de l'Auteur, comme il le dit lui-même dans un Avis à la tête de son Ouvrage, est, premièrement, de mettre les Officiers des Présidiaux à portée de reconnoître sans peine l'étendue & les bornes du privilège que les Loix du Souverain leur ont accordé de juger sans appel & en der-

nier ressort. Le jugement de leur propre compétence leur étant déferé à la charge d'appel aux Cours Souveraines, en cas de retenue seulement, il est de leur honneur & de l'intérêt public qu'ils ne s'exposent pas à reténir & à se juger compétens des matières dont la connoissance ne leur est pas attribuée.

En second lieu, l'Auteur a eu dessein d'instruire les Parties elles-mêmes & les conseils chargés de leurs intérêts, & de les mettre en état de ne pas se livrer légèrement à l'appel des jugemens de retenue.

Il prévient ensuite une objection que l'on pourroit lui faire en disant que les objets dont il s'agit ne sont pas assez importans pour donner lieu à un nouvel Ouvrage sur la matière des Présidiaux, & voici comme il y répond d'avance :

« Cette idée, dit il, seroit écartée » par le point de vue qui a déterminé » le Législateur. L'Edit des Prési- » diaux présente les prémices de la

» sagesse & des tendres soins de  
 » Louis XVI, d'un père pour ses su-  
 » jets. Il en a envisagé la matière  
 » comme une des plus intéressantes  
 » pour l'ordre judiciaire & le bien  
 » public.

» L'expérience nous a instruits de  
 » la nécessité d'une loi assez précise  
 » & assez étendue pour rendre à la  
 » Justice l'activité qui lui appartient,  
 » aux Juridictions inférieures & mê-  
 » mes aux Cours Souveraines la force  
 » & la dignité qui en font l'ame, &  
 » aux Citoyens la certitude & la  
 » jouissance de leurs droits : avant  
 » que ne fussent presque éclipser  
 » ces conflits ruineux pour les Par-  
 » ties, ces demandes en règlement  
 » de Juges & leurs fâcheuses suites  
 » pour les matières de la moindre  
 » importance, & qui n'avoient sou-  
 » vent aucune consistance réelle que  
 » dans le caprice & la passion des  
 » Plaidéurs. »

Telle est l'idée générale de l'Ou-  
 vrage ; à l'égard de son exécution ,

elle est fort simple & dès-là très-méthodique & très-facile à consulter ; par conséquent très-utile & très-intelligible ; l'Auteur rapporte chaque article du texte de l'Edit ; après lequel on trouve les notes de l'Auteur ; dans lesquelles il traite de l'objet de l'article qu'il vient de rapporter ; il établit les principes qui y sont relatifs , donne même souvent des espèces pour rendre encore plus sensibles ses réflexions ; compare l'article avec ceux des loix précédentes sur la même matière , en remarque les différences & fait voir les inconvéniens qu'elles pouvoient avoir dans certains cas & l'avantage du dernier Edit ; & nous croyons pouvoir assurer nos Lecteurs que ces réflexions ; que l'Auteur qualifie très-moderatement de notes ; sont pleines de sens ; d'exactitude , & par conséquent de la plus grande utilité , & qu'enfin elles sont en même-temps très-curieuses & très-sçavantes par l'histoire qu'elles renferment & par les



conséquences justes que l'Auteur tire des différentes circonstances qu'elles ont occasionnées dans ces loix successives.

Pour donner à nos Lecteurs une idée juste de la manière de raisonner de notre Auteur & en même-tems de son style, nous finirons cet Extrait en transcrivant ici la partie d'une note ou plutôt du commentaire qu'il fait sur l'article 22 de l'Edit des Présidiaux de 1776. Voici ce que porte cet arti : *Il sera statué à l'audience ou sur délibéré sur toutes les causes qui seront dans le cas d'être jugées en dernier ressort par lesdits Juges Présidiaux ; leur enjoignons de ne prononcer d'appointement que dans les affaires qui exigeront INDISPENSABLEMENT une instruction par écrit ; & dans ce cas leurs épices ne pourront pas excéder la somme de six livres pour les jugemens interlocutoires , & celle de douze livres à l'égard de ceux qui seroient définitifs-*

Sur cet article l'Auteur en établit

d'abord la sagesse & prouve que toute affaire susceptible de la présidialité est censée affaire légère, d'un intérêt circonscript, entre personnes peu riches & de discussion facile; & sur cette occasion il rapporte un ancien axiôme du Barreau qui dit *pour peu de chose, peu de plaidis* & sur lequel le docte Tiraqueau a fait un Commentaire que l'Auteur voudroit avec raison, qui fut plus connu & plus lû. A quoi il ajoute ce vers latin dont nous ignorons l'Auteur: *Causa levis litem debet habere breves*. C'est après ces courtes réflexions que l'Auteur traite la question qu'il appelle problématique, de sçavoir si en effet le retranchement absolu des épices & des vacations seront avantageux, & voici une partie de ce qu'il dit à cet égard.

« Un Juge, privé de la récompense naturellement due au travail, & qui ne perdra rien à une condamnation dont il sera certainement le maître, aura-t-il toujours le m

» me zèle & la même activité ? Doit-  
 » on espérer que, sans aucune vue  
 » de récompense, il sacrifie à un  
 » travail sérieux, quelquefois long  
 » & fatigant, un intérêt présent,  
 » ses affaires, ses plaisirs, son métier  
 » même, qui, pour bien des per-  
 » sonnes, est une affaire de tempé-  
 » remment plus chère qu'on ne pense ?

» Il est facile, en admettant la  
 » récompense des épices proportion-  
 » nées au travail du Juge, d'y met-  
 » tre des bornes ; & c'est ce que fait,  
 » par cet article, la sagesse de la loi.  
 » Ces épices sont autant ou plus la  
 » punition du plaideur téméraire,  
 » lorsqu'elles sont réglées, que le bé-  
 » néfice du Juge.

» On ne sauroit exclure l'usage des  
 » épices qu'en admettant celui des  
 » gages. Or, qu'on balance une de  
 » ces charges avec l'autre, elles se  
 » trouveront au moins égales, & il  
 » y aura une différence sensible ;  
 » c'est qu'en chargeant l'Etat de ces  
 » gages, on fait supposer la charge

» à ceux qui ne la doivent pas, parce  
 » qu'ils n'ont aucune affaire; aucun  
 » procès; au lieu qu'en laissant sub-  
 » sister l'usage, les épices ne sont  
 » à la charge que du plaideur qui  
 » y a donné lieu. C'est une sorte de  
 » dette que contracte celui qui  
 » plaide & que ne doit pas naturel-  
 » lement payer celui qui ne plaide  
 » pas.

» Une autre raison de laisser sub-  
 » sister *l'usage modéré des épices*, c'est  
 » qu'au lieu que les gages se paye-  
 » roient également à tous les mem-  
 » bres d'une compagnie, même à  
 » ceux que leur inapplication ou  
 » d'autres raisons éloignent du tra-  
 » vail, de l'examen & du rapport  
 » des affaires, les épices ne se payent  
 » qu'à ceux qui aiment leurs fonc-  
 » tions & qui s'y dévouent. *Benefi-*  
 » *cium propter officium*. L'égalité de  
 » récompense par l'égalité des gages  
 » deviendrait une sorte d'injustice;  
 » cette égalité iroit contre le but  
 » du Législateur; en confondant le

» travail avec la paresse, on cesse  
 » d'encourager le Magistrat par l'at-  
 » trait naturel d'une juste rétribu-  
 » tion. »

Notre Auteur ajoute encore d'au-  
 tres raisons également sensées, mais  
 que les bornes d'un extrait ne nous  
 permettent pas de transcrire & que  
 nous exhortons nos lecteurs de voir  
 dans l'Ouvrage même aux pages 137  
 & suivantes. Cet Auteur est M.  
 DREUX Duradier, qui a suivi quel-  
 que temps à Paris, la profession d'A-  
 vocat, & qui est ancien Lieutenant-  
 Particulier du Baillage de Château-  
 Neuf en Thymerais.

[ *Extrait de M. Coqueley de  
 Chauffepierre.* ]

*ESSAI sur la Mendicité*, ou Mé-  
 moire dans lequel on expose l'o-  
 rigine, les causes & les excès de  
 la Mendicité; on recherche les  
 moyens qu'ont employé les Peu-  
 ples anciens & modernes pour la  
 détruire, on considère nos diffé-

rens Réglemens sur cet objet essentiel de l'Administration, & en quoi nos Législateurs ont manqué leur but. On se propose ensuite d'établir les moyens les plus sûrs pour détruire *entièrement & pour toujours la Mendicité dans le Royaume en rendant les Mendians utiles sans les rendre malheureux*. On trouvera indiquées dans ce Mémoire des ressources suffisantes sur cet objet, sans qu'il en coûte rien au Roi, à l'Etat, ni au Peuple; ensemble, comment les Hôpitaux étant peu onéreux à l'Etat, il pourroit en retirer tous les avantages possibles. A Amsterdam, chez Marc-Michel R y; & à Paris, chez les Libraire qui vendent les Nouveautés.

**C**E Mémoire de M. Lambin de S. Felix, est divisé en quatre parties. Après avoir succinctement exposé dans la première, les avantages pour la France, de l'entière

destruction de la Mendicité dans le Royaume, l'Auteur établit quelles sont les différentes classes de Mendians, les principales causes de la Mendicité ; & il fait un tableau des désordres, du brigandage & des crimes ; suites nécessaires de ce fleau des Etats.

« Quoique très-bornée dans son étendue, si on la compare à l'Espagne, à la Turquie, ou à la Russie ; la France, dit M. de S. Felix, est beaucoup plus riche que tous ces Empires, parce que, seule, elle peut se suffire, parce que chez elle, & sans en sortir, elle trouve abondamment, & au delà de sa consommation, des bleds, des vins, des huiles, des troupeaux, une population nombreuse, des forêts immenses, des carrières abondantes, & une foule d'autres richesses qui proviennent toutes de son sol. Mais malgré sa nombreuse population, les bras n'y suffisent point encore à l'abondance de ses récoltes ; & il

s'y rencontre des terres incultes, quelques marais à dessécher, des landes à détruire; & pis que cela, un fleau qui, depuis des siècles, ronge, consume & désolé le Royaume. On comprend aisément qu'on entend parler ici de la Mendicité. Mais (ajoute l'Auteur du Mémoire) banissez la Mendicité de la France, & bientôt je n'y vois plus de terres incultes, plus de marais à dessécher; les landes disparoissent, & au lieu de toutes ces marques d'une funeste stérilité, j'y vois fleurir les Arts, le Commerce, l'Agriculture; j'y vois la population s'augmenter, & partout régner l'aisance & l'abondance.

» On peut diviser les Mendians en trois classes. Dans la première, la plus nombreuse, & la plus dangereuse pour l'Etat, sont les vagabonds & les malfaiteurs, plusieurs échappés des prisons & aux supplices. Sans feu ni lieu, ils parcourent le monde sous le manteau de



la Mendicité..... Ils prétendent avoir des droits sur toutes les bourses, celui de les mettre à contribution, de bon gré ou de force, par prière ou par violence, suivant que la circonstance leur est plus ou moins favorable. Ce sont des pirates qui arborent pavillon ami ou ennemi, selon qu'ils y voient plus ou moins de danger. Les Greffes de toutes les Jurisdictions du Royaume sont remplis des forfaits de toute espèce que commettent tous les jours ces misérables vagabonds, & la destruction entière de la Mendicité, qui couperoit le cours d'une infinité de vols, de meurtres, de révoltes & d'incendies, seroit assurément plus avantageuse à l'État, que n'a pu jamais l'être, la victoire la plus complète..... D'ailleurs que de recherches difficiles & dispendieuses pour la police on éviteroit par-là, & en même-temps, quel nombre de procédures onéreuses au Domaine, & fâcheuses pour les misérables

contre qui elles s'exercent : S'il y avoit seulement vingt-cinq ans que les Mendians fussent détruits dans le Royaume, le Domaine auroit aujourd'hui des sommes considérables qu'il n'a point. La preuve en est sensible ; que de supplices supprimés ! Il n'y a point un Justicier qui ne coûte au Roi deux mille francs.

» La paresse & la fainéantise forment la seconde classe des Mendians. Ils trouvent qu'il est plus doux de tendre la main que de l'exercer à des travaux utiles. L'oisiveté & la fainéantise, surtout chez des gens sans éducation, sont toujours accompagnées des excès & de la débauche : aussi bientôt ceux-ci finissent par être comme les premiers, des malfaiteurs & des scélérats. Les uns & les autres se font un talent, un art étudié de la Mendicité ; & avec des maladies feintes, avec des blessures simulées, ils tirent de la République des sommes qui conviendroient plutôt à encourager quelques Artisans mal-ai-

ès ou des Payfans pauvres, qui, laborieux & honnêtes gens, ont mieux mérité de la Patrie. Ce sont des anguilles qui nuisent à l'embonpoint de l'Etat ; ce sont des fielons, des guepes cruelles qui ne se contentent point d'être inutiles dans la ruche, mais qui y détruisent le bon ordre, & qui bientôt en ruinent la cire & le miel.

» Dans la troisième classe des Mendians, sont ceux qui ; nés & élevés dans la misère, puis éprouvés par des maladies & de nouveaux coups du sort, le rebut de l'infortune & des hôpitaux, sans parents, sans appui, sans asyle, n'ont plus d'espérance que dans la commisération du public, & de ressource, que celle de pouvoir l'exercer. Ces derniers, comme la partie de l'Etat la plus foible & la plus malheureuse, méritent plus que tous les autres de fixer ses regards paternels ; & ils exigent toute son attention. Excepté cette dernière classe,

c'est donc le libertinage, & d'abord l'oisiveté, qui ont enfanté cette multitude des Mendians, qui ne peut que s'accroître tous les jours. »

Dans la seconde Partie de son Mémoire, M. de S. F. jette un coup-d'œil sur les principales nations qui, dans les différens tems, ont mérité le plus de fixer notre attention sur cet objet; & il examine quels moyens elles ont employés pour bannir de chez elle la Mendicité.

« Si j'ouvre le premier Livre du monde, ce monument de l'Antiquité le plus ancien & le plus précieux; ce Livre sublime, émané de la Divinité même, qui nous montre à-la-fois le précepte & l'exemple, j'y vois partout, & dès la première page, le commandement fait à l'homme du travail, & sa nécessité indispensable; & les Hébreux ne manquèrent point de s'y conformer dans tous les tems. Chez les Egyptiens, Amasis donne une loi qui déclare infâme tout fainéant: adoptée par So-

lon, elle passe dans plusieurs Républiques de la Grèce, & ensuite chez les Romains. Dracon, dont les loix étoient écrites avec du sang, enchêrie sur celle d'Amasis; il en publie une qui condamne à mort, dans sa République, celui qui ne travaille point; & il autorise ses concitoyens à le dénoncer.

» Si l'on considère les Peuples modernes par rapport à cet objet, l'Espagne, dans la vue de porter au travail un peuple né indolent & paresseux, & afin de réparer le vuide qu'ont produit les émigrations de ses sujets, & que ses possessions indiennes occasionnent encore dans ses Cultivateurs & ses Artisans, accorde sa protection à tous ceux de ses sujets qui se livreront à des occupations utiles, & une amnistie générale aux déserteurs. Elle les dispense de rejoindre leurs anciens drapeaux, pourvu qu'ils puissent justifier au Gouvernement qu'ils exercent une profession; & depuis plusieurs an-

nées elle employe les moyens les plus efficaces pour cagager les Artistes, les Artisans & les Ouvriers étrangers en tout genre, à venir former dans le Royaume. de nouveaux établissemens.

» Combien de sages Réglemens faits en Angleterre & exécutés à la rigueur contre les gens oisifs ! Quelle attention, quelle vigilance de la part du Gouvernement, pour augmenter ses productions territoriales & pour étendre au loin son commerce ! Quelle ardeur de la part des peuples pour le travail ! Mais aussi combien voit-on chez cette nation de succès dans ce genre ? On sçait qu'il existe en Angleterre des Maisons publiques fondées par le Gouvernement ; qu'il y en a de fondées par des Villes ; qu'il y en a même de dotées par de riches particuliers, pour y recevoir les Mendians valides & invalides, jeunes & vieux, hommes & femmes, & tous les autres pauvres qui s'y présentent de

bon gré. On y renferme les Mendiants qu'on surprend dans les villes ou dans les campagnes y exerçant ce lâche métier. Chacun de ces Maisons est une pépinière d'ouvriers de toute espèce, que le Gouvernement & les particuliers savent occuper continuellement aux travaux publics & à une infinité d'ouvrages domestiques. Il y règne une police admirable, beaucoup d'ordre dans tous les détails; & les détenus y sont beaucoup mieux traités que ne peuvent l'être chez eux nos paysans les plus aisés. Aussi l'on ne voit pas un Mendiant dans toute cette île, ou s'il s'en trouve, c'est communément un étranger ou un libertin; mais quel qu'il soit, il est bientôt arrêté pour être renfermé dans ces hospices publics. C'est à cette vigilance qu'on doit sans doute attribuer la rareté des meurtres dans toute la Grande Bretagne. On y vole, mais on y égorge peu: les vols même y sont beaucoup moins

fréquens qu'en France, en Espagne, en Italie, en Turquie, en Moscovic & partout ailleurs.

» En Hollande, cette République aussi admirable dans sa conduire que celle des fourmis & des abeilles, par le goût général de ses habitans pour le travail & pour l'économie, a également élevé des asyles publics à l'indigence laborieuse, où elle pût trouver une ressource assurée contre la misère, & de l'occupation à son industrie. De pareils établissemens ne doivent pas surprendre chez un peuple où presque tous les citoyens joignent les richesses d'un Prince à l'économie & à la frugalité du plus simple particulier, où chaque individu est à la-fois riche, sobre, actif, laborieux, ami du commerce & des arts utiles. Tous les membres concourent unanimement, dans cette République, à augmenter la masse de ses richesses, sa force, sa puissance, & à mériter la considération & l'alliance des nations les plus éloignées.



guées. On ne s'y livre point à la fainéantise ni à la frivolité, & encore moins au libertinage.

La République de Gènes, par des Réglemens non moins sages & par des Institutions non moins patriotiques, a également banni de son sein la fainéantise & la Mendicité : ce qui est d'autant plus à remarquer, que de tous les Etats de l'Italie, c'est peut-être le seul où elles ne dominent point comme partout ailleurs. Quant aux Italiens naturellement mols & paresseux, non-seulement la chaleur excessive du climat contribue à augmenter leur indolence ; mais ce qui fait encore pulluler chez eux, dans toute l'Italie, & surtout à Rome, une multitude de Mendians, c'est une infinité de libéralités, d'aumônes, d'hôpitaux & de fondations mal-entendues, qui les y appellent de toute la terre.

Il y a peu de pauvres dans la Chine, dans la Suède, dans le Danemarck & dans la Molcovie ; les

peuples de ces pays étant laborieux & industrieux. En Dannemarck, le Mendiant peut encore être retenu par la crainte d'un travail forcé aux mines de cuivre, auquel on le condamne. En Turquie, on voit peu de Mendiens, parce que le Turc est fier, & qu'il trouve d'ailleurs des secours suffisans dans l'humanité de ses compatriotes.

» On en voit peu dans l'île de Rhée, dans celles de la Grèce & toutes les autres de peu d'étendue; parce que dans les endroits peu considérables, & où tous les habitans se connoissent, on auroit honte de mendier. Une seconde raison, qui n'est pas moins probable, c'est que la chasse & la pêche chez ces Insulaires, étant libres à tout le monde, elles leur fournissent le moyen de s'exercer volontiers, & en même-temps de se nourrir du produit de leur travail & de leur adresse. Avec le commerce qu'ils font des peaux & des huiles qui en proviennent, ils

trouvent encore de quoi se vêtir ,  
& pour suffire aux autres besoins de  
la vie. »

Dans la troisième Partie, de son  
Mémoire , l'Auteur passe en revue  
sous les Edits , Arrêts , Ordonnan-  
ces & Déclarations depuis Charlo-  
magne jusqu'à nos jours , sur le fait  
de la Mendicité. Il démontre en  
même-tems la ressemblance ou la  
contrariété de ces loix , leur multi-  
plicité à l'infini , & toujours jusqu'ici  
leur inutilité. Pour mieux faire juger  
de sa manière de discuter , nous al-  
lons rapporter ici deux fragmens de  
cette troisième Partie.

« Entre toutes les Nations mo-  
dernes , si nous voulons distinguer  
celles qui ont sçu mettre en œuvre  
les moyens les plus sûrs & les plus  
convenables pour détruire entière-  
ment chez elles la Mendicité , je ne  
vois que l'Angleterre , la Hollande ,  
Gênes , Genève , & depuis peu les  
Etats de Flandres , qui aient jamais  
pu y parvenir parfaitement. Qu'on

ne soit point surpris qu'entre tant de peuples qui pourroient d'ailleurs servir de modèle sur une infinité d'autres objets, il n'y ait que ces seules Républiques qui aient cet avantage sur tous les autres Gouvernemens ; cela n'est point surprenant.

« Une République, quoique de peu d'étendue, quoique moins riche par le nombre de ses sujets, de ses possessions & de ses revenus, a toujours au besoin plus de fonds dans ses trésors que le Monarque le plus puissant ; parce que le Monarque le plus puissant dépense presque toujours son revenu annuel ; parce que le luxe d'usage, & que l'on regarde comme indispensable à la Cour des Rois, emporte la plus grande partie de leurs finances. C'est par cette raison, qu'un Prince qui aime son peuple, ou qui s'aime lui-même, est ordinairement forcé, faute d'espèces, de ne penser qu'au présent & aux dépenses de première nécessité. Une République, au contraire, qui

ne doit point, qui est riche par son économie, qui d'ailleurs se regarde comme permanente & éternelle, travaille plus pour l'avenir que pour le tems présent; & dans une institution comme celles dont nous avons parlé, & toutes les autres de ce genre, elle cherche à augmenter le bonheur, l'aisance & les richesses de ses membres soit présens soit à venir.

» C'est dans ce même esprit, que les Corps, & surtout les Religieux, ont trouvé les moyens de se perpétuer, de s'enrichir & de s'agrandir au point où nous les voyons aujourd'hui. Je les compare à un vieillard qui plante & qui bâtit; & en cela, qui ne se considère point, mais qui envisage dans ces avances & ces travaux l'avantage de ses enfans, auxquels il veut laisser un bien durable, solide, & d'un rapport assuré.

» Quant à ces Maisons de force, établies plus nouvellement, trop connues sous le nom de *Dépôt*: 1<sup>o</sup>. tous les hôpitaux gratuits & sans tra-

vail, étant un appas à la fainéantise ; loin de détruire les Mendians , ne peuvent qu'en accroître infiniment le nombre ; ce qui a été dit & suffisamment prouvé à l'article de Rome ; où la multiplicité de pareilles fondations les fait pulluler plus que partout ailleurs : 2<sup>o</sup>. tout hôpital sans travail est toujours très-onéreux à l'Etat : 3<sup>o</sup>. par cette raison là même, les détenus peuvent y être mal , & alors ce n'est plus un bienfait de Gouvernement : 4<sup>o</sup>. dans les tems de disette & de calamité , les Mendians ont lieu de le craindre ; ce qui est pour eux un motif de prévarications , de séditions & de révoltes : 5<sup>o</sup>. le nombre des ces Maisons étant absolument insuffisant pour y contenir une infinité de Mendians qu'on y amène de toutes parts , il est impossible que dans ces lieux , trop peu spacieux , l'infection & la pourriture n'y engendrent des maladies qui emportent nombre de ceux que l'on y place ; & que ceux qui leur

donnent les secours les plus nécessaires, ne portent cette contagion dans la société.»

Dans la quatrième & dernière partie, M. L. de S. F. donne les moyens qu'il juge les plus propres pour la suppression totale de la Mendicité.

» Le plan de réforme que je vais proposer, dit-il, n'est point compliqué, il est facile à saisir, & il ne sera pas difficile à exécuter. Je conviens qu'il faudra peut-être consacrer vingt-cinq à trente millions pour cet objet avant de pouvoir en retirer aucun avantage; mais à cela je puis ajouter des exemples bien capables d'encourager à faire ces avances. Le canal de Languedoc a coûté cent millions, & les sommes employées à celui de Picardie, ne monteront guères moins haut; il n'y a pas cependant un François qui puisse blâmer de semblables entreprises; & un tel emploi, en faveur des avantages considérables & multipliés

qu'on en retire tous les jours est pour l'État de l'argent placé au plus haut intérêt. Ce sera d'ailleurs une dépense une fois faite pour toujours, sans avoir jamais à y revenir, puisque par la suite, on trouvera infailiblement dans le produit de la chose même, plus de fonds qu'il n'en faudra pour les réparations, les augmentations & améliorations que l'on jugera nécessaires.

» Le moyen le plus efficace pour détruire actuellement & pour toujours à l'avenir la Mendicité, seroit d'élever dix huit à vingt maisons de travail, très-spacieuses dans les premières villes du Royaume, ou mieux encore dans leurs environs. Il faudroit auparavant, sous les peines les plus rigoureuses, à l'exemple de Venise, bannir du Royaume tous les Mendians étrangers : nous aurons assez des nôtres à occuper, à maintenir & nourrir, surtout dans ces commencemens. Si dans ces Maisons, les ateliers de toute espèce, si les



manufactures faites pour y procurer aux détenus une occupation toujours renaissante, sont bien dirigées, à raison de la capacité, de l'âge, de la force, de l'adresse des sujets; si en les établissant, on a eu surtout égard à la situation des lieux & du commerce des provinces voisines; alors il n'est pas possible que les revenus ne soient plus que suffisans pour subvenir à tous les frais de dépense. J'ose même assurer, que, les Supérieurs de ces Maisons, rentés en proportion de leurs peines & de leur place, il restera dans une caisse de réserve, des fonds pour les tems de disette & de calamité; tems où le travail, ou plutôt le débit des marchandises peut diminuer le nombre des sujets, augmenter le prix du pain & des denrées.»

Il y a une infinité d'ouvrages, pour les femmes surtout, qui ne demandent point d'apprentissage. Il y a également un nombre de métiers, comme nous le prouverons ci-après,

auxquels on peut employer jusqu'à des estropiés; ceux qui n'auroient qu'un bras & un pied, comme ceux qui n'auroient que des bras ou des pieds : enfin un impotent a des yeux, & il peut surveiller les autres. C'est à un Administrateur entendu, à employer toute son intelligence à diriger de tels sujets, & à mettre en œuvre toutes les ressources possibles pour faire valoir jusqu'au moindre secours qu'on peut en tirer. Par la suite, lorsque le bon ordre & les travaux seront bien établis dans ces Maisons, on pourroit de tems en tems faire entrer dans les ateliers des femmes, quelques filles publiques, pour en diminuer le nombre dans nos villes, & surtout pour retenir les autres, par la crainte d'un travail forcé. La sénéansité n'étant pas moins la mère du libertinage que de la Mendicité, & le travail étant leur fléau le plus redoutable, cette crainte les contiendrait mieux que quelques mois d'hôpital, d'où

elles sortent toujours pires qu'elles n'y étoient entrées.

» Les hommes, plus vigoureux, seront occupés à des travaux plus rudes. Parmi ces derniers, l'État peut tirer les plus robustes, les plus indociles & les plus mutins, pour les employer aux travaux publics selon les circonstances, & sous des conditions différentes. La nature, parmi les hommes, comme chez les animaux, a formé de certains caractères indociles, féroces, ennemis de la sociabilité, nés pour le meurtre & la rapine, & dont il est presque impossible de rompre jamais les inclinations violentes : c'est à un sage Gouvernement à faire en sorte de les prendre & de les dompter pour s'en servir à propos : comme un Maure intelligent fait rendre docile au frein un coursier sauvage, sçait apprivoiser le tigre & le lion, fait pour ses besoins diriger à sa volonté la masse pesante de l'éléphant, & donner quand il le faut, de l'ac-

tivité au zebre, naturellement I  
& paresseux,

» Le Gouvernement pourroit  
tems en tems renforcer ces trou  
occupées aux travaux publics,  
déchargeant les prisons, qui, d  
nombre de provinces, regorgent  
sujets. Dans l'infection & la pe  
riture; ils y périssent pleins de v  
se nuisent les uns aux autres, &  
deviennent jamais meilleurs. (   
malheureux regarderoient la vue  
jour comme un bienfait; & par  
crainte des punitions les plus sèver  
comme par l'attrait de quelques sal  
res, de quelques récompenses, ou  
munités, on viendroit à bout  
les discipliner, & de tirer d'eux  
plus grands services. Les Romai  
dont les loix étoient si sages,  
toujours portées vers le bien génér  
sçurent employer les criminels à  
travaux publics; & c'est aux sue  
& aux bras de ces malfaiteurs c  
l'on doit ces grands chemins,  
amphithéâtres, qui excitent enco

aujourd'hui la curiosité & l'admiration.

» On pourroit occuper les uns & les autres, je veux dire ces malheureux tirés des prisons, & les Mendians les plus vigoureux & les plus mutins, aux grands chemins, à la coupe des montagnes, à la construction des ponts, des canaux, des ports de mer & des places fortes; à creuser des rivières, à dessécher des marais & défricher des terres, & généralement à tout ce qu'on peut appeller travaux publics; outre une infinité d'avantages réels qu'on retireroit de l'exécution bien entendue d'un tel projet, on conserveroit pour toujours à nos campagnes une infinité de bras, que les travaux publics & les corvées leur ravissent, & trop souvent dans la saison où la récolte les redemande plus essentiellement. Dès-à-présent, dans les siècles à venir & les plus reculés, on ressentiroit l'utilité & les commodités infinies qui en pro-

viendroient pour les Arts & le Commerce, pour la Marine, pour la sûreté de nos frontières, pour tout l'Etat; enfin, de la construction, de l'achèvement & entière perfection d'une multitude de travaux publics les plus essentiels, & capables d'immortaliser le Monarque bien-faisant qui les auroit ordonnés. »

L'Auteur ne fait qu'indiquer succinctement les moyens du régime à établir dans ces Maisons, les punitions à infliger aux perturbateurs de l'ordre, aux violateurs de la discipline, ainsi que les récompenses qu'il faudroit accorder à ceux qui se feroient constamment distingués par une conduite sage, une soumission exemplaire, & par l'activité de leur travail. Il prévient ensuite que l'établissement de ces Maisons n'est point un projet idéal; qu'il y en a en Angleterre, en Hollande, à Gênes, à Gand, Il passe enfin aux fonds qu'il s'agiroit de trouver pour construire, monter, & doter ces

Mars 1781. 495

Maisons. Un des premiers moyens seroit de leur attribuer, jusqu'à la concurrence de leur entier établissement, les revenus de plusieurs Abbayes & Prieurés en commande, comme encore de leur affecter une somme sur tous les Bénéfices un peu considérables à nommer.

« Si l'intention des anciens Fondateurs de ces Bénéfices a été de soulager les vrais pauvres; de s'assurer de leurs suffrages & de leurs prières; si le *superflu de tout homme*, & plus encore de tout Ecclésiastique appartient aux pauvres; si une semblable destination de ces biens, est plus conforme à l'esprit de l'Eglise & de la fondation, qu'il n'en arrive lorsqu'il tombe entre les mains de ceux qui les possèdent pour en abuser, comme nous le voyons trop souvent; assurément il n'y a personne qui n'approuve un tel emploi. Cette nouvelle disposition de quelques revenus ecclésiastiques ne pourroit qu'introduire dans le

Clergé une réforme qui est à désirer: elle pourroit y diminuer l'esprit du monde, l'amour du luxe, celui des procès, & une infinité d'autres abus qu'il ne me convient pas de relever.

» Pour diminuer la dépense dans la bâtisse & construction de tant de Maisons à élever, toutes en même-temps, on pourroit y consacrer le terrain & les bâtimens de plusieurs Ordres Religieux déjà supprimés. Les Camaldules & les Céléstins entre autres qu'on laisse s'éteindre, ont un nombre de Maisons dont on pourroit disposer à cet égard; en observant de donner la préférence à tout ce qui est hors des villes, parce que dans les villes toutes les denrées sont toujours beaucoup plus chères; & encore, afin d'augmenter la consommation, la circulation du commerce & les espèces dans les campagnes & dans les provinces, où il n'y en a jamais assez. Lorsque le Gouvernement, non-seulement aura tourné ses vues vers cet objet, mais les aura



absolument décidées, & que les travaux pour la bâtisse de ces Etablissmens seront bien commencés, au lieu d'impôts, dont il faut éloigner jusqu'à la moindre idée, qu'on ouvre alors une *Bourse de bienfaisance*. Il y a peu de particuliers, il n'y a pas une Communauté, pas un Corps, surtout si vous les laissez absolument libres de donner à volonté, qui à l'envi ne s'empressent de contribuer à une œuvre si belle & vainement désirée depuis plusieurs siècles.

» A ces nouvelles ressources l'on peut joindre une nouvelle Loterie, dont il y auroit des billers de toute sorte de mise; je veux dire depuis un certain taux jusqu'au plus bas, afin que chacun, dans toutes les conditions de la société, pût y participer. Les lots & les avantages y seroient moins considérables qu'ils n'ont coutume de l'être dans les autres jeux de fortune & de hazard, parce qu'il faudroit que ce fût moins un

objet de gain que de bienfaisance de la part des Intéressés : on fermeroit cette Loterie dès que les manufactures & les ateliers se trouveroient entièrement occupés. Dès-lors ces Maisons ne seront plus à charge à l'Etat, puisque le produit du travail des sujets, & la moindre partie des aumônes accordées annuellement à la Mendicité, se tournant vers ces nouvelles fondations, ces deux objets de recette réunis, satisferont pleinement, & au-delà, à toutes les branches de dépense. Il a été dit & démontré, que les sommes considérables que les gueux de profession tirent annuellement pendant une seule année, suffiroient pour nourrir deux & trois ans le même nombre de bons pauvres. . . .

Du moment que l'institution des Maisons de travail aura lieu, la seule crainte d'un travail forcé, sera contre les Mendians le coup le plus terrible, qui en diminuera beaucoup l'espèce. Voilà pourquoi dix huit à

Mars 1781. 499

vingt Maisons de travail, telles que  
je les suppose, vaudront mieux que  
cent hôpitaux ordinaires.

Après avoir présenté son projet &  
les moyens de l'exécuter, avec des  
détails & des développemens que  
nous sommes forcés de resserrer beau-  
coup, M. de S. F. jette un coup-  
d'œil sur les principaux Ecrits qui  
ont été publiés sur la matière qu'il  
traite; il les combat & tâche de  
prouver leur insuffisance. Enfin il  
prévoit qu'on peut lui faire diffé-  
rentes objections par rapport à la dé-  
pense considérable que nécessite un  
tel projet.

« L'on me dira qu'il est aisé à un  
Spéculateur de parler de finances  
d'en supposer, & qu'il s'agit ici  
de les fournir. A cela je réponds  
Louis XIV, à peine sorti de l'en-  
fance, & dans un tems où les  
sources de la France sembloient  
épuisées, saisit les rênes de l'Etat  
& son génie ardent & avide de  
les genres de gloire, élève l'

narchie françoise au plus haut degré de splendeur où elle eût pû jamais parvenir. Sans argent dans ses coffres, il vient à bout de se créer une Marine, la plus redoutable par ses flotes nombreuses, les plus habiles dans la manœuvre, & bientôt les plus aggerries. Il lève, soudoye & entretient des armées considérables, souvent aux quatre coins du Royaume, & même chez l'Etranger. Il donne cent combats, livre vingt batailles rangées; il forme ou soutient plus de quatre-vingt sièges. Ajoutez à cela une infiniré d'édifices publics, de ports, d'arsenaux, de places publiques, d'arcs de triomphe, de grandes routes, de temples, d'hôpitaux, de manufactures, d'Académies, &c. &c.; dans une infinité de circonstances, des spectacles & des fêtes d'une magnificence digne d'y attirer des Souverains; des châteaux de plaisir, des ponts, des canaux hardis & dispendieux, & des villes même qui lui doivent leur existence.

Le seul Versailles a englouti des milliards. Et aujourd'hui le plus sage des Rois, au-dessus de la renommée & d'une vaine gloire, & seulement jaloux du bonheur de ses Peuples, un tel Prince, dont les vues réglées & économiques ne tendent qu'à la bienfaisance & au soulagement de ses sujets, ne pourroit pas trouver, pour le seul objet dont il s'agit aujourd'hui, des ressources, dans un Royaume qui n'en a jamais manqué dans les tems les plus désespérés ? Non, François, vous ne le croyez point. Un nombre de nouvelles Institutions, de Réformes & de nouvelles Ordonnances, toutes dictées par la sagesse & l'amour de son Peuple, sur l'Education, sur le Commerce, sur l'Agriculture & sur les Arts les plus utiles ; des sommes accordées à des Provinces dans les tems de calamité, dans les épidémies, les incendies ; tous ces bienfaits, qui partent d'un cœur vraiment paternel,

902 *Journal des Sçavans* ,  
vous répondent du succès d'une telle  
entreprise. »

Ce Mémoire est terminé par des  
Notes qui , trop longues pour entrer  
dans le corps de l'Ouvrage , répandent  
un nouveau jour sur les idées  
de l'Auteur. Nous en transcrivons  
une ici , parce que son objet tient  
aux progrès des Lettres.

« Dans la création des nouvelles  
Manufactures , on devoit surtout  
s'occuper des objets de première né-  
cessité , comme chaussure & habil-  
lement , ou de la plus grande con-  
sommation , ou enfin de ceux pour  
lesquels il n'y a pas assez d'ateliers  
en France. Six fabriques de papier ,  
par exemple , de plus dans ce Royau-  
me , ne pourroient qu'augmenter  
beaucoup la circulation du com-  
merce , celui des Livres ; & mettre  
à portée la Librairie de Paris & des  
Provinces de réimprimer une foule  
d'excellens Ouvrages d'une certaine  
étendue , qui manquent depuis des

années, & que l'on redemande, mais dont on est privé par la cherté excessive des papiers. C'est ici le lieu de se plaindre que l'on ne tient pas assez la main à l'exécution des Réglemens qui défendent expressément l'exportation du chiffon chez l'Etranger. C'est à notre préjudice, & par cet abus sans doute, que les Manufactures étrangères & celles de Hollande si vantées, sont supérieures aux nôtres. On pourroit encore établir un travail, & même plusieurs, pour la préparation des peaux de veaux & de moutons, employées par les Mégissiers, & surtout pour celles dont se servent les Relieurs. Autrefois, & dans un tems où la consommation de ces peaux étoit beaucoup moindre, ces préparations occupoient jusqu'à dix ou douze Fabricans.

Actuellement, tout-à-fait rebutés par des gênes particulières à ce genre de commerce, ces Marchands se trouvent aujourd'hui réduits au nom-

bre de quatre; encore n'y en a-t-il qu'un assez riche pour occuper un certain nombre d'ouvriers. Comme dans toute la France ces quatre Marchands sont les seuls pour fournir la capitale, Lyon, Bordeaux, Toulouse & toutes les autres Provinces, ils affament de cette marchandise les Relieurs qui ne peuvent absolument s'en passer; ils y mettent le prix à leur volonté & sous telles conditions qu'il leur plaît de dicter. Par-là, ils ruinent les Relieurs; ils gênent infiniment le commerce de la Librairie, & en cela ils mettent un impôt journalier sur tous les Gens de Lettres.

• S'il est à désirer qu'on donne plus de liberté à la fabrication & au commerce des peaux propres à la Relieure, & qu'on empêche l'exportation des matières premières, destinées à nos fabriques de papier, quelle circonstance fut plus favorable? Un Ministre qui s'est plu à peindre le siècle de Colbert, & sous l'administration



Mars 1781. 505

l'administration de ce grand Homme la renaissance des Sciences & des Arts, un Ministre qui tient aux Lettres par un goût décidé & par des Ouvrages qui les honorent, ne manquera point de leur accorder, dans cette malheureuse conjoncture, son entière protection.

[ *Extrait communiqué.* ]

*MÉMOIRE sur les Enfants-Trouvés ; présenté à MM. les Procureurs du Pays de Provence par les Recteurs de l'Hôpital général S. Jacques d'Aix. A Aix, chez Esprit David, Imprimeur du Roi, du Pays & de la Ville. 1780. in-4<sup>o</sup>. de 190 pages.*

**S**I les besoins & les dangers des enfans délaissés par les auteurs de leurs jours au moment de leur naissance, forment un spectacle des plus attendrissans, les soins paternels que de généreux citoyens animés par la charité & par la commi-

*Mars.*

Y

fération naturelle, s'empresſent de donner à ces êtres ſi foibles & ſi néceſſitaires, ſont un autre ſpectacle qui n'eſt pas moins touchant que le premier.

Tels ſont les tableaux fidèlement tracés dans le Mémoire de MM. les Recteurs ou Adminiſtrateurs de l'Hôpital général d'Aix.

Le défaut de fonds publics conſacrés aux enfans a forcé de recourir, en Provence, à un abonnement ou cotiſation des citoyens du Tiers-Etat, & le produit en eſt partagé entre les hôpitaux des principales villes de cette Province qui ſont chargés chacun du ſoin des enfans trouvés d'un certain diſtrict.

Par cet arrangement, les Adminiſtrateurs particuliers de ces hôpitaux ſont devenus les tuteurs ou plutôt les vrais pères des enfans qui leur ſont confiés. Les devoirs dont ils ſont chargés volontairement en cette qualité, les obligent à s'occuper conſtamment de tous les ſoins & de tous

Les détails relatifs à la conservation & à l'éducation de ces enfans. Pourroient ils, sans déroger à ce que leurs fonctions ont de plus touchant & de plus honorable, appercevoir des abus, des causes évidentes de maladies, de misère & de mort, & ne pas élever la voix, ne pas réclamer les réformes & les secours nécessaires pour faire cesser tous ces maux? Non sans doute, & c'est aussi ce louable motif qui a dicté l'Ouvrage dont nous rendons compte.

MM. les Recteurs de l'Hôpital général d'Aix n'ont pu voir, sans en être vivement affectés, que la mortalité des enfans trouvés de la Provence, mais surtout à Aix, surpassoit infiniment celle qui est ordinaire dans le premier âge, & étoit parvenue à un point effrayant: comment, en effet, auroient-ils pu reconnoître sans effroi que dans l'espace d'une seule année, 1776, de cent quinze enfans portés à leur hôpital, il en étoit mort cent trois.

Le premier effet d'une pareille observation a dû nécessairement exciter tout le zèle de ces dignes citoyens ; & celui d'entre eux qui a été chargé de rédiger le Mémoire qu'ils avoient résolu de publier à ce sujet , commence par rechercher & établir les causes d'un si cruel désastre. Il en assigne trois principales ; savoir , les maladies dont les enfans sont attaqués dès leur naissance , l'insalubrité & le mauvais régime de l'entrepôt où ces enfans séjournent , jusqu'à ce qu'on leur ait trouvé une nourrice , & enfin la disette de ces nourrices dont le défaut fait pâtir les enfans plus ou moins long tems dans cet entrepôt.

De ces trois causes , la première influe en général sur le mauvais état & sur la mortalité des enfans trouvés dans tous les pays ; les deux autres ne peuvent manquer aussi de l'augmenter considérablement dans tous les endroits où elles ont lieu ; mais le tableau fidèle que l'Auteur

fait de l'excès où elles sont portées dans l'hôpital d'Aix, démontre avec évidence qu'il faut leur attribuer principalement l'affreuse mortalité des malheureux enfans qui sont transportés & acculés dans cet entrepôt.

L'expérience a constamment prouvé en effet par les tentatives réitérées qu'on en a faites, que quelques bons soins qu'on prenne d'ailleurs des nouveaux nés, ils périssent inmanquablement presque tous lorsqu'on en réunit un certain nombre dans un même lieu, tant les émanations de l'homme sont pernicieuses à l'homme & encore plus celles des enfans aux enfans nouveaux nés, à cause de la malpropreté naturelle & inévitable de ce premier âge.

Il y a défaut de nourrices dans l'hôpital d'Aix, parce qu'elles ne sont point assez payées & parce qu'elles craignent d'être infectées de maladies vénériennes en se chargeant

de pareils nourrissons, comme cela arrive assez souvent.

L'Auteur du Mémoire, après avoir exposé ces principales causes de la mortalité des enfans de l'hôpital d'Aix, propose les moyens les plus faciles & les plus efficaces d'y remédier. Parmi ces moyens, les uns sont particuliers & relatifs à la constitution de l'hôpital d'Aix; d'autres sont généraux & s'étendent, non-seulement aux enfans trouvés de tous les pays, mais encore à tous les nouveaux-nés dans quelque état qu'ils soient.

Quoique ces moyens nous paroissent les meilleurs qu'on puisse prendre & soient tous très-dignes d'attention, nous sommes forcés, pour abrégé, de ne nous occuper que de ceux qui intéressent en général la conservation de tous les enfans trouvés. La première remarque à faire sur ce sujet important c'est que le grand nombre de ces enfans est la

principale & presque l'unique cause des inconvéniens qui leur deviennent funestes.

Le meilleur moyen de faire vivre & de conserver en santé un enfant nouvellement né, c'est très-certainement de lui donner une bonne nourrice; mais c'est-là la grande difficulté, car les bonnes nourrices sont rares, même pour les gens aisés qui sont en état de les bien payer, à plus forte raison pour de pauvres enfans qui n'ont d'autre ressource que des charités, & les charités mêmes lorsqu'on les regarde comme abondantes, sont toujours fort au-dessous de leurs besoins.

Il est bien clair que cette difficulté, la plus grande de toutes, d'avoir un nombre suffisant de bonnes nourrices, disparaîtroit entièrement, si l'on pouvoit substituer au lait de femme quelqu'autre lait ou quelqu'autre aliment qui pût le remplacer, sans

avoir inconvénient pour la nourriture des enfans du premier âge.

Cette vérité a été sentie par plusieurs crovens zélés & en particulier par feu M. de *Chamouffet*, qui a essayé de faire nourrir des enfans trouvés avec le lait des animaux. Cette tentative n'a point eu de succès ; la plupart des enfans sur lesquels elle a été faite à plusieurs reprises pendant quelques années, sont morts, & en conséquence cette méthode a été abandonnée comme impraticable. Mais ne s'est-on point découragé trop tôt ? A-t-on bien constaté que c'étoit réellement le défaut de lait de femme qui étoit la cause de la mortalité de ces enfans ? Et en examinant toutes les circonstances de cette méthode de les nourrir, n'auroit-on pas trouvé que cette mortalité dépendoit bien plutôt de ce que ces enfans étoient réunis dans un même lieu, & s'infectoient réciproquement de leurs





emanations malfaisantes, malgré toutes les attentions de propreté qu'on pouvoit avoir ? C'est ce que pense l'Auteur du Mémoire : & pour répondre à l'objection qu'on pourroit tirer de la tentative infructueuse de M. de Chamouffet, il rapporte un nombre de faits tant anciens que modernes très-constans & qui ne laissent pas lieu au moindre doute.

« Il n'est, dit-il, aucun pays en  
 » Europe où l'on n'ait tenté de nour-  
 »rir des enfans artificiellement &  
 » l'on y a réussi partout ; il en est  
 » même où cet usage est devenu  
 » presque général, & où les riches  
 » aiment mieux faire nourrir leurs  
 » enfans sous leurs yeux par des ani-  
 »maux avec du lait, des bouillies,  
 » des panades, que de les confier à  
 » des nourrices étrangères.

» M. de Buffon atteste avoir vu  
 » des payfans nourris par des chevres  
 » & des brebis ; ils étoient, dit-il,  
 » aussi sains & aussi vigoureux que  
 » les autres. M. Cassini de Thury a

514 *Journal des Sçavans,*

» observé dans son voyage d'Alle-  
» magne, que les mères qui n'allai-  
» toient pas leurs enfans, ne les con-  
» fioient pas à des nourrices; mais  
» qu'elles les élevoient avec de l'eau  
» & du lait. Il a remarqué que tous  
» ceux qui avoient été nourris de  
» cette manière, étoient plus sains  
» & plus vigoureux.

» L'Auteur ajoute, d'après M.  
» Raulin, qu'il est aujourd'hui dans  
» toutes les parties du monde, des  
» provinces, des villes, de nombreu-  
» ses familles qui nourrissent leurs  
» enfans de lait de vache & de chevre.  
» On voit tous les jours en Russie,  
» en Danemarck, en Angleterre,  
» en Ecosse, en Irlande, en Alle-  
» magne & principalement en Suabe  
» & en Franconie, dans les Cantons  
» Suisses; &c. des enfans nourris de  
» lait de vache & de chevre.

» Ayant lu, continue l'Auteur,  
» que l'on avoit supprimé dans l'hô-  
» pital de Bâle, toutes les nourri-  
» ces étrangères, nous avons cru de-

» voir demander à ses Administra-  
 » teurs des éclaircissémens sur la ma-  
 » nière dont ils nourrissoient les en-  
 » fans, & sur le succès qu'elle avoit.  
 » Ils ont bien voulu nous les en-  
 » voyer dans une lettre en date du  
 » 27 Mai 1777, dont voici le pré-  
 » cis. On ne donne aux enfans, les  
 » trois premiers jours de leur naif-  
 » sance, que du syrop de rose solu-  
 » tif & de l'huile d'amandes douces ;  
 » deux onces de syrop & une once  
 » d'huile suffisent ( en totalité ) : on  
 » les met ensuite à l'usage d'une  
 » bouillie très liquide de lait & de  
 » farine fine, qu'on leur fait pren-  
 » dre de quatre heures en quatre  
 » heures, nuit & jour. Dans l'inter-  
 » valle on leur donne du lait tiède  
 » coupé à moitié avec de l'eau dans  
 » lequel on a fait dissoudre du su-  
 » cre candi : on le leur fait prendre  
 » dans une petite bouteille dont le  
 » col est terminé par un suçoir de  
 » bois enveloppé d'un linge fin.

» C'est ainsi que l'on nourrit à

*Journal des Sçavans,*

à Bâle, non-seulement les enfans  
trouvés, mais encore beaucoup  
d'enfans de bonnes familles de  
ce pays. La mortalité, nous disent  
les mêmes Administrateurs, en est  
très-peu considérable.

Il faut supposer, quoiqu'il n'en  
ait pas fait mention dans le Mé-  
moire, qu'avec le bon régime qu'on  
leur fait observer, les enfans trou-  
vés de Bâle, sont séparés & non pas  
accumulés dans un même lieu.

- « Si l'on a pu élever, continue
- « l'Auteur, du Mémoire, & si l'on
- « élève tous les jours artificiellement
- « un grand nombre d'enfans de tou-
- « tes les classes de la Société, pour-
- « quoi n'éleveroit-on pas de même
- « les enfans trouvés, & par quelle
- « fatalité plusieurs des différentes ter-
- « minations que l'on a faites ont-elles été
- « inutiles? N'est-ce pas parce qu'on
- « a voulu les élever en trop grand
- « nombre? Osons dire, & ne crai-
- « gons pas de le trop répéter, qu'
- « s'ils périssent en si grand nombre

Mars 1781.

517

« C'est presque uniquement l'effet de  
leur amoncellement dans les en-  
trepôts. »

L'Auteur conclut avec grande raison de tous ces faits, que s'il existe des méthodes pour nourrir les enfans artificiellement, comme il en existe en effet, que si elles sont employées avec le plus grand succès, toutes les fois qu'on en fait usage pour un seul enfant & ne sont infructueuses que quand on en rassemble plusieurs, dans un même lieu, on ne doit pas hésiter à adopter ces méthodes.

On tireroit d'autant plus d'avantage de nourrir ainsi tous les enfans trouvés en les dispersant dans les campagnes, qu'on n'auroit aucun besoin d'entrepôt : car au moment de leur arrivée, il y auroit toujours un bon nombre de femmes, hors d'âge qui, ne craignant point d'être infectées de maladie, & étant accoutumées aux soins qu'exigent les nourrissons, seroient très empressées

à se charger de ceux ci & les éleveroient fort bien & à peu de frais.

Mais si l'on veut conserver les enfans trouvés & en faire des citoyens utiles à l'Etat, ce n'est pas assez qu'ils soient en bon air, à l'abri de l'infection & qu'ils ayent les alimens convenables; à mesure qu'ils avancent dans la vie, il leur faut des soins d'une autre espèce & qui leur sont d'autant plus nécessaires, que dans certains pays, comme la Provence, on les laisse chez leur nourrice environ jusqu'à la puberté. Or, quoiqu'il y ait des paysans aisés & laborieux qui partagent leur pain avec les enfans dont ils se chargent, & qui ont l'humanité de leur donner la même éducation qu'à leurs propres enfans; quoiqu'il y ait de vertueux Curés qui ont la charité de surveiller les enfans trouvés qui s'élèvent dans leur paroisse, il y a néanmoins des abus des plus déplorables, sur cet objet: l'estimable Auteur du Mémoire assure, & l'on n'aura pas de

peine à le croire, qu'on leur ramène quelquefois des enfans assez foibles & assez défaits pour faire juger qu'ils ont manqué du nécessaire. Nous en avons vu, ajoute-t-il, se jeter sur de la mauve, la milère les avoit accoutumés à la brouter. D'autres nous ont avoué avoir mangé des glands & s'être nourris en partie de fruits sauvages. Des personnes dignes de foi nous ont assuré avoir vu un de ces enfans disputer à des cochons des feuilles de choux. De malheureux habitans de la campagne cherchent même à se faire une ressource des pauvres enfans dont ils se sont chargés ; n'ayant aucune industrie, ils ne leur en donnent point ; ils ne les élèvent qu'à mandier dans les campagnes & le long des chemins ; ils les maltraitent lorsqu'ils ne leur rapportent rien.

Il en est qui en font une espèce de commerce ; ils s'en procurent le plus qu'ils peuvent, & les vendent ensuite à ceux qui en desirent.

On lit dans une note, « que le  
 » Rédacteur du Mémoire, quoiqu'il  
 » ait eu lieu d'être satisfait de l'état  
 » dans lequel il a trouvé, dans un  
 » voyage qu'il a fait en 1778, le  
 » plus grand nombre des enfans qu'il  
 » a visités, il n'a pas laissé cependant  
 » que de vérifier une partie des abus  
 » dont on vient de parler. Une fem-  
 » me, entre autres, de Noyers, avoit  
 » eu, dit-il, le moyen de s'en pro-  
 » curer treize de différens hôpitaux ;  
 » la nuit elle les renfermoit dans  
 » un bercail ; elle en tenoit un mar-  
 » ché toujours ouvert. Le prix com-  
 » mun d'un enfant trouvé, au des-  
 » sus de sept ans, étoit, dans ce  
 » pays, de quinze ou dix-huit li-  
 » vres. »

Des abus si crians n'ont besoin  
 que d'être exposés pour qu'on en  
 sente & les funestes effets, & la  
 nécessité de les empêcher ; & le  
 seul moyen efficace d'y parvenir con-  
 siste dans la surveillance & l'inf-  
 pection des Administrateurs. Puis-



que ces dignes citoyens se chargent volontairement de la pénible & honorable fonction de pères, ils ne doivent point épargner les tournées, les examens, les encouragemens même, enfin, aucun des soins nécessaires pour s'assurer que les enfans dont ils se sont chargés ont continuellement les secours que leur état exige, suivant leur âge, tant pour le physique que pour le moral. Mais tout cela ne pouvant se faire sans quelque dépense; & la fortune des citoyens les plus honnêtes & les plus dévoués au bien de l'humanité, n'étant que très-rarement proportionnée à leur zèle, il est indispensable, dans un état où l'on ne veut pas perdre absolument les enfans trouvés que ces frais soient pris sur les fonds publics, destinés à cet usage.

Il est bien vrai que ces fonds, qui ne proviennent que de cotisations charitables & d'aumones, ne peuvent pas suffire, même à la misérable nour-

522 *Journal des Sçavans,*  
riture & éducation qu'on a é  
jusqu'à présent à ces enfans inf  
nés, & que le plan proposé d  
Mémoire de MM. les Administr  
de l'hôpital d'Aix, exigeant un  
grande dépense, il faut néce  
ment trouver des expédiens  
augmenter ces fonds. L'Aut  
Mémoire en indique plusieurs  
paroissent très-justes & bien ére  
Nous ne pouvons nous en oc  
dans ce premier extrait, non  
que de plusieurs autres objet  
essentiels, tels que le ma  
rien, l'inoculation des enfans  
état civil, &c. qui nous p  
sent traités supérieurement, ma  
matières sont d'une si grande i  
tance que nous nous ferons un c  
d'y revenir dans un autre extra  
[ *Extrait de M. Macquer.*

Mars 1781.

523

*EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorency, par ordre du Roi, pendant le mois de Décembre 1780, par le R. P. Cotte, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.*

**C**E mois a été froid & très-humide, quoiqu'il ne soit pas tombé une goutte d'eau de pluie; mais les brouillards ont été fréquens; le dégel surtout, qui a eu lieu le 29 & le 30, a été accompagné d'une humidité considérable. Les blés sont beaux.

*Températures correspondantes aux différens points lunaires. Le 3 (P. Q.) couvert, froid. Le 4, (apogée) beau, froid, changement marqué. Le 5, (équinoxe descendant) couvert, brouillard, givre, froid. Le 7, (4<sup>e</sup>. jour avant la P. L.) idem. Le 11, (P. L.) couvert, brouillard. Le 13, (lunifrice boréal) couvert, humide. Le 15, 4<sup>e</sup>. jour après la*

524 *Journal des Sçavans,*

*P. L.*) couvert. Le 17, (*périgée*)  
couvert, froid, *changement marqué.*  
Le 18, (*D. Q.*) couvert, froid. Le  
19, (*équinoxe descendant*) beau,  
froid, couvert ensuite. Le 21, (*4<sup>e</sup>.*  
*jour avant la N. L.*) beau, froid.  
Le 25, (*N. L.*) couvert, froid qui  
augmente. Le 26, (*lunifrice austr.*)  
couvert, froid. Le 29, (*4<sup>e</sup>. jour*  
*après la N. L.*) couvert, brouillard,  
verglas, dégel, *changement marqué.*  
Le 31, (*apogée*) couvert, brouil-  
lard.

*Température de ce mois dans les*  
*années où les lunes tomboient les*  
*mêmes jours qu'en 1780. Quantité*  
*de pluie.* En 1693,  $9\frac{1}{2}$  lig. En 1704,  
23 lig. En 1723,  $9\frac{1}{2}$  lig. En 1742,  
 $2\frac{3}{8}$  lig. En 1761, *température froide*  
*& humide. Plus grande chaleur, 8<sup>d</sup>*  
*le 10. Plus grand froid, 4<sup>d</sup> de con-*  
*densation le 5. Chaleur moyenne,*  
*1, 6<sup>d</sup>. Plus grande élévation du mer-*  
*cure, 27 po. 10 lig. le 21. Moindre*  
*élévation, 26 po. 8, 6 lig. le 23.*  
*Elévation moyenne, 27 po. 4, 7 lig.*



Mars 1781. 525

*Nombre des jours de pluie, 7. Brouillard, 9, surtout les 28 & 29, comme en 1780.*

En 1780, *vent dominant, nord-est. Il a presque toujours soufflé de cette partie de l'horizon. Plus grande chaleur, 6, 0<sup>d</sup> le 30 à 1  $\frac{1}{2}$  h. soir, le vent nord-ouest & le ciel couvert. Plus grand froid, 6, 0<sup>d</sup> de condensation, le 20, à 8 h. matin, le vent nord-est & le ciel serein. Différence, 12<sup>d</sup>. Chaleur moyenne du mois, 0, 3 deg.*

*Plus grande élévation du mercure, 28 po. 5, 2 lig. le 16 à 8 h. matin, le vent nord & le ciel couvert avec brouillard. Moindre élévation, 27 po. 9, 4 lig. le 21 à 8 h. matin, le vent sud froid, & le ciel couvert avec neige. Différence, 7, 10 lig. Élévation moyenne, au matin & au soir, 28 po. 2, 2 lig.; à midi, 28 po. 2, 1 lig. Marche du baromètre. Le premier, à 7  $\frac{1}{4}$  h. matin, 28 po. 1, 6 lignes. Du premier au 4, monté*

526 *Journal des Sçavans*,  
 de 2, 6 lig. Du 4 au 8, *baissè* de 2,  
 3 lig. Du 8 au 9, *monté* de 2, 8 li.  
 Du 9 au 11, *baissè* de 1, 0 lig.  
 Du 11 au 12, *monté* de 0, 11 lig.  
 Du 12 au 14, *baissè* de 0, 6 lig.  
 Du 14 au 16, *monté* de 1, 8 lig.  
 Du 16 au 21, *baissè* de 7, 10 lig.  
 Du 21 au 28, *monté* de 6, 0 lig.  
 Du 28 au 29, *baissè* de 3, 4 lig.  
 Du 29 au 31, *monté* de 1, 4 lig.  
 Le 31, *baissè* de 0, 10 lig. Le mê-  
 me jour, à 9 h. *soir*, 28 po. 0, 6 li.  
 Le mercure a presque toujours été  
 au-dessous de 28 po. Il a beaucoup  
 varié en *montant*, le 8; & en *des-*  
*cendant*, les 19, 20 & 21.

Il n'est pas tombé de *pluie*. Nous  
 avons eu de la *neige* le 8 & 20;  
 elle a fourni 1, 6 lig. d'eau. L'*éva-*  
*poration* a été de 6, 0 lig.

*Plus grande déclinaison de l'ai-*  
*guille aimantée*, 20<sup>d</sup> 0'. *Moindre dé-*  
*clinaison*, 19<sup>d</sup> 48' le 6. *Différence*,  
 12'. *Déclinaison moyenne*, au *mat.*  
 19<sup>d</sup> 54' 15"; à *midi*, 19<sup>d</sup> 57' 53";

au soir, 19<sup>d</sup> 54' 59". Du jour, 19<sup>d</sup> 55' 42". Je n'ai point observé d'aurore boréale.

Plus grande sécheresse, 22, 0<sup>d</sup> le 19, à 1<sup>er</sup> soir, le vent nord-est froid & le ciel serein. Plus grande humidité, 0, 0<sup>d</sup> le 31 à 8 h. matin, le vent sud-ouest & le ciel couvert, avec brouillard & humidité prodigieuse, suite du dégel. Différence, 22, 0". Etat moyen, 9, 7 deg.

Nous n'avons point eu de maladies pendant ce mois.

Résultats des trois mois d'Automne : Vent dominant, nord-est. Plus grande chaleur, 18, 2. Plus grand froid, 6, 0<sup>d</sup> de condensation. Chaleur moyenne, 5, 0<sup>d</sup>.

Plus grande élévation du baromètre, 28 po. 5, 2 lig. Moindre élévation, 27 po. 0, 6 lig. Elévation moyenne, au matin, 27 po. 11, 1 lig.; à midi, 27 po. 11, 2 lig.; au soir, 27 po. 11, 3 lig.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 20<sup>d</sup> 2'. Moindre

528 *Journal des Sçavans*,

déclinaison,  $19^{\text{d}} 40'$ . Déclinaison

moyenne, au matin,  $19^{\text{d}} 50' 40''$

à midi,  $19^{\text{d}} 57' 11''$ ; au soir,  $19$

$51' 11''$ . Du jour,  $19^{\text{d}} 53' 4''$

Plus grande sécheresse, 27, 1<sup>o</sup>. Plus

grande humidité, 0, 0<sup>o</sup>. Etat moy

12, 5<sup>d</sup>. Quantité de pluie, 2 po

9, 7 lig. D'évaporation, 4 po. 0 li

Différence, 1 po. 2, 5 lignes.

Nombre de jours. Beaux, 14

Couverts, 63. De nuages, 15. De

vent, 21. De pluie, 31. De neige

5. De grêle, 4. De tonnerre, 3. De

brouillard, 33. Point d'aurores bor

réales, ce qui est remarquable. Tem

pérature, froide & humide. Produc

tions de la terre, les blés en bon état

Maladies, aucunes. J'ai observé pen

dant cinq mois le Pronostic de M

Legaux, que j'ai annoncé, (*Journal*

*de Décembre*, second vol. 1780.) J

ne lui ai reconnu d'autre propriété que

celle d'indiquer une augmentation

ou une diminution de froid, par

une cristallisation plus ou moins con

siderable des sels qui les composent

**EXTRAIT**



## Montmorenci par ordre du Roi, pendant l'année M. DCC. LXXX.

Mois.	Vents dominans.	Thermomètre.			Baromètre.		Quantité de pluie.		Temperature.
		Plus grande chal.	Plus grand froid.	Chaleur moyenne.	Plus grande élewat.	Moindre élewat.	Élévat. moyen.	d'évaporation.	
nviet.	NE & N.	Deg. 7,6.	Deg. 6,8.	Degrés. 0,2.	80 lig. 28,3,0.	50 lig. 27,8,5.	60 lig. 1,1,10.	60 lig. c. 7,0.	Froide, humide.
vriet.	N & N.E.	8,5.	6,0.	1,3.	4,0.	27,3,0.	0,8,7.	c. 6,7.	Idem.
ars...	SO.	16,1.	1,2.	7,4.	6,0.	4,11.	0,10,8.	1,9,0.	Assez dou. assez sec.
vril...	SO.	16,7.	0,1.	6,4.	0,10.	26,11,2.	1,4,8.	3,0,0.	Très froide, humide.
si...	N & S.O.	2+4.	5,0.	12,9.	2,2.	27,4,4.	1,2,8.	c. 5,0.	Froide, assez sec.
in...	N. & N.S.	26,8.	4,9.	14,4.	3,5.	9,5.	0,10,6.	6,6,0.	Froide, très-sec.
illet...	N.	25,3.	8,0.	15,8.	2,6.	8,0.	1,6,9.	9,5,0.	Idem.
juil...	NE.	27,0.	12,5.	18,3.	1,4.	9,2.	2,7,11.	4,2,7,8.	Très-cha. sèche.
premi.	SO. & E.	26,0.	8,0.	13,7.	1,4.	1,10.	10,4.	3,4,0.	Variabile, humide.
2abr.	SO. & S.	18,1.	3,7.	10,0.	2,0.	0,6.	1,10,5.	2,2,0.	Douce & humide.
3avr.	N. & N.E.	10,8.	1,8.	4,6.	3,10.	1,8.	0,9,8.	1,4,0.	Froide & humide.
4avr.	N.E.	6,0.	6,0.	0,3.	5,2.	9,4.	0,1,6.	0,6,0.	Idem.
5avr.	N. & N.E.	27,0.	6,8.	8,8.	28,6,0.	46,10,0.	15,10,5.	37,4,0.	Variable, sèche.

Mois.	Hygromètre.			Déclinaison de l'Aiguille aimantée.					Déclinaison moyenne du jour.				
	Plus grande échet.	Plus grande humid.	Etat moyen.	Plus grande déclin.	Moins déclin.	Déclinaison moyenne matin.	Déclinaison moyenne midi.	Déclinaison moyenne soir.					
	Deg.	Deg.	Deg.	°	'	°	'	°	'	°	'	°	'
Janvier. . . . .	29,0.	0,3.	11,9.	19,58.	19,35.	19,43.	5.	19,51.	44.	19,44.	33.	19,47.	47.
Février. . . . .	35,6.	0,6.	16,5.	20,0.	40.	44.	0.	51.	29.	43.	42.	48.	24.
Mars. . . . .	42,0.	4,4.	21,2.	0.	40.	46.	34.	56.	22.	48.	58.	50.	38.
Avril. . . . .	42,5.	4,1.	22,7.	0.	45.	49.	55.	59.	20.	54.	6.	54.	27.
Mai. . . . .	45,6.	6,1.	29,1.	0.	55.	58.	2.	59.	24.	58.	33.	58.	39.
Juin. . . . .	47,9.	13,9.	34,3.	0.	40.	58.	15.	59.	21.	59.	21.	59.	0.
Juillet. . . . .	46,2.	2,3.	29,3.	15.	18,40.	59.	55.	20.	0.	59.	36.	59.	11.
Août. . . . .	53,5.	10,2.	31,1.	0.	19,55.	59.	56.	0.	0.	59.	46.	59.	54.
Septembre. . . . .	42,0.	12,4.	22,8.	0.	50.	59.	14.	19.	59.	56.	59.	59.	23.
Octobre. . . . .	27,1.	7,2.	16,6.	2.	40.	45.	58.	53.	48.	46.	34.	49.	27.
Novembre. . . . .	26,0.	3,0.	11,5.	0.	45.	51.	46.	57.	43.	52.	0.	53.	53.
Décembre. . . . .	22,0.	0,0.	9,7.	0.	48.	54.	15.	57.	53.	54.	59.	55.	42.
<i>Résultats.</i>	53,5.	0,0.	21,4.	20,15.	18,40.	39.	52.	39.	58.	26.	37.	39.	54.

## aux différens points lunaires, pendant l'année 1780.

<i>Points Lunaires.</i>	Chaleur moyenne.	Élévation moyenne du Baromètre	Vents dominans.	Températures.
	<i>Degrés</i>	<i>pouc. lig.</i>		
Nouvelle lune, . . . . .	9, 2.	27, 11, 8.	S. O.	Couvert, assez chaud.
Pleine lune, . . . . .	9, 2.	11, 5.	NO.	Beau, doux, br. chang. mar.
Première quadrature, . . . . .	8, 0.	11, 6.	NE. & N	Nuages, froid.
Seconde quadrature, . . . . .	8, 7.	9, 11.	N. & S O	Nuages, pluie, vent, froid.
Apogée, . . . . .	8, 5.	10, 10.	SO & NO.	Variable, pluie, froid.
Perigée, . . . . .	9, 3.	10, 9.	SO & NE	Assez beau.
Lunifitice boréal, . . . . .	8, 2.	9, 8.	SO.	Couvert, froid.
Lunifitice austral, . . . . .	9, 9.	10, 10.	SO.	Variable, pluie.
Équinoxe ascendant, . . . . .	8, 5.	11, 4.	NO. & N	Beau, froid, brouillard.
Équinoxe descendant, . . . . .	8, 6.	10, 3.	N. & S.	Beau, froid.
4 <sup>e</sup> . jour av. la N. L.	8, 7.	10, 3.	S. & N.	Beau, chaud.
4 <sup>e</sup> . jour ap. la N. L.	8, 7.	11, 1.	N.	Nuages, froid.
4 <sup>e</sup> . jour av. la P. L.	8, 8.	8, 9.	N. & NO.	Couvert, pluie, froid.
4 <sup>e</sup> . jour ap. la P. L.	8, 3.	11, 3.	SO.	Beau, froid, vent.

Il résulte des Tables précédentes :

1°. Que les *vents dominans* ont été le nord & nord-est.

2°. Que la *plus grande chaleur* a été de 27, 0<sup>d</sup> le 3 Aout. Le *plus grand froid* de 6, 8<sup>d</sup> de condensation le 28 Janvier avec une *différence* de 33, 8<sup>d</sup>. Et la *chaleur moyenne de l'année* de 8, 8<sup>d</sup> ; elle avoit été l'année dernière de 9, 8<sup>d</sup>.

3°. Que la *plus grande élévation du mercure* a été de 28 po. 6, 0 lig. le 6 Mars. La *moindre élévation* de 26 po. 10, 0 lig. le 17 Janvier avec une *différence* de 20, 0 lig. & l'*élévation moyenne au matin & à midi*, de 27 po. 10, 10 lig. ; & au *soir*, de 27 po. 10, 11 lig. Le mercure a toujours été assez élevé, mais surtout dans les mois d'Août & de Décembre.

4°. Que la *plus grande sécheresse* mesurée sur l'hygromètre à plume de M. Buissart a été de 53, 5<sup>d</sup> le 3 Août. La *moindre*, de 0, 0<sup>d</sup> le 31 Décembre avec une *différence* de

53, 5<sup>d</sup>, & l'état moyen de 21, 4<sup>d</sup>.  
Le vent d'est a concouru avec les plus  
grandes sécheresses, & celui d'ouest  
avec les plus grandes humidités.

5°. Que la plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée a été de 20<sup>d</sup> 15' le 29 Juillet, la moindre de 18<sup>o</sup> 40'. Le même jour, à la suite d'une magnifique aurore boréale, avec une différence de 1<sup>d</sup> 35', & la déclinaison moyenne, au matin de 19<sup>d</sup> 52' 35"; à midi, de 19<sup>d</sup> 58' 6"; au soir, de 19<sup>d</sup> 53' 37"; de l'année, de 19<sup>d</sup> 54' 53", par un résultat de 1098 observations, ou trois observations par jour; & de 19<sup>d</sup> 55' 27", par un résultat de 6022 observations, ou 17 observations par jour. L'année dernière, elle n'avoit été, par le premier résultat, que de 19<sup>d</sup> 41' 8", & par le second, de 19<sup>d</sup> 42' 25"; ainsi, elle a augmenté en 1780, de 1345", ou plutôt de 13' 2". Ce qui donne pour terme moyen 13' 24". En 1779, elle avoit augmenté sur 1778 de

8' 27". La déclinaison continue donc d'augmenter, résultat contraire à celui qui est annoncé dans le *Calendrier de la Cour*, pour 1781. L'aiguille a été presque stationnaire à 20<sup>d</sup> pendant les mois de Juin, Juillet, Août & Septembre; elle a été très-sensible aux aurores boréales du 29 Février & du 28 Juillet.

6°. Que la *quantité de pluie & de neige*, tombée cette année, a été de 15 po. 10, 5 ligues; c'est environ 5 pouces de moins que dans l'année moyenne. Les mois d'Août & de Septembre ont été les plus pluvieux, & ceux de Décembre, Février, Novembre & Mars, les moins pluvieux.

7°. Que l'*évaporation* a été de 37 po. 4, 0 lig.; ainsi elle a excédé de 21 po. 5, 7 lig. la quantité d'eau fournie par les pluies. En 1779, elle avoit excédé de 20 po. 0, 9 lig.; & en 1778, de 21 po. 7, 9 lignes.

8°. Que le *nombre des jours de*

*pluie*, a été de 139. De *neige*, 20. De *grêle*, 18. *Beaux*, 106. *Couverts*, 166. De *nuages*, 94. De *vent*, 87. De *brouillard*, 66. De *tonnerre*, 30. D'*aurore boréale*, 8. De *parhelie*, 1. De *paraselene*, 1. La *lumière zodiacale* n'a paru que le 28 Juillet; elle a précédé la belle aurore boréale de ce jour. Le *tonnerre* a grondé, tant de près que de loin, le 31 Mars, les 12 & 13 Avril. Les 1 & 23 Mai. Les 1, 3 & 4 Juin. Les 2, 18 & 22 Juillet. Les 8, 9, 10, 12, 15, 16, 18, 22, 23, 26 & 27 Août. Les 1, 2, 7, 11 & 29 Septembre. Les 4 & 15 Octobre & le 20 Novembre. Le *conducteur électrique* a donné 25 fois des signes d'électricité, & plus souvent, pendant les pluies d'orage que pendant le tonnerre. L'*aurore boréale* a paru les 22 & 29 Février. Le 29 Mars, le 15 Juin, les 18 & 29 Juillet & les 22 & 27 Septembre.

9°. La *température* de l'année a été variable, plus chaude que froide &

sèche. La végétation, qui avoit été tardive pendant le printems, a été tellement secondée par les fortes chaleurs de l'été, que les différentes récoltes se sont faites plutôt qu'à l'ordinaire. Celle du bled a été assez bonne; les gerbes rendoient peu de grains; celle du vin a été bonne; on peut l'estimer une bonne année moyenne; la grande sécheresse de l'été a fait tomber les fruits, il y en a eu fort peu. Les poires surtout ont manqué, aussi bien que les plantes légumineuses, comme pois, fèves, &c. Les toins n'ont pas été non plus abondans; les avoines & les orges se sont peu élevés. Il y avoit peu d'ergot dans les seigles; nous avons eu beaucoup de châtaignes, & elles sont fort bonnes; j'ai vû peu d'hannetons, mais sa larve, connue sous le nom de Mans, désoloit les Jardiniers, aussi bien que la sécheresse, les vers & les chenilles qui se sont prodigieusement multipliées. Les abeilles ont souffert des froids



Mars 1781. - 537

lu printems; elles ont donné peu de cire & de miel, & très-peu d'esaims. Toutes les plantes potagères ont manqué à cause de la sécheresse.

10°. Nous n'avons point eu d'autres *maladies* régnantes que la rougeole qui a fait mourir en été plusieurs enfans. Les dévoiemens ont été aussi communs à la fin de cette saison, mais sans danger. En général, les maladies épidémiques sont extrêmement rares à Montmorency.

11°. Le nombre des *Naissances* a été, dans ma paroisse, composée de 1400 ames, de 52, (4 moins que l'année dernière) dont 25 garçons & 27 filles. Celui des *Sépultures* a été aussi de 52, (9 plus que l'année dernière à cause de la rougeole) dont 7 hommes, 14 femmes, 18 enfans garçons & 13 enfans filles. Ainsi, le nombre des sépultures des mâles, tant adultes qu'enfans, a été le même que celui des naissances des garçons, c'est-à-

538 *Journal des Sçavans* ;

dire, de 25, & celui des femelles tant adultes qu'enfans, a été de 27 comme celui des naissances des filles. Le nombre des *Mariages* a été de 14. *Parmi les adultes*, il est mort, de fluxions de poitrine, 2 hommes; de la poitrine, 1 garçon & 3 femmes; de fièvres malignes, 1 homme & une femme; de chûte, 1 homme; de la fistule, 1 homme; d'apoplexie, une femme; d'asthme, une; de la goutte, 2; d'obstruction, une; d'hydropisie, une; de vieillesse, 2; d'inflammation d'estomach, une; de mort subite 2. *Parmi les Enfans*, il est mort, de fièvre maligne, 2 garçons & une fille; de convulsions, 3 garçons & une fille; de langueur, 2 garçons & 2 filles; des dents, 1 garçon & une fille, d'obstruction, 1 garçon; du flux de sang, une fille; de la rougeole, 8 garçons & 4 filles; morts nés, 1 garçon & 3 filles.

12°. La nouvelle lune a été accompagnée des plus grandes éléva-

tions du mercure, & le 4<sup>e</sup>. jour avant la pleine lune, a concouru avec les moindres.

La chaleur a été plus grande dans les nouvelles & pleines lunes, dans le périgée & surtout dans le lunifrice boréal. La moindre chaleur a concouru avec le premier quartier, & le quatrième jour après la pleine lune, le vent du sud-ouest a dominé dans les points lunaires. La température variable & froide est celle qui les a le plus souvent accompagnée, & la pleine lune est la phase qui paroît avoir le plus influé sur les changemens de tems. Tous ces résultats me paroissent encore bien équivoques.

3°. Dans les années où les lunes tomboient les mêmes jours qu'en 1780. La quantité de pluie a été en 1693 de 22 po. 7  $\frac{1}{2}$  lig. En 1704, de 19 po. 10 lig. En 1723, de 7 po. 8 lig. (c'est celle qui a le moins fourni d'eau depuis qu'on observe à Paris.) En 1742, de 12 po. 9  $\frac{1}{2}$  lig.

540 *Journal des Sçavans* ;

Toutes ces années , aussi bien que 1761 , sont désignées par les Observateurs comme chaudes & sèches , ainsi que celles qui coucourent avec 1781 ; sçavoir 1694 , 1705 , 1724 , 1743 & 1762.

---

**NOUVELLES LITTÉRAIRES.**

**A N G L E T E R R E.**

**D E L O N D R E S.**

**C**OLLECTION de différens  
Traités sur des instrumens d'Af-  
tronomie & de Physique. Par M.  
de Magellan, Gentilhomme portu-  
gais , Membre de la Société Royale  
de Londres, &c. A Londres , chez  
Elmsly, Libraire dans le Strand.  
1780. in-4°. 254 pag. avec figures.

Cet Ouvrage est une suite des  
Traités que nous avons déjà annon-  
cés sur les instrumens à réflexion &  
sur les baromètres , composés par

M. de Magellan, habile Physicien de Londres. On trouve ici la description & l'usage des instrumens circulaires à réflexion, qui sont les plus exacts & les meilleurs pour observer en mer. Suit la description des quarts de cercles astronomiques mobiles. Ensuite on y trouve celle des nouveaux baromètres portatifs, & des baromètres à grande échelle; cette description, publiée en 1779, est insérée dans ce volume avec l'usage qu'on en peut faire pour mesurer les hauteurs des montagnes, suivant les règles données par M. le Chevalier Shuckburg, d'après la théorie & les méthodes de M. de Luc à qui l'on doit incontestablement cette belle découverte. Le Traité suivant est un essai sur la nouvelle théorie du feu élémentaire & de la chaleur des corps, avec la description des nouveaux thermomètres. M. Magellan regarde l'Ouvrage du Docteur Adair Crawford, sur la chaleur animale & sur l'ignition ou

l'inflammation des corps, comme faisant époque dans cette partie de la Physique.

On trouve ensuite une notice des instrumens d'Astronomie & de Physique construits à Londres par ordre de la Cour d'Espagne, par les soins de M. Magellan, avec les différens degrés de perfection qu'il y a ajoutés.

L'Ouvrage est terminé par un Mémoire sur le nouveau remède pour la toux, publié par M. Mudge, Chirurgien de Plymouth; c'est la vapeur de l'eau chaude. L'instrument propre à la faire respirer est ici représenté: un cylindre de fer blanc renfermant une pinte d'eau chaude, contient un petit tuyau avec des trous pour laisser entrer l'air qu'on veut humer; cet air passe au travers de l'eau, s'y charge de la vapeur aqueuse & sort d'un autre tuyau que le malade met dans la bouche; on reçoit cette vapeur pendant une demi-heure; si la toux est recente elle se guérit en un ou deux jours; si la

Mars 1781. 543

toux est ancienne, il faut répéter le remède plusieurs nuits.

## P R U S S E.

### D E B E R L I N.

On publie à Berlin le Prospectus d'un Ouvrage allemand intitulé : *Sammlung Kurtrer*, &c. ou Collection de courtes relations de voyages, & de nouvelles qui peuvent servir à étendre la connoissance des hommes & des pays. Par M. *Jean Bernoulli*, de l'Académie des Sciences de Berlin. On trouvera dans cet Ouvrage beaucoup d'observations sur les Sciences, les Arts, les Usages des peuples, l'Histoire naturelle, les Anecdotes & la Géographie d'après les voyages de l'Auteur, ou d'autres Journaux de voyages qui n'ont point encore paru; des traductions d'Ouvrages étrangers & des extraits d'Ouvrages d'un autre genre où on ne les chercheroit pas, &

544 *Journal des Sçavans*,  
d'Ouvrages peu connus sur les mêmes objets; il paroîtra chaque année 4 volumes in-8°. de 24 feuilles au moins, avec 2 estampes dans chacun. Le prix de la souscription fera d'un ducat. On souscrit chez l'Auteur, à Berlin, & chez M. Jacques Bernoulli à Basle.

La réputation de l'Auteur dans les Sciences, & l'intérêt qu'il a su répandre dans ses Lettres sur l'Allemagne & l'Italie, nous font considérer cet Ouvrage comme devant être très intéressant.

On y trouvera toujours quelques articles d'Astronomie, surtout des descriptions d'observatoires ou des objets qui peuvent tendre à la perfection de la géographie.

F R A N C E.

D E N A N C Y.

*Phytographie économique de la Lorraine, ou Recherches botani-*



Mars 1781. 549

ques sur les plantes utiles dans les arts ; Ouvrage couronné dans la Séance publique de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Nancy, le 8 Mai 1779. Par M. *Vilmet*, Doyen des Apothicaires, Démonstrateur Royal de Botanique & de Chimie, au Collège de Médecine de Nancy, des Académies des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Lyon, Dijon, &c. A Nancy, chez la Veuve Leclerc, Imprimeur de l'Intendance. 1780. Brochure in-8°. de 142 pag.

D E P A R I S

*Carte minéralogique de France*, où sont marqués les différens terrains principaux qui partagent ce Royaume, & les substances particulières qu'il renferme, dressée sur les Observations de M. Guettard, de l'Académie des Sciences. Par M. *Dupain Triel* père, Géographe du Roi & de MONSIEUR. 1781. Se

546 *Journal des Sçavans*,

trouve chez le sieur Dupain Triel  
père, cloître Notre-Dame. Prix 2 l.  
8 sols.

*Histoire universelle*, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, composée en anglois par une Société de Gens de Lettres, nouvellement traduite en françois, par une Société de Gens de Lettres enrichie de figures & de cartes, tom. XXII, contenant la suite de l'histoire de Rome, depuis l'entrée de Germanicus en Germanie, jusqu'à l'embrâsement de Rome par Neron. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. 1780. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1 vol. in-8°. de 608 pages.

*Chef-d'œuvres d'éloquence poétique à l'usage des jeunes Orateurs; ou Discours françois tirés des Au-*

Mars 1781. 547

teurs tragiques les plus célèbres, suivis d'une table raisonnée, dans laquelle on définit & on indique les différentes figures qui s'y rencontrent. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinier, quartier Saint-André-des-Arts. 1780. Avec Approbation & Privilège du Roi. Prix, 3 liv. relié 404 pages.

*L'Art de parler*, réduit en Principes; ou Préceptes abrégés de Rhétorique avec des exemples choisis, pour former l'esprit & le cœur de la jeunesse de l'un & de l'autre sexe. A Paris, chez P. M. Nyon jeune, Libraire, place du Collège Mazarin. 1777. Avec Approbation & Privilège du Roi. Prix, relié 2 liv. 10 s. 330 pages & les Préliminaires 22.

*Historiæ Græcorum res memorabiles, ex Trogo, Justino, nec non Cornelio Nepote collectæ: ad operis calcem accessère, brevi & gallico sermone*

548 *Journal des Sçavans* ,  
*quæ à Scriptoribus Græcis traduntur*  
*de Græciæ primordiis , quæ heroïca*  
*tempora sunt appellata & Poëtarum*  
*commentis intermixta. Ad usum Ju-*  
*ventutis. Parisiis apud P. M. Nyon*  
*Juniorem, in exterioribus Collegii Ma-*  
*zarinæi ædibus. 1777. Cum Appro-*  
*batione & Privilegio Regis. in-12*  
222 pages , & les Préliminaires 12.  
Prix , 1 liv. 4 s. relié en parchemin.

*Terentius Christianus , seu Comediæ*  
*sacræ Terentiano stylo à Corn. Scho-*  
*næo Goudano conscriptæ , ad usum*  
*studiosæ Juventutis. Nova editio juxta*  
*editiones , Antuerpiensem & Hornen-*  
*sem. Parisiis , apud P. M. Nyon*  
*Juniorem , in exterioribus Collegii*  
*Mazarinæi ædibus. 1779. Cum Ap-*  
*probatione & Permissu. Petit in-8°.*  
206 pages & les Préliminaires 16.  
Prix , 1 liv. 10 s. relié en parchemin.

*Le Guide des Humanistes* , ou pre-  
miers principes de goût développés

Mars 1781. 549

par des remarques sur les plus beaux vers de Virgile ; & autres bons Poëtes latins & françois.

*Optime institutum est, ut à Virgilio lectio inciperet.*

QUINTIL.

A Paris, chez Gogué, Libraire, quai des Augustins, près le Pont S. Michel. 1780. Avec Approbation & Privilège du Roi in-12 330 pages, & les Préliminaires 20. Prix, 2 liv. 10 s. relié.

On trouve chez le même Libraire un autre Ouvrage du même Auteur (désigné seulement dans le Privilège par le sieur Abbé T.\*\*\* ) intitulé : *Elémens de Poésie latine*, où les règles ont pour exemples des vers qui renferment un trait ingénieux ou une pensée morale, & sont tirés des meilleurs Auteurs, à l'usage des Colléges. 1778. in-12. Prix, 1 liv. relié.

*L'Art d'apprendre sans maître, &c.*

550 *Journal des Sçavans*,  
d'enseigner en même-tems le latin  
d'après nature, & le françois d'a-  
près le latin, mis à la portée de  
toutes les personnes raisonnables  
qui sçavent lire & écrire. Première  
partie nécessaire pour s'y conduire,  
& suffisante pour en faire l'épreuve.  
Par M. le Bel, Avocat au Parle-  
ment.

*Si quid novisti rectius istis,  
Candidus imperti; si non his utere mecum.*

H O R. Ep. 6. L. 2.

Lecteur, si tu connois quelque meilleur  
moyen, daigne m'en faire part, ou profite  
du mien.

A Paris, chez l'Auteur, rue & à  
côté de l'ancienne Comédie Fran-  
çoise in-12 109 pages & les Préli-  
minaires 8.

*Les Ellipses de la Langue latine*,  
précédées d'une courte Analogie des  
différens mots appelés *Parties d'O-  
raison*. Ouvrage destiné aux jeunes

Mars 1781. 551

manifestes. Par M. Furgault, Procureur Emérite de l'Université de Paris. A Paris, chez Nyon le Jeune, Libraire, place des quatre Nations. 30. Petit in-8°. 249 pages, & Préliminaires 12. Prix, 1 liv. 5 s.

*Suite des Entretiens philosophiques sur la Religion.*

*Qui ratione ad veritatem pervenire nititur, huic longi circuitus tolerandi.*  
S. Aug. Lib. de Quant. animæ. Cap. 7.

Paris, chez N. L. Moutard, Libraire-Imprimeur de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, rue des Mathurins, l'hôtel de Cluny. 1780. Avec Approbation & Permission. Tom. III°. 12 380 pages.

*Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque, Lettre L. — De la Lecture des Livres françois. Septième partie : — Grandes affaires & Plai-*

552 *Journal des Sçavans* ,  
*doyers du seizième siècle.* — Du même Ouvrage. Suite de la cinquième Partic. — Romans du seizième siècle. Sect. 2<sup>e</sup>. chez le même Moutard.

Cet utile Ouvrage est connu. Il est heureux pour le Public qu'une si riche Bibliothèque appartienne à un homme qui la connoisse si bien & qui sache si bien la faire connoître.

*Mémoires du Maréchal de Berwick* , écrits par lui-même ; avec une suite abrégée depuis 1716 jusqu'à sa mort , en 1634 , précédés de son *portait* , par Milord Bolingbroke , & d'une ébauche d'éloge historique , par le Président de Montesquieu ; terminés par des Notes & des Lettres servant de Pièces Justificatives pour la campagne de 1708.

Seconde édition. Avec le portrait de l'Auteur. A Paris , chez Moutard , Imprimeur - Libraire de la Reine , de Madame & de Madame la Comtesse d'Artois , rue des Mathûrins ,



Mars 1781. 553

Mathurins à l'hôtel de Cluny. 1780.  
2 vol. in-12 de 5 à 600 pag. chacun.

*Traité historique & dogmatique de  
la vraie Religion, avec la réfutation  
des erreurs qui lui ont été opposées  
dans les différens siècles. Par M.  
l'Abbé Bergier, Chanoine de l'E-  
glise de Paris.*

*Cum essemus parvuli, sub elementis hu-  
jus mundi eramus servientes; at ubi venit  
plenitudo temporis, misit Deus Filium suum,  
Ut adoptionem filiorum reciperemus.*

GALAT. C. 4. V. 3.

A Paris, chez le même Moutard.  
1780. Avec Approbation & Privi-  
lége du Roi. 12 volumes in-12 de  
5 à 600 pages chacun.

L'importance de la matière & le  
nom de M. l'Abbé Bergier, recom-  
mandent assez ce grand Ouvrage.

*L'Art de préparer & d'imprimer  
les Etoffes en laines, suivi de l'art  
Mars. A a*

554 *Journal des Sçavans* ,  
de fabriquer les pannes ou pelures  
les velours façon d'Utrecht, &  
moquettes, étoffes les plus sus-  
ceptibles de l'impression & du gaufrage  
Par M. Roland de la Platière ,  
Inspecteur-Général des Manufactures  
de Picardie ; Associé des Académies  
Royales des Sciences, Belles Lettres  
& Arts de Rouen, Villefranche,  
&c. & Correspondant de l'Académie  
de la Société Royale des Sciences de Montpellier.

*Forma sibi quavis respondeat*

MARSEILLE, PICA

*L'Art du Fabricant d'Etoffes  
laines rasées & seches, unies & crêpées*  
*par le même M. Roland de  
Platière. Première Partie.*

« Lorsque les terres sont également pro-  
ductives, le pays peut être peuplé, quoiqu'il  
n'y ait peu d'Arts. . . . Mais dans nos États  
où les fonds de terre sont inégalement  
distribués. . . . si l'on y néglige les Arts

ays ne peut être peuplé.... il n'y a  
les Artisans qui donnent le superflu  
Cultivateurs.»

MONTESQUIEU, *Esprit des Loix.*

aris, aux dépens & de l'Impri-  
ie de Moutard, Imprimeur-Li-  
re de la Reine, &c. hôtel de  
ny, rue des Mathurins. 1780.  
*in-12.*

*Apologétique & les Prescrip-  
s de Tertullien.* Nouvelle édi-  
revue & corrigée d'après les  
uscrits, les éditions & différens  
tages de Tertullien, avec la  
ction & des remarques. Par M.  
bé de Gourcy, Vicaire-Général  
Diocèse de Bordeaux, de l'Acad-  
ie Royale de Nanci. A Paris,  
: Sorin, Libraire, rue S. Jac-  
t. 1780. Avec Approbation &  
ilége du Roi. *in-12.*  
ion Ouvrage qui méritoit d'être  
primé.

*La vraie manière d'apprendre une Langue quelconque, vivante ou morte, par le moyen de la Grammaire Françoisse. Ouvrage divisé en plusieurs Parties, sçavoir : — 1°. Grammaire Françoisse à l'usage des Dames, servant de base à l'étude de toutes les autres Langues : 2°. Grammaire Latine, calquée sur la Grammaire Françoisse. & traitée d'une manière tout-à-fait nouvelle, par le moyen de laquelle on peut apprendre la Langue Latine en moins de deux ans.*

Ces deux Ouvrages doivent être suivis d'une Grammaire Italienne, d'une Grammaire Angloise, d'une Grammaire Allemande & d'une Grammaire Espagnole, toutes composées d'après la Grammaire Françoisse, qui est le fondement de toutes les autres. A Paris, chez Benoît Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1780.

La première Partie, qui est la

Mars 1781. 557

Grammaire Françoisz, renferme tout ce qui est nécessaire, 1°. pour apprendre très-prompement l'Orthographe, les Définitions de toutes les parties du Discours, & leur construction respective. 2°. Pour se mettre en état d'étudier de soi-même & sans Maître, toute autre Langue quelconque vivante ou morte, à la prononciation près, qui ne peut s'acquérir que par l'oreille.

Elle est précédée d'un Avant-Propos très-propre à exciter la confiance des personnes qui jusqu'ici n'ont fait que peu de progrès par les Méthodes aussi longues que pénibles.

Cet Avant-Propos est suivi d'une manière singulière de montrer à lire aux Enfans, non moins amusante qu'expéditive.

Enfin cette Grammaire est terminée par un grand Tableau de la Déclinaison & Conjugaison françoise, très-bien exécuté.

La seconde Partie, c'est-à-dire la Grammaire Latine, suit pas à pas &

260 *Journal des Sçavans ;*  
*revue à l'usage des Dames ; &*  
*l'art de lire, les Quatre Chapitres*  
*de ce cours.*

Le premier volume présente un Latin construit précisément comme le François sans aucune inversion, ce qui le rend fort aisé à entendre. Vis-à-vis, sur l'autre page, on voit un François construit à la Latine, & presque intelligible au premier aspect. Mais, dit l'Auteur, *que cette première vue ne vous effraye point ; à peine aurez-vous fait quelques pas ; que vous serez étonné vous-même de vous trouver si habile.*

Le second volume contient le Latin & le François à côté l'un de l'autre dans leur état naturel.

Quant à la matière sur laquelle roulent ces Quatre Chapitres, elle est sans contredit la plus intéressante de toute la Morale. Le premier Chapitre traite de *la Raison.*

Le second *De l'Amour de soi.*

Le troisième *De l'Amour du Prochain.*

Et le quatrième *De la Vertu.*

Ces quatre points de Morale, que tout le monde croit savoir & comprendre parfaitement, sont présentés d'une manière si singulière & en même-tems si claire & si vraie dans un fort grand nombre de Définitions aussi nettes qu'exactes, qu'il pourroit bien se faire que les Lecteurs attentifs & sincères les regardassent comme tout-à-fait neufs. L'Auteur cependant, qui paroît être un homme sans prétention, puisqu'il ne se nomme pas, n'ose rien dire de lui-même touchant ces Quatre Chapitres. *Je me contenterai, dit-il, de rapporter tout simplement ce qu'en ont pensé plusieurs Patriotes éclairés, honnêtes gens & bien intentionnés, qui les ont lus en manuscrit, en disant : Que si quelque Gouvernement s'avisait de prendre ce petit Ouvrage pour Catéchisme politique de la Nation, les mœurs, en deux ou trois générations, se purifieroient au point de rendre cette même Na-*

562 *Journal des Sçavans*,  
tion méconnoissable. *C'est au Pu-  
blic*, continue l'Auteur, *à juger &  
à décider si ces Patriotes ont bien vu  
ou non.*

*Prix des cinq Vol. susdits brochés.*

Grammaire Françoisse, 1 liv. 10 s.

Grammaire Latine, 1 liv. 10 s.

Quatre Chapitres, 2 liv.

Les Quatre Chapitres, 2 liv.

Les Quatre Chapitres en François  
seulement, 1 liv. 16 s. broché.

Et 2 liv. 8 s. relié.

*Poëme sur la Mort de l'Impéra-  
trice Reine Marie-Thérèse d'Autriche.*  
Par M. de Rochefort, de l'Académie  
Royale des Inscriptions & Belles-  
Lettres. A Paris, de l'Imprimerie  
Royale. 1781. in-4°. 16 pag.

*Eloge de Philippe, Duc d'Or-  
léans, Petit-Fils de France, Régent  
du Royaume pendant la Minorité de  
Louis XV. Dédié à S. A. S. Mon-*





Mars 1781. 563

seigneur le Duc de Chartres, par  
M. de Landine, Avocat au Par-  
lement.

*Omnari res ipsa negat, contentia doceri.*

A Lyon, chez Pierre Cellier, Li-  
braire, quai S. Antoine. 1778.  
petit in-8°. 61 pag. & les Prélimi-  
naires 8.

*Eloge du Souverain Pontife Clé-  
ment XIV Ganganelli, Mineur Con-  
ventuel ; Traduction libre de l'Ita-  
lien, sur la seconde Edition ; par le  
R. P. Jean-Pierre Lieutaud, Père de  
Province de l'Ordre des Frères Mi-  
neurs Conventuels, & Docteur  
Agrégé en la Faculté de Théologie  
de l'Université d'Avignon.*

*Mendaces ostendit qui maculaverunt il-  
lum.*

Il a convaincu d'imposture ceux qui l'ont  
diffamé.

Sag. 10. 12.

564 *Journal des Sçavans* ;  
chez Lottin le jeune , Libraire , rue  
S. Jacques , vis-à-vis celle de la Par-  
cheminerie. 1781. in-12. 168 pag.  
& les Prélim. 21. Prix , 1 liv. 4 s.

*La Servitude abolie dans les Do-  
maines du Roi , sous le Règne de  
Louis XVI : Sujet proposé par l'A-  
cadémie Française , pour le Prix de  
Poésie de l'année 1780. Par l'Auteur  
du Livre intitulé : les vrais Principes  
du Gouvernement François.*

*Libertas quæ sera tamen respexit inertem ;  
Respexit tamen , & longo post tempore venit.*

VIRGILE.

*Voyage Pittoresque de la Grèce.*  
Septième Cahier. Chez Tilliard,  
Graveur , quai des Augustins ; &  
Barbou , Imprimeur , rue des Ma-  
thurins.

*Opuscules mathématiques , ou Mé-  
moires sur différens sujets de Gé-  
ométrie , de Mécanique , d'Optique ,*

Mars 1781. 365

d'Astronomie, &c. Par M. d'Alembert, Secrétaire Perpétuel de l'Académie Française, des Académies Royales des Sciences de France, de Prusse, d'Angleterre & de Russie; de l'Institut de Bologne, & des Sociétés Royales des Sciences de Turin & de Norvege. Tomes VII & VIII. A Paris, chez Claude-Antoine Jombert, fils aîné, Libraire du Roi, rue Dauphine, près le Pont-Neuf. 1780. 2 vol. in-4<sup>o</sup>. de 400 pages chacun, avec figures.

Ces deux nouveaux volumes contiennent surtout de sçavantes recherches sur la Théorie du Mouvement des Fluides, sur les Perturbations des Comètes, sur les Attractions des Sphéroïdes elliptiques; sur les Loix de Réfraction, &c. On y trouve des Additions importantes sur tous les Ouvrages précédens de M. d'Alembert; en sorte que ces deux volumes sont une suite nécessaire des quatorze volumes que ce sçavant Géomètre a donnés jusqu'ici sur la Gé-

566 *Journal des Sçavans* ,  
métric sublime & sur ses plus belles  
applications. Tous ses Ouvrages se  
trouvent chez le même Libraire ,  
même ses Ouvrages de Littérature ,  
c'est à-dire la nouvelle Edition de  
*ses Mélanges* , en 5 volumes , 1770 ,  
& *ses Eloges* , publiés en 1779.

Nous rendrons un compte détaillé  
de ces deux volumes d'Opuscules.

### *Guérison radicale de l'Hidroccèle.*

La méthode de guérir l'Hidroccèle  
sans retour fut communiquée à l'A-  
cadémie de Chirurgie, le 13 Sep-  
tembre 1779, dans un Mémoire qui  
fut accueilli favorablement de cette  
Société.

M. Imbert, Gradué en Médecine  
& Chirurgien Major du Régiment  
Royal Rouillonn, Infanterie, Au-  
teur de ce Mémoire, prouve que la  
tunique albuginée du testicule est  
presque toujours la source de l'Hi-  
droccèle; & non point la tunique  
vaginale comme le prétendent les

Auteurs modernes, à l'imitation de M. Sharp, célèbre Chirurgien anglois.

Sur ce principe établi par l'observation & les recherches de M. Imbert, on ne peut se flatter d'opérer la cure radicale de cette maladie, si la tunique albuginée n'éprouve un état de crise qui change sa surface dont les pores trop dilatés, admettent l'épanchement du fluide *hydro-celtique*.

Tous les Anatomistes ont reconnu des pores à la tunique albuginée ou tunique propre du testicule, comme à la tunique vaginale ou *peritestes*. Le nom de cette dernière tunique désigne assez que sa fonction est de recouvrir le testicule comme une gaine. Ainsi, la tunique vaginale est pour le testicule, ce qu'est la dure mère pour le cerveau; ce qu'est la plèvre pour le poulmon; ce qu'est le péritoine pour le bas-ventre.

On n'a jamais dit que les enveloppes de ces viscères fussent la source

des hidropisies. L'hidropisie du cerveau est la maladie du cerveau lui-même ; l'hidropisie de la poitrine est toujours l'effet d'une maladie du poulmon, & l'hidropisie du bas-ventre est le produit du désordre des viscères ou glandes de cette capacité.

Lorsqu'on a tenté la cure de ces maladies, on a toujours dirigé les moyens curatifs du côté des viscères & non point du côté de leurs enveloppes.

La Chirurgie moderne n'a point adopté la même théorie ; quant à l'hidropisie du testicule, elle a toujours regardé sa tunique vaginale comme la source de cette maladie, que M. Sharp appelle *hidropisie de la tunique vaginale* ; quoique dans le plus grand nombre de cas cette tunique n'entre pour rien dans la cause de cette maladie.

Cette erreur a fait multiplier les moyens de traiter l'Hydrocèle. Parmi ceux qu'on a employés, il en est qui ont guéri fortuitement, lors-

que, dirigés vers la tunique vaginale, ils arrivoient en même-tems à la tunique albuginée. Souvent ces mêmes moyens procuroient des accidens fâcheux par leur action trop irritante sur cette tunique. D'autrefois l'effet de ces moyens étoit nul, la maladie résistoit à leur application réitérée.

Ainsi les différentes méthodes qu'on a mises en usage pour la cure de l'Hidrocèle ont été dangereuses ou insuffisantes. Celle que M. Imbert pratique depuis plusieurs années lui a parfaitement réussi jusqu'à présent ; & le nombre des succès qu'il a eus, même dans la Capitale, peuvent assurer qu'elle n'est pas sujette aux inconvéniens qu'on est en droit de reprocher à toutes les autres.

Au reste M. Imbert ne fait point un secret de cette méthode, outre le Mémoire qu'il a communiqué à l'Académie de Chirurgie, dans lequel il l'expose, nous sçavons qu'il a pratiqué son opération sous les

570 *Journal des Sçavans* ,  
yeux de M. Monier , premier Chi-  
rurgien gagnant Maîtrise de l'Hô-  
tel-Dieu de Paris , & de Messieurs  
Blegni , Imbert , Gomand & Gou-  
zard ; Chirurgiens Internes de cette  
maison.

Nous n'exposons pas ici le ma-  
nuel de l'opération ; M. Imbert se  
propose de le publier dans son tra-  
vail sur cette maladie.

*Analyse des Infinimens Petits, pour  
l'intelligence des lignes courbes. Par  
M. le Marquis de l'Hôpital. Nou-  
velle Edition revue & augmentée  
par M. Lefevre. Prix, 12 liv. relié.  
A Paris, chez Alex. Jombert jeune,  
Libraire pour le Génie & l'Artillerie,  
rue Dauphine, près du Pont-Neuf.  
1781. Avec Approbation & Privi-  
lège du Roi. 234 pag. in-4°. avec  
figures.*

Cet Ouvrage qui a eu la plus  
grande célébrité , & qui est encore à  
la tête des Ouvrages classiques de la  
Géométrie nouvelle , fut imprimé ,



Mars 1781. 571

pour la première fois, en 1696 à l'Imprimerie Royale; on le réimprima en 1716, mais cette seconde Edition renferme beaucoup de fautes. L'Edition *in-8°*. du P. Paulian, imprimée en 1767, contient des Notes tirées de Varignon & de Crouzas. Celle que nous annonçons est aussi belle que la première, & contient beaucoup plus de Notes que la troisième. Elle est dédiée à MM. les Professeurs du Collège Royal, où M. Lefevre habite depuis plusieurs années, & où il a suivi les Leçons de M. de la Lande & de M. Cousin: celui-ci, qui est en même-tems un des Géomètres de l'Académie des Sciences, a examiné & approuvé avec éloge les Notes de M. Lefevre; ainsi cette Edition d'un excellent Ouvrage paroît être la meilleure qu'il y ait eu.

*Traité de l'origine & du progrès  
des Charges de Secrétaire du Roi;  
pour servir d'éclaircissement à quel-*

572 *Journ. des Scav. Mars 1781.*

ques points particuliers de l'Histoire de France. Par M. \*\*\*. Prix, 1 liv. 4 s. brôché, franc de port partout le Royaume. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Lamy, Libraire, quai des Augustins, près la rue Gît-le-Cœur. 1780. 1 vol. petit in. 8°. de 89 pages.

*Durée du Jour, Durée de la Nuit;* en deux Tableaux imprimés; chacun de 11 pouces de haut, sur 5 de large, propres à être apposés à une cheminée d'appartement. En feuilles, 12 s. Chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques près de S. Yves. Montés sous verre & en cadres bruns, les deux, 3 liv. En cadres dorés, 4 liv. 12 s. Chez M. Auvrai, Maître Sculpteur-Doreur, Maison mitoyenne avec celle de Lottin l'aîné.

---



---

# T A B L E

DES ARTICLES CONTENUS  
dans le Journal du mois de  
Mars 1781.

ΔΑΝΙΗΛ ΚΑΪΑ, &c. *Daniel secundum Septuaginta in Tetrapolis Originis nunc primum editus e singulari Chistiano Codice annorum supra 1000. Cetera ante Praefationem indicantur.* 387

*Lettres Edifiantes & curieuses écrites des Missions Etrangères.* 404

*Histoire universelle depuis le commencement du Monde jusqu'à présent.* 416

*Histoire de l'Académie Royale des Sciences.* 329

